« L'Économie » : le grand frisson de l'immobilier



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14839 – 7 F

MARDI 13 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'inventeur Colomb

FAUT-IL, cinq cents ans après, blâmer Christophe Colomb d'avoir découvert l'Amérique ? Au moment où s'achève, à la date anniversaire du 12 octobre, l'Exposition universelle de Séville, capitale de cette Andalousie d'où il s'embarqua vers l'Asie pour débarquer... sur le Nouveau Monde, le procès se mêle à l'hommage.

Sur les traces du navigateur commandité par les Rois Très Catholiques, un pape voyageur, Jean-Paul II, vient de parler, à Saint-Domingue, « des ombres et des lumières » de cette conquête qui associa sans scrupules ethnocide et « évangélisation ». Les descendants des Amérindiens ont manifesté en plusieurs endroits leur colère rétrospective contre le massacre de leurs aïeux. Leur présent reste hanté par le viol, cinq fois centenaire, de leur monde et l'anéantissement des civilisations qui y prospéraient dans l'ignorance de la « Révélation » et des cultures de l'Occident. Le pape a demandé « pardon pour les offenses ».

L'AMIRAL croyait agrandir le monde, ouvrir des routes, élargir les perspectives, donner des aises au commerce. En vérité, il devint un rétrécisseur d'espace. La Terre, après lui, se connaîtrait, pour la première fois, dans sa finitude. Le transgresseur de limites ne faisait que poser les balises du monde fini. Il fut le lointain fondateur du « village planétaire ».

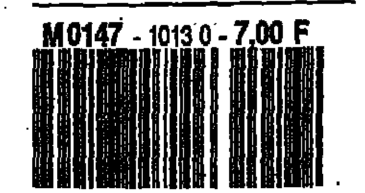
Les deux parties du continent américain auront connu, au long des siècles, des destins à la fois semblables et divergents. Au sud comme au nord, des Européens installeraient leur foi, leurs armes, leurs lois, leurs intérêts et leurs esclaves. Mais c'est au Nord seul qu'il reviendrait d'imposer le modèle économique qui, traversant et retraversant l'Atlantique depuis deux siècles, s'imposerait à l'Europe tout entière. Quant au Sud, il fournirait des exemples de ce que peuvent produire, sur le plan de la culture, des métissages réussis.

NOTRE temps ne peut plus concevoir ce que serait l'« invention » – au sens où l'on parle d'« inventeur » d'une grotte inexplorée – d'une partie du monde. Avant Colomb, le flou des espaces infinis. Depuis Colomb, le lent amenuisement des distances, la contraction des temps de parcours, la proximité des lointains. A mesure que se sont développées les techniques de l'échange accéléré – pour les marchandises, mais aussi pour les images, les idéologies et les crises d'identité, – la planète s'est, de fait, comme ramassée sur elle-même.

A ce rétrécissement aurait pu correspondre un renforcement de l'idée d'une solidarité entre les humains. Au contraire, cette fin de siècle est marquée par l'émiettement, l'âpre crispation des intérêts et l'inexistence d'un projet collectif. Chaque jour montre l'urgence d'une nouvelle « invention », qui ne serait pas dominée par la recherche des intérêts mercantiles ou la volonté de puissance. Quel Colomb fera traverser à l'humanité au complet l'océan des périls qu'elle s'acharne à aggraver ?

Lire page 7 le reportage de MARIE-CLAUDE DECAMPS à Saint-Domingue

M 0147 - 1013 0 - 7,00 F



Les négociations de Bruxelles sur l'agriculture

GATT : la France recherche le soutien de l'Allemagne

Responsables européens et américains tentaient, lundi 12 octobre à Bruxelles, de résoudre leur différend agricole au sein du GATT. Les Etats-Unis ayant assoupli leur position, un accord avec la Commission, qui négocie pour les Douze, ne semblait plus hors de portée. La France pourrait s'opposer à un accord agricole, avec le risque d'une nouvelle crise dans la CEE. M. Bérégovoy devait rencontrer le chancelier Kohl, lundi à Bonn, pour tenter de rallier l'Allemagne à sa position.



Lire l'article de PHILIPPE LEMAITRE page 21

Des prévisions revues à la baisse

Les milieux économiques s'inquiètent du ralentissement de l'activité

Malgré l'optimisme officiel sur lequel le gouvernement fonde le projet de budget 1993, la plupart des organismes de conjoncture révisent leurs prévisions à la baisse. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) annonce ainsi une croissance du produit intérieur brut de 1,7 % en 1992 et de 2 % en 1993. Mais c'est surtout l'inquiétude qui domine en cet automne 1992 chez les chefs d'entreprise. Déjà, les signes avant-coureurs d'un sérieux ralentissement de l'activité ne manquent pas. Les services, seul secteur qui ait créé de l'emploi ces dernières années, sont touchés, et dans le bâtiment les mises en chantier ont chuté de 14,7 % pour les sept premiers mois de l'année.

Orange virant au rouge

par François Renard

« Jamais, depuis trente ans, ou même bien davantage, les chefs d'entreprise n'ont été aussi moroses, je dirais même pessimistes », soupirait un banquier la semaine dernière. *« Plus qu'une concurrence exacerbée, des marges rognées et un ralentissement de l'activité, c'est le renvoi aux calendes grecques d'une reprise économique amorcée timidement par deux fois, et suivie immédiatement par une rechute, qui assombrit l'horizon »*, ajoutait-il.

Sans doute, la profession bancaire va-t-elle connaître une année difficile, peut-être deux, et pourquoi pas trois ? Les résultats semestriels des établissements portent la trace des provisions qui ont dû être constituées sur les crédits aux entreprises, et, bien entendu, sur ceux aux promoteurs immobiliers et aux marchands de biens. Il faut dire que la prise de conscience de la crise de la pierre et du béton, la pire depuis les années 30, a été plus que tardive et d'autant plus douloureuse. Mais c'est surtout l'inquiétude générale qui impressionne le plus en cet automne 1992, qu'elle soit dans les esprits ou qu'elle se fonde sur la réalité de tous les jours.

Les signes avant-coureurs d'un sérieux ralentissement ne manquent pas. La grande distribution, qui, fin juillet, avait déjà réduit ses commandes pour la rentrée de septembre-octobre, voit ses ventes diminuer, et prévoit un recul de 3-4 % en volume. Déjà, sur les huit premiers mois, l'activité commerciale globale, selon la Banque de France, a fléchi de 7,3 % sur l'ameublement, de 3,9 % sur l'habillement, et même de 2 % sur l'alimentation, secteur en principe protégé.

Lire la suite et nos informations page 22

L'ÉCONOMIE

Les banques et la crise de la construction

De la petite agence au plus grand promoteur, tous les professionnels de l'immobilier sont passés de l'euphorie au cauchemar. Les banques, fort impliquées, ont jusqu'ici choisi de soutenir le secteur. Combien de temps ? Enquête de Françoise Vaysse.

Lire également : Le purgatoire des banques ; La revanche de Pancho Villa, Terence Conran prend sa revanche ; Tohu-bohu dans le courrier express ; Dossier : Les zones de libre-échange ; La chronique de Paul Fabra.

pages 29 à 40

Débat désamorcé aux Etats-Unis

Le duel télévisé entre M. Bush et M. Clinton a été perturbé par M. Perot

WASHINGTON

de notre correspondant

Goguenard, roublard, démagogue, M. Ross Perot a été le plus applaudi lorsqu'il a garanti que son arrivée à la Maison Blanche serait *« un événement tout à fait étonnant et vraiment historique »*, lancé que le pays *« était assis sur la bombe à retardement du déficit budgétaire »* et que *« les autres »* n'avaient pas *« l'estomac »* pour décider des hausses d'impôts nécessaires pour combler ce déficit, enfin promis qu'il *« nettoierait la pagaille »* washingtonienne en envoyant *« au musée »* tous les groupes de pression gravitant autour du Congrès et de la présidence. Très vite, le président sortant et le gouverneur de l'Arkansas ne s'y sont pas trompés : M. Perot avait le plus de *« présence »*. Ils n'ont cessé de le courtiser, se refusant à le contredire et piquant leurs interventions d'insistants *« comme le dit Ross »* et autres *« je suis d'accord avec Ross »*.

Sur le plateau de ce premier débat, M. Perot incarnait, avec plaisir et simplisme, un « Américain moyen » et enfermait MM. Bush et Clinton dans le rôle de politiciens professionnels.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 7

Corruption à la française

I. – *La peur du mot*

par Edwy Plenel

Curieux pays que le nôtre. Le mot « corruption » est à peine entré dans le dictionnaire politique courant, introduit en grande pompe par le premier ministre en personne, que ses citoyens semblent déjà s'en accommoder, comme si le diagnostic allait de soi. Six mois à peine après le discours de politique générale de M. Pierre Bérégovoy où le mot fut lâché, les députés sont invités à adopter d'urgence un projet de loi *« relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques »*. La France serait-elle devenue le Brésil ?...

Dans une relative indifférence, les membres de la commission des lois de l'Assemblée nationale ont donc été contraints de débattre en trois petites séances d'un texte lourd de conséquences, alors que, fin 1989, ils en avaient consacré pas moins de seize au projet de loi sur le financement de la vie politique. Que cette loi du 15 janvier 1990 soit restée dans les mémoires sous l'appellation impropre de loi d'amnistie et que le texte aujourd'hui en discussion revienne une nouvelle fois sur le financement des campagnes électorales, prouve pourtant que ce n'était déjà guère suffisant...

Lire la suite page 14

Le prix Nobel de médecine à deux Américains

Le prix Nobel de médecine 1992 a été attribué, lundi 12 octobre, aux deux biochimistes américains Edmond H. Fischer et Edwin G. Krebs pour la découverte concernant *« la phosphorylation réversible des protéines en tant que mécanisme de régulation biologique »*.

Violents incidents en Angola

Les troupes de l'UNITA affrontent les forces gouvernementales.

page 6

Trois nuits d'agitation à Vaulx-en-Velin

Après la mort d'un jeune délinquant, tué par la police, la commune de la banlieue lyonnaise a été secouée par des violences.

page 15

M. Soisson crée le Mouvement des réformateurs

Le ministre de l'agriculture veut donner une expression politique à l'ouverture au centre.

page 12

DÉBATS

Un entretien avec Yeshayahou Leibovitz

« Il faut désacraliser l'Etat... », nous déclare le philosophe et scientifique israélien.

page 2

Le sommaire complet se trouve page 28

La loi Sapin attaquée

La loi Sapin, qui vise à rendre plus transparente l'activité des milieux publicitaires, déchaîne contre elle les critiques. En ordre dispersé, annonceurs, agences publicitaires et centrales d'achat partent en guerre contre cette réforme des circuits financiers.

Lire l'article de MICHEL COLONNA D'ISTRIA et d'YVES-MARIE LABÉ page 21

ESPACE EUROPÉEN

Les mal-aimés de Bruxelles

Les fonctionnaires européens ont le sentiment d'être choisis comme boucs émissaires de l'impopularité des gouvernements nationaux.

■ Rencontre avec M. Manfred Stolpe, ministre-président du Brandebourg. ■ L'Europe de la salade et l'Europe du chou.

pages 9 à 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاصل

DÉBATS

Un entretien avec Yeshayahou Leibovitz

« Il faut désacraliser l'Etat... »



Né en 1903 à Riga, Yeshayahou Leibovitz est parti en 1919 pour Berlin, où il a étudié la chimie, la médecine et la philosophie. En 1934, il s'est installé en Palestine en qualité de professeur de chimie à l'Université hébraïque de Jérusalem. Devenu rapidement célèbre, il a animé de nombreux groupes de réflexion scientifique et philosophique, tout en participant au combat de la communauté juive pour son indépendance. Après la création de l'Etat d'Israël, ses interventions dans la presse et dans la vie publique se sont faites de plus en plus nombreuses. Il a terminé sa carrière universitaire comme chef du département de biochimie de l'Université de Jérusalem et professeur de neurophysiologie à la faculté de médecine de la même université.

Deux de ses livres ont été traduits de l'hébreu en français : Judaïsme, peuple juif et Etat d'Israël *(éd. Jean-Claude Lattès, 1985) et* la Foi de Maïmonide *(éd. du Cerf, 1992). On peut également lire, en anglais, un important recueil intitulé* Judaïsm, Human Values and the Jewish State, *regroupant une trentaine de ses articles choisis sur la période 1948-1988 et présentés par Eliezer Goldmann (Harvard University Press, 1992). Scientifique brillant, Yeshayahou Leibovitz – qui aura quatre-vingt-dix ans le 20 janvier prochain – est l'un des intellectuels les plus prestigieux de son pays. Ses disciples voient en lui « la conscience d'Israël ». Ses adversaires – qui sont nombreux – ne lui marchandent pas leur respect. L'entretien ci-dessous, qui a été réalisé à Jérusalem en septembre dernier, témoigne en tout cas de sa totale indépendance d'esprit. A méditer, même et surtout si l'on n'est pas toujours d'accord.*

« Deux notions difficiles à cerner et à distinguer continuent de susciter, un peu partout, d'âpres débats : celles de judaïsme et de sionisme. Commençons par le judaïsme. Comment le définiriez-vous ?

– Depuis le vingtième siècle, il n'est plus possible de donner une définition exacte du « judaïsme ». Nous comptons aujourd'hui, de par le monde, douze à treize millions de gens considérés par les *goyim* (1) comme juifs, et dont la très grande majorité ont une conscience plus ou moins développée de leur judéité. Mais je ne connais aucune valeur, ni dans la vie physique ni dans la vie spirituelle, qui soit réellement commune à ces douze ou treize millions de gens. En revanche, jusqu'au dix-neuvième siècle, le judaïsme avait une réalité historique précise : il était le dépositaire d'une tradition religieuse déterminée.

– Pour vous, le judaïsme reste donc avant tout une religion ?

– Oui, mais attention : une religion existentielle, pas une religion spirituelle. Ce n'est ni une croyance particulière, ni un état d'esprit, ni une forme de spiritualité qui caractérise l'essence du judaïsme. C'est une praxis, ou si vous préférez, une façon spécifique d'aborder l'existence, de vivre sa vie en se conformant à un savoir, à un ensemble de règles que nous appelons en hébreu Halakhah. Ce dernier mot, construit sur la racine du verbe «aller», signifie littéralement «voie de vie». Etre juif consiste donc à vivre en observant cette loi, à aller dans la vie en se conformant à ses prescriptions, en les respectant parce qu'il convient de les respecter pour respecter Dieu, tout simplement, et sans attendre de cette observance ni récompense spéciale ni profit particulier.

– Cette loi englobe-t-elle la totalité des prescriptions talmudiques ou est-elle simplement fondée sur la Torah, la Bible juive ?

– Pardonnez-moi de vous corriger : la Halakhah n'est pas fondée sur la Bible, c'est la Bible qui est une institution du judaïsme. Si le christianisme est une religion biblique, au sens où il dérive de la Bible, le judaïsme, lui, n'en est pas une. Le judaïsme existe depuis plus de cinq mille ans; il est fondé, au départ, sur une loi orale. Le texte biblique relève déjà d'une rédaction tardive. Quant au texte talmudique – qui résulte de l'accumulation, pendant des millénaires, des pensées religieuses portant sur la loi, – il n'a été achevé, sous sa forme écrite et définitive, qu'au cinquième siècle de l'ère chrétienne.

– Beaucoup de juifs, en Israël et dans le reste du monde, ne se définissent pourtant plus par ce «judaïsme existentiel», autrement dit religieux, au sens où vous l'entendez...

– Bien sûr. Chacun est libre. Mais ces juifs qui ont perdu contact avec *le judaïsme n'ont plus qu'une* conscience abstraite de leur judéité. Et cette conscience abstraite peut avoir, dans l'histoire réelle, des effets pernicieux. on l'a bien vu en Israël, par exemple, depuis la création de l'Etat, qui n'est nullement un Etat juif, autrement dit conforme aux prescriptions de la loi juive.

– Cela m'amène à vous demander votre définition du sionisme, cette idéologie lancée par Herzl à la fin du siècle dernier et qui a subi, depuis lors, bien de avatars.

– Pardonnez-moi de vous corriger à nouveau ! Le sionisme n'est pas une idéologie, mais un mouvement politique n'ayant qu'un objectif concret : l'indépendance nationale du peuple juif. A l'intérieur de ce mouvement il y avait des gens aux idées les plus diverses, voire les plus opposées : des croyants et des athées, des socialistes et des bourgeois, Herzl, par exemple, était un bourgeois, même s'il y a eu, beaucoup plus tard, *une majorité de socialistes dans le* mouvement. De toute façon, le but du sionisme a été réalisé en 1948, avec la création de l'Etat d'Israël.

– Est-ce à dire que le sionisme n'est plus d'actualité ?

– Du fait que notre indépendance reste précaire, une forme contemporaine du sionisme consiste à se battre pour la défense de l'existence de notre Etat.

– Là encore, de nombreux juifs ne partagent pas votre conception, puisqu'ils persistent à vivre dans la diaspora au lieu de venir s'installer en Israël.

– Je le répète : chacun est libre. C'est à chaque juif de décider s'il veut *ou* non devenir israélien. Est-ce qu'un homme doit être patriote ? Est-ce qu'il doit être honnête ? C'est à lui, et à lui seul, de le savoir. Pour moi, on peut être un bon juif, un juif pratiquant, en Argentine ou en Europe aussi bien qu'à Jérusalem. On peut se réaliser pleinement comme juif partout : il n'est pas nécessaire pour cela de devenir citoyen d'Israël. Après tout, l'Etat d'Israël n'est qu'un cadre politique, un appareil de pouvoir. Sa survie ne passe pas forcément par l'arrivée de tous les juifs ici ! Il faut désacraliser l'Etat, cesser d'en faire un objet de fétichisme. Il faut également renoncer à *traiter la judéité comme une catégorie politique.* En fait, la judéité s'apparente plutôt à ce que les théologiens catholiques appelaient jadis un «caractère indélébile».

> *« Un peuple peut vivre très longtemps tout en étant dépourvu d'Etat. »*

– Voulez-vous dire qu'un juif converti au catholicisme, par exemple, n'en continue pas moins d'être juif ?

– Evidemment. Il devient un juif pêcheur, mais il demeure un juif. Est-ce qu'un Français qui transgresserait les lois de son pays cesserait pour autant d'être citoyen français ?

– En résumé, l'existence persistante d'une diaspora ne vous paraît pas constituer un problème ?

– Non. Ou, tout au plus, un problème existentiel : en diaspora, les juifs restent guettés par le risque de l'assimilation totale. Heureusement, l'histoire montre qu'un peuple peut vivre très longtemps tout en étant dépourvu d'Etat, et maintenir cependant sa réalité comme peuple. Voyez le peuple italien, qui n'a vraiment eu d'Etat qu'à la fin du dix-neuvième siècle, ou bien le peuple allemand, qui est encore actuellement divisé entre plusieurs Etats : Allemagne, Autriche, Suisse... L'important, c'est la survie du peuple juif. Or celle-ci est quand même moins problématique, aujourd'hui, que celle de l'Etat d'Israël : voilà le principal.

– Une grande part de votre réflexion depuis un demi-siècle a porté sur les rapports, toujours complexes, souvent conflictuels, du politique et du religieux. Que pensez-vous, de ce point de vue, de la situation existant actuellement en Israël ?

– L'Etat d'Israël n'est pas, je l'ai dit, *un Etat juif, en ce sens que* ses lois ne sont pas celles du judaïsme. Mais le peuple juif contemporain n'est pas non plus le peuple de la Torah. Israël n'a donc pas à devenir un Etat religieux. De même, le futur Etat palestinien ne sera pas l'Etat de l'islam, mais celui du peuple palestinien d'aujourd'hui. Mme Hanane Ashraoui n'est-elle pas chrétienne... ? Pour en revenir au judaïsme, la seule solution viable *est la séparation de* l'Etat et de la religion. Même du strict point de vue religieux, une telle séparation me paraît être d'une importance primordiale.

– Vous vous opposez, sur ce point comme sur d'autres, à la quasi-totalité de l'establishment religieux israélien.

– Actuellement, la situation officielle de l'institution rabbinique par *rapport à l'Etat d'Israël est très exac*tement celle d'une concubine du pouvoir politique, comme le fut la situation de l'Eglise française par rapport à l'Empire à partir du concordat élaboré par Napoléon. Chez vous, c'est Combes qui, en séparant la religion de l'Etat, a sauvé le catholicisme français, l'a mis à l'abri du danger de corruption. Chez nous, en revanche, la volonté des rabbins d'introduire des rites pseudo-religieux dans la pratique sociale et politique laïque ne contribue qu'à aggraver la falsification, la fraude et le mensonge.

– N'est-il pas curieux que certains laïcs israéliens, et même un travailliste comme David Ben Gourion, avec qui vous avez eu des polémiques célèbres après l'indépendance, aient été eux aussi hostiles à l'idée d'une séparation entre Etat et religion ?

– Non, c'est normal. Ben Gourion, qui était athée, haïssait le judaïsme en tant que religion et en même temps en avait peur. Il craignait que la religion ne devienne une force *indépendante.* Il voulait la contrôler politiquement. Sa position, au fond, était la même que celle de Napoléon au moment du concordat.

– Votre thèse a-t-elle, depuis quarante ans, gagné du terrain dans l'opinion ?

– Vous savez, à l'heure actuelle, tous les esprits sont occupés de manière exclusive par le maintien de l'existence de l'Etat d'Israël, c'est-à-dire, hélas, par le maintien du contrôle d'Israël sur les territoires occupés. Du coup, les vrais problèmes sont négligés, à commencer par l'éducation, la culture, la santé... C'est l'une des raisons pour lesquelles le partage de ce pays est absolument nécessaire du point de vue national juif.

– Qu'entendez-vous par là ?

– C'est très simple : la glorieuse victoire militaire de la guerre de six jours fut en réalité une calamité pour l'Etat d'Israël. Depuis 1967, celui-ci est devenu un appareil d'oppression sur un autre peuple. Ses énergies sont tendues vers ce seul but : perpétuer l'oppression. Il est urgent d'en finir. Il est urgent de comprendre que, sur cette terre que nous appelons Eretz Israël (2) et que les Arabes appellent Palestine, coexistent deux peuples dont chacun a la plus profonde conscience que ce pays est son pays. Voilà pourquoi il n'y a qu'une seule solution : le partage.

> *« Même le partage de Jérusalem est négociable. Je le crois d'ailleurs inévitable. »*

– Vous considérez donc comme strictement équivalents les droits des juifs et ceux des Palestiniens à vivre sur cette terre ?

– Ce n'est pas une question de droits, car aucun homme, individu ou collectivité, n'a à proprement parler de droits sur quelque terre que ce soit. C'est simplement une question de réalité historique : deux peuples sont ici, présents depuis très longtemps, et tous deux réclament leur indépendance nationale. Or l'indépendance est la seule valeur pour laquelle les hommes soient vraiment disposés à tuer ou être tués. Il vaut donc mieux en tenir compte, même dans la perspective d'un calcul égoïste : car notre problème, au fond, *est moins de libérer la Palestine* – de cela, les Palestiniens eux-mêmes se chargeront – que de libérer l'Etat d'Israël en le délivrant du joug des territoires, comme de Gaulle a libéré la France en la délivrant de son empire colonial, et en sauvant du même coup la démocratie.

– S'agit-il donc simplement, pour Israël, de restituer les territoires, ou bien de revoir entièrement le découpage de cette région du monde ?

– L'important est que chacun des deux peuples ait son indépendance, peu importe dans quelles frontières exactement. Les *frontières sont* négociables ; il n'y a que l'indépendance qui ne le soit pas. Même le partage de Jérusalem est négociable. Je le crois d'ailleurs inévitable.

– Avez-vous, concernant l'évolution du processus de paix, une lueur d'optimisme ?

– Disons qu'on est reparti il y a trois mois (3) dans le bon sens. Il s'offre aujourd'hui, en faveur de la paix, une chance qui n'existait pas du temps du gouvernement de ce vieux terroriste qu'était Itzhak Shamir. C'est la première grande chance depuis 1967 ; mais ce n'est encore qu'une chance, nullement une certitude. De plus, je n'ai qu'une confiance limitée en Itzhak Rabin. Il comprend la situation, mais manque de courage. De Gaulle, lui, en a eu : il n'a pas hésité à faire sortir de prison le terroriste Ben Bella, pour l'inviter à l'Elysée à parler avec lui de l'indépendance de l'Algérie. J'estime que Rabin devrait, de même, discuter directement avec Arafat.

– Vous écriviez en 1988 : « L'ironie de l'histoire voudra peut-être que ce soient les gentils qui sauvent l'Etat d'Israël, alors que les Juifs s'acharnent à le détruire. » Le rôle joué par les Américains – et les Russes – après la guerre du Golfe confirme-t-il cette prédiction ?

– En partie oui. Je ne suis pas un grand admirateur de la sagesse politique des Américains – souvenez-vous du Vietnam, – mais je dois reconnaître qu'ils ont joué un rôle positif dans le démarrage du processus de paix.

– On parle beaucoup, depuis quelques années, d'un regain de l'antisémitisme dans le monde. Ce phénomène vous inquiète-t-il ?

– Depuis notre ancêtre Abraham, jamais les juifs n'ont joui d'autant de sécurité qu'aujourd'hui. A vrai dire, le seul endroit où leur existence reste précaire, c'est ici même. La seule communauté juive réellement menacée dans le monde actuel, c'est la communauté juive d'Israël. *C'est le prix que nous avons à payer* pour notre indépendance. Et nous voulons être indépendants pour deux raisons : parce que les hommes ont le droit d'être responsables de leurs propres folies et de leurs propres crimes, et parce qu'ils ont aussi le droit de lutter contre leurs crimes et leurs folies, dans le cadre de leur indépendance.

– L'histoire a-t-elle un sens, voire une fin ?

– Une fin ? Certainement pas. Quant au sens, je viens d'en parler en citant Voltaire : *«Toute cette histoire est un amas de crimes, de folies et de malheurs...»* Mais il ne faut pas oublier l'autre aspect des choses : l'histoire de la lutte contre les crimes, les folies et les malheurs – lutte qui sera interminable, mais qui donne à l'histoire sa dimension sublime. Après tout, comme vous dites également en français : «Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer...»

– Croyez-vous à l'avenir du dialogue judéo-chrétien ?

– Ce besoin d'un dialogue ne se fait sentir que du point de vue chrétien. Pour les chrétiens, l'existence persistante du judaïsme est un phénomène inacceptable, puisque le christianisme se présente comme le vrai Israël, autrement dit comme l'héritier du judaïsme – et qu'on ne peut hériter de quelqu'un qui n'est *pas mort. En revanche, pour les juifs,* l'existence du christianisme est un phénomène indifférent : le christianisme, de notre point de vue, est simplement l'une des façons possibles de rejeter la Halakhah. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'y a pas de dialogue concevable entre judaïsme et christianisme considérés comme religions – même si, sur un plan strictement humain, un dialogue personnel reste *toujours* possible entre individus juifs et chrétiens. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(1) *Goyim* : en hébreu, les non-juifs.

(2) *Eretz Israël* : nom hébreu historique de la Palestine.

(3) Depuis les élections de juin 1992, qui ont ramené au pouvoir le Parti travailliste d'Itzhak Rabin.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

ROUMANIE : selon les premiers résultats

M. Iliescu nettement en tête à l'élection présidentielle

M. Ion Iliescu, qui était en tête au premier tour de l'élection présidentielle, le 27 septembre, avec plus de 47 % des voix, semble avoir confortablement remporté le second tour, dimanche 11 octobre, selon les premiers résultats partiels. Une première projection le créditait, lundi matin, de 60 % des suffrages exprimés, contre 39 % à son adversaire de la Convention démocratique, M. Emil Constantinescu.

Les voix de la terre

OLTENITA

de notre envoyée spéciale

Ici, dans ces villages qui relient Bucarest au Danube vers le sud, jusqu'à *Oltenita*, la petite ville natale du président Iliescu, c'est encore l'Europe, mais une Europe d'un autre âge, une Europe de charrettes à chevaux et de Tziganes *en guenilles*.

Dans cette région agricole pauvre, où l'on cultive le maïs et le tournesol, les deuxièmes élections libres du 27 septembre étaient un test, car elles allaient permettre de mesurer l'impact de la redistribution des terres aux paysans, mesure votée et mise en œuvre l'an dernier. En termes de gains électoraux, cela aura été ce qu'on appelle une bonne mesure : si toute la Roumanie avait voté comme les paysans d'ici, M. Iliescu aurait été largement élu dès le premier tour.

Pourtant, à les écouter, les paysans sont souvent mécontents. Au silo d'Oltenita, où les agriculteurs viennent vendre à l'Etat le grain *qu'ils ont produit*, ça grogne ferme devant la caisse ; c'est là qu'ils viennent toucher l'argent de leur vente, souvent avec beaucoup de retard car les caisses de l'Etat sont vides. *« Certains se sont enrichis, d'autres sont restés pauvres*, résume l'un d'eux. *Ce qui est sûr, c'est qu'une famille entière n'arrive pas à vivre sur un demi-hectare. »* La terre a été redistribuée en tenant compte de ce que les paysans possédaient avant le communisme ; ceux dont les terres avaient été nationalisées pouvaient toucher jusqu'à dix hectares ; mais beaucoup ne se sont retrouvés qu'avec un demi-hectare et, pour eux, la vie est dure.

D'autant plus que personne n'a d'outils pour cultiver la terre : les machines, les tracteurs, il faut les louer à la coopérative mécanique *« et ça*, dit un paysan édenté carrément allongé dans le foin de sa charrette en attendant qu'arrive son tour à la caisse, *ça nous tue »*. Pour qui ont voté les mécontents ? *« Pour Iliescu ! »*, répondent-ils sans hésitation. Mais pourtant, si cette loi est mal faite, n'est-ce pas lui le responsable ? *« Non, ça ce n'est pas lui, c'est Petre Roman ! »* (alors premier ministre).

Confusion dans les têtes

La comptable-chef de l'association d'agriculteurs privés d'Ulmeni, elle, est très satisfaite. La coopérative, où elle travaillait auparavant, a été dissoute pour cause de redistribution des terres, mais elle-même n'a rien perdu puisque, au lieu de tenir les comptes de la coopérative, elle tient maintenant les comptes de quelque 750 paysans, qui se partagent les 1 350 hectares concernés.

Le siège de l'association est d'ailleurs celui de l'ancienne coopérative ; *« les paysans sont très contents de faire partie de l'association*, dit-elle candidement. *Beaucoup m'ont dit : on vote Iliescu pour qu'il recrée les coopératives de production... »* Les nouveaux agriculteurs privés, confirme-t-elle, se heurtent à deux gros problèmes, l'outillage dont la location est chère et l'irrigation, qui n'est plus subventionnée par l'Etat. Et surtout, *« beaucoup de gens ont reçu peu de terres, ou pas du tout. Ceux qui n'ont touché que 5 000 m² sont obligés d'aller travailler comme journaliers dans les fermes d'Etat pour vivre. Les Tziganes ont des familles très nombreuses, et ils meurent de faim... Alors ils volent »*. Inévitable, la conclusion tombe : *« Avant, sous Ceausescu, ces gens-là vivaient mieux car ils ne travaillaient pas beaucoup, ils n'avaient pas de soucis. On avait le minimum, on avait son cochon privé et on se débrouillait. »*

Extraordinaire confusion dans les têtes à la campagne, où l'on rencontre aussi bien, au hasard des chemins, l'homme qui réussit, au volant de son tracteur – car, *« ancien chef du secteur mécanique de la coopérative »*, il a pu y racheter ce précieux tracteur pour une somme modique, grâce auquel, avec ses frères et les fils, ils exploitent rationnellement les 17 hectares qu'ils ont mis en commun – que le dérisoire délabrement des fermes d'Etat.

Le paysan qui réussit trouve très inquiétant qu'au bout d'un an, les titres de propriété correspondant aux terres distribuées n'aient toujours pas été délivrés, mais il a voté Iliescu *« parce que c'est le seul qui se soit sacrifié à faire quelque chose, et il prend le parti des pauvres »*. La centaine d'employés de la ferme d'Etat de Negoesti, qui gagnent la misère de 300 lei (environ 4 francs) par jour, ont eux aussi voté Iliescu, parce que l'opposition *« veut démanteler les fermes d'Etat et que ce sera le chômage pour tout le monde »*. Même les Tziganes ont voté Iliescu, mais ils ne savent pas très bien expliquer pourquoi. Et les uns comme les autres ont eu peur, si l'opposition venait à gagner, du retour des boyards, ces grands propriétaires de l'époque de la monarchie.

« Les petits paysans ne comprennent pas ce que c'est que la propriété privée ; ils ne considèrent pas ça comme un droit mais comme une faveur dont ils sont reconnaissants au « sanveur », *Iliescu*, relève la jeune institutrice d'un de ces villages. *En même temps, la petite nomenklatura agricole, celle des coopératives et des mairies, entend rester en place. »* Bref, ceux qui sont contents ont voté Iliescu pour le remercier des changements intervenus, et ceux qui sont mécontents ont voté Iliescu parce qu'ils ont peur que ça change davantage. *« Nous, les Roumains, nous sommes comme ça »*, conclut l'un d'eux dans un sourire...

SYLVIE KAUFFMANN

□ **Le président autrichien en visite à Paris.** – M. Thomas Klestil, président fédéral autrichien, fait, lundi 12 et mardi 13 octobre, une visite officielle à Paris, au cours de laquelle il rencontrera MM. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy ainsi que Mme Elisabeth Guigou. Cette visite se situe dans la perspective de la demande d'adhésion de l'Autriche à la CEE. Les relations franco-autrichiennes au niveau le plus élevé étaient gelées depuis 1986 en raison du passé militaire contesté de l'ancien président Kurt Waldheim. – *(Reuter.)*

GÉORGIE : le scrutin du 11 octobre

M. Edouard Chevardnadze a été plébiscité

M. Edouard Chevardnadze, candidat unique à la présidence du Parlement, dimanche 11 octobre en Géorgie, a été plébiscité, obtenant près de 90 % des voix des quelque 70 % d'électeurs inscrits qui se sont rendus aux urnes, selon des résultats préliminaires publiés lundi matin. Une partie des électeurs – près de 10 % – n'a pu aller voter en raison de la guerre qui se déroule dans l'ouest du pays. Des interrogations subsistaient lundi sur la rencontre annoncée pour mardi entre le président russe Boris Eltsine, M. Chevardnadze et le dirigeant sécessionniste abkhaze Vladislav Ardzinba, à Soukhoumi, sur la mer Noire.

Une troisième vie...

TBILISSI

de notre envoyé spécial

De son étrange regard – un œil qui doute, un œil qui fusille – Edouard Chevardnadze contemple, ce vendredi 9 octobre, le « Tout-Tbilissi » venu lui prêter allégeance. Dans la salle d'honneur de l'Académie des sciences, pour la dernière réunion électorale de l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, se presse en effet tout ce que la capitale géorgienne compte d'intellectuels ou d'universitaires.

Il adresse un signe amical de la main à l'un, sourit à l'autre. Il sait que certains ont été ses zélateurs les plus fidèles lorsqu'il était aux commandes de l'appareil communiste ; que d'autres l'ont, plus ou moins ouvertement, défié. Mais il sait surtout que la grande majorité d'entre eux, ici comme ailleurs, s'est contentée d'attendre des jours meilleurs. A quoi pense-t-il, Edouard Chevardnadze, devant cette étrange assemblée ? A soixante-quatre ans, alors que commence sa troisième vie politique, peut-être se remémore-t-il les deux étapes précédentes. Il y a mille ans...

Exista – ou plutôt sévit – d'abord un apparatchik particulièrement fidèle du mouvement communiste. *« Je le connaissais bien, c'était un vrai communiste, qui défendait ses principes avec conviction »*, dit, aujourd'hui, Lana Gogorobidze, cinéaste géorgienne qui fait partie de son comité de soutien. *« Déjà aux komsomols, il voulait être le premier. Il était bien meilleur que nous »*, raconte un de ses anciens amis.

« Le soleil se lève au Nord »

Certes, il se trouve à Tbilissi des gens qui vous affirmeront que Chevardnadze *« n'a jamais été communiste »*, ou *« qu'il a fait semblant de l'être »*. Mais l'intéressé, lui-même, les dément. Il *« y a cru »*. Et s'il n'y a pas cru, il a bien donné le change. Cette carrière géorgienne est en effet linéaire. Elle le mènera de la direction d'un groupe de komsomols au poste de premier secrétaire du Parti communiste. De 1972 à 1985, il sera ainsi le proconsul tout-puissant de Tbilissi.

L'Histoire dira si Edouard Chevardnadze n'aura été que le dévoué serviteur de Moscou, ou s'il aura fait tout son possible pour protéger son pays de l'emprise soviétique. En paroles, il ne lésine pas sur la servilité. Lui qui, aujourd'hui, critique les tendances impérialistes d'une certaine Russie, ne déclarait-il pas en 1976 : *« En Géorgie, le soleil ne se lève pas à l'Est, mais au Nord »* ? Ses actes sont plus contradictoires. Il n'hésite pas – ordre de Moscou, dit-on aujourd'hui – à faire condamner à mort de jeunes Géorgiens auteurs d'un détournement d'avion. Mais il obtient que les autorités soviétiques reviennent sur leur décision d'imposer le russe comme langue officielle en Géorgie. S'il est impitoyable avec les dissidents « politiques », il laisse aux intellectuels géorgiens, cinéastes, écrivains, une marge de manœuvre supérieure à celle existant dans bien d'autres Républiques. *« Il a toujours estimé les hommes de culture »*, pense Lana Gogorobidze, qui esquisse pourtant un sourire indulgent lorsqu'on lui demande si M. Chevardnadze est un homme cultivé.

C'est en juillet 1985, lorsque Mikhail Gorbatchev le nomme ministre des affaires étrangères de l'URSS, que commence la deuxième vie d'Edouard Chevardnadze. La plus remplie sans doute, la plus grisante assurément. Sa chevelure argentée, son sourire deviennent célèbres dans le monde entier. Et pour cause : *« Chevy »*, autant que *« Gorby »*, est le symbole de la fin de la guerre froide.

Tout reste à faire

Il noue de solides amitiés et s'en sert aujourd'hui : pas une de ses biographies qui ne recense des compliments détournés. James Baker : *« Il a ouvert la voie de la liberté... »* ; Ronald Reagan : *« Grâce à lui, le stéréotype du dictateur géorgien a été détruit »* ; Rostropovitch : *« On ne peut corrompre Edouard Chevardnadze »*. Et Roland Dumas : *« Il s'est battu pour des valeurs que j'ai toujours défendues »*. Et tant d'autres... *Paradoxalement*, c'est le putsch de Moscou d'août 1991, qu'il combat violemment, qui mettra fin à cette période bénie. S'il sonne le glas de l'URSS, le coup d'Etat sonne aussi celui de la carrière soviétique de M. Chevardnadze. Le soleil est couché au Nord. Il doit maintenant choisir une autre base. Mais où ?

En Géorgie, bien sûr. Malheureusement à Tbilissi, la place, la première bien entendu, est déjà prise, et par un de ses plus féroces ennemis : Zviad Gamsakhourdia, un opposant de toujours, élu président de la République par près de 88 % des électeurs. Grisé par le pouvoir, le nouveau président multiplie les erreurs et se coupe de toute l'intelligentsia géorgienne. En janvier, assiégé par les milices locales qui bénéficient, sinon du soutien fidèle, assurément de la « bénédiction » d'Edouard Chevardnadze, Zviad Gamsakhourdia quitte le Parlement. La place est libre.

Après quelques mois – décence oblige – Chevardnadze revient à Tbilissi le 7 mars 1992 et s'intronise président du Conseil d'Etat, un organe créé sur mesures. Certes, son aura internationale lui permet de faire entrer la Géorgie à l'ONU et de recevoir James Baker et Hans-Dietrich Genscher à Tbilissi. Mais il lui manque un véritable brevet démocratique pour qu'il puisse commencer sa troisième vie, celle d'un *« président normal à la tête d'un pays normal »*, selon la formule d'un universitaire géorgien.

Vaste tâche. Seul candidat, Edouard Chevardnadze a bien entendu triomphé aux élections de dimanche. Mais tout reste à faire. Comment mettre fin aux luttes intestines, car les partisans de Zviad Gamsakhourdia sont toujours présents ? Comment lui, l'homme du désarmement et de la paix, pourra-t-il résoudre les conflits qui embrasent son pays en Ossétie et en Abkhazie ? Comment remettre sur pied une économie en ruines ?

« Pour la première fois de ma vie, je ne sais pas quoi faire ». Cet aveu, la semaine dernière, d'Edouard Chevardnadze à un quotidien moscovite, est révélateur de la part d'un homme qui a toujours su, au moins, quel est le plus sûr chemin pour réaliser ses ambitions. Voilà même que quelques jours avant les élections, on parlait de sa démission... *« Il est plus facile de régler les problèmes des euromissiles que de désarmer les milices géorgiennes »*, ironise une étudiante de Tbilissi.

Car ce dimanche, Chevardnadze a été plébiscité comme le « patron ». Il lui reste maintenant à remettre de l'ordre dans la maison. A faire rentrer dans le droit chemin les chefs de guerre qui ont contribué, certes, à son retour, mais disposent, aujourd'hui, de tout le pouvoir militaire.

La déroute des forces géorgiennes en Abkhazie devrait lui faciliter la tâche et lui permettre de mettre sur pied une véritable armée, comme le souhaite l'immense majorité de ses compatriotes, fatigués des excès de ces bandes armées, *« ces rouleurs de mécanique qui nous contrôlent à tout bout de champ, mais qui sont incapables de combattre les Tchétchènes »*.

Montesquieu et Rousseau

Autre nécessité, celle de lutter contre les différentes mafias qui là, plus que partout ailleurs dans l'ex-URSS, pillent sans vergogne un pays déjà exsangue. Edouard Chevardnadze doit se dire que, décidément, la démocratie n'est pas chose facile. Lui qui truffe maintenant ses discours de références à Montesquieu ou à Rousseau, qui souhaite faire de l'armée géorgienne un réplique de l'armée suisse, qui prétend *« prendre ce qu'il y a de mieux dans les différents parlements occidentaux »*, qui préconise une politique de *« privatisation totale »*, *mais sans toutefois tout* détruire de l'ancien système, bref, lui qui rêve de faire de la Géorgie un modèle de démocratie pour le troisième millénaire, voilà que la guerre, la corruption, l'absence d'opposition, mais aussi la volonté de la plupart des Géorgiens d'être avant tout dirigés par un homme fort, ne sont pas de nature à favoriser la construction de cet eldorado démocratique.

Vendredi dernier, à l'Académie des sciences, après avoir achevé un discours de près de deux heures, Edouard Chevardnadze demanda à l'assistance : *« Êtes-vous fatigués ou voulez-vous me poser des questions ? » « Des questions ! »* répondirent quelques « impétrants », comme étonnés eux-mêmes de leur audace. Las, le recteur se leva pour lire une longue motion de soutien des participants au candidat Chevardnadze et un cinéaste proposa d'aller visionner un film à la gloire de l'ancien ministre. Il n'y eut pas de questions et Edouard Chevardnadze s'en alla, comme il était venu, porteur de tous ses mystères. Un œil qui doute, un œil qui fusille.

JOSÉ-ALAIN FRALON

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE : malgré l'interdiction de l'espace aérien par l'ONU

L'aviation serbe a poursuivi ses bombardements

Dix-neuf personnes ont été tuées et trente-quatre autres blessées, samedi 10 octobre, à Gradacac, ville du nord de la Bosnie-Herzégovine, lors de raids effectués par l'aviation serbe en violation d'une résolution de l'ONU adoptée la veille par le Conseil de sécurité, a annoncé Radio-Sarajevo. D'autres civils ont été tués et blessés lors d'un bombardement similaire, samedi matin, sur Brcko, à quelques kilomètres à l'est, a ajouté la radio.

Ces informations ont été démenties côté serbe, où l'on assure respecter la résolution de l'ONU interdisant tout vol militaire au-dessus de la Bosnie (*le Monde* daté 11-12 octobre). Toutefois, un correspondant de *Reuter* dans la région de Gradacac a entendu des avions sans les apercevoir, en raison d'un plafond nuageux très bas. De son côté, le général Philippe Morillon, chef de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, a rappelé qu'aucune sanction n'était prévue en cas de violation de la résolution interdisant les vols militaires au-dessus de la République; *« Et c'est très bien comme ça »*, a-t-il estimé.

Cependant, les forces serbes ont resserré leur étau, dimanche, autour de Gradacac, selon la radio croate. Depuis la chute de Bosanski Brod, mardi, Gradacac est l'une des dernières positions croato-musulmanes subsistant dans le corridor conquis par les Serbes le long de la frontière croate afin de relier la Serbie à des territoires tenus par eux dans le nord-ouest de la Bosnie ainsi qu'en Croatie.

A Sarajevo, un « casque bleu » ukrainien a été tué et trois autres ont été blessés par l'explosion d'une mine sous leur véhicule blindé alors qu'ils étaient en patrouille à l'ouest de la ville, a annoncé la FORPRONU.

Par ailleurs, les Serbes étaient appelés, dimanche, à se prononcer par référendum sur l'organisation d'élections anticipées dont pourrait dépendre l'avenir de leur République. – *(Reuter.)*

Les bandits-patriotes prennent du galon

L'armée bosniaque a besoin de groupes paramilitaires pour combattre les Serbes. Mais elle entend mettre un peu d'ordre dans leurs rangs

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Il y avait la bande de Juka, celles de Celo, de Topa et des autres. Il y avait débauche de badges, tous, comme par hasard, au nom de la «police militaire». Il y a toujours la plus grande variété de combinaisons – noir, vert pomme, kaki, – sans parler des couvre-chefs fantaisie, du plus bel effet sur des mines particulièrement patibulaires.

Mais Sarajevo, paradis des groupes paramilitaires plus ou moins contrôlés aux visées plus ou moins avouables, est en train d'y mettre un peu d'ordre. Tout au moins à en croire les chefs de la toute jeune armée bosniaque, dont le maître-mot aujourd'hui est «professionnalisation».

« Les chefs de bande doivent trouver leur place dans la hiérarchie », déclare-t-on fièrement à l'état-major de l'ARMIJA, qui remplace la «défense territoriale» des débuts de la guerre. Les chefs locaux doivent gagner les casernes pour devenir des responsables d'unités régulières, explique le major Sefer Halilovic, commandant en chef de l'armée bosniaque, ancien officier de l'ex-armée yougoslave, qu'il a quittée en septembre 1991. Il affirme que cette intégration, cette *« réorganisation des forces armées a été menée à bien, mis à part quelques détails pratiques »*. La tâche ne paraît cependant pas terminée et ne va pas toujours sans grincements de dents.

L'édifiante histoire de Celo, le tondu

Ramiz Delalic se veut un exemple de la bonne marche de cette opération. Il affirme que *« la discipline n'est pas trop lourde à supporter »*. Il dirigeait une bande, il a maintenant une «brigade» sous ses ordres et est passé sous le commandement de l'état-major de l'ARMIJA. S'il porte un treillis camouflé d'un grand classicisme et des barettes sur sa veste, s'il est épaulé par un ancien officier supérieur de l'ex-armée yougoslave, il a gardé pour ses hommes le surnom de Celo («le tondu»), hérité du temps où il avait le crâne rasé.

Celo I plutôt, car il existe à Sarajevo... six Celo responsables de groupes similaires. Lui a vingt-sept ans. Il est issu d'une famille pauvre et tenait, avant que la guerre n'éclate, un magasin de vêtements. Sans aucune expérience militaire, il a formé un «groupe», ou plutôt une bande, pour aller se battre contre *« l'agresseur »*, c'est-à-dire contre les Serbes de M. Radovan Karadzic qui, soutenus par l'armée ex-yougoslave, cherchent à dépecer par la force la Bosnie-Herzégovine et ont formé leur propre «République».

Depuis, il a reçu un entraînement militaire. Mais c'est surtout son courage que ses hommes célèbrent. S'il est devenu leur chef c'est, disent-ils, qu'il *« est toujours devant, à la tête de ses troupes »*. Il a été blessé quatre fois, a perdu un doigt et porte une grande balafre à la tempe. Il parle calmement et affirme d'une voix égale *« avoir confiance dans l'état-major, donc en Sefer Halilovic »*. *« Nous voulons prouver au monde que nous sommes une armée disciplinée »*, explique-t-il dans une «caserne» dominant la vieille ville.

Mais à côté de l'édifiante histoire de Celo I, il y a celle, plus mystérieuse, plus controversée de Juka. Juka, le bandit-patriote, adulé ou détesté, disparu sans crier gare de Sarajevo, il y a une semaine, en laissant ses hommes. Aujourd'hui, ceux-ci jurent qu'ils font partie intégrante de l'ARMIJA, ce que confirme le général Halilovic : *« les gens de Juka obéiront désormais aux ordres de l'armée; ils l'ont accepté et ceux qui refusent seront sanctionnés »*, explique le général. Les hommes de Juka arborent effectivement le nouveau badge de l'ARMIJA, même s'ils continuent à privilégier leur combinaison noire. Ils seraient entre 3 000 et 5 000, selon Fahrudin Hadjimehmedagic, le bras droit de Juka devenu leur nouveau «patron».

Le sort de l'ancien chef relève quasiment du secret militaire. Officiellement, il a été envoyé en traitement à l'étranger à la suite de plusieurs blessures. En Suisse, disent certains... A Zagreb, affirment les autres, où, selon la rumeur, il aurait été évacué par un avion de l'ONU.

Si son état peut justifier un traitement médical assez poussé (il est, en effet, très handicapé après avoir été grièvement blessé à différentes reprises), le départ de Juka, approuvé – ou même décidé selon son entourage – par l'état-major de l'armée, n'en a pas moins coïncidé avec la « reprise en main » de sa bande. En outre, son exil intervient après ce que beaucoup, ici, décrivent comme une tentative de Juka de reprendre à son compte une espèce de « péage » sur les rares marchandises parvenant à entrer dans la capitale assiégée, à travers les lignes serbes et une localité largement tenue par les Croates, à l'entrée ouest de Sarajevo. L'aventure s'est apparemment terminée dans le sang... Enfin, Juka s'en était publiquement pris au major Halilovic, il y a peu de temps, mettant en cause sa compétence et sa loyauté.

C'est *« un criminel devenu star à la faveur de circonstances exceptionnelles »*, *« un homme sans importance »*, entend-on dire en privé à l'état-major. On le décrit comme un vulgaire voyou ayant mis une partie de la ville en coupe réglée, un gangster contre lequel pourtant on ne peut pas encore agir trop brutalement : *« Nous avons besoin de chaque homme... »*

Le jugement sur Juka n'est guère plus amène dans *« certains groupes concurrents »*, où on le décrit volontiers comme une *marionnette* ayant abandonné ses troupes. L'homme n'en bénéficie pas moins d'une aura certaine auprès de nombreux habitants de Sarajevo, depuis les gosses des quartiers populaires, dont certains arborent sa photo sur leur vieux chandail élimé, jusqu'à... des magistrats qui ne cachent pas leur admiration pour Juka, cinq fois jugé avant le début de la guerre, mais, rappellent-ils, jamais condamné. C'est que, explique-t-on, par exemple au ministère de la justice, les premiers à aller se battre lorsque la guerre a commencé ont été les policiers, seules forces bosniaques constituées à l'époque, et ces fameux bandits-patriotes.

Combattants de la première heure

Juka Jusuf Prazina de son vrai nom, vingt-neuf ans, dont la femme (serbe) a elle-même été blessée, fut de ces combattants de la première heure. D'où sa célébrité, au moment où beaucoup relèvent le caractère tardif de la désertion de certains officiers de l'ex-armée yougoslave, qui occupent aujourd'hui des postes de responsabilité à la tête de l'armée bosniaque. Le major Halilovic n'est pas lui-même à l'abri des critiques. *« Nous le respectons parce qu'il a été nommé par le président Izetbegovic, pas parce qu'il est Halilovic »*, entend-on dans la bouche de certains combattants.

Pour le ministère de la justice, le temps n'est pas encore venu de s'occuper des bandes et bandits qui n'ont pas rejoint l'armée et dont certains ont pignon sur rue, tiennent table ouverte sur la principale artère de Sarajevo, l'avenue du Maréchal-Tito. *« La police est trop occupée à tenir le front, »* souligne le vice ministre de la justice, M. Dragan Milos. La défense de Sarajevo a encore besoin de nombre d'entre eux, ajoute-t-il : *« On s'occupera d'eux après la fin de la guerre, mais on saura reconnaître les patriotes. »*

Les profiteurs et les traîtres

Le ministre de la défense par intérim, M. Munip Bazic, fait état, lui, de deux cents cas de ces *« criminels et profiteurs ayant cherché à se mettre sous la protection de l'armée »*, aujourd'hui traités par des cours martiales. M. Bazic ne cherche pas à minimiser le phénomène de ces groupes incontrôlés de délinquants, parmi lesquels des hommes de Juka, qui ont profité du chaos pour se livrer à des actes criminels. Il ne dissimule pas non plus que *« certains soldats sont incapables de se battre et passent leur temps chez eux »*. Tous ces problèmes justifient la réorganisation en cours. Mais celle-ci n'est pas facilitée par un autre phénomène, que décrit M. Bazic : l'infiltration des forces armées bosniaques par les services secrets de l'armée serbo-yougoslave...

Entre ceux qui ont été «préparés» par ces services et ceux sur qui ces derniers exercent un «chantage», le ministre a de quoi dire qu'il *« ne croit pas à la loyauté de tous les anciens officiers »*. Certains «traîtres», dit-il, sont connus et surveillés, les autorités cherchant à démanteler d'un coup tout le réseau dans lequel agiraient également des civils.

D'autre part, certains militaires de carrière, venus de la rigide armée yougoslave, avouent être quelque peu déroutés par la cohabitation avec les bandits-patriotes. Ils ne désespèrent toutefois pas de parvenir à «professionnaliser» cette éclectique armée bosniaque.

YVES HELLER

GRANDE-BRETAGNE

Spéculations autour d'un « Maastricht II »

LONDRES

de notre correspondant

« Un traité secret élaboré par la Commission prévoit une Europe sans la Grande-Bretagne » : ce titre alarmiste, s'étale, lundi 12 octobre, en première page du *Times*. Des fonctionnaires de la Commission, rapporte le quotidien britannique, auraient mis au point un *« traité secret »* destiné à remplacer celui de Maastricht s'il n'était pas ratifié par les Douze.

Selon ce projet, il suffirait que huit Etats se mettent d'accord pour former une sorte de « Communauté *bis* » qui, *de facto*, exclurait presque inévitablement la Grande-Bretagne. Les discussions sur ce « Maastricht II » auraient commencé après la rencontre entre M. Mitterrand et le chancelier Kohl, à Paris, le 22 septembre dernier.

A l'époque, les gouvernements français et allemand avaient démenti les rumeurs selon lesquelles leurs pays, ainsi que ceux du Benelux, pourraient former une « mini-Europe » en cas d'échec du traité sur l'Union européenne. MM. Mitterrand et Kohl avaient, au contraire, souligné qu'ils souhaitaient *« aider »* le gouvernement de M. Major à convaincre son opinion publique.

En dépit des dénégations officielles, il n'est pas surprenant que la Commission de Bruxelles travaille sur différents scénarios pour le cas de figure – qui demeure envisageable – d'une non-ratification du traité. Il serait alors vraisemblable que les pays les plus enclins à franchir des étapes sur le chemin de l'intégration européenne opéreraient un regroupement pour sauver ce qui pourrait l'être du traité. De là l'hypothèse du « Maastricht II » avancée par le *Times*. On a suffisamment reproché à la Communauté d'avoir été prise au dépourvu par le « non » danois, pour ne pas s'étonner que, cette fois, toutes les éventualités soient envisagées.

L. Z.

ITALIE : pour « moderniser » la classe politique

Le démocrate-chrétien Mario Segni lance son mouvement pour la réforme

M. Mario Segni, député démocrate-chrétien de Sardaigne, promoteur d'un pacte interpartis pour les réformes institutionnelles, a rassemblé douze mille personnes à Rome, samedi 10 octobre, pour lancer un mouvement qui entend assurer la relève de la classe politique.

ROME

de notre correspondant

« Bonjour, je voudrais juste laisser ma contribution. Voici 20 000 lires. » Celui-ci est étudiant à Reggio-nell'Emilia. *« Je suis venu pour donner un coup de main. Qu'y a-t-il à faire? »* Celui-là est conseiller municipal à Messina. Elan de participation surprenant, dans un pays où le baromètre de la politique est au plus bas.

C'est pourtant ce que l'on pouvait entendre, vendredi soir 9 octobre, au siège du mouvement Popolari Per La Riforma, à la veille du lancement, au cours d'une convention à l'américaine, d'un nouveau mouvement qui se propose de réformer la vie politique en Italie. Rien de moins.

A sa tête, M. Mario Segni, député démocrate-chrétien de Sassari, en Sardaigne. Avocat de cinquante-trois ans, ce fils de l'ancien président de la République, Antonio Segni (6 mai 1962-7 août 1964), veut promouvoir le renouvellement de la classe politique d'un pays touché de plein fouet par la crise des partis. *« Un bateau solide, avec un bon équipage dans lequel les Italiens puissent avoir confiance pour affronter la tempête. »*

Ainsi illustrait-il son projet, dans un entretien à l'hebdomadaire *Panorama* : *« Regrouper le monde catholique, à commencer par les laïcs bénévoles qui ont toujours voté démocrate-chrétien, parce qu'on leurs attribuait une fonction nationale qu'aujourd'hui on a du mal à leur reconnaître encore. »* Rassembler aussi les laïcs, faire appel à la gauche moderne.

En somme, unir tous les déçus, qui attendent de croire enfin en quelque chose. Occuper l'espace entre la vague protestataire des Ligues, d'un côté, et l'immobilisme représenté par les partis traditionnels de l'autre.

S'agit-il d'un nouveau parti? Pas encore puisque, pour l'instant, M. Segni semble parler d'un regroupement où chacun garde ses caractéristiques propres. L'objectif étant de lancer la réforme électorale basée sur un système majoritaire, afin que les électeurs aient la possibilité d'un choix véritable.

Changer les règles

Il s'agit surtout de prôner une pleine indépendance et une liberté d'action complète pour les élus vis-à-vis des partis. Quant à sa propre formation, qui s'apprête à entamer, elle aussi, un processus de renouvellement en changeant de dirigeant, le député sarde émet un jugement sans appel : *« La démocratie chrétienne*, dit-il à une revue catholique de Bologne, *ressemble à ces partis-Etats des pays de l'Est où l'idée de l'Etat était subordonnée à celle du parti. Le système des* « tangenti », *des pots-de-vins, n'est finalement qu'une philosophie basée sur l'occupation du pouvoir. »*

M. Segni en tire la conclusion logique : il faut un changement des règles et un renouvellement complet du personnel politique. On ne peut pas prétendre diriger le neuf après avoir été l'expression du système précédent.

Le défi est lancé. Le succès de la convention de samedi pourrait aider son promoteur à faire progresser ses idées au sein de la DC. – *(Intérim.)*

ALLEMAGNE

Nouveaux incidents xénophobes dans l'ex-RDA

Plusieurs foyers de demandeurs d'asile en ex-RDA ont été la cible d'attaques d'extrémistes de droite dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 octobre. Cinq jeunes ont lancé deux cocktails Molotov et des pierres contre un foyer de réfugiés, à Remplin, près de Schwerin, avant de réussir à prendre la fuite. Un début d'incendie devant le bâtiment a été rapidement maîtrisé, selon un porte-parole de la police locale. A Grossraschen, près de Cottbus, sept extrémistes ont lancé des cocktails Molotov contre un bâtiment de l'ancienne armée est-allemande qui abritait 25 demandeurs d'asile roumains, provoquant également un début d'incendie. A Meissen, près de Dresde, des coups de feu ont été tirés contre un foyer de réfugiés.

Par ailleurs, la police a interpellé, dimanche, une soixantaine de néo-nazis à Magdebourg et saisi des matraques et des couteaux. Trois d'entre eux ont été maintenus en détention, soupçonnés d'avoir battu à mort un militant d'extrême gauche lors de récentes manifestations. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Libération, à Bagdad, d'un ressortissant américain capturé à la frontière koweïtienne

Une incertaine ligne de partage

Un artificier américain, M. Chad Hall, enlevé à la fin de la semaine dernière par des militaires irakiens, à la frontière entre l'Irak et le Koweït (*le Monde* daté 11-12 octobre), a été libéré à Bagdad et a pu regagner Koweït, dimanche 11 octobre.

OUM-KASR (IRAK)

de notre envoyée spéciale

En plein désert, le dernier poste militaire koweïtien traversé, il est difficile de savoir exactement où l'on se trouve. Aucun signe n'indique si l'on est déjà en Irak ou encore au Koweït et, dans ces conditions, il est aisé de traverser l'invisible ligne de partage entre deux pays aujourd'hui ennemis, mais naguère alliés. Pour ajouter à la confusion d'une frontière jamais bornée précisément, les postes de police, seuls autorisés dans la *zone démilitarisée, sont par* endroits imbriqués les uns dans les autres. En effet, pour définir cette zone longue de 200 kilomètres et large de quinze – 10 en Irak, 5 au Koweït –, sans compter *quarante kilomètres de* bras de mer dans le Khor Abdallah, l'ONU s'est servie du tracé établi selon un accord de 1963 qui, dans certaines parties, ne correspond pas à celui d'avant la guerre du Golfe. C'est pourquoi cinq postes de police irakiens se trouvent toujours du côté koweïtien de la frontière.

Installé dans l'ancien hôpital *naval irakien, le QG de la* MONUIK (Mission d'observation des Nations unies à la frontière irako-koweïtienne) aurait presque l'air d'un camp de vacances, avec ses petites maisons basses entourées de pelouses. La réalité est moins souriante et, pour les deux cent quarante-huit civils et officiers non armés, installés là depuis octobre 1991, les patrouilles terrestres et aériennes sont permanentes de jour comme de nuit. La MONUIK a, *le long de la frontière, pas* moins de dix-huit postes d'observation fixes qui ont chacun des points de surveillance, occupés en cas de tension.

Observer et rendre compte ne signifie toutefois pas assurer le maintien de l'ordre qui reste du ressort des gouvernements irakien et koweïtien. Cela explique que les observateurs de la MONUIK ne puissent intervenir dans le cas d'arrestations d'étrangers entrés par mégarde en Irak, comme cela s'était déjà produit pour au moins deux Britanniques, trois Suédois, un Philippin et un Pakistanais ainsi que deux Américains. *« Dans ce cas, nous ne pouvons que prévenir immédiatement le bureau de liaison irakien et tenter d'arranger les choses à l'amiable*, affirme *un officier, mais nous n'avons pas mandat de nous interposer dans ce genre d'affaire. »*

Jusqu'à maintenant, la situation dans la zone démilitarisée a été plutôt calme, les violations enregistrées se résumant le plus souvent à des ports d'armes interdites, la présence de soldats en uniforme, ou quelques infiltrations dont on ne sait pas *toujours* si elles sont volontaires.

Les problèmes ne font que commencer

Mais l'atmosphère pourrait changer car, depuis fin septembre, la commission chargée de matérialiser le nouveau tracé de la frontière définie dans le cadre *de la résolution 687 de l'ONU* a commencé son travail. Tous les 2 kilomètres, les experts-géomètres qui opèrent en trois équipes ont commencé à poser d'énormes pylônes de 4 tonnes, dont la hauteur au-dessus du sol est égale à celle enterrée. Entériné le 26 août par le Conseil de sécurité de l'ONU, en l'absence des délégués irakiens, ce tracé traverse des zones sensibles et fait passer en territoire koweïtien des installations qui appartenaient à l'Irak.

Si, *dans la zone sud,* désertique et qui reste à déminer, aucun problème n'est encore apparu, il risque d'en être différemment quand les techniciens vont atteindre la zone centrale, où cinq puits de pétrole aujourd'hui irakiens vont se retrouver au Koweït, et surtout, au nord, notamment dans un premier temps à proximité des villes de Safwan et Oum-Kasr, où un ensemble de fermes s'étendant sur 30 kilomètres carrés va devenir koweïtien ; il en va de même pour l'extrémité du port d'Oum-Kasr, des bâtiments *appartenant à la base navale irakienne*, une partie de la piste d'aviation et environ une centaine de maisons de la ville. Pour l'instant, le problème le plus sensible semble être celui des fermes dans lesquelles sont installées de trente à quarante familles qui n'entendent pas abandonner « leurs » terres. Des incidents les ont déjà opposés à des policiers koweïtiens, et c'est au cours de l'un d'eux qu'un officier suédois de la MONUIK a été blessé il y a environ un mois. Mineure en soi, la question pourrait être réglée par un dédommagement financier ; on ne s'y oppose pas, côté koweïtien, mais on affirme que celui-ci n'est pas envisageable tant que le président irakien règne à Bagdad.

On estime, à l'ONU, que la remise en état par l'Irak – il y a quinze jours seulement – des cinq puits de pétrole du champ de Rubka, qui doivent être repris par les Koweïtiens, ne relève pas du hasard et que, là aussi, Bagdad entend sans doute ne pas plier sans protester.

Encore plus fondamentale pour l'Irak, compte tenu de l'étroitesse de son débouché sur la mer, la frontière maritime n'a pas encore été redéfinie par la commission de l'ONU qui devait se réunir une nouvelle fois à cet effet lundi 12 octobre.

FRANÇOISE CHIPAUX

Après un violent regain de l'Intifada à Gaza et en Cisjordanie

Des détenus palestiniens ont suspendu leur grève de la faim

L'armée israélienne a acheminé des renforts dans les territoires occupés à la suite de violents affrontements qui l'ont opposée, samedi 10 et dimanche 11 octobre, à des jeunes qui manifestaient leur solidarité avec trois mille des douze mille détenus palestiniens en grève de la faim depuis le 30 septembre (*le Monde* du 3 octobre). Certains de ceux-ci ont toutefois interrompu leur mouvement, dimanche soir, pour une semaine.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les autorités israéliennes, aussi bien que de nombreuses personnalités palestiniennes modérées, auront poussé un soupir de soulagement après l'annonce, par certains détenus palestiniens, de la *suspension de leur grève de la* faim. Car, comme s'ils avaient voulu signifier aux uns et aux autres que les pourparlers de paix à Washington ne peuvent pas durer éternellement et que les négociations devront se traduire rapidement par des changements concrets, les jeunes Palestiniens s'étaient mobilisés comme on ne l'avait plus vu depuis des mois dans les territoires occupés.

Treize jours de protestation, de manifestations et de grèves de la faim de solidarité. Treize jours d'échauffourées et de violence au cours desquels deux jeunes hommes ont été tués par balles et *plus de deux cents* autres blessés – l'un d'eux est encore dans un état critique. L'ampleur de ce mouvement dans les territoires occupés était devenue si inquiétante, ces derniers jours, que la presse locale s'est demandée si l'Intifada, dont certains généraux avaient imprudemment décrété la mort lente, n'était pas en train de reprendre de plus belle.

Dimanche matin, M. Itzhak Rabin, *premier ministre*, s'est personnellement rendu à Gaza – où les désordres ont été, comme à l'accoutumée, les plus violents – pour étudier la situation avec ses officiers. Dans la soirée, à la suite d'un accord passé entre les représentants des détenus et M. Moshe Shahal, ministre de la police responsable des prisons, les Palestiniens concernés faisaient savoir qu'ils suspendaient leur grève pour une semaine, le temps pour les autorités d'examiner leurs revendications.

On a beaucoup glosé, dans les corridors du pouvoir israélien, sur le point de savoir si la protestation des détenus était légitimée par les conditions qui leur sont faites ou si leur mouvement, dicté par les organisations les plus radicalement opposées au processus de paix, était ou non « politique ». Pour démontrer à l'opinion nationale et internationale que leurs établissements pénitentiaires ne sont pas des camps de concentration, les autorités israéliennes, pour la première fois, ont ouvert dimanche à la presse leur plus grande prison dans les territoires occupés, *celle de Jneid, près de* Naplouse. Les journalistes ont pu observer à loisir un établissement, ni vétuste ni ultramoderne, où cohabitent huit cent cinquante détenus palestiniens.

Les raisons d'une mobilisation

Un quart des pensionnaires, a *révélé le directeur de l'administration* pénitentiaire, sont ici des condamnés à perpétuité (sept cents au total dans l'ensemble des établissements), et deux cents autres, inculpés de meurtre, attendent leur jugement. Les prisons ne sont jamais des lieux de villégiature et celle de Jneid n'a semblé, à ceux qui l'ont visitée, ni pire ni meilleure que d'autres. Les détenus interrogés ont nié que leur mouvement aurait été ordonné de l'extérieur par les leaders les plus durs de l'Intifada ; leurs gardiens ont répété que les conditions de détention sont loin d'être barbares.

Outre que Jneid n'est qu'un établissement parmi une vingtaine d'autres et qu'il est de notoriété publique que dans les camps de détention militaires, qui contiennent sept mille détenus palestiniens, les conditions sont beaucoup plus difficiles, l'important est ailleurs. M. Rabin lui-même s'en est apparemment rendu compte en rappelant, dimanche soir à la télévision nationale, un élément capital pour la compréhension du problème. *« 80 000 Palestiniens*, a-t-il dit, *ont été arrêtés depuis le début de l'Intifada* [en décembre 1987]. » Voilà qui explique, qu'elle ait été ou non organisée, le succès de la *mobilisation populaire*. *« Chaque famille palestinienne*, a souligné le premier ministre, *a eu au moins l'un de ses proches en prison à un moment ou à un autre. »*

Comment dire autrement que les prisons israéliennes sont beaucoup trop peuplées de Palestiniens ? Jeunes pour la plupart. *« Les détenus de sécurité*, affirmait le directeur de Jneid en parlant des Palestiniens, *sont traités exactement comme les droits communs israéliens. »* Outre que cela n'est pas tout à fait vrai – les Israéliens, qui ne sont jamais mélangés aux Palestiniens, ont davantage de visites, de colis, et de promenades, – les « droits communs » israéliens sont moins de cinq mille et les gardiens partagent avec eux la langue et la culture.

« Les Palestiniens, a averti M. Rabin, *doivent savoir que nous ne leur permettrons pas de porter violemment leurs problèmes dans la rue. »* Et le premier ministre, après avoir menacé d'employer *« la force, l'armée et tous les moyens légaux »* pour mater les émeutiers, a rappelé que *« contrairement à l'époque du début de l'Intifada »*, il y a aujourd'hui *« une table des négociations »* où régler les problèmes. Encore faudrait-il que, sur la question palestinienne, les pourparlers de Washington, qui doivent reprendre le 21 octobre, finissent enfin par entrer dans le vif du sujet.

PATRICE CLAUDE

AFRIQUE

CAMEROUN : première élection présidentielle pluraliste

La contestation de la « décennie Biya » pourrait annoncer une période troublée

La première élection présidentielle pluraliste s'est tenue, dimanche 11 octobre, au Cameroun. Quatre candidats s'opposaient à M. Paul Biya, président sortant, au pouvoir depuis 1982. Les résultats ne devraient être connus que le 13, voire le 14 octobre. D'ores et déjà l'opposition a dénoncé des irrégularités dont certaines ont été constatées par de nombreux journalistes. Selon de toutes premières indications, fournies lundi matin à Douala, M. John Fru Ndi, chef du Social democratic front (SDF), principal parti d'opposition, semblait bien placé.

DOUALA

de notre envoyée spéciale

Les pauvres et les exclus ont leur prophète. Il se nomme Ni John Fru Ndi, mais ses partisans l'appellent « le Mandela du Cameroun », voire, s'ils sont mystiques, « Moïse ». Sa défaite face au président Paul Biya est, pour eux, inconcevable. *« S'il perd, on va « gâter » le pays*, ont-ils prévenu, *on ira déloger Biya d'Etoudi* (le palais présidentiel) *! »*

A *tort ou à raison*, les partisans de M. Ni John Fru Ndi, qui se proclame *« candidat du changement »*, estiment que seule la fraude pourrait permettre à M. Biya, de remporter l'élection présidentielle qui s'est tenue dimanche. Or, c'est un fait, de nombreuses irrégularités ont entaché le scrutin.

En anticipant cette élection de sept mois et en imposant un scrutin à un tour, le régime avait manifestement l'intention de prendre l'opposition de court. C'était compter sans la détermination d'une *partie de la population décidée* à en finir avec « l'ère Biya ».

Depuis le 26 septembre, date du début de la campagne électorale, le pays vit dans l'expectative. Les femmes ont stocké des vivres en *prévision d'éventuels troubles ; au* bureau, dans la rue, il n'a été question que de politique, les Camerounais s'étant lancés dans le débat corps et âme, passions et inquiétudes mêlées. En filigrane, une certitude : quelle que soit l'issue du scrutin, le – ou les – perdant (s) n'accepteront pas leur défaite.

Lors des précédents scrutins, en 1984 et en 1988, M. Biya avait recueilli plus de 98 % des suffrages ! Il était alors seul candidat. Cette fois, ils étaient quatre à le braver, dont deux, M. Fru Ndi, dirigeant du Social democratic front (SDF), et M. Bello Bouba Maïgari, président de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), étaient en mesure de le menacer.

Héritier de l'ancien président Ahmadou Ahidjo, M. Bello Bouba – un peuhl – devrait remporter l'essentiel des suffrages dans le nord du pays. Mais c'est le radicalisme constant de M. Ni John Fru Ndi qui a fait de cet anglophone, nouveau-né en politique, le candidat vedette de toute une population *avide de changement*.

Le phénomène Fru Ndi

Un phénomène, ce John Fru Ndi, dont personne, il y a trois ans, n'avait entendu parler ! C'est le 26 mai 1990 qu'il naît en politique. Ce jour-là, il est à la tête d'une manifestation qui se solde *par six morts à Bamenda*, capitale de la province anglophone du Nord-Ouest, dont il est originaire.

Depuis cette date, ce fervent presbytérien de cinquante et un ans *galvanise les foules*. Les Français du Cameroun parlent à son sujet de *« poujadisme »*. Plus simplement, ses partisans rétorquent qu'il *« tient le langage que nous comprenons »*. S'il harangue les foules en pidgin – mélange d'anglais, de français et d'expressions locales, – ce n'est pas par hasard : il se réclame du peuple, et veut parler comme lui. Il a, dit-il, *« une vision pour le Cameroun »* ; il exhorte ses concitoyens à *« inventer le futur comme si nous n'avions pas de passé »* ; il évoque souvent un *« rêve »*, comme le faisait Martin Luther King, qui l'inspire et dont les photos ornent d'ailleurs les murs de sa maison de Bamenda.

Son programme se résume à un mot : le changement. En cas de victoire, M. Fru Ndi a promis d'organiser la *« conférence nationale souveraine »* que l'opposition réclame au régime, puis de se retirer après deux ans passé à la tête de l'Etat. Il n'en fallait pas plus pour emporter l'adhésion de tous les Camerounais las de la *« décennie Biya »*, président arrivé au pouvoir en 1982 après la démission de son prédécesseur, M. Ahidjo.

Son charisme aidant, M. Fru Ndi a su dépasser les clivages ethniques qui sont pourtant à la base de la vie politique camerou*naise, ralliant des soutiens dans* presque tout le pays. M. Biya bénéficie, lui, de plusieurs atouts : l'émiettement de l'opposition, le légitimisme des ruraux (70 % de la population), et, surtout, le contrôle de l'appareil d'Etat.

« Biya et son entourage ne peuvent pas perdre, ils ont trop peur d'une conférence nationale qui prouverait leur corruption et d'une revanche contre les Beti [l'ethnie du président] », estime un des anciens ministres qui a « lâché » le pouvoir.

Avant même l'ouverture du scrutin, l'opposition affirmait que cette *élection serait entachée de fraude*. Dimanche, dès le milieu de la journée, M. Fru Ndi la dénonçait.

Officiellement, personne ne connaît le nombre d'électeurs, ni même le nombre de bureaux de vote. Aux journalistes qui, la veille du scrutin, demandaient combien il y avait d'électeurs inscrits, M. Simon Achidi Achu, premier ministre, a sobrement répondu : *« C'est un détail. »*

Absence de bulletins de vote à l'effigie de candidats de l'opposition dans plusieurs bureaux de vote, rejet d'électeurs disposant de cartes électorales mais – curieusement – *non inscrits*, ouverture de bureaux de vote fictifs au domicile de responsables du parti au pouvoir : avant même que le scrutin ne soit clos, l'opposition avait les moyens de contester des résultats *qu'on ne devrait connaître que* mardi ou mercredi.

L'éventuelle frustration des partisans de M. Fru Ndi sera d'autant plus grande que beaucoup d'entre eux n'ont pas pu voter : le dirigeant du SDF avait appelé à boycotter les législatives du 1er mars ; ces militants n'avaient pas cru utile de s'inscrire sur les listes électorales, lesquelles ont été closes quatre *mois avant que la présidentielle* ne soit annoncée.

Résultat : c'est dans la rue que les partisans de M. Fru Ndi risquent d'exprimer leur mécontentement. Le *« chairman »* a-t-il les moyens de contrôler une éventuelle colère populaire, lui demandait-on samedi ? *« Si jamais les gens étaient trompés*, répétait-il, *ce sont ceux qui les auront trompés qui devront les contrôler »*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

ANGOLA : entre l'UNITA et les troupes gouvernementales

De violents incidents ont éclaté à Luanda

Cinq personnes ont été tuées, dimanche 11 octobre, à Luanda, lors de violents affrontements entre les troupes de l'UNITA et les forces gouvernementales. Un calme précaire est revenu au cours de la soirée dans la capitale angolaise où l'on attendait toujours la proclamation officielle des résultats des scrutins présidentiel et législatif.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Une succession d'accrochages a brusquement aggravé le climat d'incertitude qui règne à Luanda depuis les élections des 29 et 30 septembre. C'est, dimanche à l'aube, l'explosion d'un engin de faible puissance, placé sous une voiture, devant un immeuble *proche de l'hôtel* Turismo, *où résident* des membres de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), qui a déclenché la vague de violences. Les hommes de M. Jonas Savimbi sont alors sortis de l'hôtel. Après deux échanges de coups de feu avec les forces de l'ordre, ils ont capturé une douzaine de policiers appartenant à la brigade anti-émeute récemment créée.

Aéroport fermé

En fin de matinée, des rafales d'armes automatiques ont été tirées d'une automobile noire passant rapidement devant le Turismo. Les soldats de l'UNITA ont immédiatement répliqué par un feu nourri, tirant dans toutes les directions avant d'investir la poste située face à leur hôtel, d'où ils ont pris pour cible une caserne de police. Lourdement armés, ils ont même lancé quelques roquettes contre le bâtiment et, les heures suivantes, les troubles se sont étendus à plusieurs quartiers de Luanda. Deux civils, deux policiers et un membre de l'UNITA ont été tués. Les tractations, engagées en début de matinée, ont finalement porté leurs fruits : les douze policiers ont été relâchés par le mouvement de M. Savimbi, en échange de trente-cinq militants de l'UNITA arrêtés par la police au cours des dernières semaines. Jeunes pour la plupart, ces derniers nous sont apparus en très mauvaise condition physique. Certains d'entre eux avaient encore sur le corps les traces des sévices dont ils avaient été victimes.

Le dénouement de cette affaire ne met pas fin pour autant à la grave crise que traverse le pays. Les membres de la commission dépêchée en Angola par le Conseil de sécurité de l'ONU sont partis pour Huambo où s'est réfugié M. Savimbi la semaine dernière. Le chef de l'UNITA a d'ailleurs réuni, dimanche, son état-major politique pour évaluer la situation, douze jours après les scrutins présidentiel et législatif dont les résultats définitifs n'ont toujours pas été divulgués. Ceux-ci ne seront pas connus officiellement avant mardi dans la meilleure des hypothèses. Le Conseil national électoral (CNE) a accordé quarante-huit heures aux diverses commissions de vérification pour conclure leur enquête sur des fraudes éventuelles.

Les Angolais sont inquiets. Les démonstrations de force de l'UNITA les replongent dans les mauvais souvenirs de guerre civile. Le gouverneur de Huambo a invité dimanche soir les membres de la CCPM à se rendre de toute urgence dans sa province où, selon lui, *« la situation devient très critique »*. A Luanda, les grandes artères sont très strictement contrôlées en permanence, des barrages de police interdisant l'accès à tous les lieux stratégiques. L'aéroport de la capitale est resté fermé dimanche *toute* la journée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

AMÉRIQUES

Ombres et lumières sur Christophe Colomb

Le pape a célébré, à Saint-Domingue, avec beaucoup de prudence, le cinquième centenaire de « l'évangélisation des Amériques »

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyée spéciale

Même le ciel lourd et instable semblait paraphraser la parole de Jean-Paul II : *« L'histoire de l'évangélisation du Nouveau Monde est faite d'ombres et de lumières. »* Et ce dimanche 11 octobre, à Saint-Domingue, sur l'immense esplanade face à la mer d'où vinrent jadis les caravelles, les ombres étaient tenaces. Gris des nuages, gris des hélicoptères de sécurité, gris affligeant surtout de l'imposant phare en forme de croix, dans lequel reposent désormais les restes de Christophe Colomb. Comme si, englouti dans cette monstrueuse nef de béton qui semble à elle seule un ajout supplémentaire aux horreurs de la colonisation, *« l'amiral de la mer océane »* devait expier à jamais les heures sombres de sa conquête.

Devant le monument, sous un dais couvrant l'estrade, le pape a célébré la messe pour le cinquième centenaire de l'évangélisation. Mais quarante cardinaux, deux cent cinquante évêques, des chœurs parfois sublimes de cinq cents personnes, plusieurs milliers de fidèles, quelques sombreros et beaucoups de mantilles, n'y ont pas suffi : la fête de la croix et de la consécration de l'Amérique n'a pas été l'immense explosion de joie attendue mais bien plutôt la commémoration en demi-teinte d'une histoire mainte fois réécrite dont le message laisse un goût doux-amer.

Un « mur de la honte »

Il y avait d'abord ces cordons de police, matraque au poing, il y avait aussi, par-delà la foule, à quelques mètres seulement des pompes de la fête, ce muret de béton, gris lui aussi, frappé ironiquement de croix plus claires et que l'on a surnommé ici *« le mur de la honte »*, car il ceinture des bidonvilles peu seyants. La vraie croix était-elle derrière ? De l'homélie de Jean-Paul II, de l'angélus, certains attendaient beaucoup, peut-être ont-ils été déçus. Le pape est resté somme toute trop prudent. L'enjeu, il est vrai, était important.

Evitant de rentrer dans la polémique historique de la conquête, ou dans celle, plus triviale, de l'histoire de ce phare à la conception *mussolino-stalinienne* qui a coûté 70 millions de dollars, fait couler beaucoup d'encre et suscité beaucoup d'embarras, Jean-Paul II s'est efforcé de rétablir la lumière, dût-elle venir de l'ombre. Il ne s'est agi de glorifier ni la découverte ni la conquête, mais *« la naissance d'une splendide réalité »*, l'arrivée de cette croix dont Christophe Colomb avait dit lui-même : *« Plantez-la sur toutes les routes, sur tous les chemins afin que Dieu la bénisse. Cette terre appartient aux chrétiens et la mémoire doit en rester à travers les temps. »*

Rendant hommage à l'action des ordres religieux qui ont donné vie à *« l'épopée missionnaire »*, au cours de la cérémonie de canonisation de ce missionnaire par excellence que fut le très zélé Frère Ezechiel Moreno, Espagnol de l'ordre des récollets qui évangélisa le Nouveau Monde – et la Colombie en particulier –, le pape a de nouveau rappelé que la colonisation *« ne peut être vidée du contenu religieux qui l'a imprégnée ou accompagnée »*. N'y avait-il pas cependant un « pardon » à demander auprès des descendants des peuples opprimés ?

Dans l'avion qui l'emmenait à Saint-Domingue, Jean-Paul II en avait esquissé la possibilité. Le thème n'était pas absent du discours, mais là aussi voilé : pas de geste spectaculaire comme d'aucuns l'espéraient.

« Pardon pour les offenses »

Se réservant peut-être pour la rencontre avec des Amérindiens et des Afro-Américains qu'il doit avoir mardi, le pape s'est tourné d'une manière plus générale *« vers les infirmes, les vieux, les marginaux, les victimes de la violence »* pour affirmer que *« ce cinquième centenaire était l'occasion propice de demander humblement pardon pour les offenses »*. Reprenant toutefois à son compte les paroles prononcées à Lima au concile provincial de 1582 par saint Toribio de Mogrovejo, patron de l'épiscopat latino-américain, il ajoutait aussitôt : *« Non seulement dans le passé il y a eu beaucoup de torts à l'encontre de ces pauvres Indiens, mais cela continue encore aujourd'hui. »*

Car la *« lumière »* de cette nouvelle évangélisation, le pape a voulu en éclairer l'avenir plutôt que d'opérer une relecture du passé. A cet égard, les discours de dimanche, notamment celui qu'il prononça l'après-midi devant le corps diplomatique, étaient très clairs. Après avoir fait un constat des faiblesses de ce continent encore soumis aux déchirements de la guérilla et aux incertitudes de la crise économique, Jean-Paul II, a demandé, *« avec respect et déférence, à tous les responsables des gouvernements d'Amérique latine de donner une impulsion décisive au processus d'intégration latino-américain qui pourra conduire leurs peuples à occuper la place qui leur revient sur la scène mondiale »*.

Autrement dit, face au puissant voisin nord-américain, que l'Amérique latine se prenne économiquement en main. Et ce, au nom d'une solidarité basée sur des liens culturels et linguistiques mais aussi sur cet héritage commun qu'est l'Eglise.

Un thème qui devrait être repris et élargi à l'ensemble du continent américain, pour être l'un des temps forts de la conférence épiscopale qui devait s'ouvrir lundi.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

COLOMBIE : des manifestations d'Indiens réprimées

« Comme les Espagnols... »

« Le gouvernement nous réprime comme le faisaient les Espagnols », ont estimé, dimanche 11 octobre, les porte-parole des Amérindiens de Colombie. De violents affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, opposés à la célébration du 500e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb dans le Nouveau monde, ont fait une vingtaine de blessés depuis vendredi 9 octobre, selon diverses sources. Les incidents les plus sérieux se sont déroulés dans le département du Cauca (sud-est du pays), où environ 11 000 Indiens voulaient se rassembler à Popayan et bloquer des routes. Selon Amnesty International, les militaires ont ouvert le feu et interpellé une quarantaine de personnes. Les forces armées sont placées en état d'alerte maximum dans tout le pays, le gouvernement redoutant que ces manifestations soient manipulées par la guérilla. – *(AFP, AP.)*

□ **Un vol de Concorde en hommage au découvreur.** – A l'initiative d'un avocat américain, M. Pevsner, président de l'association Concorde Spirit Tours, un Concorde a décollé, lundi 12 octobre, de Lisbonne pour un tour de la Terre en 33 heures et 55 minutes, ce qui constituerait le record de vitesse pour ce périple d'est en ouest de 40 402 kilomètres. La meilleure performance à ce jour est détenue, depuis 1987, par un Gulfstream-IV en 45 heures 25 minutes. Dénommé AF (Air France) 1492 (en l'honneur de Christophe Colomb), ce vol emporte cinquante passagers qui ont acquitté chacun la somme de 119 000 francs. Il fera escale à Saint-Domingue, Acapulco, Honolulu, Guam, Bangkok et Bahreïn. L'équipage technique est composé de deux commandants de bord, de trois copilotes et de trois officiers-mécaniciens.

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : l'ANC *juge insuffisantes les excuses de* M. De Klerk à propos de l'apartheid.** – Le Congrès national africain (ANC) a estimé, samedi 10 octobre, que les excuses présentées par le président De Klerk à propos de l'apartheid étaient insuffisantes. Selon le porte-parole de l'ANC, si le chef de l'Etat a regretté que son pays se soit si longtemps accroché à une politique *« qui ne pourrait pas marcher »*, il n'est pas allé assez loin dans la condamnation de principe d'un système *« fondamentalement mauvais et maléfique »*. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

□ **CUBA : le président de la Commission des droits de l'homme a été arrêté.** – M. Elizardo Sanchez Santa Cruz, président de la Commission cubaine des droits de l'homme et de la réconciliation nationale (CCDHRN), a été arrêté, vendredi 9 octobre, à La Havane, a annoncé un porte-parole du mouvement. La police a ensuite fouillé le domicile du dissident, précisant qu'elle recherchait des articles acquis de manière illégale dans des magasins réservés aux étrangers. Le président du CCDHRN, déjà arrêté à plusieurs reprises dans le passé, avait récemment déclaré qu'il s'attendait à un *« durcissement général »* de la politique de M. Fidel Castro, en réponse à la ligne dure suivie par Washington. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : acquittement du mari de Mme Benazir Bhutto.** – M. Assif Ali Zardari, le mari de Mme Benazir Bhutto, a été acquitté, samedi 10 octobre, par un tribunal pakistanais. Il était accusé d'avoir été l'instigateur du meurtre de vingt-neuf personnes. M. Zardari a néanmoins été maintenu en détention pour répondre d'autres accusations, a-t-on appris de sources pénitentiaires. – *(AFP.)*

□ **INDE : violents affrontements entre hindous et musulmans.** – La Force d'action rapide (RAF), unité nouvellement créée pour lutter contre la violence intercommunautaire en Inde, a été déployée pour la première fois dans l'est du pays, où des affrontements entre hindous et musulmans ont fait trente-six morts et plus de cent blessés, a-t-on appris, samedi 10 octobre, de source policière à New-Delhi. Les émeutes ont eu lieu à 500 kilomètres au nord-ouest de Calcutta, dans la région de Sitamarhi, à la frontière de l'État du Bihar.

□ ***PÉROU* : des attentats ont fait une cinquantaine de morts.** – Les commandos du Sentier lumineux ont tué quarante-quatre personnes et en ont blessé quinze autres, samedi 10 octobre, dans le village de Huayao (400 kilomètres au sud-est de Lima), a-t-on appris de sources militaires. Cette attaque est la plus meurtrière depuis l'arrestation, le 12 septembre, du chef de ce mouvement « maoïste », Abimaël Guzman, dont la peine (prison à vie) a été confirmée samedi en appel.

□ ***PHILIPPINES* : le président Ramos veut dialoguer avec les rebelles musulmans.** – Le président philippin a exprimé, samedi 10 octobre, dans la ville méridionale de Cotabato, sa volonté d'entamer rapidement des pourparlers de paix avec M. Nur Misuari, chef des séparatistes musulmans du Front moro de libération nationale (MNLF). M. Fidel Ramos a confirmé que M. Nur Misuari avait accepté de mettre fin à son exil en Libye afin de venir négocier avec Manille. – *(AFP.)*

Débat désamorcé aux Etats-Unis

Suite de la première page

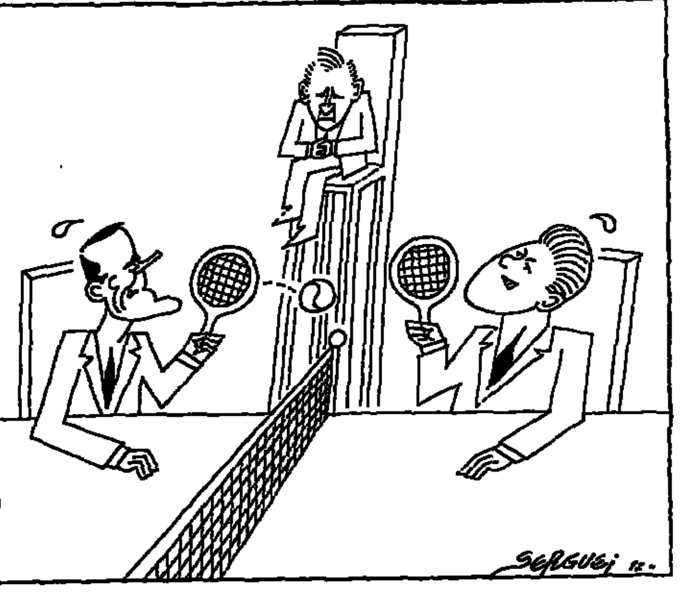
M. Clinton avait beau dire que l'Amérique ne souffrait pas que du déficit budgétaire mais aussi *« d'un déficit d'emplois »* et *« d'un déficit d'investissements »* ; M. Bush pouvait bien répéter qu'il promettait de lutter contre le déficit *« sans élever les impôts »* mais en diminuant les dépenses de l'Etat, rien n'y fit : Ross Perot a confirmé qu'il fallait compter avec lui. Selon un sondage express *CNN/USA Today*, 62 % des téléspectateurs ont déclaré, à l'issue du débat, avoir une *« impression plus favorable »* de M. Perot qu'avant (29 % dans le cas de M. Clinton et 13 % dans celui de M. Bush).

Cela ne veut pas dire que l'indépendant est remis en selle et va retrouver le niveau de soutien qu'il avait avant de se retirer de la course en juillet. Cela veut dire qu'il pourrait recueillir de 10 % à 12 % des suffrages et que la question est plus que jamais posée de l'impact qu'il aura sur la bataille Bush-Clinton. Face au parler simple du milliardaire de Dallas, MM. Bush et Clinton sont apparus quelque peu crispés, comme récitant une leçon et, avant tout, obsédés par l'idée de ne point commettre d'impair ou de gaffe. Le franc-tireur Perot a perturbé leur face-à-face et il était difficile de dire, dimanche soir, si le candidat républicain avait réussi à récupérer quelques points sur la solide avance dont son concurrent démocrate a jusqu'à présent disposé dans les sondages.

Le débat avait lieu dans la salle omnisport de l'université de Saint-Louis, dans le Missouri. Sur des pupitres qui les mettaient à la même hauteur, M. Perot, M. Clinton (au centre) et M. Bush faisaient face à quatre journalistes devant une salle de six cents personnes (1) et quelque soixante-dix millions de téléspectateurs. Le seul moment de tension a eu lieu au début de l'émission lorsque les candidats ont été interrogés sur les qualités de *« caractère »* nécessaires à l'exercice de la présidence. M. Bush a de nouveau accusé M. Clinton d'avoir commis *« une erreur de jugement »* en *« participant et organisant des manifestations contre la guerre du Vietnam »*, alors qu'il était étudiant en Grande-Bretagne durant l'hiver 1969-1970.

Passe d'armes

« C'est mal de manifester contre son pays à l'étranger, je ne peux pas comprendre comment on peut faire cela », a déclaré le président. Il a ajouté qu'à dix-neuf ans, il était, lui, aux commandes d'un bombardier au-dessus du Pacifique, durant la deuxième guerre mondiale, et que cela l'avait *« façonné »* pour être commandant en chef des forces armées américaines (en tant que président). M. Bush s'est abstenu, cette fois, de relancer certaines questions – et insinuations douteuses – à propos d'un voyage d'étudiant à Moscou effectué par M. Clinton et que certains milieux républicains n'ont pas hésité – sans la moindre preuve – à assimiler à une visite téléguidée par le KGB. Ces accusations ont soulevé un tollé de protestations dans la presse et, à en croire les sondages, elles ont aussi vivement déplu à l'opinion. M. Clinton – en l'espèce défendu par M. Perot – a sereinement répliqué à M. Bush : *« Vous mettez en doute mon patriotisme, c'est mal. La Maison Blanche a monté un complot contre moi. Je respecte vos états de service durant la deuxième guerre. (...) J'étais contre la guerre du Vietnam mais j'aime mon pays. »* Et de rappeler qu'un certain sénateur Prescott Bush – le père du président – avait en son temps dénoncé les pratiques d'un certain sénateur Joseph McCarthy (organisateur, dans les années 50, d'une chasse aux sorcières dans l'administration, sous prétexte de lutter contre l'infiltration d'agents communistes).



Hormis cette passe d'armes, MM. Bush et Clinton ont, sans éclat ni surprise, défendu leur programme économique respectif. Le premier a redit que la situation n'était pas si mauvaise, que la relance de la croissance passait par une diminution d'impôts et pas par la médecine de son concurrent qu'il a qualifiée de potion démocrate traditionnelle, *« plus d'impôts, plus de dépenses publiques »*, *« à la Mondale et à la Dukakis »* (les deux précédents candidats démocrates). M. Clinton a maintenu que la secousse nécessaire pour sortir du cycle de croissance basse et recréer des emplois passait par un coup de pouce de l'Etat – programme d'investissements publics – qui devait être en partie financé par une augmentation de la fiscalité sur les plus hauts revenus. Partisan d'un partenariat entre l'Etat et le secteur industriel, avocat d'une politique industrielle, M. Perot défend des conceptions plus proches de celles de M. Clinton que de M. Bush.

Avec le coût de la santé (prohibitif), la bataille contre le sida (une priorité) et la lutte contre la drogue (ils sont tous trois vivement opposés à la légalisation), la politique étrangère a occupé une bonne part du débat. Pas vraiment contesté par ses deux concurrents, M. Bush a défendu son bilan de sage gestionnaire de la fin de la guerre froide : *« Les enfants américains ne s'endorment plus avec la peur d'une guerre nucléaire (...) l'Europe de l'Est, les pays baltes sont libres. »* Mais le continent européen reste une zone de dangers et, du fait des *« responsabilités un peu disproportionnées »* qui sont celles de l'Amérique dans le maintien de la paix en Europe, M. Bush veut y maintenir 150 000 soldats américains (sur les 245 000 qui s'y trouvent aujourd'hui). M. Clinton croit pouvoir descendre à 100 000. Ross Perot est plus réticent, qui voudrait voir l'Europe payer pour sa propre défense.

M. Clinton veut soumettre le renouvellement des facilités commerciales accordées par les Etats-Unis à la Chine au respect des droits de l'homme dans ce pays : M. Bush y verrait *« une grave erreur »* qui aboutirait *« à humilier et isoler »* la Chine et, ce faisant, à briser son évolution vers le progrès démocratique et économique. Aucun des trois candidats ne se déclare prêt à envoyer des soldats américains dans l'ex-Yougoslavie.

En attendant de se retrouver jeudi 15 puis lundi 19 octobre, les trois candidats ont rappelé leur message aux électeurs : M. Bush met en avant son *« expérience »* pour solliciter *« la confiance »* des Américains pour un nouveau mandat ; M. Clinton en appelle au *« changement »*, au *« courage de changer »*. Et M. Perot propose, tout simplement, de *« recréer le rêve américain »*.

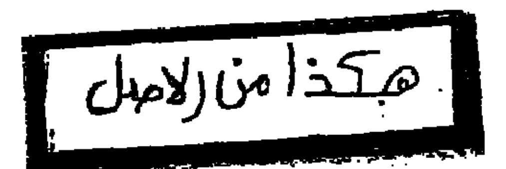
ALAIN FRACHON

(1) Réparties en quatre groupes égaux : trois groupes d'invités des candidats, un groupe d'invités de la commission d'organisation du debat.

Valse-hésitation autour de M. Baker

« Lorsque la campagne présidentielle sera terminée, je dirai à Jim Baker : tu vas faire en politique intérieure ce que tu as fait en politique étrangère », a déclaré M. George Bush lors du débat qui l'opposait à MM. Bill Clinton et Ross Perot. M. Bush avait pourtant indiqué précédemment que M. Baker, qui a démissionné en août de son poste de secrétaire d'Etat pour prendre la direction de la campagne républicaine, retournerait au département d'Etat. *« C'est là que je le veux »*, avait-il dit. En cas de victoire du président sortant, M. Baker devrait donc rester secrétaire général de la Maison Blanche ou occuper toute autre fonction officielle... excepté le département d'Etat. Tel est, en tout cas, le dernier avatar de ce roman-feuilleton.

□ ***Le Washington Post* soutient M. Bill Clinton.** – Le *Washington Post* a apporté, dimanche 11 octobre, son soutien au candidat démocrate Bill Clinton, expliquant ce choix par le *« besoin profond* [du pays] *de prendre une nouvelle direction, avec une énergie nouvelle »*. Dans un éditorial d'une demi-page, la direction du quotidien de la capitale américaine reproche à M. Bush son *« manque de vision »* et ses attaques à propos de la vie privée de son principal adversaire, M. Clinton, et de son colistier, M. Albert Gore, qui *« représentent une génération de démocrates ouverts et réalistes, expérimentés en matière de gestion publique et plus libres d'esprit que la génération des libéraux orthodoxes qui les a précédés »*. La seule réserve exprimée par le *Washington Post* porte sur l'engagement de M. Clinton à réduire le déficit budgétaire.



ESPA

Les mal-a

encontre av



Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Les mal-aimés de Bruxelles

Les fonctionnaires européens ont le sentiment d'être choisis comme boucs émissaires de l'impopularité des gouvernements nationaux

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« MOI, j'ai évidemment voté « oui », mais je suis ravi du résultat serré du référendum. Ça invitera certains collègues en charge de l'agriculture ou de la concurrence à plus de modestie. » Propriétaire terrien en France, en contact avec le pays profond, l'eurocrate qui parle ainsi appartient à la minorité. En général, les 3 800 cadres de la Commission de Bruxelles et les 1 500 traducteurs ou interprètes qui travaillent avec eux éprouvent un profond malaise, une grande désillusion, devant la courte victoire du « oui » et les propos qui ont été tenus sur leur compte pendant la campagne.

« On a fait le gros dos pendant la curée. On n'a rien dit. Mais tout ça a été très mal vécu, et je pense que ça laissera des traces durables », affirme un responsable de l'Association des Français fonctionnaires des Communautés européennes, qui compte 850 membres (à la Commission et dans les autres institutions communautaires). Une « note au personnel » signée dès le 24 septembre par le secrétaire général de la Commission – le Britannique David Williamson – n'a qu'à moitié pansé les plaies. Elle évoque *« la période difficile »* par laquelle passent les eurocrates et souligne que Jacques Delors les a défendus comme il convenait. L'association vient d'écrire au président de la Commission *« pour lui faire part des conclusions à tirer de la campagne, déplorer les attaques contre nous et lui dire qu'on aimerait en parler directement avec lui »*.

Une lettre de remerciement a été adressée à Simone Veil, une des rares personnalités politiques qui trouvent grâce aux yeux des intéressés pour son comportement pendant la campagne. En effet, à l'association, on a fort peu apprécié que *« la plupart des arguments avancés pour rallier des voix au « oui » aient été négatifs »*. *« Au lieu de parler de notre travail, les politiques ont surtout dit que Maastricht signifiait moins de fonctionnaires, moins de pouvoir pour eux, plus de contrôle par les Etats. Comme si tout irait mieux sans nous. Les propos ultérieurs de M. Kohl n'ont rien arrangé. Nous espérons que quelqu'un mettra les choses au point au sommet de Birmingham. »*

Prudence et méconnaissance

Une cinquantaine de membres de l'association s'étaient portés volontaires pour aider le Mouvement européen de Valéry Giscard d'Estaing et Jean François-Poncet à faire campagne pour le « oui » pendant leurs vacances d'été. *« Il s'agissait de préparer des argumentaires, voire d'aller sur le terrain »*, raconte un cadre de la Direction des relations extérieures (DG I) qui, *« étant président d'une association de défense de l'environnement en Bretagne, ne se sent nullement une âme d'eurocrate apatride »*. Plusieurs choses ont frappé ceux qui ont participé à des réunions intitulées « Les acteurs européens à la rencontre des Français ». *« Au niveau local, les militants des partis ne sont absolument pas formés sur les questions européennes. Dans certaines régions, les états-majors ont d'ailleurs été d'une grande prudence, à cause de la proximité des élections sénatoriales. Certains ont pris le moins de risques possible, même chez les centristes. On aurait pu s'attendre aussi à ce que les députés européens siégeant dans les conseils régionaux s'engagent plus activement qu'ils ne l'ont fait. »* Autre observation : *« Nous n'avons pas répondu aux angoisses des agriculteurs. Au lieu d'évoquer les objectifs de la PAC, bénéfiques à long terme, on parle de « jachères ». Un mot qu'aucun paysan digne de ce nom ne peut accepter. Il faut repenser la communication de la Commission. »*

Les critiques sont quasi unanimes à l'égard de la DG 10 – information et communication – grande productrice de brochures à la gloire de la Communauté, généreusement distribuées aux visiteurs mais d'un impact très relatif sur les populations. Le très performant service du porte-parole, qui tient quotidiennement une conférence de presse à l'intention des quelque cinq cents journalistes accrédités, n'est pas mis en cause. Mais un de ses membres se livre à un examen de conscience paradoxal : *« Après tout, nous parlons peut-être trop. On nous entend tellement qu'on a l'impression que la Commission régente tout. Quand nous présentons une proposition de directive, nous ne voulons pas dire qu'il est interdit aux Etats de la modifier, et ils ne s'en privent d'ailleurs pas. Mais il manque une conférence de presse bien organisée à l'issue des conseils* (des ministres des Douze). *Celles qui ont lieu se font à la sauvette, tard à l'issue des travaux, quand tout le monde est fatigué. Les ministres qui tiennent leur propre conférence de presse* (à l'intention des journalistes de leur pays, dans les locaux réservés aux représentations nationales en haut de l'immeuble du Conseil) *ont la détestable habitude de présenter les résultats comme une victoire de leur délégation contre la Commission. Ce n'est pas la meilleure façon de se comporter pour créer un état d'esprit européen. »*

Le procès du « parachutage »

Autre procès, instruit celui-ci par les syndicats d'eurocrates, à l'occasion du référendum français : la trop grande place prise selon eux par les fonctionnaires détachés. Faute de moyens financiers pour créer de nouveaux postes fixes, la Commission fait de plus en plus appel à des experts venus des administrations nationales et payés par elles, à l'exception d'une indemnité de séjour à la charge des Communautés. De 250 en 1989, ces « mis à disposition », pour une période temporaire qui peut être longue, sont passés à 650 aujourd'hui. Espérant profiter de ces agents pour faire valoir leurs vues, les grands pays ne se font pas prier pour les envoyer, notamment la France qui dispose d'une administration très efficace mesurée à l'aune de celles de certains voisins. Or, soutiennent les eurocrates de carrière, *« s'il y a excès de technocratie, c'est chez ces gens-là et non pas chez nous, qui sommes le plus souvent recrutés* (par concours) *après plusieurs années d'expérience professionnelle hors de l'administration »*.

Ces critiques s'accompagnent de remarques peu aimables sur le *« parachutage »* (notamment celui des membres des cabinets des commissaires qui occupent ensuite les meilleures places dans les directions générales). *« Ces pratiques n'ont jamais été aussi développées que depuis l'arrivée de Jacques Delors à la présidence de la Commission. Je le dis d'autant plus librement que les énarques qui dirigent certains services sont des amis »*, confie un Français bien placé pour savoir de quoi il parle. Une réflexion qui rejoint celles, plutôt amusées, de certains étrangers. Selon eux, les réserves de leurs compatriotes à l'égard de la Commission sont souvent fondées sur le fait que les méthodes autoritaires de l'administration communautaire paraissent calquées sur la fonction publique française, y compris dans les services, tels ceux de la concurrence, que les Britanniques ont pris en main.

Au-delà de ces remarques, non exemptes d'arrière-pensées, mais que l'actuelle morosité permet de faire plus ouvertement que naguère, il y a unanimité pour constater une nette reprise en main des affaires par les Etats. *« Subsidiarité, que de choses on va défaire en ton nom ! »*, s'exclame un intégriste de la Commission (un de ses collègues avait *« prévenu Jean François-Poncet que si le « non » l'emportait, certains fonctionnaires européens français demanderaient la nationalité belge »* ...). *« Déjà, au niveau des Etats, on chipote sur des projets de directives parfaitement justifiées »*, assure un expert en santé publique. Un autre, responsable d'un service de la « cellule PHARE » pour la coopération avec certains pays de l'Est, observe : *« Nous sommes accablés de travail, mais on nous presse d'aller encore plus vite dans la réalisation des projets. La France et la Grande-Bretagne menacent ouvertement de reprendre leurs billes pour agir dans un cadre bilatéral. »*

La conversation a lieu au rond-point Robert-Schuman, autour duquel sont disposés la plupart des immeubles de la CEE. D'un côté, le Berlaymont, vaste building naguère occupé par la Commission et évacué par elle pour cause d'insalubrité. De l'autre, le gigantesque chantier d'où sortira bientôt le nouveau siège du Conseil. *« Tout un symbole ! »*, dit notre interlocuteur.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Rencontre avec M. Manfred Stolpe

« L'Etat de droit doit faire preuve de courage » nous déclare le ministre-président du Brandebourg à propos de la flambée xénophobe en Allemagne

« L*A révolution congédie ses enfants »*, selon le titre des Mémoires d'un politologue allemand, Wolfgang Leonhardt, fils d'émigrés communistes en URSS dans les années 30 ; elle malmène aussi ceux qui, sans y avoir souvent directement participé, auraient pu reprendre le flambeau. Ainsi les Allemands de l'Est qui occupèrent des postes de responsabilités après la chute du mur de Berlin et dans les premiers mouvements de démocratisation ont-ils été tour à tour écartés du nouveau pouvoir, soit pour manque d'expérience de la politique ou du gouvernement, soit pour avoir entretenu des liens plus ou moins étroits avec la police secrète du régime communiste.

Ainsi ne reste-t-il plus que deux ministres-présidents issus de l'est de l'Allemagne dans les cinq nouveaux Lander. Les trois autres sont des hommes politiques ouest-allemands qui ont repris du service à l'Est, faute de relève locale. L'un d'eux, M. Manfred Stolpe, social-démocrate, chef du gouvernement du Land de Brandebourg, est d'ailleurs l'objet d'une interminable controverse. Juriste, dirigeant de l'appareil administratif de l'Eglise évangélique d'Allemagne de l'Est pendant le règne de M. Erich Honecker, il s'est retrouvé dans les archives de la Stasi sous le pseudonyme de « secrétaire ». Il est accusé d'avoir pendant des années livré des informations sur l'Eglise évangélique, ses dignitaires et les mouvements protestataires qu'elle abritait. Son activité avant 1989 est passée au crible par une commission d'enquête parlementaire du Land de Brandebourg. La question posée est simple, si la réponse semble plus difficile à apporter : dans ses rapports avec les représentants de l'Etat et de la police communistes, M. Stolpe a-t-il franchi la limite séparant les contacts inévitables entre une institution – qui se définissait comme une Eglise *« dans le socialisme »* – et le pouvoir d'une part, et d'autre part la collaboration avec ce même pouvoir totalitaire et répressif ?



Son cas mêle toutes les interrogations d'une Allemagne qui, dans sa partie orientale surtout, a perdu tous ses repères : attitude de l'Eglise protestante officielle vis-à-vis du communisme ; frustrations des adversaires du régime dont les pasteurs ont été souvent les porte-parole, et qui se trouvent aujourd'hui dans une nouvelle opposition à une Allemagne libérale dans laquelle ils ne se reconnaissent pas ; identification d'une population est-allemande malmenée par la réunification avec un homme qui s'était certes « accommodé » du régime, mais essayait d'en élargir les rares failles...

M. Stolpe était à Paris la semaine dernière pour présenter sa région, tenter d'y attirer les industriels français et renouer les liens traditionnels existent depuis le dix-huitième siècle entre la France et cette partie de la Prusse. Il a été interrogé sur son « cas », qui occupe des colonnes dans la presse allemande et divise l'opinion. Les accusations portées parfois contre lui sur les torts que ses contacts avec la Stasi auraient pu entraîner pour tel ou tel opposant ont fait long feu. On lui reproche pourtant d'avoir poussé le sens du compromis jusqu'à la compromission. Peut-on faire de la politique sous une dictature ?

M. Stolpe répond par l'affirmative. Comme beaucoup d'autres personnalités à l'Est – et à l'Ouest, – il était convaincu jusqu'à l'automne 1989 que la RDA était appelée à durer encore longtemps. Dans ces conditions, il s'agissait *« de ne pas attendre des temps meilleurs, mais, dans le cadre du régime, d'obtenir les allègements humanitaires, des facilités de voyage, des possibilités d'expression »*. Cette « médiation » a eu encore une grande importance à la fin de 1989 quand, selon M. Stolpe, la question du pouvoir en RDA n'était pas résolue, qu'une guerre civile était toujours menaçante et que des doutes persistaient sur l'attitude soviétique en cas de violences contre leurs anciens alliés est-allemands.

Une histoire qui peut ressurgir *lors du procès Honecker... s'il a lieu.* M. Stolpe considère que, dans cette affaire, l'Etat de droit s'est lancé dans une aventure. Jugera-t-on la politique d'un homme qui a été reçu avec tous les honneurs en septembre 1987 à Bonn ? Par une ironie de l'histoire, le président du tribunal, M. Hansgeorg Brautigam est le frère de l'ancien représentant permanent de RFA à Berlin-Est, M. Hans-Otto Brautigam, qui prépara cette visite et qui est aujourd'hui... ministre de la justice du Brandebourg (1). M. Stolpe pense encore aujourd'hui qu'il faut faire la distinction entre le Honecker d'avant 1987, qui n'était pas perdu pour la réforme, et le vieillard dogmatique et buté des dernières années. M. Stolpe, approuvé par M. Hans-Otto Brautigam, estime que l'extradition vers *l'Allemagne de l'ancien maître de la* RDA était une erreur : *« Sa place était à Moscou. Il ne fut rien d'autre que le gouverneur d'une partie de l'Allemagne pour le compte de ses maîtres soviétiques. »*

L'enseignement du français

Le Land de Brandebourg, comme les autres « nouveaux Lander » de l'est de l'Allemagne, est actuellement en proie à une poussée de fièvre xénophobe. Pour parler de ce douloureux problème, M. Stolpe se remet un instant dans le personnage de l'homme d'Eglise qu'il fut naguère. Il cherche à comprendre une jeunesse qui *« a perdu tous ses repères, toutes les institutions qui l'encadraient sous l'ancien régime. Ces jeunes de seize ans, parfois moins, qui se laissent manipuler par les agitateurs racistes, se sont trouvés devant un grand vide »*. Ce constat débouche sur une interrogation angoissée de l'opportunité d'une répression accrue : *« Que doit-on faire ? Mettre ces jeunes en prison n'est peut-être pas la solution la meilleure... »*

En revanche, M. Stolpe comme son ministre de la justice affirment vouloir faire preuve de fermeté face à toute manifestation des groupes néonazis : *« L'Etat de droit doit faire preuve de courage ! »* martèle-t-il. On devrait avoir la confirmation de cette attitude au mois de novembre prochain, car des groupuscules d'extrême droite ont annoncé des manifestations dans les cimetières militaires. Cependant, le ministre-président du Brandebourg n'est pas trop inquiet d'une montée électorale de l'extrême droite dans son Land : *« Les derniers sondages lui attribuent 6 % ou 7 % des intentions de vote. Cela ne nous fait pas plaisir d'être dans la même situation que le Bade-Wurtemberg* (2), *mais cela relativise tout de même l'influence de ces gens. »* Durant sa visite à Paris, M. Stolpe a rencontré M. François Mitterrand, qu'il a trouvé dans *« une forme remarquable pour un homme qui vient de subir une importante opération chirurgicale »*.

Les discussions avec les milieux politiques et économiques français ont essentiellement porté sur les moyens de mieux intégrer le Brandebourg dans l'ensemble européen, pour surmonter le handicap géographique qui fait de ce Land la marche orientale de la CEE. Des contrats sont déjà en cours avec Gaz de France, et M. Stolpe fonde beaucoup d'espoir sur la reprise par le groupe français Phoenix des studios de la DEFA à Babelsberg. *« Nous espérons que va se constituer là un pôle de production audiovisuelle de dimension européenne. »*

Autre souci du ministre-président : rattraper le temps perdu dans le domaine de l'enseignement du français dans sa région. Ses conversations avec M. Jack Lang ont eu pour résultat la mise sur pied d'échanges d'enseignants permettant à des professeurs de russe, première langue obligatoire dans l'ex-RDA, de se recycler dans l'enseignement de la langue de Molière.

Propos recueillis par
DANIEL VERNET
et LUC ROSENZWEIG

(1) M. Honecker sera jugé à Berlin, qui est situé au milieu du Brandebourg, mais qui est un Land indépendant.

(2) Les Républicains, formation d'extrême droite dirigée par M. Franz Schönhuber, ont recueilli plus de 10 % des voix l'an passé aux élections régionales du Bade-Wurtemberg.



REVUE DE PRESSE

Adieu à Willy Brandt

De mortuis aut bonum aut nihil... Les éditorialistes des grands journaux européens n'ont pas eu à se faire violence pour respecter le vieil adage latin qui veut que l'on ne dise que du bien des défunts. Les journaux mêmes qui avaient combattu Willy Brandt avec le plus d'acharnement lorsqu'il exerçait le pouvoir s'attachent aujourd'hui à souligner l'aspect de la personnalité du président d'honneur du SPD qui leur convient le mieux. Ainsi le quotidien conservateur allemand *Die Welt* salue en lui le *«patriote»*. *«Notre journal a eu de profondes divergences avec lui, notamment à propos de l'Ostpolitik. (...) L'écroulement de l'empire soviétique et la réunification lui ont donné raison. C'est justement pour cela que nous pouvons affirmer aujourd'hui : Willy Brandt était un patriote, il a accru le prestige de la République fédérale. L'Allemagne est sans lui plus pauvre»*, constate le journal du groupe Springer.

Pour le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, autre porte-drapeau du conservatisme outre-Rhin, Willy Brandt *«a incarné plus que tout autre la continuité sociale-démocrate dans les tourbillons du changement. Il a donné à son parti le sentiment rassurant que, dans cette époque historique, le SPD n'aurait jamais le mauvais rôle.»*

Homme d'Etat

Le quotidien libéral de Munich *Süddeutsche Zeitung* souligne que dans un temps où *«la paix civile est menacée en Allemagne par des fantômes surgis du passé avec leurs traits les plus hideux, où l'amitié avec ses voisins semble devenir plus fragile, c'est là où l'on aurait bien besoin d'un homme d'Etat de la trempe de Willy Brandt»*.

Hors d'Allemagne, l'hommage rendu à l'artisan de l'Ostpolitik est unanime et sans réserve. Il est particulièrement chaleureux en Espagne où l'on se souvient de l'aide apportée par l'ancien chancelier allemand à son ami Felipe Gonzalez pour le rétablissement de la démocratie. Ainsi *El Pais* remarque que *«l'amour de la liberté et l'antifascisme furent, pour Brandt, les idéaux qui ont donné dignité et cohérence à sa vie»*. *«Son geste, comme chancelier de l'Allemagne, de s'agenouiller devant les restes du ghetto de Varsovie démontrait qu'il existait une possibilité réelle que les nations de l'Europe – surmontant les horreurs du passé – s'unissent autour de quelques valeurs communes de démocratie et de respect des droits de l'homme. Leçon qui vaut toujours ; peut-être aujourd'hui plus qu'hier.»*

A Londres, le *Financial Times* note que *«Brandt a passé sa vie à regarder de plusieurs côtés à la fois. Son plus grand mérite a été de démontrer qu'une certaine ambiguïté pouvait conforter la position de l'Allemagne dans le monde et non pas la fragiliser. Son plus grand regret pourrait être d'être mort avant d'être, pas plus que quiconque, complètement certain que l'unification de l'Allemagne ne soit un succès sans mélange.»*

L. R.

VU D'AILLEURS

Tokyo se prépare à un monde tripolaire

Les Japonais voient dans la Communauté un pôle de stabilité bienvenu mais craignent d'être victimes d'une attitude protectionniste

TOKYO

de notre correspondant

« *L'UNION de l'Europe se fera en zigzag, au prix de crispations, mais elle se fera.* » Ce commentaire d'un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères japonais résume le sentiment de milieux officiels nippons après le «oui» timide de la France au traité de Maastricht.

Le phénomène nouveau est le nécessaire respect par les dirigeants européens d'une réalité : ils ne peuvent créer une Europe pour eux-mêmes et sont contraints de tenir compte de leurs populations. *«Nous assistons à la collision entre une vision technocratique de l'intégration européenne et les sursauts d'une opinion publique qui découvre les conséquences sur sa vie quotidienne de ce qu'on lui propose»*, estime notre interlocuteur.

Les résultats du référendum français ont mis en évidence les obstacles qui se dressent devant l'Union économique et monétaire. *«Il faudra beaucoup de temps avant que les nations européennes parviennent à marcher d'un pas concerté et à harmoniser leurs économies : même si le traité de Maastricht prend effet à la date prévue, l'unification monétaire et la création d'une banque centrale européenne prendront plus de temps qu'on le pensait primitivement»*, peut-on lire dans un récent éditorial du quotidien économique *Nihon Keizai*. *«Avec une marge aussi faible, au lieu de sauver la construction européenne, le référendum français porte atteinte à la dynamique même de l'entreprise»*, soulignait pour sa part, plus pessimiste, le quotidien *Mainichi*.

Ne pas aller à contre-courant

Ces atermoiements et ces difficultés sont-ils perçus avec une certaine satisfaction à Tokyo ? Les dirigeants japonais sont trop réalistes pour aller à contre-courant : *«La tendance est là, inéluctable : des Etats séparés ne peuvent plus régler seuls des problèmes qui se posent de manière globale. En outre, ni les Etats-Unis ni le Japon ne sont en mesure d'assumer seul un ordre mondial. L'Europe unie peut constituer un pôle de stabilité. Cela dit, reste à savoir comment se fera cette Europe. Les Européens se réclament du libéralisme. Mais vu de Tokyo, il n'y a aucune garantie que les choses se passeront comme ils l'affirment. Si l'Union européenne se fait contre les Etats-Unis et le Japon, alors, évidemment, le Japon, et derrière lui le reste de l'Asie industrialisée, ont tout lieu d'être inquiets. Dans le pire des scénarios, on ne peut exclure des réactions nationalistes de la part de pays qui, pour l'instant, sont restés relativement à l'écart de la vague nationaliste et du repli sur des intérêts corporatistes sensibles dans le reste du monde depuis le démantèlement de l'URSS»*, estime le même haut fonctionnaire. Pour l'économiste Yoshikazu Miyazaki, professeur honoraire à l'université de Kyoto, *«l'Europe et l'Amérique du Nord se constituant en entités, le Japon doit se préparer à un monde tripolaire. La pression pour qu'il structure davantage sa région en un troisième pôle, dont la Chine sera un élément majeur, n'en est que plus accentuée.»*

L'Europe politique ? Elle semble, vue de Tokyo, une éventualité beaucoup plus lointaine. *«Si la fédération, ou tout autre forme d'unification politique, est la conséquence logique du développement en cour*, estiment nos interlocuteurs, *les résistances sont trop fortes pour que l'on puisse l'envisager à court ou moyen terme.»*

Regrets pour les Anglais

Dans la constellation des Etats européens, les dirigeants japonais se défendent d'avoir un partenaire privilégié mais ils soulignent les avantages d'une ligne politique constante à leur égard.

Jugeant la situation de l'Allemagne, qui fête le second anniversaire de son unification, le *Yomiuri*, évoquant les mouvements xénophobes qui s'y développent, écrit : *«Il ne faut pas exagérer l'importance de phénomènes propres à une période de transition caractérisée par les difficultés de l'unification économique mais l'Allemagne doit prendre conscience que, devenue le plus grand Etat d'Europe, l'orientation de sa politique intérieure a des répercussions sur ses voisins.»*

Les journaux se font aussi l'écho de l'inquiétude que suscite ce qui est perçu comme un affaiblissement économique de l'Angleterre. Or Tokyo comptait sur les Anglais pour plaider sa cause au sein de la CEE face aux partisans de restrictions plus draconiennes : les Français et les Italiens.

Un partenaire atypique

Moins que les poussées xénophobes perceptibles en Europe, c'est le risque d'une accentuation du repli de celle-ci sur elle-même qui inquiète les Japonais. *«C'est notamment l'impression que donne la France, tellement eurocentriste, qu'elle fait penser à la Chine du dix-neuvième siècle, l'empire du Milieu, croyant que le monde tournait autour d'elle»*, estime un haut fonctionnaire.

En matière de sécurité, enfin, le rôle que pourraient avoir conjointement les Japonais et les Européens reste très incertain. La décision de la dernière réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui s'est tenue en juillet à Helsinki, où le Japon assistait en tant qu'observateur, d'accorder à celui-ci la possibilité d'émettre un avis (sans disposer néanmoins du droit de vote) est interprétée à Tokyo comme un progrès substantiel. Cette participation répond au souhait japonais d'être pleinement associé à *«l'un des forums où est défini le nouvel ordre mondial»*, estime l'*Asahi Shimbum* et d'y disposer d'une possibilité institutionnelle d'y faire entendre sa voix.

L'élargissement de la zone couverte par la CSCE à l'Eurasie justifie la participation du Japon à cette organisation, affirment les journaux qui s'interrogent néanmoins sur la place de leur pays dans une organisation dont l'objet est la sécurité de l'Europe : compte tenu de ses contraintes constitutionnelles, la contribution du Japon à une action concertée, en Yougoslavie par exemple, semble pour le moins limitée. Autre interrogation : ne participant pas au vote, le Japon sera-t-il lié par les décisions prises ?

Pour l'*Asahi Shimbum*, le Japon a été invité à se joindre à la CSCE parce qu'*«il partage avec ses membres les mêmes valeurs de liberté et de démocratie»*. Des considérations plus pragmatiques semblent avoir joué également. Le Japon ne pourra être qu'un partenaire atypique dans cette organisation, souligne le quotidien conservateur *Sankei* : *«Plus il approfondira ses liens avec la CSCE, plus grandes apparaîtront les différences : le Japon se retrouvant une nouvelle fois dans la situation de fournir un soutien financier.»* Un commentaire acerbe qui ne manque peut-être pas d'un certain réalisme.

PHILIPPE PONS

TRIBUNE

La Tchécoslovaquie, entre Maastricht et Vukovar

par Martin Danes

AU moment où l'unification européenne vit des heures difficiles, le sort de la Tchécoslovaquie lui, semble scellé. Le processus de désintégration du pays paraît politiquement maîtrisé, mais son aboutissement reste encore incertain. La Slovaquie est en passe d'achever sa marche vers l'indépendance entamée il y a plus de deux ans. Le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), conduit par M. Vladimir Meciar, qui a gagné les élections de juin dernier avec un programme ouvertement autonomiste, remplit point par point ses promesses. Le Parlement de Bratislava a adopté la Constitution d'un Etat indépendant.

De son côté, le vainqueur des élections en pays tchèque, le Parti démocratique civique (ODS) de M. Vaclav Klaus (droite libérale), qui s'était battu pour une fédération minimale, s'est rallié au démantèlement de la Tchécoslovaquie et pousse même maintenant à la roue. Craignant que les réformes économiques soient freinées et qu'une période transitoire mène à l'instabilité politique – absence de président fédéral et gouvernement central faible, – M. Vaclav Klaus veut accélérer un processus alors que son adversaire slovaque ne manifeste plus le même empressement.

Priorité à une séparation paisible

Bien que l'éclatement du pays soit au centre de l'actualité, les questions liées à l'unification européenne ne sont pas oubliées pour autant. On pourrait même dire que les deux phénomènes sont liés. Les liens que la Tchécoslovaquie avait réussi à nouer avec la Communauté européenne, dans la courte période qui nous sépare de la chute du communisme, sont remis en cause. La ratification des accords d'association passés entre la CEE, d'une part, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne, d'autre part, a été contestée, en ce qui concerne la Tchécoslovaquie, par le Parlement européen. A court terme, les Tchèques et les Slovaques voudraient au moins sauver pour leurs deux Etats séparés l'accord intérimaire qui garantissait à la Tchécoslovaquie tout entière des avantages douaniers dans ses échanges avec les Douze.

A Prague, la priorité est cependant donnée à l'organisation d'une séparation paisible et ordonnée afin que la stabilité de toute la région ne soit pas mise en danger. Ainsi les autorités tchèques cherchent-elles à éviter tout conflit avec les dirigeants slovaques et ont-elles accepté un partage équitable des «droits de succession» entre les deux Etats. La classe politique tchèque est convaincue que les Occidentaux sauront finalement apprécier le *«divorce exemplaire»* qu'elle espère réussir.

Mais cet espoir immédiat ne saurait masquer les préoccupations à plus long terme concernant l'avenir du pays tchèque. Si, dans la campagne pour les élections législatives de juin dernier, tous les partis tchèques s'étaient prononcés pour le maintien d'un Etat commun avec les Slovaques, c'est parce que l'immense majorité des Tchèques ne souhaitaient pas la création d'un «Etat résiduel». Faute d'enthousiasme pour la reconstitution de leur vieil Etat, connu dans l'Histoire sous le nom de royaume de Bohême, ils n'ont d'ailleurs pas réussi à lui trouver une nouvelle dénomination : les pays tchèques – la Bohême, la Moravie et une partie de la Silésie – devraient-ils former une «Tchéquie» ? Bordé au nord et à l'ouest par l'Allemagne, au sud par l'Autriche, ce pays anonyme ne risque-t-il pas de tomber dans le giron germanique ?

Une emprise économique allemande serait un lourd facteur politique et psychologique, étant données les relations mouvementées et conflictuelles entre les Tchèques et les Allemands dans le passé. Depuis un millénaire, l'histoire tchèque est l'histoire d'une résistance à la pression allemande. Alors que certains Allemands des Sudètes chassés de Tchécoslovaquie après la seconde guerre mondiale revendiquent un droit au retour et la restitution de leurs biens confisqués, une récente déclaration de M. Vladimir Meciar, sur la volonté d'une Slovaquie indépendante de dédommager les Allemands expulsés de Slovaquie, a provoqué un profond émoi à Prague. Les dirigeants tchèques ont soupçonné leurs rivaux de Bratislava de vouloir saper leurs positions face au puissant voisin de l'Ouest. Outre les considérations d'ordre purement politique, les dirigeants tchèques excluent toutes réparations pour des raisons quantitatives : en Slovaquie, les Allemands n'étaient que quelques dizaines de milliers, alors que les Allemands des Sudètes étaient trois millions.

Contenir l'Allemagne

A Prague, comme dans d'autres pays européens, les partisans de l'intégration dans la Communauté, mettent en avant la nécessité de contenir l'Allemagne pour défendre leur point de vue. L'Europe peut-elle vraiment constituer un rempart contre d'éventuelles visées expansionnistes d'une Allemagne aujourd'hui réunifiée ? Les partenaires de longue date de Bonn dans le Marché commun ont naturellement tendance à répondre par l'affirmative. Mais ce raisonnement est-il aussi valable pour un petit pays situé à la frontière orientale de l'Allemagne, qui sort affaibli d'une division interne et qui est condamné à faire antichambre pendant de longues années avant de pouvoir songer à entrer dans le «club des égaux» ?

Ces réflexions expliquent les réserves récemment exprimées par des membres du gouvernement tchèque, comme M. Vaclav Klaus et l'économiste Vladimir Dlouhy, à l'égard de l'Europe «maastrichtienne». La droite libérale tchèque critique les pouvoirs excessifs qui seraient accordés à la bureaucratie européenne, et qui rappellent ici, toutes proportions gardées, de mauvais souvenirs. La crainte de voir la Communauté se refermer sur elle-même et s'occuper d'abord de ses propres problèmes renforce ces préventions.

Paradoxalement, les dirigeants tchèques redoutent aussi que cette Communauté ne soit pas assez unie et puissante pour s'intéresser efficacement à ce qui se passe au-delà de ses frontières. Or le vide stratégique laissé en Europe centrale par le départ des Soviétiques, et qu'aucune structure occidentale n'est venue remplir (à l'exception du Conseil de l'Europe plus animé de bonnes intentions que pourvu de moyens réels), rend cet espace hautement vulnérable. Il est, d'une part, vulnérable aux germes de tensions importés de l'Est et des Balkans, et, d'autre part, propice au développement de nouvelles tentations hégémoniques.

La Tchécoslovaquie vit ses derniers jours. Maastricht est loin. Vukovar est à nos portes. Le bruit de la tempête nationaliste résonne aux frontières. Si le processus de séparation entre les Tchèques et les Slovaques venait à échapper à la maîtrise des dirigeants, les plaies seraient béantes des deux côtés. La grande Europe est loin d'être une oasis de paix. A quoi sert la petite Europe si elle est impuissante à empêcher l'instabilité de gagner du terrain ?

► Conseiller pour la politique étrangère au bureau du président de la Tchécoslovaquie, Martin Danes écrit dans l'hebdomadaire tchèque *Respekt*.

ESPACE EUROPEEN

L'Europe de la salade et l'Europe du chou

En débattant de l'« esthétique de la vie quotidienne », historiens et sémioticiens mettent l'accent sur ces « petites différences » qui caractérisent l'Est et l'Ouest

VILNIUS

de notre envoyée spéciale

DÉJÀ dans l'avion, une odeur de graillon, de cuisine intime. Ensuite, dans l'aéroport, des effluves de lignite. Une fleur qui accueille, un baise-main qui charme, l'immobilité des gestes, la curieuse dialectique des conversations... Autant de « je ne sais quoi », de « presque rien » qui frappent, chaque jour, l'Européen de l'Ouest débarquant dans l'ex-bloc communiste ; autant de « formes de vie » sur lesquelles universitaires français, polonais, roumains ou lituaniens se sont penchés, du 22 au 27 septembre, à l'université de Vilnius (Lituanie). *« Quelles propositions de styles de vie, qui éviteraient à la fois le McDonald's et le folklore peuvent aujourd'hui émerger dans cette Europe élargie mais profondément déséquilibrée ? »*

Le thème du colloque – « Esthétique de la vie quotidienne » – avait germé en 1990 lorsqu'une soixantaine d'universitaires venus de quatorze pays s'étaient réunis à Lublin (Pologne) à l'invitation du Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (CIEP) pour débattre de « l'humour européen ». *« Le choc culturel avait été assez fort »*, se souvient le sémioticien Denis Bertrand, et les échanges, *« aux limites du malentendu total »*. D'où son idée d'une rencontre, à Vilnius, sous l'égide du CIEP, de l'Institut européen de sémiotique de Lyon et du ministère de la culture lituanien. Le projet avait *« enthousiasmé »* le linguiste Algirdas-Julien Greimas, illustre référence de la sémiotique française et européenne, décédé le 27 février dernier (*le Monde* daté 1er-2 mars). Ne tenait-il pas Vilnius et son université du XVIe siècle pour le *« centre culturel de l'Europe du Nord »* ?

Des chaussures soviétiques

L'idée, c'était d'aborder l'Europe *« modestement »*, en s'attachant *« à ses formes de devenir plutôt qu'à son devenir »*. D'où cet inventaire des *« saveurs, des couleurs et des formes »*, qui pouvait, d'abord, sembler lecture gratuite ou pure anecdote. Examen de la presse magazine : les Lituaniennes en vacances à Palanga, cité balnéaire de la Baltique, étalent, sur les photos, un effort de création vestimentaire ; mais leurs vilaines chaussures – toutes semblables – signent *« l'obligation de se plier aux circonstances dictées par la vie soviétique »*, expliqua par exemple l'universitaire lituanien Saulius Zukas.

Détails, mais détails riches de sens. Krzysztof Pomian, philosophe et historien de l'Europe, a rappelé que, si le traité de Maastricht provoque tant de passions, c'est parce qu'on entre aujourd'hui (avec l'écu) dans *« l'ère symbolique de la construction européenne : jusqu'à présent, l'Europe s'était faite par le bas, par les vis et les boulons »*. A partir de la survie du camembert, sujet de querelle entre les pro et les anti-Maastricht, l'universitaire Jean Sellier esquisse une belle théorie : *« Ce qui est menacé, dans ce domaine comme dans d'autres, c'est un sens européen de la subtile et sensuelle différence, un goût de l'irrationnelle diversité historique, ethnique, gastronomique, qui est sans doute le meilleur atout culturel dont les Européens disposent pour l'avenir. »*

L'apparition, dans l'Europe centrale et orientale, de sociétés post-totalitaires, a donné du grain à moudre aux sémiologues et aux historiens. Olga Galatanu, de l'université de Bucarest, montra notamment comment la disparition de la dictature de Ceausescu avait créé *« de nouveaux ayants droit à la parole »*, et, partant, de nouvelles manières de parler, de débattre, de discuter. Pas forcément comme on l'attendait. Il y a des « restes », comme on dit. Avec les outils de la linguistique, Olga Galatanu a mis en avant cette *« pathologie »* nouvelle de cette parole libérée. A Bucarest, des silences lourds accueillent les propos du supérieur, ou de l'étranger. Des stéréotypes émaillent des affirmations catégoriques : *« La vie, l'histoire ont démontré que... »* ; *« Je le sais, parce que j'ai vécu ceci ou cela »*. La parole, naguère menacée, est devenue au quotidien (et lors de la dernière campagne électorale) le terreau de la menace, des insultes répétées. Tout ce qui rend sensible et vulnérable l'interlocuteur est mis en avant par la presse : une barbe, des yeux, des cheveux. Tout discours sur les valeurs est tourné en dérision.

« Pourquoi ce rejet ? Parce que les discours totalitaires ont véhiculé les mêmes valeurs », conclut Olga Galatanu. Voilà pourquoi on ne peut pas parler de convalescence, a poursuivi le directeur de *la Lettre internationale*, Antonin Liehm. Le communisme n'était pas la santé : passer d'une société totalitaire à une autre forme de société est une expérience nouvelle.

Une forme de solidarité

« Avec un aquarium, on peut, si on veut, faire une soupe de poissons : ça s'avale, même si ça n'est pas très bon. Mais faire d'une soupe un aquarium de poissons vivants, c'est une première dans l'histoire de l'humanité ! », a raconté l'écrivain d'origine tchèque. Dans une Europe de l'Est plus diverse encore que l'Europe de l'Ouest, le modèle occidental n'est pas la panacée.

Le consensus, finalement, fut le modèle repoussoir. *« La protection de l'environnement élevée en Allemagne de l'Ouest au rang de conscience »*, expliqua par exemple Uli Wittmann, de Berlin, n'est peut-être qu'*« un terrain universel pour se débarrasser d'une culpabilité où le consensus en tant que tel est peut-être plus important que le contenu »*. Pour Titiana Tzivian, sémiologue moscovite, les oppositions binaires de la mythologie, qui continuent d'habiter notre vie quotidienne et *« sécularisée »*, sont autant de points de repère pour une Europe qui en manque. Certes, ces associations sont aussi le produit de modes : le sémiologue Francis Debyser a identifié l'éloge du flou, du faible, du mou et de *« l'homme doux d'Elisabeth Badinter »* qui fait aujourd'hui florès. Mais ce sont finalement ces oppositions, dans leurs revendications de différences, qui construisent l'Europe. Et Krzysztof Pomian d'appeler de ses vœux *« l'Europe du bois et de la pierre, l'Europe de l'huile et du beurre, l'Europe du clocher à bulbe et du clocher droit, l'Europe de la salade et du chou, qui, dans leur présence paradoxale, permettront à l'Europe de se construire »*. Loin de l'islam et du thé chinois, l'Europe protestante, catholique et orthodoxe, l'Europe de la bière et du vin, peuvent finalement s'affirmer. *« Ce dont on a besoin, c'est de la comparabilité. »*

L'autre enseignement du colloque, c'est la force que peut revêtir une rencontre de type universitaire. D'abord parce qu'elle permet d'établir des liens au sein d'une profession qui à l'Est est proprement menacée. Soixante-quatre professeurs ont quitté le département de linguistique de Moscou entre le mois de juin et le mois d'octobre, a rappelé Annette Carayon, du CIEP, tandis qu'à Vilnius étudiants et professeurs se transforment, le week-end, en traducteurs, guides, ou même chauffeurs de taxi. *« Les universitaires occidentaux savent que la situation est précaire. Les colloques sont aussi une forme de solidarité nécessaire. »*

Creuset symbolique, en somme, que cette rencontre de Vilnius. *« On a parlé de tout et de rien : l'essentiel, c'est que nous avions eu des outils pour réfléchir »*, glissait Michel Maslowski, traducteur et spécialiste d'Adam Mickiewicz, très touché par *« l'étrange familiarité »* qui l'unissait à ces ruelles de Vilnius, lui, le Polonais qui avait tant entendu parler du Wilno de l'entre-deux-guerres. Ce que résumait ainsi Annette Carayon : *« Après ces années de grandes confusions, l'Université demeure peut-être le seul lieu où peut s'organiser une pensée argumentée. Un endroit, en tout cas, où on ne peut pas dire n'importe quoi. »*

ARIANE CHEMIN

LIVRES ET REVUES

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Dans la collection *Alternatives économiques* paraît un petit livre qui fait le point sur la Communauté à la veille du grand marché, avec ses réussites et les points d'interrogation.

▶ *La Construction européenne*, de Philippe Laurette, Ed. Syros, 134 p., 49 F.

L'ALLEMAGNE RÉUNIFIÉE

Dans la même collection, un livre sur la place de la nouvelle Allemagne en Europe et les problèmes qu'elle affronte à l'Est. Un petit manuel qui récapitule quelques données de base sur un sujet souvent traité.

▶ *L'Allemagne réunifiée*, de Corinne Bouchoux, Ed. Syros, 122 p., 49 F.

ECU, HANDBOOK

La Commission, l'Association bancaire pour l'écu et l'Association for the Monetary Union of Europe publient un petit livre sur la future (?) monnaie européenne. Pour tout savoir sur l'écu, tel qu'il est et tel qu'il sera peut-être.

▶ 72 p., 10 écus.

THE MAASTRICHT TREATY

Encore une analyse et un commentaire du traité de Maastricht à l'intention des anglophones. C'est un numéro spécial de la revue *De pecunia* publiée par le Centre Ecu et prospective d'intégration monétaire européenne.

▶ *CEPIME*, boulevard Brand-Whitlock, 2 B-1150 Brussels, revue quadrimestrielle, 600 FB ou 15 écus.

La mutation des communistes réformateurs hongrois

Premier parti de l'Est accepté par l'Internationale socialiste l'ancienne formation officielle tente de rassembler la gauche

BUDAPEST

de notre correspondant

POUR la première fois depuis les bouleversements dans l'ancien bloc soviétique, l'Internationale socialiste, lors de son récent congrès de Berlin, a accepté l'adhésion d'un parti d'Europe centrale, et cette formation n'est autre que le Parti socialiste hongrois, avatar de l'ancien Parti communiste. Le MSzP, Parti socialiste hongrois, a été en effet formé en octobre 1989 par les réformateurs du Parti socialiste ouvrier, le PC créé par Janos Kadar au lendemain de l'invasion soviétique de 1956.

La décision de l'Internationale socialiste constitue un double tournant : pour l'IS elle-même, mais surtout pour le MSzP, qui bénéficie ainsi d'une légitimité dans sa tentative de s'imposer comme la force principale d'un courant social-démocrate encore embryonnaire et désorganisé. La bénédiction de l'IS permettra aux socialistes magyars de renforcer leur crédibilité à l'étranger et, forts de cette reconnaissance, d'asseoir leur autorité en Hongrie, où ils ont encore du mal à se débarrasser de l'étiquette d'« anciens communistes ».

Les demandes d'adhésion d'autres partis, émanations des anciennes *formations dirigeantes* de l'ex-bloc communiste, ont été gelées, mais la Hongrie représente *« un cas de figure unique »*, souligne M. Gyula Horn, président du MSzP et ex-ministre des affaires étrangères du dernier gouvernement socialiste, celui qui, à la fin de l'été, entrouvrit la frontière avec l'Autriche pour les réfugiés est-allemands, donnant ainsi le signal de l'effondrement des démocraties populaires. Les réformateurs du PC magyar (MM. Imre Pozsgay, Miklos Nemeth, Rezso Nyers) ont en effet accompagné plutôt que freiné les changements à Budapest : en sabordant le navire communiste avant qu'il ne coule, ils espéraient maintenir leur influence politique, mais leur parti, créé cinq mois avant les premières élections démocratiques d'avril 1990, n'a recueilli que 10,9 % des voix.

Voués aux gémonies par la nouvelle classe politique, les socialistes sont entrés dans une période d'hibernation après le changement de régime. Ils ont aussi été affaiblis par une dispersion de leurs dirigeants, dont beaucoup se sont reconvertis dans les affaires. L'ancien premier ministre Miklos Nemeth est désormais l'un des vice-présidents de la BERD à Londres. M. Imre Pozsgay, lui, a quitté le parti pour créer son propre mouvement.

Deux handicaps

Mais peu à peu les socialistes sortent de leur ghetto. Le MSzP s'est distingué des autres partis par sa modération et a évité un double écueil : une confrontation systématique avec le gouvernement conservateur et l'étalage public de ses divisions internes. Résultat : la popularité individuelle des dirigeants du parti (surtout celle de MM. Gyula Horn et Matyas Szuros) se confirme sondage après sondage, et le MSzP a remporté un nombre significatif d'élections locales au cours des deux dernières années. En juin, un socialiste a même recueilli 68,5 % des voix lors d'un scrutin législatif partiel à Kisber, une ville à l'ouest de Budapest, imposant une humiliante défaite à un secrétaire d'Etat. Le Parti socialiste tire ainsi les bénéfices d'une réaction de rejet par rapport au gouvernement et, fort de ces succès, veut se poser en rassembleur d'un courant de centre gauche. Aujourd'hui, *les sociaux-démocrates sont* divisés en une myriade de groupuscules à l'existence plus ou moins fictive et leur courant est sous-représenté au sein du *« Parlement des professeurs »* de Budapest.

Mais il reste que la « gauche » demeure toujours suspecte après quarante ans de communisme et que le MSzP garde deux handicaps : d'une part, ses liens étroits avec l'ex-syndicat officiel, le MSOSz (l'un des derniers bastions de l'ancien régime à être restés quasiment intacts). Cette alliance fournit aux socialistes une importante base sociale, mais compromet la nouvelle image moderne et ouverte qu'ils veulent se donner. D'autre part, le MSzP n'a pas connu de relève : les militants sont en majorité âgés et les cadres restent ceux de l'ancien appareil communiste. Il est vrai qu'en Hongrie tous les partis ont une base très fragile, et aucun – à l'exception peut-être du mouvement des jeunes libéraux FIDESz – ne parvient à attirer les jeunes.

YVES-MICHEL RIOLS

هكذا من الاصل

POLITIQUE

Lancé par MM. Soisson, Pelletier et Ricol

Le Mouvement des réformateurs veut favoriser une «renaissance politique et civique»

Au cours d'une convention commune, organisée samedi 10 octobre à Paris, l'Association des démocrates, France unie et Performance et partage ont annoncé leur fusion, samedi 10 octobre, au sein d'un nouveau Mouvement des réformateurs. Présidé par M. Jacques Pelletier, ce mouvement entend, selon sa charte, contribuer, *«dans un esprit d'ouverture»*, à *«une renaissance politique et civique»*.

A peine trois heures d'un semblant de débat, une salle tout juste remplie aux trois quarts, quelques votes bâclés dans la griserie de l'électronique, le Mouvement des réformateurs est né samedi dans l'improvisation et la discrétion. Cette *«convention de fusion»* a été essentiellement marquée par les interventions des trois responsables des *«groupuscules»* – le mot est de M. Léo Hamon – qui ont décidé de faire cause commune au centre en regroupant leurs petites enseignes sous l'unique panneau du Mouvement des réformateurs. Trois anciens barristes qui, chacun à sa manière, sont venus une énième fois proférer leur foi en l'ouverture, exprimer à nouveau leur refus de la guerre bloc contre bloc entre gauche et droite et assurer qu'au lendemain du référendum de Maastricht ils avaient conscience de répondre les premiers à l'attente des Français.

Ancien animateur des réseaux économiques du candidat Barre à l'élection présidentielle de 1988, M. René Ricol, président du mouvement Performance et partage, s'est interrogé sur l'opportunité de cette démarche avec un esprit critique qui lui fut propre. *«Est-ce, au moment même du constat d'échec de l'ouverture de la majorité présidentielle, l'heure d'opérer un tel rapprochement?* a-t-il demandé. *Il faut bien dire que l'ouverture qui avait fait naître chez les Françaises et les Français un espoir considérable, cet espoir même qui avait permis à François Mitterrand d'être réélu à la présidence de la République, s'est concrétisé par un échec majeur. Faut-il pour autant condamner par avance et définitivement le principe même de l'ouverture, c'est-à-dire de l'attention aux autres et du respect de leurs points de vue? Non, ce qu'il faut condamner, c'est la manière dont l'ouverture a été conduite, dont elle a été mal conduite. On ne réussit pas l'ouverture en passant des accords avec des individus, on la concrétise sur la base d'un programme cohérent dans lequel ceux qui la proposent font des efforts en direction de ceux qui les rejoignent. Ce n'est pas ce qui a été fait. Les ralliements ont donc été perçus comme des reniements.»*

M. Ricol a donc plaidé pour *«une approche des problèmes sérieuse, originale et sortant des dogmes établis»* et insisté en conclusion sur le fait que, selon lui, le Mouvement des réformateurs se devait *«de travailler dans une indépendance totale à l'égard des partis traditionnels, inféodés à personne et déterminés à faire entendre la voix des Français»*.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général de France unie, afficha, quant à lui, moins d'états d'âme et fut moins définitif sur cette garantie d'indépendance exigée par beaucoup.

L'humanisme laïque et la démocratie chrétienne

Le nouveau ministre de l'agriculture a révélé une fois encore qu'il était un laboureur inlassable de la méthode Coué et résolu en tout cas à malmener l'arithmétique ordinaire : *«Aujourd'hui,* a-t-il lancé, *c'est le début d'une aventure. 1 + 1 + 1 en politique, c'est beaucoup plus que 3. 1 + 1, c'est la reconnaissance de la plus grande, de la plus ancienne des traditions politiques françaises. 1 + 1, c'est l'affirmation de l'humanisme laïque et de la démocratie chrétienne qui conjuguent au présent les valeurs de solidarité et de responsabilité. 1 + 1, c'est le courage de l'union quand il est si facile, si commun de choisir la différence.»*

«Nous voulons, a ajouté M. Soisson, *la politique autrement et pourquoi pas la France autrement. C'est cela qui fonde notre identité de réformateurs. La conviction que le mieux, le meilleur, le progrès, sont possibles. La conviction que le travail, le courage, la volonté, peuvent y contribuer. Vous auriez pu croire que nous arrivions aujourd'hui au terme d'une évolution. Ce qui nous anime, c'est en fait la conscience d'un départ, non d'une arrivée.»*

M. Jacques Pelletier, président de l'Association des démocrates, lança, quant à lui, un appel à tous ceux qui se reconnaissent dans *«l'idéal social-démocrate»* et qui rêvent d'*«un centre fort»*. *«Cette société qui nous inspire,* a-t-il expliqué, *n'est pas, bien évidemment, celle d'une utopie, mais celle d'une France volontaire qui n'a pas peur de la réforme et du progrès de la construction européenne et qui rejette les slogans frileux et les fausses terreurs. Dans cet esprit, nous avons vocation à rassembler tous ceux qui appartiennent aux mêmes familles politiques mais qui, jusqu'ici, n'ont pas osé croire aux volontés réformatrices d'un centre fort ou qui ont trop aimé croire aux générosités prétendues d'une opposition résolument systématique ou politicienne. A tous ceux-là d'imposer avec nous les ambitions que nous partageons. A tous ceux-là de retrouver avec nous leur vérité. A nous de combattre la société ultra-libérale que souhaitent beaucoup d'opposants avec pour seules références la compétition et l'argent, ambition qui est le contraire de notre idéal social-démocrate où la convivialité, la fraternité, l'égalité des chances comptent autant que l'efficacité.»*

Controverse sur l'Europe

L'ancien ministre de la coopération a conclu son propos par ce vœu ainsi résumé : *«La France tout entière peut devenir demain une association des démocrates au service d'une France unie pour la performance et le partage.»*

Pour le reste, les débats furent fort succincts. A près de 90 % l'assistance adopta une charte sommaire affirmant la volonté de contribuer *«dans un esprit d'ouverture»*, à *«une renaissance politique et civique»*, de se situer au confluent *«de l'humanisme laïque et de la démocratie chrétienne»* et *«de participer à des majorités responsables ou de pratiquer une opposition constructive»*. Les *«idées pour la France»* contenues dans cette charte sont au nombre de trois : *«Changer la pratique du pouvoir pour servir la France»*, *«développer la responsabilité et la solidarité»*, *«renforcer l'influence internationale de la France en construisant l'Europe.»* Seul ce dernier point fit quelque peu difficulté lorsque M. Léo Hamon vint dire à la tribune qu'il n'admettait point que le nouveau mouvement *«réunisse uniquement ceux qui ont voté «oui» à Maastricht»*. Il se fit même menaçant en considérant qu'*«il n'aurait pas sa place dans un mouvement où prévaudrait l'idée que l'exercice d'un gouvernement commun serait impossible entre ceux qui ont voté «oui»* [et ceux qui ont] *voté «non»»*.

Avec un style qui lui est tout à fait particulier, M. Gilbert Baumet, secrétaire national de France unie et nouveau ministre du commerce et de l'artisanat, confiant que cette manifestation lui semblait décidément *«trop BC-BG»*, vint en quelques mots convier ses amis à ne pas oublier les réalités électorales et à se battre comme lui sur le terrain : *«La politique,* affirma-t-il, *est d'abord un rapport de forces. Organisons-nous et vous verrez : on pourra parler avec le PS!»*

Une autre convention est déjà prévue avant la fin de cette année, avec l'espoir qui d'ici-là le MRG et les gaullistes de gauche viendront grossir les rangs. Il lui reviendra également d'élire un bureau exécutif et un comité directeur. Pour cette première année d'exercice, les postes de direction du Mouvement des réformateurs ont été ainsi distribués : président «désigné», M. Pelletier, secrétaire général «désigné», M. Soisson, porte-parole «désigné», M. Ricol...

DANIEL CARTON

Les instances dirigeantes

Le bureau exécutif provisoire du Mouvement des réformateurs comprend les membres suivants : MM. Jacques Pelletier, président, Jean-Pierre Soisson, secrétaire général, René Ricol, porte-parole, Gilbert Baumet, Thierry de Beaucé, Jean-Paul Benoit, Jean-Paul Tran-Thiet et Pierre-Marie Vidal. Le premier comité directeur du mouvement est composé de MM. Henri Bensahel, Michel Casanova, Gérard Chomier, Patrice Diebold, Alain Guyot, Gérard Israel, Armel Tonnerre, Louis Feuvrier, Jean-Marie Calero, Xavier Castaing, Bernard Denojean, Jean-Lucien Farrache, Jean-Pierre Hirsch, Bernard Ollagnier et André Vianès.

A «L'heure de vérité»

«Je cherche le centre depuis vingt ans»

déclare le ministre de l'agriculture

Invité, dimanche 11 octobre, de «L'heure de vérité» sur France 2, M. Jean-Pierre Soisson, acceptant d'être comparé à *«un travailleur frontalier de la politique»*, a expliqué en ces termes sa volonté d'en finir avec *«l'organisation bipolaire de ce pays»* : *«C'est mieux de rassembler que de diviser. Les autres se divisent. Nous, nous essayons de rassembler une force autonome et forte au centre. Je cherche le centre depuis vingt ans. Je crois qu'aucune politique ne pourra être menée en France si elle n'est pas une politique centrale, en dehors des extrêmes. Dans les difficultés du monde présent, c'est de cette politique de modernisation que le pays a besoin. Nous ne ferons pas de groupe à l'Assemblée nationale avant les élections législatives. C'est tout à fait clair. Nous essaierons d'en faire un après. Je pense que ce sera possible. Je le souhaite. C'est en tout cas l'un des objectifs de mon action. Personne n'a le monopole du centre. Pas plus Jean-Pierre Soisson que Pierre Méhaignerie.»*

Le ministre de l'agriculture et du développement rural a encore affirmé que les prochaines élections législatives étaient loin d'être perdues d'avance pour la majorité présidentielle. Deux facteurs peuvent encore, selon lui, contribuer à la victoire : *«Que je réussisse à l'agriculture et que le gouvernement se batte.»*

Jugeant *«inacceptable»* la position américaine dans les négociations du GATT, M. Soisson a déclaré en outre, à propos de la réforme de la politique agricole commune, qu'*«elle n'est pas coulée dans le bronze»* et qu'*«elle doit être en état de correction permanente»*. Il a appelé l'agriculture française à conclure avec la nation un *«pacte rural»*, venant après le *«pacte nutritionnel»* au lendemain de la guerre et le *«pacte économique»* dans les années 70. Ce troisième pacte exigera des agriculteurs qu'ils participent *«non seulement à la protection de l'environnement, mais à la culture même de l'environnement»*. *«Il faudra,* a-t-il dit, *les rémunérer pour cela.»* Les autres éléments de ce pacte devront être le tourisme, *«la valorisation de l'espace rural par des productions de qualité»* et la création d'activités nouvelles.

Le FN «principal adversaire de droite»

M. Soisson a indiqué qu'il n'avait pas été élu à la présidence du conseil régional de Bourgogne avec les voix du Front national mais *«en bénéficiant des divisions du RPR et de l'UDF»*. Soulignant que les vice-présidents de l'assemblée régionale avaient été élus contre des candidats du FN, il a ajouté : *«Le Front national en Bourgogne est mon principal adversaire de droite.»*

A propos du projet de loi relatif à la prévention de la corruption, M. Soisson a estimé que *«moins les partis auront d'argent, moins ils feront de mal»*. *«Je ne vois pas pourquoi,* a-t-il dit, *les partis politiques qui ne servent pratiquement plus à rien recevraient davantage d'argent, et de l'argent des entreprises.»*

Enfin, interrogé sur Madonna, qui était l'invitée de «7 sur 7», le même jour, sur TF1, il a déclaré : *«Chaque époque a les stars qu'elle mérite. Madonna, d'une certaine façon, traduit les peurs et les troubles des jeunes générations : la peur du sida, la peur de la mort. J'aime bien cette crainte qu'elle a de la mort et cette hantise de Dieu qu'elle exprime.»* Toutefois M. Soisson a précisé que Madonna n'était pas *«sa tasse de thé»* et que, appartenant à une autre génération, il préférait Michel Sardou...

Trop tard ou trop tôt

par Daniel Carton

FORT d'un nouveau maroquin, voici donc M. Soisson lancé dans une énième tentative de recomposition du centre, qui ressemble depuis mai 1988 à un petit jeu obscur de poupées gigognes, difficile à appréhender pour le commun des électeurs. Il y eut d'abord l'Association des démocrates puis, en avril 1990, France unie, censée coiffer la première. Et maintenant la résurrection du Mouvement des réformateurs pour tenter de regrouper les deux. On pourra reconnaître à M. Soisson une vraie obstination, mais on peut aussi se demander s'il n'est pas en passe de desservir la cause *qu'il s'acharne à défendre*.

Quand, en novembre 1971, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, alchimiste du Parti radical, se rapprocha de M. Jean Lecanuet, à l'époque président du Centre démocrate, pour lancer le premier Mouvement réformateur, cette *alliance entre une partie du radicalisme* et une partie du centre démocrate-chrétien était conçue, avant tout, comme une alliance tactique pour les élections législatives. Trois ans plus tard, elle se fracassait sur l'élection présidentielle de 1974, qu'aucun des deux partenaires n'avait évidemment prévue.

En voulant marcher sur les brisées de M. Servan-Schreiber – qualifié naguère par M. Chirac de *«turlupin»*, – il n'est pas sûr que M. Soisson ait choisi le bon modèle. Et surtout, ce mouvement part d'un si mauvais pas qu'il est encore moins certain de le voir franchir, lui, le cap des trois ans.

Question de calendrier d'abord. Ce nouveau mouvement, lancé dans l'improvisation et la précipitation, vient trop tard ou trop tôt. Trop tard parce qu'il est difficile de croire que ce qui n'a pas marché avec un François Mitterrand souverain à l'Elysée pourrait réussir avec un pouvoir socialiste aux abois. Trop tôt si l'on considère que les grands mouvements ne peuvent se déclencher que dans l'élan d'une élection présidentielle, comme l'avaient d'ailleurs très bien compris les premiers bâtisseurs de l'Association des démocrates.

Bric-à-brac

Question de fond ensuite. Faute d'une véritable réflexion sur un véritable programme, sans lequel rien de concret ne pourra sortir, tout ce qui a été entendu samedi lors de cette première convention aussi bien que la charte adoptée à la va-vite ressemblent plutôt à un sympathique bric-à-brac, mélangeant le concept chabano-deloriste de *«nouvelle société»*, celui de *«la nouvelle citoyenneté»* cher à M. Rocard ou encore une sorte de barrisme sans M. Barre quand il s'agit notamment *«de majorité responsable et d'opposition constructive»*.

Enfin question de forme. Ce Mouvement des réformateurs pouvait espérer être utile si son autonomie était garantie. Malgré les proclamations officielles, ce n'est pas le cas, et, dès lors, ce Mouvement ne peut jouer que les utilités. Son président, M. Jacques Pelletier, est toujours par la grâce de l'Elysée médiateur de la République, comme M. Robert Fabre au temps du giscardisme ouvert... M. Soisson n'a pas pu se dispenser de redevenir ministre. M. Gilbert Baumet, un de ses adjoints à France unie, l'a suivi. Un autre responsable de ce Mouvement, M. Thierry de Beaucé, est chargé de mission à l'Elysée.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1971, les centristes, cette fois, ne bougeront plus d'un pouce. Depuis son élection contestée à la présidence de la région Bourgogne, M. Soisson est devenu à leurs yeux *«suspect»*. Ils *avaient dénoncé en mars dernier «son ouverture au déshonneur»*. Ils estiment maintenant que le maire d'Auxerre *«s'est suicidé par opportunisme»*. Il est vrai que les conditions de l'élection de M. Soisson en Bourgogne n'ont pas dissipé, même dans ces nouveaux rangs réformateurs, une certaine gêne. *«Le refus de tout compromis avec le Front national»* était l'une des exigences fortes de France unie. Plus un mot! En réalité, ce nouveau Mouvement des réformateurs semble se situer bien loin des véritables enjeux. Au mieux, ce ne sera qu'une petite machine à investitures pour les élections législatives. Au pire, ce ne sera qu'un «organe» justifiant la nouvelle fonction de M. Soisson.

□ **Le Mouvement des radicaux de gauche exprime *«ses plus vives réserves»*.** – M. Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, a exprimé, dimanche 11 octobre, dans un communiqué, *«les plus vives réserves»* de son mouvement à l'égard des déclarations de M. Soisson. Il a estimé que *«si la création d'un groupe réformiste de progrès paraît possible après les législatives, elle passe par un dialogue avec les électeurs sur des valeurs et des projets clairs, non par des arrangements parisiens ou des débauchages individuels»*. Il a souhaité, en outre, le rassemblement *«dans un pôle réformiste»* de *«tous les radicaux, les écologistes, les démocrates prêts à constituer avec le Parti socialiste une majorité de progrès équilibrée»*.

BIBLIOGRAPHIE

La Grandeur de la France, de Gilbert Pérol

La colère gaullienne d'un diplomate non conformiste

La grandeur n'est plus ce qu'elle était. Telle est la thèse que Gilbert Pérol développe comme un réquisitoire implacable contre les gouvernants actuels. La sévérité de l'auteur, la rigueur de ses condamnations, le lyrisme de sa conviction sont tout à fait inattendus sous la plume d'un diplomate de carrière qui fut ambassadeur et secrétaire général du Quai d'Orsay, d'un haut fonctionnaire *qui fut aussi PDG* d'Air France.

Gilbert Pérol juge la politique et les hommes d'aujourd'hui par référence à l'Histoire et à de Gaulle, dont il fut pendant cinq ans le porte-parole à l'Elysée, et il garde de cette période une nostalgie qui n'est pas feinte.

Constat ou crainte, la France de 1992 n'est plus, selon lui, une nation qui compte vraiment, puisqu'elle est en voie d'être *«banalisée»* sans fierté, ayant cédé à la domination des Etats-Unis. N'aurait-elle pas dû quitter l'OTAN, devenue obsolète après la chute du mur de Berlin, et refuser de s'engager dans la guerre du Koweït, où elle s'est *«fait rouler»*? Les dirigeants du pays s'efforceraient tout au plus de l'entretenir dans *«ses illusions»* et dans *«ses cocoricos»*, c'est-à-dire dans une fausse grandeur.

Même dans la bouche de M. Mitterrand, *affirme Gilbert* Pérol, le mot «grandeur» devient un *«truc»* pour abuser. A la devise de la République l'ambassadeur de France propose de substituer la définition du rôle nouveau qu'il assigne à la nation : indépendance, unité, universalité.

Pour illustrer le mode d'emploi d'une grandeur retrouvée, l'auteur analyse trois cas, devenus, selon lui, des contre-exemples : la guerre du Golfe, le traité de Maastricht et la pratique de la démocratie. Son verdict est catégorique, et il l'accompagne de la dénonciation des errements de la diplomatie française. Tout en regrettant que l'opposition ne soit pas *toujours* assez vigilante à l'égard de *«l'honneur»* du pays, ce diplomate non conformiste pousse une belle colère tout *imprégnée* d'indignation gaullienne.

ANDRÉ PASSERON

▶ ***La Grandeur de la France*, de Gilbert Pérol, Albin Michel, 293 pages, 120 F.**

□ **Le FLNC- «canal historique» revendique un attentat contre le Conseil d'Etat.** – Le FLNC-«canal historique» a revendiqué, dimanche 11 octobre, dans un communiqué authentifié à Bastia, l'attentat qui a endommagé, le 8 octobre, une annexe du Conseil d'Etat à Paris, provoquant des dégâts matériels peu importants. *«Notre action contre le centre informatique du Conseil d'Etat signifie clairement au pouvoir socialiste que nous ne sommes pas dupes de ses actuelles manœuvres politiques»*, affirme ce texte, qui rappelle que *«le Conseil d'Etat est, avec le Conseil constitutionnel, un des piliers essentiels de l'Etat français»* et que *«c'est par le biais du Conseil constitutionnel que le pouvoir colonial a rejeté la reconnaissance du peuple corse»*.

POLITIQUE

L'affaire du sang contaminé

M. Laurent Fabius accuse le RPR d'« ignominie »

M. Laurent Fabius a affirmé, dimanche 11 octobre, au « Forum RMC-*l'Express* », que la demande de traduction devant la Haute Cour de justice, présentée par le RPR et qui le vise avec Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, dans l'affaire du sang contaminé, est une *« ignominie »*. *« Jusqu'à présent*, a-t-il dit, *lorsqu'on a évoqué ce drame, les aspects politiciens ont été absents. Et voilà que, parce qu'on arrive à cinq mois des élections, un parti, le RPR, se saisit de ce drame pour en faire une opération politicienne contre ses adversaires ! »* Le premier secrétaire a qualifié de *« dégoûtant »* un comportement qui relève de *« l'utilisation, pour des basses manœuvres politiciennes, d'un drame terrible »*.

« Qu'on passe de mises en cause administratives à l'inculpation et à la manipulation politicienne, c'est cela que je refuse », a-t-il conclu, en observant que la Haute Cour avait été instituée pour se saisir *« de faits précis de culpabilité »*. *« On ne peut pas, à la cantonade, sans qu'il y ait de faits précis, demander à un certain nombre d'autorités ministérielles de passer en justice pour qu'elles se disculpent »*, a-t-il dit.

Pour un mandat présidentiel de six ans

M. Fabius a expliqué qu'il veut *« arriver à bâtir sur quatre ou cinq ans une formation beaucoup plus vaste, progressiste ou socialiste – ou social-démocrate, peu importe le terme –, qui permette de rassembler toute une série de forces de progrès de gauche »*. *« On a besoin de cinq ou six ans pour cela »*, a précisé le premier secrétaire du PS. Entre temps, a-t-il observé, il y aura des élections législatives, *« où il faut faire le maximum »*, et une élection présidentielle, *« où l'on a de bonnes chances de gagner »*. Interrogé sur les prévisions pessimistes de certains socialistes pour les législatives, il a ironisé sur *« ceux qui vont aux échéances électorales en se flagellant »*.

« Nous discutons, à la fois, avec des radicaux de gauche, avec le Mouvement des réformateurs et avec un certain nombre de partenaires qui souhaitent cheminer avec nous – je pense à des écologistes, à des progressistes », a indiqué M. Fabius. Il souhaite qu'en 1993 *« l'on puisse bâtir une majorité autour des socialistes, des écologistes et des progressistes, qui se trouvent aussi bien à gauche qu'au centre »*. Il a assuré que les socialistes *« jugeront à l'œuvre »* M. Jean-Pierre Soisson et qu'ils *« essaieront de l'aider au maximum »*. Interrogé sur les critiques qu'il avait émises lui-même après l'élection controversée de M. Soisson à la présidence du conseil régional de Bourgogne, en mars dernier, M. Fabius a répondu que le ministre de l'agriculture et du développement rural s'était *« expliqué »*, et il a cité, sous forme de boutade, *l'Internationale* : *« Du passé faisons table rase ! »*

M. Fabius a défendu le projet de réforme des institutions, *« une des idées auxquelles tient le plus »*, selon lui, M. François Mitterrand, et il a avancé l'idée d'un mandat présidentiel de six ans, qui *« serait, finalement, un moyen terme »* entre la position de M. Pierre Bérégovoy, favorable à un septennat non renouvelable, et celle du PS, qui défend un quinquennat renouvelable une fois. Un mandat de six ans, a-t-il expliqué, *« permettrait, à la fois, de ne pas coupler exactement la durée de la législature et la durée du mandat présidentiel et d'éviter une durée trop longue »*.

La stratégie du PCF

M. Philippe Herzog dénonce l'« immoralité » de la droite

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, qui était, dimanche 11 octobre, l'invité de Radio-J, a notamment déclaré, à propos de l'éventualité d'une motion de censure contre le gouvernement : *« Les changements de personnel, au jour actuel, ne résoudront rien. (...) Je trouve qu'il y a quelque immoralité, de la part de la droite, à prétendre jeter par terre un gouvernement alors qu'elle-même n'a pas accouché de ses options de politique économique alternative. (...) Jeter dehors les élites en place et voter pour des élites de droite qui sont porteuses d'une politique économique qui n'est qu'une variante, éventuellement en pire, de ce qui se fait aujourd'hui, ce n'est pas une solution. »*

Interrogé sur l'avenir du PCF, M. Herzog a notamment répondu : *« Je suis pour la rotation des rôles dans la société et dans la vie des partis. (...) Je pense que la direction du Parti communiste, telle qu'elle est, et tout particulièrement son secrétaire général, sont des facteurs de blocage. (...) Je pense qu'il faudra une direction collégiale et surtout la possibilité pour chaque communiste de se faire une opinion par lui-même et que les différences communistes soient véritablement admises et se fécondent mutuellement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »*

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

« Le charme des accords de Matignon se dissipe »

nous déclare le président du FLNKS

Le président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), M. Paul Néaoutyine, redoute une dérive dans l'application des accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie qui doit donner lieu à un bilan politique à la fin de l'année. Il aura à ce sujet, cette semaine, à Paris, différents entretiens politiques et se propose aussi d'intervenir, la semaine prochaine, à New-York, devant la commission « décolonisation » de l'ONU.

« La pratique de ce qu'on avait coutume d'appeler « l'esprit des accords de Matignon » n'est plus aussi nette.... » Le président du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, emploie l'imparfait quand il parle des accords signés les 26 juin et 20 août 1988, et ce choix syntaxique est délibéré : *« Le charme des accords se dissipe au contact des dossiers concrets*, nous a-t-il déclaré. *En ce moment, il n'y a plus la concertation qui existait il y a deux ans et certains représentants de la province du Sud s'expriment à nouveau comme ils le faisaient avant les accords. Ils essaient de faire revenir vers Nouméa les moyens qu'ils avaient consentis aux provinces du Nord et des îles au titre du rééquilibrage, et quand on parle, par exemple, de l'entretien des collèges, ils disent : « C'est nous qui payons. » On parle moins de partage. J'ai l'impression qu'un certain nombre d'élus du RPCR ont laissé faire mais n'acceptent toujours pas, au fond, les arbitrages décidés il y a quatre ans. »*

Jean-Marie Tjibaou ayant été assassiné, M. Michel Rocard ayant été mis « en réserve de la République » et M. Jacques Lafleur ayant toujours eu tendance à considérer les accords de Matignon et de la rue Oudinot comme une fin en soi, le président de la coalition indépendantiste de Nouvelle-Calédonie perçoit *« le risque d'un retour en arrière »*. Il rappelle volontiers que les électeurs de Nouméa avaient *localement désavoué le président* du Rassemblement pour la Calédonie dans la République en votant « non » à 63,70 % au référendum du 6 novembre 1988 qui avait consacré ce compromis, et ce souvenir alimente sa crainte d'un *revirement politique* en cas de changement de climat politique national au lendemain des prochaines législatives.

Avertissement

C'est cette inquiétude que M. Néaoutyine veut exprimer au cours des entretiens qu'il aura cette semaine, avec le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, et le nouveau directeur de cabinet de la présidence de la République, M. Pierre Chassigneux, mais aussi avec plusieurs dirigeants socialistes, en particulier MM. Laurent Fabius, Michel Rocard, Henri Emmanuelli.

L'élection au Sénat du président du Congrès du territoire, M. Simon Loueckhote (RPR), ne lui paraît pas de bon augure : *« Ce n'est pas un homme de dialogue. Il discute peut-être avec les Européens mais pas avec nous. Quand le comité chargé du suivi des accords se réunit, il ne participe jamais aux discussions. Il n'est pas représentatif des îles... »*

M. Néaoutyine regrette aussi que le gouvernement n'ait pas donné suite à la demande de réforme électorale formulée par son mouvement. Le FLNKS, qui a décidé, depuis les sénatoriales, de recommencer à participer aux élections nationales, réclamait en effet un redécoupage des deux circonscriptions législatives du territoire tel que l'une des deux puisse coïncider avec le périmètre des deux provinces du Nord et des îles qu'il contrôle et que les indépendantistes soient ainsi assurés de disposer d'un siège à l'Assemblée nationale. *« On m'avait dit que le projet serait soumis au Congrès en mai ou en juin puis adopté par le conseil des ministres en août mais le gouvernement a tergiversé et plus personne n'en parle plus. Le gouvernement n'a pas tenu ses engagements. »*

Le président du FLNKS estime aussi qu'à trop vouloir rechercher le consensus le gouvernement attise les impatiences de la communauté canaque : *« Des jalons positifs ont été posés depuis quatre ans ; il y a réellement un processus d'implication et de responsabilisation des gens ; des équipements ont été réalisés, mais tout cela se fait pour l'instant sur une base d'assistanat, à coups de subventions, et personne ne se presse d'examiner nos propositions de réforme fiscale quand nous voulons augmenter la part de l'impôt direct au profit des provinces... On doit pourtant faire la preuve que l'esprit est encore au partage et au rééquilibrage... »*

S'il n'est nullement envisagé que le FLNKS dresse, à la fin de l'année, un bilan négatif de l'application des accords de 1988, il est déjà question, en revanche, selon M. Néaoutyine, de *« tester le gouvernement et la majorité après les législatives »*.

En attendant, le président du FLNKS se rendra le 16 octobre à New-York, où il a l'intention de prendre la parole, le 20, devant la commission de l'ONU en charge de la décolonisation pour réaffirmer que la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie reste posée par les siens et qu'elle ne saurait être réduite à *« un processus national qui ne garantit pas l'indépendance »*. Mais cette initiative diplomatique en forme d'avertissement sera surtout destinée à rappeler à la métropole qu'en Nouvelle-Calédonie aucun équilibre n'est jamais acquis.

ALAIN ROLLAT

Quatre élections cantonales partielles

ARDÈCHE : canton de Vernoux-en-Vivarais (1er tour).

I., 2 945 ; V., 2 046 ; A., 30,52 % ; E., 1 997.

Jean-François Michel, UDF, *m. de Vernoux, 825 (41,31 %)* ; Daniel Barral, div. g., 469 (23,48 %) ; Emilie Finiels, PS, 464 (23,23 %) ; Jean-Claude Aurel, PC, 130 (6,50 %) ; Denise Laurent, Verts, 109 (5,45 %). BALLOTTAGE.

[Cette élection partielle est destinée à pourvoir au remplacement de Raymond Finiels, PS, récemment décédé. Le candidat UDF arrive nettement en tête à l'issue du premier tour. Mais il obtient de justesse la majorité dans sa commune et ne réussit pas à améliorer ses positions sur le canton. La gauche, avec trois candidats, obtient un score proche de 54 %. M. Daniel Barral, très lié aux élus communaux, crée la surprise en devançant de cinq voix la candidate PS, Mme Emilie Finiels, veuve du conseiller général. Le PC perd près de la moitié de ses voix par rapport à 1988 et davantage encore par rapport à 1982 (6,51 % contre 14,55 %). La candidate des Verts, Mme Denise Laurent, ne fait pas recette.

En 1988, Raymond Finiels, PS, avait été élu au second tour avec 1 236 voix (53,04 %) contre 1 094 (46,95 %) à M. Jean-François Michel, UDF, sur 3 063 inscrits, 2 388 votants (22,03 % d'abstention) et 2 330 exprimés.

Au premier tour, avec 3 063 inscrits, 2 195 votants (28,33 % d'abstention) et 2 123 exprimés, M. Jean-François Michel avait obtenu 968 voix (45,59 %), Raymond Finiels 897 (42,25 %) et M. Jean-Claude Aurel, PC, 258 (12,15 %).]

EURE : canton de Louviers sud (1er tour).

I., 9 882 ; V., 4 493 ; A., 54,53 % ; E., 4 326.

Odile Proust, RPR, m. de Louviers, 1 621 (37,47 %) ; Franck Martin, div. g., 1 085 (25,08 %) ; Michel Doucet, PS, 465 (10,74 %) ; Jacky Vassard, FN, 342 (7,90 %) ; Ernie-Claude Meisels, div. d., 298 (6,88 %) ; Jean-Charles Paris, PCF, 240 (5,54 %) ; Maryline Freiné (Association de défense des animaux) 170 (3,92 %) ; Gérard Prévost, *LCR, 105* (2,42 %). BALLOTTAGE.

[Huit candidats étaient en lice pour succéder à M. Alain Bureau, PS, conseiller régional, devenu député à la suite de la nomination de M. François Loncle au secrétariat d'Etat à la Ville, le 4 juin, et démissionnaire pour cause de cumul de mandat. A l'issue du premier tour, Mme Proust, battue en 1988 par M. Bureau, arrive en tête devant M. Martin, candidat divers gauche, fils d'un ancien maire de Louviers, qui devance nettement le candidat socialiste. M. Martin reproche à Mme Proust d'avoir accepté un projet d'extension de la secte des Témoins de Jéhovah, suspendu en mai 1991 par le préfet de l'Eure.

En 1988, Alain Bureau, PS, l'avait emporté au second tour avec 2 812 voix (52,64 %) contre 2 529 (47,35 %) à Odile Proust, RPR, avec 10 017 inscrits, 5 451 votants (45,58 % d'abstention) et 5 341 exprimés.

Au premier tour, avec 10 017 inscrits, 4 793 votants (52,15 % d'abstention) et 4 712 exprimés, Alain Bureau avait obtenu 1 942 voix (41,21 %), Odile Proust 1 845 (39,15 %), Claude Lafosse, div. d., 345 (7,32 %), Jean-Charles Paris, PC, 312 (6,62 %), Jacky Vassard, FN, 166 (3,52 %), Gérard Prévost, extr. g., 102 (2,16).]

LOT-ET-GARONNE : canton de Casteljaloux (2e tour).

I., 5 031 ; V., 3 592 ; A., 28,60 % ; E., 3 351.

André Combes, RPR, adj. m. de Casteljaloux, *1 957 voix* (58,40 %) ÉLU ; Jacques Dulin, PS, c. m. de Casteljaloux, 1 394 voix (41,60 %).

[Un RPR succède à un PS, M. Jean-Louis Teyssier, qui avait démissionné pour protester contre la non-réintégration de trois sapeurs-pompiers de Casteljaloux au sein d'un organisme départemental de lutte contre les feux de forêt, et qui avait été élu pour la première fois en 1976. M. Combes l'emporte avec plus de cinq cents voix d'écart, ce qui pourrait surprendre, au regard du rapport des forces gauche-droite constaté à l'issue du premier tour, mais s'explique manifestement par l'attitude du Parti communiste. Le candidat du PC s'est en effet retiré de la compétition sans appeler au vote en faveur du candidat socialiste. On pouvait s'attendre alors à une multiplication de bulletins blancs mais l'analyse des résultats fait apparaître de nombreux reports de voix communistes sur le candidat RPR, adjoint au maire du chef-lieu, démis de ses délégations depuis 1989 à la suite d'un désaccord avec la gestion de la municipalité UDF de Casteljaloux.

Au premier tour, avec 5 031 inscrits, 3 589 votants (28,66 % d'abstention) et 3 498 exprimés, Jacques Dulin, PS, avait obtenu 877 voix (25,07 %), Alain Cames, PC, 755 (21,58 %), André Combes, RPR, 592 (16,92 %), Bruno Galichon, div. d., 523 (14,95 %), Jean Rascol, app. UDF, 468 (13,37 %), Philippe Lobjois, div. d., 107 (3,05 %), Nadine Roussel, Verts, 97 (2,77 %), René Ortis, FN, 79 (2,25 %).]

MAINE-ET-LOIRE : canton du Louroux-Béconnais (1er tour).

I., 5 243 ; V., 3 345 ; A., 36,20 % ; E., 3 249.

Jean-Claude Poutier, div. d., m. du Louroux-Béconnais, 1 069 (32,90 %) ; Marcel Pichavant, div. d., m. de Bécon-les-Granits, 969 (29,82 %) ; Pierre Chapron, RPR, 556 (17,11 %) ; François Morin, div. écol., 175 (5,38 %) ; Jean-Pierre Lavarello, PS, 161 (4,95 %) ; Michel Doizon, PC, 161 (4,95 %) ; Jean-Louis Hourticq, div. d., 158 (4,86 %). BALLOTTAGE.

[Cette élection partielle est destinée à pourvoir au remplacement de M. Paul Lépine, ancien maire du Louroux-Béconnais, conseiller général démissionnaire pour convenances personnelles. A l'issue du premier tour, l'actuel maire du chef-lieu de canton, M. Jean-Claude Poutier, arrive légèrement en tête.

En 1988, Paul Lépine (UDF-CDS) avait été élu au second tour avec 1 493 voix (51,42 %) contre 1 410 (48,57 %) à Jean-Pierre Desvaux, RPR, sur 5 213 inscrits, 3 094 votants (40,64 % d'abstention) et 2 903 exprimés.

Au premier tour, avec 5 214 inscrits, 3 133 votants (39,91 % d'abstention) et 3 036 exprimés, Paul Lépine avait obtenu 913 voix (30,07 %), Jean-Pierre Desvaux 809 (26,64 %), Paul Cottenceau, div. d., 448 (14,75 %), Pierre Gaté, UDF, 433 (14,26 %), *Joël Janneteau, PS, 328* (10,80 %) et Michel Doizon, PC, 105 (3,45 %).]

□ **Annulation d'une élection cantonale dans la Nièvre.** – Le tribunal administratif de Dijon a annulé, lundi 5 octobre, l'élection cantonale de La Charité-sur-Loire (Nièvre), qui avait vu la victoire, le 31 mars, de Mme Jannick Larderet (RPR), avec quatre voix d'avance sur M. Constantin Rodriguez (PS), maire de Champvoux. Les juges ont annulé cinq suffrages entachés d'anomalies d'émargement (cinq signatures manquantes, dont quatre remplacées par des tampons pour des électeurs non voyants). – (*Corresp.*)

M. Robert Daussun est nommé directeur du cabinet de M. Martin Malvy

M. Robert Daussun, ancien conseiller auprès de M. Michel Charasse, a été nommé, mercredi 7 octobre, directeur de cabinet de M. Martin Malvy, nouveau ministre du budget.

[Né en mai 1953 à Alger, M. Robert Daussun est agrégé de lettres classiques. En 1982, à sa sortie de l'ENA, il entre à l'inspection générale des finances avant d'être désigné comme rapporteur général du Conseil des impôts. De 1986 à 1988, il est chef du bureau de la fiscalité des personnes et de la fiscalité directe locale à la direction générale des impôts. M. Daussun est ensuite nommé chef du bureau de coordination du service de la législation fiscale, poste qu'il occupera de 1988 à 1990. En juin 1990, il entre au cabinet de M. Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie des finances et du budget, et de M. Michel Charasse, ministre délégué au budget à l'époque. Depuis avril 1992, il était conseiller auprès de M. Michel Charasse. Il était également chargé de mission auprès de M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances.]

A Fort-de-France

M. Aimé Césaire prône « une nouvelle utopie refondatrice » pour la Martinique

FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

« Il nous faut une nouvelle mystique, une nouvelle ambition et une nouvelle utopie refondatrice sur une base démocratique pour la Martinique » : ce message lancé lundi soir 5 octobre par le président-fondateur du Parti progressiste martiniquais (PPM), M. Aimé Césaire, député apparenté socialiste, à l'occasion du meeting de rentrée de ce mouvement, a surpris plus d'un militant présent. Nul ne s'attendait à la brève allocution de quelques minutes qu'a prononcée le maire de Fort-de-France, ni surtout à son argumentation.

Alors que le PPM a subi quelques revers électoraux ces derniers mois, notamment aux élections régionales, qu'il n'a plus d'alliés depuis que les communistes locaux ont rompu avec lui et que la légitimité de son secrétaire général, M. Camille Darsières, est périodiquement remise en cause à l'intérieur du parti, M. Césaire estime que *« le PPM n'est pas moribond »* et qu'au contraire *« il demeure indispensable »*. Il s'agit désormais, selon lui, de rénover la doctrine du parti afin de l'adapter aux souhaits supposés ou réels des électeurs, et singulièrement de ceux des habitants de Fort-de-France, bastion traditionnel du PPM depuis plus de trente ans.

« Nous devons proposer aux Martiniquais une grande idée, une motivation ; en bref, un projet de société », nous a expliqué M. Césaire après avoir précisé que l'organisation d'un référendum sur *« le statut, la nature de nos rapports avec la France et la nature de nos rapports avec l'Europe »* constituerait un nouvel *« acte fondateur »*.

Le treizième congrès du parti, prévu du 23 au 25 octobre prochain, devrait entériner ce vœu et être mis à profit par ses dirigeants pour définir un programme politique à la mesure de ce *« grand rêve »*.

JEAN-MARC PARTY

SOCIÉTÉ

A la cour d'assises spéciale de Paris

La morgue tranquille de Max Frérot

Max Frérot, l'un des anciens responsables de la branche nationaliste du groupe terroriste d'ultra-gauche Action directe, répond depuis le 9 octobre de divers crimes devant la cour d'assises spéciale de Paris. Le plus sanglant fut l'attentat contre les locaux de la brigade de répression du banditisme, quai de Gesvres, à Paris, le 9 juillet 1986, qui causa la mort de l'inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant et blessa trente personnes.

Max Frérot a choisi d'afficher une morgue tranquille. L'air décidé, le teint presque hâlé, le cheveu grisonnant, le voilà *sans peine ni remords, rivé à la défense* du mouvement Action directe dont il fut l'artificier. Et personne ne s'étonne vraiment de ses réponses souvent irréelles aux questions du président Maurice Colomb. *« Quel est votre âge ? – Trente-six ans. – Votre profession ? – Révolutionnaire. »*

Tout est dit. Refusant de se lever pour s'adresser à la cour d'assises spéciale, composée de sept magistrats professionnels, Max Frérot, ultime rejeton d'une galaxie de militants happés par le terrorisme, ne veut rien renier, ni la mort distribuée hier aveuglément, au nom d'un prolétariat sans cesse invoqué, ni un communisme mythifié, aujourd'hui jeté aux poubelles de l'Histoire par des peuples en marche.

Depuis son premier procès à Lyon, en 1988, où il fut condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, la *chute du mur de Berlin et l'effondrement* de la dictature dans les pays de l'Est ne semblent pas l'avoir ébranlé. Pour lui, la révolution reste à faire, sinon en France, où son mouvement avait cantonné son action, du moins ailleurs. Alors que l'avocat général relève sa solitude, il lui lance : *« Vous avez du mouron à vous faire. Au Pérou, au Liban, en Palestine occupée, partout les combattants se lèvent. Partout, ils se multiplient. L'avenir révolutionnaire est assuré ! »*

Max Frérot ou le militant inébranlable, tout à la fois vengeur et serein, calme et emporté. Max Frérot ou le guérillero *perdu, conservé dans les glaces d'une* idéologie furieuse, convaincu que les hommes se divisent entre *« fascistes »* et *« communistes »*. De son histoire familiale, il ne veut ainsi retenir que la trame sociologico-politique : *« J'ai des origines bourgeoises moyennes. Il y avait deux tendances. D'un côté, ma mère avec un aspect populaire, humaniste... Sa famille avait été sympathisante de la Commune de Paris. On chantait* le Temps des cerises... *Et j'étais confronté de l'autre côté à mon père, un fasciste notoire lisant un torchon comme* Minute, *raciste et en plus lâche, allant piller des trains que la Résistance avait fait sauter pour revendre les marchandises. – Vous avez rompu avec votre famille ?*, lui demande le président. *– Il est évident qu'il y a eu rupture très tôt. – Votre père est décédé en 1976. Vous n'avez pas été à son enterrement. – Mon père était un fasciste total, son décès ne m'a fait ni chaud ni froid. »*

Le ton est coupant. Mais lui-même ne s'égare-t-il pas avec délectation dans ce racisme qu'il dénonce lorsqu'il évoque l'auto-dissolution de la gauche prolétarienne *« sous direction juive, avec Benny Lévy »*... N'écrivait-il pas à son ancien professeur André Olivier, devenu le chef de la branche « nationaliste » d'Action directe : *« Je réitère ma proposition. Laisse-moi, par exemple, disparaître avec ces sales juifs (comme tu dis) en sautant avec une bombe à la banque Leumi. Ce serait pour moi un geste de dignité minimum. »*

« La bourgeoisie du seizième... »

La dignité, précisément, fait pâle figure. Tandis que son conseil, Mᵉ Bernard Rippert (Grenoble), tente de s'opposer à la constitution de partie civile de l'association SOS-Attentats, il injurie les avocats des victimes : *« Toi, on ne t'a pas sifflé »*, *« T'es la partie civile pour le juge d'instruction ? T'es le sbire de Bruguière ? »*, *« Couchez Toutou ! »*. A quoi Mᵉ Francis Szpiner répond froidement : *« Chaque fois que vous croyez m'insulter M. Frérot, vous me flattez. »* La conclusion revint tout de même à la cour d'assises qui a reconnu la recevabilité de la constitution de SOS-Attentats. Narquois, Max Frérot glisse en guise de commentaire : *« Je suis intéressé de savoir que la bourgeoisie du seizième se constitue partie civile... »*

Une réplique en singulier décalage avec les faits qui lui sont reprochés : une *tentative d'assassinat sur un employé*, M. Amer Mahiout, dans un parking souterrain de la rue Falguière à Paris, et la fusillade qui ponctua son arrestation à Lyon, où il blessa deux policiers. Mais aussi et surtout l'attentat contre les locaux de la BRB, quai de Gesvres, qui provoqua la mort de l'inspecteur divisionnaire *Marcel Basdevant, cinquante-*deux ans.

Un attentat dont le souffle fit voler les cloisons de cette « annexe » de la préfecture de police de Paris et causa de graves blessures à une trentaine de policiers et de civils dont une petite fille de sept ans qui se promenait avec son père dans une rue en contrebas. Sur cette action-là, Max Frérot ne veut pas s'étendre : *« J'ai dit que je la revendiquais et que je l'authentifiais. Je n'ai pas dit que j'étais sur les lieux. »*

Le début d'un aveu au milieu de dérobades

Au fil de l'audience, l'accusé va cependant être conduit à en dire plus. *« Avez-vous participé à cet attentat ?*, demande le président Colomb. *– J'ai participé à son élaboration de manière collective. – Mais vous, personnellement ? – La collectivité, chez nous, c'est au sens large qu'il faut la comprendre. »* Une expression qui fait écho à une curieuse formule de l'accusé lors de l'instruction : *« Je ne suis pas un individu individuel »*... Autrement dit, la justice, forcément bourgeoise, ne saurait lui reprocher tel ou tel attentat, telle ou telle action meurtrière. *Seule Action directe* pourrait assumer cette responsabilité.

Un instant pourtant, Max Frérot baisse sa garde pour tirer d'embarras son coinculpé Gilbert Vecchi, trente-huit ans, ouvrier couvreur. Tandis que ce dernier cherche péniblement à faire croire à la *cour qu'il ne connaissait que vaguement* les locaux de la police du quai de Gesvres alors qu'il y a effectué des travaux pour le compte de son employeur, son camarade change soudain de registre : *« On y entrait comme dans un moulin, quai de Gesvres ! »*

L'avocat général Jacques Mouton se dresse : *« Vous y êtes entré ? – Nous avons fait deux repérages sur cet objectif,* rétorque Max Frérot. *Ils nous ont permis de constater que c'était une auberge espagnole. »* Le début d'un aveu au milieu de bien des dérobades.

« Vous étiez sur le terrain ?, interroge Mᵉ Jacques Robaglia, avocat de la famille de l'inspecteur Basdevant. – *Je n'ai rien à dire sur ce sujet,* se retranche Frérot. – *Votre père était lâche, avez-vous dit. Etiez-vous courageux ? – Rien du tout... Je n'ai pas à vous répondre »*, bat en retraite l'ancien artificier d'Action directe qui fut un temps, pas si lointain, comme le génie grimaçant de la démocratie française.

LAURENT GREILSAMER

Corruption à la française

Suite de la première page

Le gouvernement brûle donc les étapes, *faisant la sourde oreille* aux avertissements de parlementaires inquiets de voir associer la vie politique à un mot sacrilège et réticents devant un texte qui fait feu de tout bois, visant pêle-mêle élus et publicitaires, collectivités locales et promoteurs immobiliers, campagnes électorales et grandes surfaces.

« Les élus sont fragiles, les entreprises privées sont suspectes. » Nul doute qu'en résumant ainsi, devant la commission des lois, pour mieux la contester, la philosophie du projet gouvernemental, M. Pascal Clément, député (UDF) de la Loire, n'exprimait un sentiment plus partagé que ne le laisseront transparaître les débats publics dans l'hémicycle. Pour prendre la mesure du revirement intellectuel auquel le monde politique est aujourd'hui invité, il suffit de se rappeler que le consensus était exactement inverse au début des années 80, quand la décentralisation vivait ses heures glorieuses et l'argent sa réhabilitation triomphale : *« Il est sûr que la meilleure façon de lutter contre la corruption, c'est de restreindre le rôle de l'Etat et de son administration. Plus l'Etat assume de tâches et est amené à manier de l'argent, plus les chances de corruption augmentent. »* Ainsi s'exprimait en 1984 M. Albin Chalandon, à l'occasion d'un débat organisé par la revue *Pouvoirs* (1) – M. Chalandon dont *la carrière illustre pourtant un* mélange assumé entre le monde politique et celui des affaires.

La réflexion pionnière d'Yves Mény

Brutalement, avant même que l'on ait vraiment pris la mesure du mal et de son diagnostic, le gouvernement propose aujourd'hui une médication diamétralement opposée : un droit de regard accru de l'Etat, à contre-courant de l'évolution de ces vingt dernières années. Aussi, avant de dresser un inventaire des territoires de la corruption française, faut-il s'efforcer de cerner l'objet du débat. De ce point de vue, la réponse n'est pas tant dans le projet de loi initié par M. Bérégovoy, dont l'élaboration précipitée n'est pas dénuée d'arrière-pensées conjoncturelles, ou dans le rapport de la commission présidée par Robert Bouchery, dont les propositions sont pour l'heure seulement en partie reprises, que dans... un livre. Car, avec la publication de *la Corruption de la République* (2), en avril dernier, au moment même où M. Bérégovoy arrivait à Matignon, le politologue Yves Mény restera sans doute comme le parrain intellectuel, quoique involontaire, du revirement actuel.

Dans une réflexion pionnière, il s'en est pris à la bonne conscience des élites françaises, qui, jusqu'alors, s'en tenaient à une position défensive – *« La France n'est pas une République bananière »* – que confortait un rapide tour d'horizon international, entre Japon et Italie, pays du tiers-monde et nations anciennement communistes. *« Le diagnostic plutôt favorable que se décernent les élites politico-administratives françaises*, écrit-il, *repose sur une conception singulièrement primitive et réductice de la corruption : la vente de faveurs ou de services par un homme politique ou un fonctionnaire pour son profit personnel. »* Cette définition archaïque de la corruption a longtemps servi d'écran et d'alibi à la généralisation de pratiques qui, selon Yves Mény, constituent *« la spécificité française »* qu'il résume d'une formule : *« l'échange corrompu »*.

« Quelles sont les formes dominantes de la corruption à la française, demande-t-il, *telles que les principales affaires venues au jour permettent de les définir ? Trafic d'influence, vente de décisions, ingérence, prélèvements indus de pourcentages, manipulation des plans d'occupation des sols, détournement des marchés, etc., remplacent désormais l'échange monétaire direct et fruste. Le phénomène est à la fois plus difficile à déceler (en raison de sa sophistication) et plus délicat à qualifier (en raison de sa dilution). La frontière entre le permis et le défendu, le licite et l'illicite, le morale et l'immoral devient de plus en plus floue et mouvante. »* En d'autres termes, s'en tenir à une définition restrictive de la corruption rendrait aveugle ou complice de pratiques de plus en plus répandues qui prennent *« appui sur des mécanismes, des valeurs et des règles parfaitement intégrés et légitimés par le système politique »*.

L'originalité de la démarche d'Yves Mény est de placer le débat sur la corruption au cœur d'une réflexion sur les imperfections et les insuffisances de la démocratie française, et non plus aux marges comme si n'étaient en cause que les incartades de quelques brebis galeuses. Telle qu'il la définit, la corruption française recouvre la tolérance et la banalisation d'accommodements et d'arrangements avec les règles communes. Poursuivant sa réflexion de constitutionnaliste sur *« l'extrême concentration du pouvoir »* et *« le caractère chétif du pluralisme social et politique »* en France (3), il écrit : *« Le système politico-administratif français est fondé sur la méfiance et fonctionne à la corruption des règles, c'est-à-dire leur violation et leur détournement. (...) De même que l'on a pu parler de capitalisme à la française pour souligner l'interpénétration et l'étroitesse des élites économiques françaises, de même le mode français de faire de la politique et de l'administration est caractérisé par le mélange des genres (politisation de l'administration, fonctionnarisation de la politique) et la confusion des rôles (décider et contrôler, par exemple) au sein d'un cercle restreint de dirigeants interchangeables. »*

Les cumuls – de mandats ou de responsabilités – sont évidemment l'exemple le plus criant de ces habitudes où se glisse non pas d'emblée la corruption, mais l'accoutumance sournoise à des situations lourdes en tentations pour les plus faibles, en sollicitations pour les plus courtisés, en « loyautés » contradictoires et contraignantes pour la plupart. Yves Mény souligne, par exemple, l'hypocrisie du régime des incompatibilités appliqué aux parlementaires. Ainsi, si *Jean-Luc Lagardère, président de* Matra et de Hachette, devenait député, il pourrait conserver la direction de son groupe d'édition mais pas de la première société parce qu'elle fournit l'armée en matériel. Inversement, Robert Hersant, député lui-même et « patron » de plusieurs de ses collègues, salariés de son groupe de presse, devrait quitter l'Assemblée nationale s'il devenait directeur d'une société de restauration spécialisée dans... la fourniture de repas aux cantines scolaires !

La vie politique et économique française s'est ainsi habituée à des *situations qui préparent les mentalités* à l'acceptation blasée d'une corruption *« invisible et transparente »*, faite de clientélisme et de faveurs et d'échanges. De ce point de vue, les comparaisons internationales ne nous sont pas toujours favorables. Si, par exemple, les Etats-Unis semblent plus sous le feu de la critique, révélant de sulfureux mélanges des genres entre la politique et les affaires, c'est aussi parce que la répression y est plus sévère et la loi plus contraignante, entraînant ainsi une plus grande visibilité de la corruption. La fortune des hommes politiques y est, de longue date, strictement contrôlée en début et en fin de mandat. Des codes d'éthique y ont été édictés pour chaque administration ou agence fédérale.

Les règles américaines sont si tatillonnes qu'elles précisent, entre autres, que le président et son épouse ne peuvent recevoir à titre personnel des cadeaux supérieurs à 50 dollars et sont tenus de les déclarer. Inversement, la France est, toujours selon Yves Mény, le pays de la tolérance et de l'amoralisme. Entre autres exemples, la double « casquette » des agents de l'équipement, légalisée afin d'intéresser financièrement le personnel travaillant pour les collectivités locales, ou l'intéressement des trésoriers-payeurs généraux, qui *« ressemble à s'y méprendre aux prélèvements des fermiers généraux »*, sont des archaïsmes hexagonaux qui, ailleurs, seraient prohibés et sanctionnés.

Politique, morale et déontologie

Combattre la corruption, c'est donc approfondir la démocratie, prendre la mesure de sa complexité en refusant l'excuse simpliste couramment invoquée selon laquelle *« l'honorabilité des fins justifie les moyens »*. De ce point de vue, les dispositions portant amnistie des infractions politico-financières dans la loi de janvier 1990 ou le tri actuellement opéré par la chancellerie dans les dossiers litigieux de financement politique illustrent ce laxisme français. L'amnistie a en effet établi une distinction, que prolonge l'attitude actuelle du garde des sceaux, entre l'enrichissement personnel d'un élu, condamnable, et le financement illicite de ses campagnes ou de son parti, pardonnable. Cela revient non seulement à admettre mais à légaliser que l'on puisse s'arranger de la loi si le motif est jugé respectable. Bref, pour s'en tenir à une instruction *civique d'école primaire*, à donner le mauvais exemple.

« Il importe que l'Etat donne l'exemple et le signal », écrit en revanche dans son rapport d'étape de juin la commission de prévention de la corruption. L'une des innovations essentielles de ses propositions est curieusement passée inaperçue, alors qu'elle bouscule la tradition administrative française : l'introduction de la déontologie et de l'éthique, placée en tête de ses recommandations. En proposant des codes de déontologie par administration, et même un « haut comité de la déontologie », la commission Bouchery s'est placée sur le même terrain que le politologue Mény : cet espace qui sépare les principes de la pratique, cet entre-deux où l'usage dément la loi, ces arrangements quotidiens avec la règle. Il y a là l'ébauche d'une petite révolution puisque la question morale – la commission s'en prend aux *« approches trop contrastées de la morale publique »* – est désormais introduite dans le débat public. Il ne suffit pas que la loi soit édictée, il faut aussi qu'elle soit incarnée, vécue et illustrée. La responsabilité ne saurait être diluée, elle est aussi personnelle, dans l'engagement et l'implication qu'exigent les fonctions relevant de l'intérêt général.

Le bilan contradictoire de la décentralisation est forcément au centre de cette approche nouvelle. Dans un témoignage fort sincère, Claude Popis, l'un des anciens dirigeants d'une grande société du BTP, la SAE, qui passa deux mois en prison dans le cadre de l'affaire des fausses factures du Sud-Est, vient de rappeler combien la grande réforme impulsée par Gaston Defferre a provoqué une escalade dans la généralisation de pratiques anciennes et communément admises (4). Curieusement, la loi de décentralisation n'avait pas prévu de rendre les élus locaux justiciables de la cour de discipline budgétaire et financière – ce que prévoit l'actuel projet de loi – alors même que trois quarts du budget d'investissement de l'Etat étaient transférés aux départements et aux *régions. Avant, confie Claude* Popis, c'était le pot-de-vin réclamé par un fonctionnaire indélicat – demande choquante maisexceptionnelle, sinon rarissime. Après, ce fut l'élu demandant, plus souvent qu'hier, une contribution au financement de ses campagnes *électorales – demande* apparemment légitime puisque la politique a besoin d'argent pour vivre. Autrement dit, la décentralisation, en multipliant le nombre de responsables disposant d'une parcelle de pouvoir susceptible d'être négociée, a aggrandi le champ de la *corruption «à la française»...*

On ne réforme que dans l'urgence, sinon l'élan s'essouffle et l'enlisement guette, plaide le gouvernement pour justifier sa précipitation. Il serait pourtant dommage que les questions essentielles, concernant l'essence même de notre système démocratique, posées par la reconnaissance officielle d'une corruption spécifiquement française ne fassent pas l'objet d'un débat de haute tenue. Il serait bon que les parlementaires prennent le temps de la discussion, tant l'espace désormais ouvert à la réflexion est immense, concernant aussi bien la déontologie d'une politique devenue par trop professionnelle, s'auto-alimentant et s'auto-recrutant, que celle des affaires, notamment dans les pratiques tolérées dans les contrats impliquant des pays où la moralité publique n'est pas encore à l'ordre du jour.

EDWY PLENEL

(1) *Pouvoirs*, nº 31, PUF, 1984.

(2) Yves Mény, *la Corruption de la République*, Fayard, coll. « L'espace du politique ». 1992, 140 francs.

(3) *Cf.* Yves Mény, *le Système politique français*, Montchrestien, coll. « Clefs-Politique ». 1991 ; et Olivier Duhamel et Yves Mény, *Dictionnaire constitutionnel*, PUF, 1992.

(4) Claude Popis, *l'Argent, le Bâtiment, la Politique sous la Vᵉ République*, Albin Michel, 1992, 89 francs.

Prochain article :

II. – Le regard du tribunal
par Guy Herzlich

Au « Grand Jury RTL - *le Monde* »

M. Vauzelle estime que le projet de loi du gouvernement ne va « pas assez loin »

Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, qui était l'invité, dimanche 11 octobre, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a estimé que le projet de loi du gouvernement sur la lutte contre la corruption n'allait *« pas assez loin »*. *« Si un homme politique est maire, président de conseil général ou président de conseil régional, il a le droit de faire sa propagande de manière tout à fait déplacée, sinon illégale, en utilisant le bulletin municipal, départemental ou régional*, a-t-il souligné. *Il ne faudrait pas qu'il y ait deux catégories de responsables politiques : ceux qui disposent de bulletins de propagande départementale, régionale ou municipale pour faire leur propre propagande, et les autres, le menu fretin, le tiers-Etat. (...) Il faudra donc que la loi contrôle de très près les systèmes de propagande des collectivités locales. »*

Au sujet de la légalité contestée du permis à points, le garde des sceaux a souligné qu'en France les juges n'avaient pas pour fonction de faire la loi ou d'en apprécier la légalité. *« Il y a pour cela le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel* (...), a-t-il noté. *Lorsque les décrets d'application d'une loi sont parus, les juges ont l'obligation d'appliquer la loi. »*

Revenant enfin sur le projet de réforme de la procédure pénale examinée la semaine dernière par les députés, M. Vauzelle, qui a refusé lors du débat à l'Assemblée nationale que les instructions nominatives adressées aux procureurs soient jointes au dossier et motivées, a rappelé que ces instructions seraient désormais écrites. *« Il faut que le garde des sceaux soit le plus possible dégagé des responsabilités concernant telle ou telle personne*, a-t-il déclaré. *Il ne me paraît pas souhaitable politiquement, il ne me paraît pas sain, de demander au garde des sceaux de prendre des décisions de ce type. Il s'agit là d'une partie de mes fonctions que je vis sans aucun plaisir depuis six mois. »*

□ **L'Association française des magistrats instructeurs critique la réforme de la procédure pénale.** – Après l'adoption en première lecture, par les députés, du projet de réforme de la procédure pénale, l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI) *« regrette le vote précipité d'un texte incohérent et dangereux pour les libertés individuelles »*. Selon l'AFMI, une *« simple mise en examen pourra aboutir à une mise en détention, sans existence de charges »* et *« plusieurs mois pourront s'écouler sans que ce « présumé innocent », détenu parfois, sache officiellement les charges retenues contre lui »*. L'AFMI proteste, par ailleurs, contre l'absence du juge d'instruction de la collégialité chargée de la mise en détention : *« Non seulement les risques d'incohérence des décisions de cette collégialité sont sérieux, mais, de plus, celui d'un développement très sensible des incarcérations est certain »*.

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Après la mort d'un jeune délinquant

La ZUP de Vaulx-en-Velin a connu trois nuits d'agitation et de violences

Des incidents mettant en cause 100 à 250 adolescents ont provoqué, au cours des trois soirées du week-end, une poussée de fièvre dans certains quartiers de l'Est lyonnais, principalement dans la ZUP de Vaulx-en-Velin. Toutefois, cette agitation – qui fait suite à la mort d'un jeune délinquant de dix-huit ans, Mohamed Bahri, domicilié à la ZUP, tué par balle, jeudi 8 octobre, alors qu'au volant d'une BMW volée il tentait de forcer un barrage de gendarmerie à Crémieu (Isère) – n'est pas comparable, en gravité, à celle qui avait embrasé cette même ZUP voilà tout juste deux ans.

LYON

de notre bureau régional

« Vaulx-en-Velin aime ses bambins, roulez câlins », ce panneau d'information municipale, qui borde l'avenue Maurice-Thorez, en lisière de la ZUP, prend soudain une résonance particulière : précédé par quelques voitures de police, gyrophares allumés, un convoi d'une demi-douzaine de fourgonnettes de CRS pénètre, au pas, dans le périmètre sensible. Il est 19 heures, ce dimanche 11 octobre, l'heure de « 7 sur 7 », et quelques poignées de « sales gosses », que Madonna ne branche pas, ont recommencé à *« foutre le bordel »* – selon l'expression qui fleurit sur toutes les lèvres – entre les tours et les parkings de la Thibaude et du Mas du taureau.

Montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir, c'est la tactique qu'ont choisi de mettre en œuvre, ce dimanche soir, les autorités préfectorales. Leurs communiqués insistent, sur l'isolement des « trublions » : *« L'action de quelques individus ne peut pas compromettre celle d'une jeunesse qui s'engage avec un esprit de courage et de responsabilité en faveur du service des autres dans les quartiers. Cette minorité est désavouée par toute la population »*, a ainsi écrit M. Paul Bernard, préfet de la région Rhône-Alpes. Montrer sa force, donc. Pour protéger les commerces et disperser des *« regroupements plus menaçants »* des unités en tenue, regroupant quelque cent cinquante fonctionnaires, sont déployés sur la place Guy-Mocquet, au cœur du Mas du Taureau.

Des volées de pierres, parfois grosses comme le poing, mais souvent simples cailloux, s'abattent sur la chaussée et rebondissent dans un bruit mat. On court, on crie, on s'agite, on s'abrite. De temps à autre, le gong d'une tôle cabossée signale un impact sur un véhicule de police ou la voiture d'un riverain malchanceux. Plus rarement, une vitre vole en éclats. La tension est forte, certes, mais fugace. Un rougeoiment et un panache de fumée témoignent d'un incendie : il s'agit de quelques poubelles qui brûlent et empestent l'atmosphère. Plus loin, dans un de ces « chemins » aux noms bucoliques qui irriguent la cité, la carcasse d'une voiture de grosse cylindrée achève de se consumer.

Dans cet Est lyonnais où rien n'est, hélas, vraiment nouveau, quelques dizaines de groupes – *« informels »*, insistent les autorités – de cinq à quinze adolescents, beurs pour la plupart, et paraissant âgés de quatorze à vingt ans, se sont employés, trois soirs de suite, à harceler la police dans une version « hard » du jeu « des gendarmes et des voleurs » qui, à chaque instant, risquait de dégénérer. Surtout lorsque des éléments plus durs, moins « spontanés », profitaient du désordre. Des coups de feu ont ainsi été tirés, dans la nuit de vendredi, contre la façade en rotonde du nouveau commissariat de Vaulx-en-Velin, par les occupants d'une BMW volée, armés d'un fusil à canon scié.

Ces faits ne peuvent être assimilés à une émeute. Même si le bilan cumulé de ces trois soirées de fièvre est, matériellement, loin d'être négligeable : vingt-six voitures incendiées (à Vaulx-en-Velin, mais aussi à Vénissieux, à Villeurbanne et à Lyon 8e), cinq véhicules de police et deux autobus endommagés, quelques dizaines de vitres brisées, douze personnes interpellées.

Dans un communiqué, M. Maurice Charrier, maire (PCF, refondateur) de Vaulx-en-Velin résume sans doute assez justement les sentiments de la majorité de ses administrés : *« En réaction à la mort d'un jeune délinquant connu (...), un groupe d'individus commettent des exactions et harcèlent les forces de police. Leurs agissements sont totalement condamnables et doivent être fermement réprimés. »* Le maire, qui évoque *« une agitation qui veut masquer les trafics, celui de la drogue en particulier »*, dénonce aussi *« un tapage médiatique »* autour d'une ville dont *« l'image de marque ne saurait se résumer à la rubrique des faits divers »*.

ROBERT BELLERET

Les aveux d'un serveur saisonnier en Corse-du-Sud

Le gendarme de Zonza aurait été tué à la suite d'un pari

Le meurtrier présumé d'un gendarme mobile, le 20 septembre devant la mairie de Zonza (Corse-du-Sud), a été inculpé d'assassinat et écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio, samedi 10 octobre, avant d'être transféré à Marseille. Olivier Poncet, âgé de vingt-six ans, originaire de Beauvais (Oise) et serveur saisonnier dans un restaurant du village, a avoué avoir tiré au fusil de chasse sur le fourgon à bord duquel se trouvait la victime, le gendarme Fabrice Aufort, également âgé de vingt-six ans (*le Monde* du 22 septembre). Le jeune homme aurait agi à la suite d'un pari avec deux amis, au terme d'une soirée très «arrosée».

L'un d'eux, José Giovannoni, vingt-huit ans, sans profession, a aussi été inculpé d'assassinat et écroué à Ajaccio. Il serait le propriétaire de l'arme du crime et l'instigateur du meurtre. *«Fais-le si tu es un homme!»*, aurait-il lancé à Olivier Poncet. Le troisième homme, Jacques Zecchi, restaurateur, a, pour sa part, été inculpé de complicité d'assassinat et écroué à Bastia. Giovannoni et Zecchi ont continué à nier les faits malgré les aveux de Poncet. Ce dernier a expliqué au magistrat qu'il voulait *«épater»* son *«petit ami de cœur»*, Giovannoni.

□ **Trois morts lors d'un début d'incendie à l'hôpital Pasteur de Nice.** – Trois femmes, âgées respectivement de quarante-trois, soixante-dix-sept et quatre-vingt-sept ans, ont péri asphyxiées, dans la nuit du 9 au 10 octobre, à la suite d'un début d'incendie dans leur chambre du service de psychiatrie du centre hospitalier régional (CHR) Pasteur, à Nice (Alpes-Maritimes). Selon les premiers éléments de l'enquête, une cigarette serait à l'origine du drame. Les trois victimes, dont les identités n'ont pas été révélées, auraient succombé aux émanations toxiques de deux matelas en mousse synthétique.

Au CHR de Lille

Le corps d'un bébé découvert dans un incinérateur

LILLE

de notre correspondant

Une information judiciaire a été ouverte à Lille après la découverte, la semaine dernière, du corps d'un nouveau-né partiellement brûlé à l'incinérateur du centre hospitalier régional. C'est un employé du CHR qui a trouvé le corps d'une petite fille, apparemment née à terme, dans les restes de la chaudière. Le bébé portait un clip en plastique à l'ombilic, ce qui laisse penser qu'il a dû être mis au monde dans un milieu hospitalier. Il portait des traces d'une autopsie ou d'une intervention chirurgicale, tandis que plusieurs organes semblaient avoir été prélevés sur le corps de l'enfant.

L'autopsie pratiquée dans le cadre de l'enquête n'a pas permis de déterminer les causes de la mort. Le bébé aurait pu naître mort-né. Dans ce cas la loi prévoit qu'un fœtus âgé de plus de 180 jours est considéré comme un être vivant et doit être déclaré à l'état civil. Un acte de décès doit être dressé et une autorisation demandée aux parents pour une éventuelle autopsie et une crémation. On n'a rien retrouvé de tel au cours de l'enquête administrative immédiatement déclenchée au CHR. Il est possible que le bébé provienne d'une autre maternité, l'incinérateur du CHR traitant des déchets hospitaliers. Ce bébé avait été placé avec des produits ne nécessitant pas la pleine puissance de l'incinérateur, ce qui explique qu'on l'ait retrouvé.

JEAN-RENÉ LORE

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Tandis que le bilan de l'accident d'Amsterdam s'établit à soixante-quinze morts et disparus

Trente mille personnes ont participé aux cérémonies à la mémoire des victimes du Boeing d'El Al

Des cérémonies ont eu lieu, dimanche 11 octobre à Amsterdam, *en particulier* dans le quartier du Bijlmermeer où le Boeing-747 d'El Al s'était *écrasé, une semaine plus tôt.* Le bilan est de soixante-quinze morts et disparus, sans que l'on sache *si l'on pourra un jour établir* des chiffres définitifs.

AMSTERDAM

de notre correspondante

On attendait dix mille personnes. Il y en a trente mille, ce dimanche à 11 heures dans le Bijlmermeer, au sud-est de la capitale néerlandaise. Sans compter les millions qui suivent de leur foyer au Pays-Bas, au Surinam, à Aruba et dans les Antilles néerlandaises la diffusion télévisée et radiodiffusée en direct de ce moment de deuil national. Cinq cents organisations s'étaient proposées au cours de la semaine pour participer à cette journée commémorative.

Dans la foule, il y a une majorité d'étrangers (le quartier du Bijlmermeer comprend 60 % d'émigrés, et les deux immeubles touchés par le drame en comptaient au moins 80 %), mais les Néerlandais – bien que leurs compatriotes soient en infime minorité (5 %) parmi les victimes de la catastrophe – sont, eux aussi, venus en très grand nombre.

Le maire d'Amsterdam, M. van Thijn, qui a dirigé depuis le début les opérations du plan d'urgence, avait prévenu : *« Je vous invite à nous suivre maintenant, dans ce qui sera peut-être la marche la plus difficile de notre vie. »* Lentement, le cortège se forme et se dirige vers les immeubles mutilés. A l'arrivée sur les lieux de drame où des *milliers de gerbes de fleurs ont été* déposées, une trompette retentit sous la pluie fine. Dernier hommage, mêlé de larmes et de cris de douleur, aux disparus auxquels on ne pourra sans doute jamais offrir de sépultures décentes. Des grappes de ballons noirs s'échappent dans le ciel.

L'après-midi, à la cérémonie officielle de commémoration qui a lieu au sud de la ville, la foule, de nouveau, est au rendez-vous. Treize mille personnes se sont rassemblées dans une salle prévue pour en contenir neuf mille. La princesse Juliana, mère de la reine Béatrix et ancienne reine des Pays-Bas, le prince Willem-Alexander, fils de la souveraine et prétendant au trône, représentent la maison royale, entourés du premier ministre, M. Ruud Lubbers, et de plusieurs membres du gouvernement. *La cérémonie est dirigée par une* représentante de la communauté surinamienne, celle qui a été le plus touchée par les événements.

Dans un discours presque biblique, le premier ministre implore Dieu pour qu'il donne aux survivants le courage de vivre, et avoue n'avoir jamais, depuis dix ans qu'il dirige le pays, reçu autant de messages de condoléances et d'amitié. La communion dans la douleur est intense. Comme si de cette horrible catastrophe dans un quartier maudit de la capitale avait paradoxalement jailli un des plus beaux élans *de solidarité* qu'un *pays aux composantes multiculturelles puisse éprouver.*

(Intérim.)

RELIGIONS

S'estimant victimes d'un important préjudice financier

Les traditionalistes reprochent à l'épiscopat et à l'Etat de leur couper les vivres

Le Conseil permanent de l'épiscopat devra se prononcer au cours de l'assemblée annuelle des évêques à Lourdes, du 23 au 30 octobre, sur un contentieux financier et juridique qui l'oppose, ainsi que l'Etat, à la Fraternité traditionaliste Saint-Pie-X.

Quatre ans après l'excommunication de Mgr Lefebvre (mort le 25 mars 1991) et des quatre évêques qu'il avait consacrés à Ecône *(Suisse) le 30 juin 1988,* un casse-tête juridico-financier oppose la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, aile marchante des derniers traditionalistes non ralliés à Rome, à l'épiscopat français et à l'Etat. Le préjudice subi par les traditionalistes porterait sur plusieurs *dizaines de millions* de francs, mais sa réalité n'est pas que matérielle : l'épiscopat entend contraindre les traditionalistes à clarifier leur situation dans l'Eglise et à accepter, s'ils persistent, les conséquences du schisme.

Regroupant aujourd'hui une centaine de prêtres ordonnés par Mgr Lefebvre et restés fidèles à sa ligne, la *Fraternité internationale* Saint-Pie-X a été érigée canoniquement en 1970 . En France, jusqu'au mois de juillet dernier, ses représentants jouissaient depuis 1980, au titre de l'article 19 de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, d'un *statut d'association cultuelle* pour l'exercice du *« culte catholique romain »,* habilitée entre autres à recevoir des dons et legs exonérés des droits de succession.

Avant même l'excommunication de Mgr Lefebvre, l'épiscopat français contestait à la Fraternité Saint-Pie-X le droit de se prévaloir de l'exercice du *« culte catholique romain ».* Tirant à son tour les conséquences du schisme, devenu officiel avec le *motu proprio* du pape du 2 juillet 1988, le ministère de l'intérieur et des cultes estime que cette association n'est plus conforme aux règles propres de l'organisation du culte en France. En conséquence, toutes les demandes d'exonération de dons, legs et successions, au bénéfice de cette association cultuelle, sont bloquées dans les préfectures.

Défendant les intérêts de la Fraternité Saint-Pie-X, Me Jacques Hardy, notaire à Alençon, et Annie-Claude Roissard, avocat à Paris, s'appuient sur un avis du Conseil d'Etat au gouvernement en date du 24 janvier 1989. Rapporté à la suite *d'indiscrétions, cet avis dit que si le* gouvernement est *tenu,* par la loi de 1905, de s'assurer de l'organisation générale du culte en France, il ne lui appartient pas de refuser les autorisations sollicitées. Ni cet avis ni les interventions de parlementaires *(notamment celle de M. Chinaud,* sénateur de Paris, qui a saisi sans obtenir de réponse le premier ministre le 23 novembre 1989) n'ont été suivis d'effet. Les plaignants n'ont pas déposé de recours devant le tribunal administratif.

La renonciation à la référence romaine

Une autre voie a donc été explorée, celle de la transformation de la Fraternité en congrégation religieuse, qui *bénéficierait des mêmes droits* que l'association de culte comme vient de l'être la communauté traditionaliste Sainte-Madeleine du Barroux. La Fraternité Saint-Pie X refuse cette solution : elle est une société de prêtres, non une communauté de vie régulière.

Devant la crainte de périr d'asphyxie financière, des traditionalistes s'adressent alors directement à la conférence épiscopale. Une visite est rendue à Rouen à Mgr Duval, président de la conférence des évêques. Un échange de lettres a lieu avec le Père René Wasselynck, secrétaire général de la conférence épiscopale, décédé le 5 septembre. La Fraternité Saint-Pie-X et ses conseillers en retirent une impression d'*« assouplis sement ».* En fait, si le Père Wasselynck envisageait un déblocage pour les successions ouvertes avant la date du schisme (30 juin 1988), il maintenait le point de vue de l'épiscopat : la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X ne peut plus se prévaloir de la participation à l'exercice du culte catholique *romain.*

Les traditionalistes décident alors de se livrer à une concession de *taille :* l'abandon, dans leurs *statuts,* de la référence à Rome. A la suite d'une assemblée générale, le 29 juillet, de nouveaux statuts sont déposés. Les héritiers de Mgr Lefebvre renoncent à s'appeler « romains » ! *« Simple retrait administratif »,* précisent les conseils. De fait, les nouveaux statuts indiquent que cette modification rédactionnelle ne saurait être *en rien considérée comme « une renonciation, par la Fraternité Saint-Pie-X, à sa romanité ».*

Devant de tels attendus, l'épiscopat français décide de rester sur sa position, suivi par l'Etat. La Fraternité Saint-Pie-X ne sera habilitée à recevoir des dons et legs que lorsqu'elle déclarera avoir pour objet l'exercice d'un autre culte. Y verra-t-on plus clair après la réunion des évêques à Lourdes?

Les traditionalistes s'insurgent contre ce qu'ils appellent la *« collusion »* entre le ministère de l'intérieur et l'épiscopat, *« au mépris de la laïcité de l'Etat »,* dit Me Roissard. *« Faire soumettre à l'épiscopat une telle question, qui relève du droit civil et non du droit canonique, est une atteinte à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »* Plaidant en faveur de *« la liberté d'ester pour qui on veut »,* elle *invoque* enfin les droits de l'homme.

HENRI TINCQ

ENVIRONNEMENT

L'Allemagne interpelle des pays de l'Est après une saisie de produits radioactifs de contrebande

Le gouvernement allemand a lancé un appel à plusieurs pays d'Europe de l'Est après la saisie à Francfort, dans la nuit du samedi 10 octobre, de produits radioactifs de contrebande destinés au marché noir. Découverts dans une consigne de la gare et dans le coffre d'une voiture stationnée sur le parking de l'aéroport, les deux containeurs saisis par la police, porteurs d'inscriptions cyrilliques, recelaient respectivement quelques grammes de césium 137 et vingt grammes de strontium, deux produits hautement radioactifs utilisés dans l'industrie.

Cinq ressortissants polonais ont été arrêtés dans le cadre de *l'enquête, la seconde actuellement* instruite par l'Allemagne en matière d'importation illégale de produits radioactifs. Les ambassadeurs d'Allemagne en Pologne, Russie, Biélorussie, Ukraine et dans les pays Baltes ont été chargés de réclamer aux gouvernements de leurs pays de résidence un renforcement des contrôles douaniers. – *(AFP, AP.)*

□ **Un deuxième navire de Greenpeace dans le port de plaisance de Cherbourg.** – Le *Moby-Dick,* un chalutier appartenant à Greenpeace, est arrivé *dans la nuit du* samedi 10 au dimanche 11 octobre à Cherbourg (Manche) pour prêter main forte aux militants du *Beluga,* autre navire de l'organisation écologiste venu protester contre l'arrivée prochaine d'un cargo japonais qui doit prendre livraison, à une date tenue secrète, d'une tonne de plutonium, retraitée à l'usine de la COGEMA de La Hague. Les vingt militants de Greenpeace ont distribué, dimanche 11 octobre, des tracts dénonçant la *« plutonium connection ».*

Une manifestation des « Africains de Vincennes »

Le tam-tam du logement « décent et définitif »

Les premières froidures d'automne ne les ont pas fait fléchir. Cinq mois après leur installation, les Africains qui campent sur l'esplanade du château de Vincennes pour réclamer un logement décent tiennent toujours le siège. Les femmes ont enfilé des lainages aux couleurs vives par-dessus leur boubou. Pour se réchauffer, les enfants *courent* entre les *« tentes » faites* de bâches de plastique bleu ficelées à des barrières de police, de morceaux de carton et de ferraille, qui évoquent le retour des bidonvilles.

Ces enfants-là n'ont pu être inscrits dans les écoles du douzième arrondissement, où est situé le camp. Droit à l'école, droit au logement : leurs parents ressassent ces mots comme une litanie. Ce père de famille malien, éboueur à la Ville de Paris, vit en France depuis dix-neuf ans. Il a déposé une demande d'*HLM* voici treize ans, lors de l'arrivée de son épouse, et la renouvelle chaque année. Leur fils aîné a douze ans, leur quatrième, âgé de quatre mois, pépie dans le dos de sa mère. Ils n'ont connu que des squats et des chambres crasseuses. *« Le préfet nous donnera un logement quand on sera morts »,* lâche-t-il.

Un accord contesté

Aux dires du comité de soutien, 237 familles continuent ainsi de dormir dehors, soit plus de 1 400 personnes dont 960 enfants. Chiffres surévalués si l'on s'en tient au constat de la manifestation maigrichonne organisée, samedi 10 octobre, qui a rassemblé au total quelque 700 personnes, femmes et enfants de Vincennes en tête, même s'il est exact que plusieurs familles ont préféré garder le camp par crainte de ne plus retrouver leurs quelques affaires. Trente-cinq familles jugées prioritaires ont été relogées dans des locaux provisoires par la préfecture d'Ile-de-France. *Mais l'accord,* signé avec le préfet est contesté par les autres familles. Elles accusent de trahison leurs premiers représentants qui ont paraphé le protocole, *et se sont* donné de nouveaux délégués, revendiquant la réouverture de négociations pour *« un logement décent et définitif ».*

Aux cris de : *« Un toit c'est un droit, l'école c'est la loi »,* rythmés par un tam-tam obstiné, ils ont défilé, quatre heures durant, en une interminable marche qui les a emmenés *jusqu'à la place de la* Nation, avant le retour vers le camp *via* Montreuil. Le cortège, au premier rang duquel marchait Fodé Silla, le nouveau président de SOS racisme, était composé pour moitié des familles de l'esplanade de Vin*cennes, et pour l'autre de militants* de la Ligue communiste révolutionnaire et d'autres mouvements d'extrême-gauche, très seuls dans la rue pour défendre la cause du logement des immigrés. Des femmes africaines donnaient le rythme au *mégaphone, s'égosillant* dans d'énigmatiques *« Chirakibailléclé »* aux fausses consonances soninké, puisqu'il s'agissait de réclamer au maire de Paris *« un bail et des clés ».*

Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, et M. Chris*tian Sautter, préfet* d'Ile-de-France, ont eux aussi été désespérément interpellés, grâce à une sono aimablement prêtée par la municipalité communiste de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Celle-là même qui a provoqué l'ouverture du camp, le *21 mai, en conduisant devant le* château de Vincennes des Africains expulsés de leur logement parisien, qui avaient trouvé refuge dans un immeuble vide de la commune. Commentaire d'un représentant des familles maliennes : *« Quand tu es au bord de la noyade et qu'on te tend la main, prends-la. Proverbe africain. »*

PHILIPPE BERNARD

Une campagne d'information sur les conséquences du veuvage

Une campagne de sensibilisation sur les conséquences du veuvage va être organisée par la Fédération des associations de veuves civiles chefs de famille (FAVEC), le Centre de documentation et d'information des assurances (CDIA) et le Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF). Cette campagne doit permettre aux familles de s'informer, à travers des mani*festations régionales* et des permanences d'information (1) et un dépliant gratuit baptisé « Prévoir ensemble », sur les dispositions successorales et d'assurance les mieux adaptées à leur situation.

Les veuves sont cinq fois plus nombreuses que les veufs. Comme le note Mme Perker, présidente du CNIDFF, *« si les législations se sont succédé et améliorées, elles restent insuffisantes pour gérer tous les cas de figure ».* Les conséquences financières du veuvage sont souvent graves, surtout pour les jeunes. Et le veuvage précoce augmente constamment : sur plus de 3 258 000 veuves en France en 1990, l'INSEE en dénombrait 1 068 de moins de vingt ans. Leur situation économique et sociale est souvent précaire.

Pour aider à la reconstitution de carrière il faut donner à chaque femme le pouvoir de s'inscrire dans un statut qui lui donne des droits personnels. Les priorités des organismes d'information aux veuves sont donc, au-delà d'une *aide et d'une défense des veuves,* de prévenir les risques du veuvage. *« Les moyens existent,* souligne Mme Perker, *mais l'information doit être, avant tout, outil de prévention. »*

(1) CNIDFF : 7, rue du Jura, 75013 Paris (43-31-12-34 et Minitel 3615 code ELLETEL) ; FAVEC : 28, place Saint-Georges, 75009 Paris (42-85-18-30).

Une circulaire de Mme Ségolène Royal

Madame « la » ministre

Ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal souhaite que la circulaire sur la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres, signée le 11 mars 1986 par le premier ministre, soit appliquée. Elle veut donc que l'on cesse de lui donner du *madame « le » ministre.* Elle préfère être appelée madame « la » ministre. Et elle a *écrit une note dans ce sens aux* directeurs de l'administration centrale. Son initiative a suscité ricanements et remarques acerbes.

Même parmi ses « collègues », Mme Royal *n'a pas eu tout le* soutien qu'elle pouvait espérer. Ainsi, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué(e) au logement, Michèle Alliot-Marie, député(e) RPR, ancien(ne) ministre, et Colette Aurèle, préfet(e) de la Meuse, considèrent la question comme dérisoire.

En revanche, les organisations *internationales demandent* aujourd'hui à leur personnel de veiller à cette féminisation dans leurs documents *en français.* L'UNESCO, par exemple, vient de publier un petit opuscule qui renvoie à la circulaire *française* et suggère des règles pour les mots, ou expressions, ne figurant pas dans cette dernière ou pouvant poser quelques difficultés d'usage (1).

Ch. Ch.

(1) Coordination des activités relatives à la condition des femmes, UNESCO, place Fontenoy, 75700 Paris.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

SPORTS

BASKET-BALL : le championnat de France

Muresan le grand

Haut de 2,30 mètres, Gheorge Muresan est un des plus grands basketteurs du monde. Recruté par Pau-Orthez, ce Roumain âgé de 21 ans est le fer de lance du *club béarnais*, qui affiche des ambitions en championnat d'Europe. Autour de lui, pourtant, la formation éprouve quelques difficultés à défendre son titre de championne de France. Victorieuse samedi 10 octobre de Lyon (91-81) après deux défaites consécutives, elle doit travailler un esprit d'équipe ébranlé par *l'arrivée de ce géant*.

PAU

de notre envoyée spéciale

L'image est émouvante. Sur le parquet du Palais des sports de Pau, quatre joueurs verts gavent *de ballons leur pivot, que celui-ci* transforme en paniers dans un large sourire. *« Git-za, Git-za »* : le public l'encourage. Sur la touche, Michel Gomez, *l'entraîneur*, ne cesse de l'observer et le conseille d'une voix ferme qui ne souffre aucune opposition. Il faut insuffler un brin de confiance à Gheorge Muresan. La dernière recrue de l'Elan béarnais (EBPO) a du mal à trouver ses marques sur le terrain. C'est si difficile de s'intégrer dans une équipe lorsque l'on mesure 2,30 mètres et que l'on pèse 147 kilog. Gitza – diminutif roumain de Gheorge – est un des plus *grands basketteurs du monde par* sa taille, et un des rares à pouvoir écraser sans sauter la balle dans le panier perché à 3 mètres.

Son *histoire* est à son image : hors normes. Gheorge Muresan est né le 14 février 1971 à Triteni-de-Jos, au fin fond du nord de la Roumanie. Fils de paysans, petit dernier d'une famille de six enfants, il pousse si vite que ses parents éprouvent toutes les difficultés à le nourrir et à l'habiller *convenablement. Lorsqu'à quinze* ans il tombe un peu plus malade que de coutume, ils s'effraient et l'emmènent voir un médecin à Cluj. Celui-ci est vice-président du club universitaire. Remis de sa surprise devant ce gamin qui a déjà dépassé le double mètre, il l'engage dans l'équipe de basket. Interne à la section sportive, cet élève studieux et tranquille révèle d'extraordinaires qualités de basketteur, mêlant intimidation, habi*leté et jubilation* de jouer. *En* 1990, aux championnats du monde d'Edmonton au Canada, il tétanise les défenses adverses. Que *faire contre ce géant* brun aux bras interminables qui les dépasse largement de la tête ou des épaules ? Il attire les « scouts », les chasseurs de têtes de la NBA, le prestigieux championnat américain de basket.

Des propositions du Messagero

Gitza ne sera pas américain. Il sera béarnais. La rencontre a lieu en 1991, lors du deuxième tour des coupes européennes. Les joueurs de Pau-Orthez se déplacent à Cluj, sûrs d'une victoire facile. Ils repartent défaits, secoués par ce grand échalas qui vient de mettre 39 des 101 points roumains. Lors du match-retour, Muresan récidive et sème de nou*veau la panique dans une équipe* paralysée. Fermement planté sous le panneau, il marque 34 points avant d'être contraint à sortir du terrain pour une cinquième faute. *« Nous avons poussé un « ouf » de soulagement et l'Elan s'est qualifié in extremis »*, soupire Pierre Seillant.

Depuis des années, le président de l'EBPO rêve d'introduire un grand joueur dans son équipe. L'Elan béarnais a de la chance. Kenny Grant, l'agent de Muresan, a entraîné l'équipe durant une saison. Il vit encore au pays et fait partie de la « famille ». Il ignore les propositions du Messagero de Rome et accepte le transfert pour une saison, avec la bénédiction de la fédération roumaine. Deuxième étranger de l'équipe, Muresan remplace l'Américain Mike Jones, parti pour Barcelone.

Les quolibets des supporteurs adverses

L'objectif est simple. Champion de France en 1991, l'Elan doit *s'armer pour l'Europe en alignant* une équipe plus grande et plus musclée. Muresan en sera le fer de lance aux côtés du virevoltant meneur de jeu, Valery Demory, du bouillant Américain Orlando Philipps ou des frères Didier et Thierry Gadou. Du Roumain, on attend une passe lumineuse, une solide présence sous le panier et des points, bien sûr. *« En 1991, nous avions une cavalerie légère. Elle s'est étoffée cette année et vise l'efficacité. Il vaut mieux gagner sans élégance que perdre avec elle*, affirme le président. *C'est merveilleux d'accueillir un tel gamin, de lui permettre de vivre avec sa différence ; d'apprendre aux autres à l'accepter. Muresan à Pau, c'est un peu l'apprentissage de la tolérance. »* Accompagné d'un interprète, Gitza apprend le français, qu'il balbutie encore dans des tons caverneux. Peu à peu, il s'habitue à l'Ouest, à son trois-pièces du centre de Pau, réaménagé, comme sa voiture, à ses surprenantes dimensions.

L'histoire ne ressemble pas encore à un conte de fées. Victime d'une inflammation du tendon d'Achille puis d'une sinusite, Muresan ne brille guère lors des *premières rencontres au sein d'une* équipe, affaiblie par une série de blessures. Plus déboussolée qu'enrichie par le nouvel arrivant, elle cherche encore une cohérence dans son jeu. En championnat de France, l'Elan béarnais s'est incliné devant le Racing et Gravelines et s'est qualifié tant bien que mal, jeudi 8 octobre, pour les poules finales du championnat d'Europe des clubs face aux Turcs d'Efes-Pilsen.

Constamment sollicité par les curieux, Gitza joue à Gravelines sous les quolibets des supporteurs adverses qui le considèrent comme un phénomène de foire. Marqué par des adversaires agressifs, il évolue sous le regard sans doute plus sévère d'arbitres qui ne voient que lui. Aujourd'hui, il est un joueur au moral encore fragile, peu habitué à la densité du programme qui comprend près de quatre-vingts rencontres dans la saison. *« Muresan reste une arme à double tranchant : invincible ou fatale pour l'équipe*, constate Michel Gomez. *Il faut bûcher, huiler les rouages, répéter les moindres petits gestes, préciser le jeu de passe en faisant travailler chacun en duo avec lui. Bien utilisé, il est un trésor pour les joueurs, du caviar ».*

La victoire de Pau-Orthez, samedi, contre Lyon a permis d'entrevoir ce dont Muresan était capable. Si sa taille et son poids le contraignent à se mouvoir lentement, le Roumain est un basketteur spectaculaire, un énorme acrobate : *« Il a tout le basket dans les mains*, disent amicalement de lui ses coéquipiers, *à condition qu'il s'adapte aussi au jeu rapide de l'Elan »*. Samedi, Gitza a été le meilleur marqueur du match avec 25 points. Il était partout. Avec ses grands yeux sombres, effarouchés et attentifs, il s'est surpris à récupérer une balle définitivement perdue, à intercepter un tir dangereux ou à servir de mur pour permettre aux Béarnais de s'infiltrer dans la défense lyonnaise. Hors du terrain, il ne tenait pas en place : *« Il faut que je joue beaucoup pour mériter la confiance que l'on m'accorde. Et puis, je n'aime pas trop le banc de touche. Il est trop inconfortable pour mes longues jambes ».*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France
(Cinquième journée)

*Limoges b. Montpellier	77-74
Cholet b. *Levallois	82-60
*Pau-Orthez b. CRO Lyon	91-81
Racing PSG b. *Roanne	85-82
*Antibes b. Le Mans	85-78
Châlons b. *Dijon	87-84
*Villeurbanne b. Gravelines	80-71

Classement : 1. Limoges, 10 pts ; 2. Cholet, Gravelines, Antibes et Racing PSG, 9 ; 6. Pau-Orthez, Le Mans et Villeurbanne, 8 ; 9. Levallois, 7 ; 10. Montpellier, CRO Lyon et Châlons, 6 ; 13. Dijon et Roanne, 5.

CYCLISME

Paris-Tours

Le Belge Hendrik Redant s'est imposé, dimanche 11 octobre, dans la classique Paris-Tours, courue à la moyenne record de 46,337 kilomètres-heure, en battant au sprint l'Allemand Christian Henn. L'Allemand Olaf Ludwig a pris la troisième place à 10 secondes et conforté son avance en tête de la Coupe du monde en devançant le Moldave Andreï Tchmile (Mol) et le Français Laurent Jalabert (Fra).

FOOTBALL

Championnat de France
Deuxième division
(Dixième journée)

GROUPE A

*Mulhouse et Nancy	1-1
*Epinal b. Cannes	3-0
Nice b. *Charleville	1-0
*Perpignan et Sedan	1-1
*Istres et Valence	2-2
*Rodez et Annecy	1-1
*Créteil et Bastia	2-2
*Martigues b. Louhans-Cuiseaux	2-0
*Ajaccio b. Alès	2-0

Classement : 1. Martigues, 16 pts ; 2. Istres et Bastia, 13 ; 4. Sedan et Mulhouse, 12 ; 6. Cannes, Nice et Valence, 11.

GROUPE B

*Le Mans b. Angers	1-0
Guingamp b. *Tours	1-0
*Beauvais b. Niort	1-0
*Dunkerque et Laval	2-2
*Gueugnon et Bourges	0-0
*Rennes b. Ancenis	1-0
*Lorient et La Roche-sur-Yon	2-2
Amiens b. *Châteauroux	3-1

*Red Star 93-Rouen match arrêté à la 87e minute (0-1).

Classement : 1. Rouen, 17 pts ; 2. Niort, 15 ; 3. Angers et Beauvais, 14 ; 5. Rennes, 13 ; 6. Dunkerque, 12.

GOLF

Championnat du monde
match-play

Le Britannique Nick Faldo a remporté pour la deuxième fois, dimanche 11 octobre, à Wentworth (Grande-Bretagne), le championnat du monde de match-play de golf professionnel. Le numéro 1 mondial a battu en finale l'Américain Jeff Sluman.

TENNIS

Tournoi de Sydney

Goran Ivanisevic, tête de série n° 2, a battu, dimanche 11 octobre, Stefan Edberg, tête de série n° 1, en finale du tournoi de Sydney (6-4, 6-2, 6-4). Après Adélaïde (Australie) et Stuttgart, le Croate remporte son troisième tournoi de la saison et met fin à onze victoires consécutives du Suédois, qui a perdu la place de n° 1 mondial au profit de l'Américain Jim Courier.

RUGBY : la tournée des Sud-Africains en France

La splendeur fanée des Springboks

Les rugbymen sud-africains ont *obtenu* de justesse le deuxième succès de leur tournée en France, en battant la sélection de Midi-Pyrénées, 18-15, samedi 10 octobre à Toulouse. Cette victoire, acquise à l'arraché par leur équipe-type *qui doit affronter la France en* test-match le 17 octobre à Lyon, confirme les difficultés rencontrées par les Springboks pour rejouer les premiers rôles dans le rugby mondial.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Cela pourrait ressembler à une expérience de biologie ovale, pratiquée *in vivo* sur les pelouses françaises, une leçon de darwinisme appliqué au rugby. Dans le rôle du cobaye, une formation de mastodontes qui a semé la terreur pendant des décennies sur les terrains du monde entier, avant d'être condamnée, pendant une quinzaine d'années, à un isolement plus ou moins hermétique. *Les descendants* de ces monstres de légende sortent aujourd'hui de leur confinement et constatent amèrement que l'on ne peut ruser avec l'évolution d'un jeu. Comme si la nature se vengeait sur ces ressortissants d'un pays qui a longtemps voulu l'ignorer. L'espèce Springbok semble devenue momentanément inadaptée au rugby moderne.

Un jeu consanguin

Depuis la fin officielle de l'apartheid, et leur retour parmi l'élite mondiale, les rugbymen sud-africains ont rapidement pris conscience de leur retard. Ils se sont inclinés sur leur territoire face aux nouvelles espèces dominantes : All Blacks néo-zélandais et Wallabies australiens. Leur début de tournée en France, première sortie depuis onze années de boycottage, aura seulement confirmé l'ampleur des dégâts causés par leur absence de la scène internationale. Le temps d'une défaite cinglante et de deux victoires étriquées, et les Springboks ne ressemblent plus qu'à des vestiges de leur splendeur fanée, à des joueurs fossilisés dans de vieux schémas tactiques.

A force d'avoir tourné en rond à l'intérieur de leurs frontières, à force de s'être affrontés entre eux dans leur championnat entre provinces – la Currie Cup – jusqu'à se connaître par cœur, les Sud-Africains pratiquent aujourd'hui un jeu consanguin, fondé, jusqu'à la caricature, sur leur patrimoine génétique. *Ils continuent à rechercher ce* « défi physique » qui faisait trembler leurs adversaires d'antan. Ils croient toujours dans la vertu d'un pack puissant, capable de faire basculer une rencontre par sa seule force. Las, à Pau, face à la sélection d'Aquitaine, le défi physique des Springboks s'est englué dans une violence stérile. Samedi, dans le Stadium de Toulouse, les avants sont arrivés essoufflés, et en retard, à tous les rendez-vous que leur fixaient leurs trois-quarts. Et les joueurs en vert n'ont dû leur succès qu'à la maladresse des rugbymen de Midi-Pyrénées. Les Sud-Africains se sont montrés une nouvelle fois naïfs en défense, incapables d'intercepter les joueurs qui se faufilaient entre leurs lignes.

Ces défauts révèlent surtout un malaise plus profond. Les Springboks recèlent encore quelques individualités brillantes, mais ils ne possèdent pas d'équipe soudée. Entre avants et arrières, entre conquête et conservation du ballon, ils en sont encore à rechercher le chaînon manquant. *« Les Australiens pratiquent une sorte de rugby total qui nous est encore étranger*, explique Jacky Abraham, manager adjoint de l'équipe et seul membre noir de la tournée. *Nos entraîneurs, qui ne sont pratiquement jamais sortis du pays, n'ont pas pu se frotter à ces évolutions tactiques. Ils ne possèdent pas cette culture du jeu nouveau qui nous permettrait de progresser plus rapidement. »*

John Williams, l'entraîneur de la sélection nationale, ne semble effectivement pas le plus approprié pour remettre ses joueurs dans le sens de l'histoire. Sous les ordres de cet ancien deuxième ligne de la grande époque, mastodonte débonnaire qui culmine à plus de deux mètres, les séances d'entraînement ont un charme un peu suranné. Les arrières tripotent gentiment le ballon, tandis que les avants s'épuisent en d'interminables séances de poussée collective. John Williams s'accommode pour l'instant de ces victoires de son équipe qui ressemblent à des défaites. *« Le handicap des joueurs est seulement mental »*, dit-il avec un optimisme qui tient de la méthode Coué.

Incapables de se remettre en cause

Le plus grand adversaire des Sud-Africains, à court terme, réside sans doute dans cette incapacité à remettre en cause la philosophie de leur jeu. *« Notre objectif est de retrouver notre niveau d'avant le boycottage*, explique Johann Claassen, le manager de la tournée. *Nous devons continuer à jouer avec nos points forts, sans perdre notre identité. Même si la disparition des fermiers nous empêche désormais de retrouver ces avants qui faisaient notre réputation. »* Dans la bouche de cet ancien capitaine des Springboks, professeur à l'université de Potchefstroom, le fief historique des Afrikaners, le propos dénote une certaine nostalgie de l'ordre ancien. Il renforce le malaise de voir des anciens joueurs d'une époque révolue prendre en charge une *tournée hautement* symbolique. Comme si cette équipe, qui reste exclusivement composée de joueurs blancs (*le Monde* daté 4-5 octobre), devait continuer à symboliser les valeurs des Afrikaners purs et durs. Jacky Abraham, membre de l'ANC, reconnaît d'ailleurs que cette tournée arrive sans doute un peu trop tôt. *« Mais la nouvelle fédération unifiée a besoin de l'argent des sponsors pour financer ses efforts de développement, notamment en faveur des zones les plus défavorisées. »* Selon lui, le style de la sélection évoluera forcément lorsque les premiers joueurs de couleur y feront leur apparition. Les Noirs pourraient alors incarner le nouvel élan du jeu sud-africain.

JÉRÔME FÉNOGLIO

TENNIS : Tournoi de Toulouse

La passe de trois pour Guy Forget

Guy Forget a gagné dimanche 11 octobre à Tou*louse son premier grand* tournoi de l'année. Vainqueur du Tchécoslovaque Petr Korda (6-3, 6-2), le numéro un français est le premier joueur à réaliser la passe de trois dans ce tournoi qu'il avait déjà gagné en 1986 et 1991.

Grippé en début de semaine, Petr Korda semblait avoir recouvré une belle santé au fil des matches. Las, le finaliste de *Roland-Garros s'est effon*dré sous les coups du Français qui a décoché un excellent service et servi 28 aces. Terne *rencontre, émaillée des fautes* du Tchécoslovaque qui avait perdu son beau revers ; match plat, les deux attaquants pas*sant le plus clair de leur temps* au fond du court.

Au bout d'une heure et demie, Guy Forget a donc renoué avec la victoire en Grand Prix. Cela ne lui était pas arrivé depuis près d'un an, après son triomphe au tournoi de Bercy. *Le Français* n'avait cette année disputé qu'une seule finale, à Sydney. Il s'est déclaré soulagé à la veille de l'*Open de Paris où il défendra* son titre du 2 au 8 novembre : *« J'avais l'impression d'être victime d'un mauvais sort. Espérons que ce succès est le début d'une longue série. »*

MOTOCYCLISME : le supercross du Parc des Princes

Le nouveau défi de Jean-Michel Bayle

Avant d'abandonner le motocross pour le championnat du *monde de vitesse, le Français* Jean-Michel Bayle a dû se contenter, samedi 10 octobre, de la deuxième place dans le supercross du Parc des Princes dont il avait gagné la première édition l'an dernier. La victoire *est revenue au jeune Américain* Jeremy Mac Grath (vingt ans) qui sera l'an prochain son remplaçant chez Honda. Jeff Stanton, champion des Etats-Unis de supercross en 1989, 1990 et 1992, a pris la troisième place.

Une gigantesque araignée gonflable en guise de podium. Des rayons lasers tissant sa toile. Des feux d'artifice. Un déferlement assourdissant de décibels et de superlatifs hurlés au micro pour un son et lumière réglé par Jacques Rouveyrollis, un habitué des spectacles de Jean-Michel Jarre ou de *Johnny Halliday à Bercy.*

10 000 tonnes de terre transportées pour refaçonner le terrain et 150 tonnes de gazon cultivé pour remettre la pelouse en état quatre jours plus tard pour le match de football France-Autriche. Un pionnier du motocross n'aurait certai*nement pas cru ses yeux* et ses oreilles en découvrant le Parc des Princes transformé pour accueillir son deuxième supercross.

Si Alphonse Allais avait pu suggérer de transférer les villes à la campagne, l'idée d'amener dans le cœur des cités une discipline aussi champêtre que le motocross ne pouvait naître qu'aux Etats-Unis. Soucieux de conquérir un public souvent rebuté par la boue, les intempéries et l'inconfort des places, les organisateurs américains ont été les premiers à enfermer en salles ou dans des stades les vedettes du motocross. La nécessité de corser *le spectacle et de freiner* les vitesses sur des distances raccourcies ont rapidement incité ces organisateurs à multiplier les sauts et, surtout, les petites bosses (whoops) transformant les pilotes en cavaliers de rodéo dans les courtes lignes droites. Un nouvelle discipline était née : le supercross.

Forts de cette antériorité, les Américains sont restés les maîtres de cette spécialité jusqu'à l'arrivée aux Etats-Unis d'un surdoué français : Jean-Michel Bayle. Fils d'un transporteur de Manosque, le jeune Provençal a été fasciné dans son enfance par les cascades d'Alain Prieur, dont son père véhiculait le matériel. C'est avec le cascadeur qu'il a effectué ses premiers sauts et ses premiers motocross dans la campagne environnante. Fort de cette virtuosité précoce, Jean-Michel Bayle s'est révélé, à dix-sept ans, en marquant des points dès sa première épreuve de championnat du monde de motocross. La saison suivante, il remportait deux Grands Prix et terminait troisième du championnat. En 1988 il devenait champion du monde en 125 cm^3 et, un an plus tard, en *250* cm^3.

De son premier contact, en 1986, avec les stars américaines du supercross invitées à Bercy naîtra *le rêve de se hisser à leur niveau* et d'aller les défier aux Etats-Unis. Rassuré par une première tournée effectuée en 1989, le jeune Provençal s'est exilé en Californie l'année suivante. Cette saison d'adaptation se conclura par une deuxième place au championnat américain de supercross avant le triomphe de *1991 où le Français s'est adjugé* les trois titres américains : supercross et motocross en 250 cm^3 et 500 cm^3.

Un pari fou

Cette année, Jean-Michel Bayle n'a pu conserver aucun de ses titres dans les championnats américains, où il a dû se contenter de troisièmes places en supercross et en *motocross 250* cm^3 *et d'une qua*trième en 500 cm^3. Comme samedi soir au Parc des Princes où il n'a, semble-t-il, pas trouvé la meilleure cadence pour se jouer des « whoops », le jeune Français a, depuis plusieurs mois déjà, l'esprit ailleurs. A vingt-trois ans, il a choisi de s'engager dans un nouveau défi : disputer en *1993* le championnat du monde de vitesse. Un pari presqu'aussi fou que celui d'un skieur de fond qui passerait au *ski alpin ou d'un* athlète de demi-fond qui se reconvertirait au sprint.

Une première expérience en 250 cm^3 au Grand Prix de France disputé en juillet à Magny-Cours (Nièvre) n'a guère été concluante. Dernier des qualifications, il a dû de contenter d'une vingt-quatrième place en course. Sa machine n'était sans doute pas parmi les plus performantes mais, aux dires des observateurs, il aurait encore beau*coup à apprendre des techniques* de glisse introduites par les Américains dans les épreuves de vitesse.

Ces dernières semaines, cet enfant prodige a abandonné sa résidence de Redondo Beach pour revenir à Manosque. Confiant dans sa bonne étoile et dans ses étonnantes facultés d'adaptation, il a commencé son nouvel entraînement pour la vitesse. *« J'ai plusieurs propositions*, affirme-t-il. *Ma préférence irait vers les 500* cm^3*, mais il vaut peut-être mieux faire partie d'une bonne équipe en 250* cm^3 *que d'une moyenne en 500* cm^3*. Mais, de toute façon, il est exclu que je revienne un jour au supercross. »*

GÉRARD ALBOUY

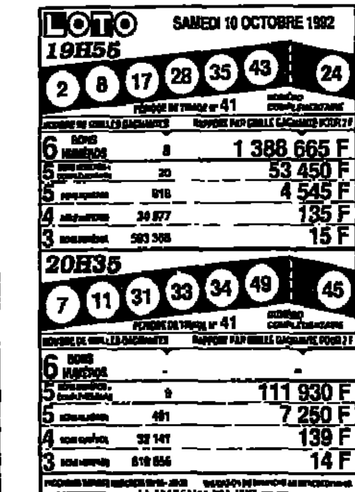
LOTO SPORTIF N° 39
RESULTATS OFFICIELS

12 bons pronostics	68	18 392 F
11 bons pronostics	1 180	1 180 F
10 bons pronostics	10 673	121 F

9

MATCHS DU JOUR

CRETEIL	BASTIA	2 544	49 F
MARTIGUES	LOUHANS-CUISEAUX	8 849	14 F
RED-STAR	ROUEN	.	REMBOURSE



CULTURE

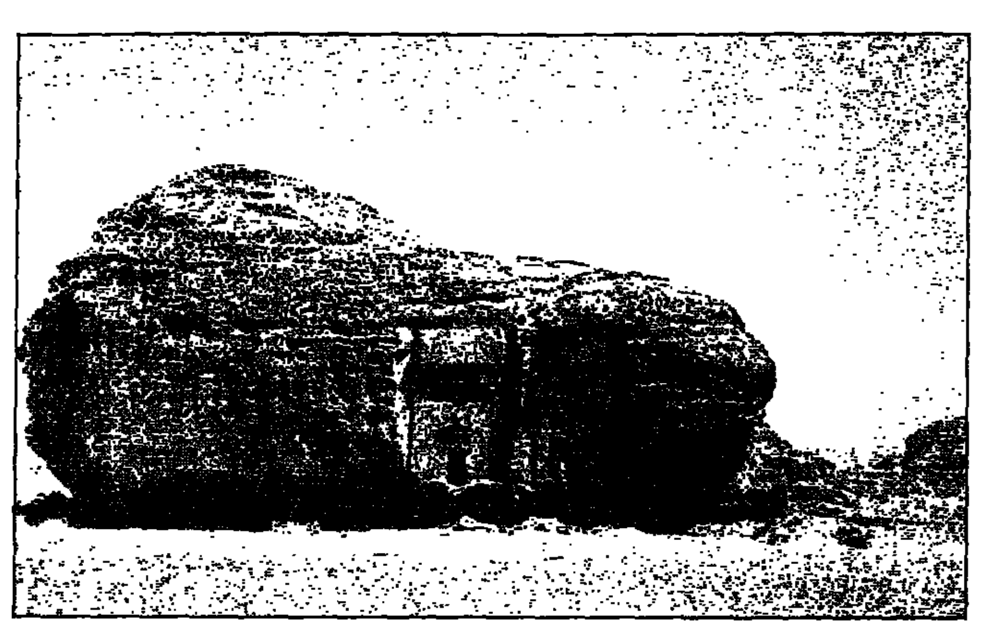
PHOTOGRAPHIES

Arabia prohibita

Un Brésilien découvre la terre de Mahomet avant l'islam

Humberto da Silveira a bien de la chance. Il a obtenu une autorisation des autorités saoudiennes pour visiter le nord désertique de l'Arabie saoudite, où se trouvent notamment des monuments préislamiques oubliés que très peu d'yeux étrangers ont pu contempler. Si La Mecque et Médine sont interdites *de jure* aux non-musulmans, d'autres régions de la péninsule le sont *de facto*, comme celle de Madahine-Saleh.

On dit que les dévots au pouvoir à Ryad n'aiment guère montrer que dans ce pays, dont tout le territoire est réputé être une *« immense mosquée »* (ce qui permet par exemple de refuser même une discrète petite chapelle aux dizaines de milliers d'immigrés chrétiens, philippins, libanais, égyptiens, palestiniens ou Européens travaillant en Arabie), il existe encore des témoignages du paganisme, de ce temps que la doctrine coranique qualifie de *jahilya*, l'ère de « l'ignorance », de « l'obscurantisme », et à laquelle le prophète Mahomet *« a mis fin par sa Révélation »*.



Le photographe brésilien n'a en tout cas pas décroché pour rien son laissez-passer. Les clichés noir et blanc qu'il a rapportés des édifices nabatéens – cousins, donc, de ceux de Pétra, en Jordanie – sont un comble d'aristocratie, d'équilibre, de finesse : il en fallait pour portraiturer ces gigantesques rochers à figure d'éponges pétrifiées, posés sur le sable, creusés de profonds tombeaux palatiaux. Les Nabatéens, peuple sémite parlant l'araméen (la langue du Christ, toujours utilisée de nos jours par les chrétiens assyro-chaldéens d'Irak), enrichi par le commerce caravano-épicier entre la Phénicie et l'*Arabia felix*, étaient également entichés d'architecture et d'art décoratif : le travail de Silveira met très bien en valeur ce superbe bric-à-brac funéraire, sculpté sur les quatre-vingts tombes de Madahine-Saleh : aigles, sphinx, vases, rosaces, minipyramides renversées, triglyphes doriques, corniches pharaoniques, chapiteaux corinthiens ; tout y passe et se marie remarquablement bien sous la patine de deux millénaires et la lumière crue et cruelle de ce désert coincé entre Jordanie et Irak.

Même si les photos présentées à l'Institut du monde arabe n'avaient pas la bonne qualité qui les signale, l'exposition conserverait un caractère initiateur, documentaire et pédagogique. Silveira ne s'est d'ailleurs pas contenté de photographier les vestiges nabatéens du début de notre ère, il a également emmagasiné les gravures rupestres datant de 5 000 ans avant Jésus-Christ et dont la région nord de l'Arabie est riche, surtout autour de Joubbah. C'est apparemment un autre Tassili. Le photographe, en aval, s'est aussi intéressé à l'architecture de glaise du Nedjd (ou Nadjd), le vaste plateau septentrional de la péninsule Arabique – mais cela est déjà moins inédit.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

▶ Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Jusqu'au 25 octobre.

▶ Nadj, Ideodis éd., 180 p., 1 250 F.

MUSIQUES

Bûcher pour un centenaire

L'oratorio de la réconciliation, dans une mise en scène parlante et dépouillée

JEANNE AU BUCHER
à l'Opéra-Bastille

On ne pouvait mieux célébrer le centenaire de la naissance d'Arthur Honegger (1892-1955) qu'en reprenant celle de ses œuvres qui a obtenu la plus large audience et un succès que des reprises régulières ont su entretenir depuis sa création en 1938. La question de savoir s'il est nécessaire, voire seulement opportun, de mettre en scène cet oratorio dramatique reste cependant entière. Claude Régy a choisi le dépouillement, plaçant Jeanne d'Arc à mi-hauteur d'une colonne sombre – tache de lumière effilée comme la flamme d'un cierge, – dressée sur quelques marches d'où émergent les têtes des choristes, couleur de muraille, comme des crânes rangés sur les rayons d'un ossuaire. Solution rigoureuse, mais à double tranchant.

Dans cette œuvre du souvenir et du sacrifice, il n'y a rien à voir, mais davantage à sentir ou à imaginer. Pourtant, il faut bien occuper la scène et donner quelque chose à regarder : d'abord, l'image d'un Dieu sévère qui illustre le rideau de scène avant de revenir dans la fumée d'un bûcher irréel ; puis une grande machine de guerre en bois avec passerelle, échelle et poulie, qui vient chercher la prisonnière sur sa colonne pour la faire descendre et presque aussitôt remonter ; deux immenses pièces de puzzle enfin, posées sur le sol, à l'image d'une France coupée en deux et que des figurants poussent laborieusement l'une contre l'autre pour les faire s'emboîter. Tout cela sur un plateau presque nu, dont la profondeur a été doublée, d'une couleur gris argent, qui évoque le fer des cuirasses sous une lumière rare et froide. Les intentions sont claires, l'idée poétique, mais c'est encore trop pour laisser s'envoler l'imagination du spectateur et pas assez pour lui faire sentir la nécessité du spectacle.

Reste la musique, volontairement hétérogène, liant la grande tradition polyphonique et la simplicité du chant populaire, opposant leur pureté aux rythmes syncopés de la musique vulgaire, mais accueillant celle-ci aussi. On peut penser à *Lulu* de Berg, également aux *Soldats* de Zimmermann. C'est dire que, avec le recul, ce qui a paru neuf lors de sa création avant guerre (le prologue a été ajouté en 1944), puis un peu daté, retrouve sa place dans l'histoire et, en même temps, sa fraîcheur. Le prologue et, parmi les évocations du passé, celle de *l'Eté de Jeanne* surtout offrent d'étranges textures polyphoniques dont les lentes progressions captivent l'intérêt sans faiblir un instant. C'est très prenant et c'est très beau.

L'orchestre et la direction de Myung-Whun Chung rendent toute la poésie et toute la violence contenues dans cette fresque aux couleurs de vitrail. Le chœur aussi a la part belle. Les voix solistes, en revanche, sont un peu perdues dans l'espace, et c'est à peine si l'on discerne qui chante quoi. Partageant les rôles parlés avec Rejep Mitrovitsa (Frère Dominique), Isabelle Huppert (Jeanne) se détache, naturellement, avec une présence dramatique indéniable, mais une fâcheuse tendance à forcer la note, à « surjouer ». Il est vrai que le texte de Claudel est si fort qu'il supporte l'excès ; parfois même, il donne l'exemple.

GÉRARD CONDÉ

▶ Prochaines représentations les 12, 14, 15, 17, 20, 21, 24, 27, 29 et 31 octobre, à 19 h 30. Tél. : 43-43-96-96.

ARTS

L'annexe du Prado

La collection Thyssen est installée à Madrid pour dix ans

MADRID
de notre envoyé spécial

D'Angelico (Fra) à Zurbaran (Francisco) en passant par Cézanne, Cranach, Degas, Goya, Holbein, Hopper, Lichtenstein, Mondrian, Munch, Titien, Van Gogh, Véronèse, Watteau et bien d'autres : six à sept siècles de peintures occidentales sont réunis au palais Villahermosa, de Madrid, en face du Prado. Le nouveau musée, car c'est bien d'un musée qu'il s'agit, a ouvert ses portes au public samedi 10 octobre, après une semaine d'inauguration et de nombreux mois de travaux.

L'architecte Rafael Monco a entièrement réaménagé le bâtiment du XVIIIe siècle, défiguré, à la fin de l'ère franquiste, par l'installation d'une banque. Son travail, d'une grande discrétion, a consisté à imaginer des cimaises et une circulation qui mettent en valeur les quelque six cents pièces qui sont présentées. Toutes sont issues de la collection Thyssen-Bornemisza.

Riche industriel allemand, le baron Heinrich Thyssen-Bornemisza rassemble dans les premières années de ce siècle un bel ensemble de peintures allemandes sur bois, du XVe et XVIe siècle (Altdorfer, Dürer, Baldung-Grien). Il est l'ami d'historiens d'art réputés – Max Friedlander, Bernard Berenson, Friedrich Dörnhöffer – qui vont le conseiller et élargir son champ de vision.

Des maîtres de l'école allemande, il passe à ceux des Flandres et de Hollande, de Hals à Ruysdael. Puis se tourne vers l'Italie, où il achète d'abord les panneaux anciens sur fond or des peintres siennois, florentins et vénitiens avant de s'intéresser aux œuvres des frères Bellini, à Carpaccio ou au Caravage. Bien sûr il ne pouvait manquer d'acquérir, par la même occasion, quelques représentants des écoles françaises ou espagnoles, Fragonard ou Ribera.

En 1930, sa collection est visible à la Neue Pinakothek de Munich. Deux ans plus tard, le baron, dont les moyens financiers sont vastes, achète en Suisse, près de Lugano, la villa Favorita. Il y fait construire une aile pour abriter ses trésors. A sa mort, en 1947, sa collection est divisée entre ses héritiers. Mais son fils cadet, Hans Heinrich, qui a attrapé lui aussi le virus de la peinture, la reconstitue en grande partie.

La reconstitue et l'augmente. D'abord en continuant à acheter de la peinture ancienne : ainsi, une *Dame avec rosaire*, de Rubens en 1957, quatre toiles du Tintoret en 1967, 1977 et 1980, un portrait d'homme d'Antonello de Messine en 1964, deux natures mortes de Chardin en 1986, *la Toilette* de Boucher en 1967, un *Saint Sébastien* du Bronzino en 1985... Ensuite en l'élargissant au XIXe et au XXe siècle.

Avec des orientations très nettes. On le sent moins inspiré par les artistes du Sud. Même si sa collection comporte quelques belles œuvres d'impressionnistes français (*Mata Mua* de Gauguin), les écoles du Nord l'attirent plus. Peu d'œuvres de Picasso, en dehors d'un bel *Arlequin* des années 20, et quelques belles toiles cubistes. En revanche, on trouve à Villahermosa un ensemble important de toiles russes des trente premières années du XXe siècle, de Kandinsky à Filonov, et les expressionnistes allemands – Beckmann, Dix, Grosz – sont nombreux et de qualité. Il accorde une place qu'on peut trouver excessive à des artistes mineurs – deux salles pour des Américains du XVIIIe siècle finissant et du XIXe siècle, où le banal alterne avec le kitsch.

Mais c'est là l'intérêt des collections privées : le choix des œuvres est fonction d'un goût singulier et non la somme de paramètres contradictoires qui finissent par s'annuler. La visite s'achève par quelques toiles de contemporains Gorky, Pollock, Rothko, De Kooning, Bacon et le portrait du propriétaire par Lucian Freud.

Ces œuvres sont-elles encore la propriété du seul baron ? Celles qui sont visibles à Madrid représenteraient 60 % de l'ensemble de la collection, mais les grands chefs-d'œuvre y figureraient tous. Elles ont été « louées » pour dix ans à l'Etat espagnol, qui a, en outre, payé la rénovation du bâtiment. La location s'élèverait à 500 millions de francs, assure-t-on à Madrid. Le conservateur de la Villahermosa, Tomas Llorens, attend un million de visiteurs par an. Cet objectif sera-t-il atteint ?

De toutes les manières, à 600 pesetas l'entrée (environ 30 francs), le prêt ne sera pas « rentabilisé ». Et certains, comme Alfonso Sanchez Perez, longtemps directeur du Musée du Prado, regrettent qu'on ait ainsi « gelé » une extension du Prado et englouti des sommes aussi importantes pour une collection qui reprendra le chemin de la Suisse en 2002.

Repartira-t-elle ? Le baron Thyssen est conscient d'avoir rassemblé les éléments d'un authentique musée. Il lui a fait quitter Lugano parce qu'il ne pouvait se déployer convenablement. S'il a accepté les (avantageuses) propositions de Madrid, sans doute poussé par sa femme, Carmen Cervera, d'origine espagnole, c'est pour que l'œuvre de sa vie ne soit pas dispersée après sa mort. Mais le baron a des enfants, nés de ses précédents mariages. Il les a associés, au sein d'une Fondation, à la propriété et à la gestion de sa collection.

Ils ont donc eux aussi leur mot à dire. Et il n'est pas sûr qu'ils veuillent abandonner à l'Etat espagnol une part considérable de leur héritage. Des négociations sont en cours au sein de la Fondation. Une décision devrait être annoncée dans six mois, affirme Hans Heinrich qui, lui, aimerait bien voir un musée Thyssen pérennisé en face du Prado.

EMMANUEL DE ROUX

▶ Collection Thyssen-Bornemisza, paseo del Prado, 8, 28014 Madrid. Tél. : 420-39-444.

THÉATRE

L'école de Jean-Luc Boutté

Arnolphe écoute, les anges passent

L'ÉCOLE DES FEMMES
au Théâtre Hébertot

L'Ecole des femmes, dont l'écoute n'offre pas de difficulté, une pièce qui semble « simple », est pourtant bien singulière. Arnolphe, qui ne quitte presque pas la scène, écoute beaucoup plus qu'il ne parle. Aucun rôle de Molière n'écoute autant qu'Arnolphe.

C'est que Molière, cette fois, ne nous fait pas assister aux événements de l'histoire. Nous voyons Dandin se faire piéger par son épouse, Pourceaugnac se faire escroquer par les médecins, Don Juan et Sganarelle provoquer la statue, ainsi de suite. Mais l'aventure d'Agnès et d'Horace, les visites, la pierre dans la lettre, Horace caché dans l'armoire, rien n'est vu, rien n'est montré, tout est raconté à Arnolphe. Et Arnolphe doit entendre aussi les longs paradoxes, pas trop sympathiques, de Chrysalde.

Autre singularité : ce Chrysalde, ami très proche d'Arnolphe, est le propre oncle d'Agnès (le frère de sa mère). Très étrangement, il ne le sait pas, la naissance d'Agnès ayant été soi-disant cachée à toute la famille.

Incroyable télescopage de la scène finale : le père d'Agnès débarque impromptu, Chrysalde découvre qu'Agnès est sa nièce, Horace découvre que le bourreau d'Agnès est Arnolphe, Chrysalde déclare qu'Arnolphe va être défrayé de toutes ses dépenses d'éducation de la petite... L'élan créateur de Molière est tel que tout cela va de soi. Il est vrai qu'il court très très vite : passez muscade.

Jean-Luc Boutté présente *l'Ecole des femmes*. Les mises en scène de Jean-Luc Boutté sont sobres. Elles serrent le texte au plus près. Il n'y a pas d'ornements. C'est d'un art si précis, si clair, que le compte-rendu tourne court.

Incertitudes et silences

Il y a toujours, lorsque Jean-Luc Boutté prend une pièce sur lui, une ou plusieurs scènes qui apparaissent avec plus de beauté et d'évidence que jamais. Ici, entre autres, la scène du notaire, qu'Arnolphe a appelé, mais qui arrive trop tard, quand l'espoir du mariage est loin déjà, et la rencontre tourne au vinaigre. Et cette dernière scène aussi, dont Jean-Luc Boutté à la fois accroît et gomme la désinvolture par le moyen d'incertitudes, de silences...

Evidemment Jacques Weber nous donne, en Arnolphe, un vrai festival. Présence poignante, ruptures incessantes d'expressions profondes, aucune insistance sur rien, une « fraîcheur de douleur », si l'on peut dire. Les deux gardiens d'Agnès, Gorgette et Alain, appartiennent, eux aussi, aux réussites de Jean-Luc Boutté : Paulette Frantz et André Chaumeau sont parfaits, très nature, très stylisés, très sincères, très rusés. Bernard Belin (le notaire) est excellent aussi. Isabelle Carré charmante dans le rôle d'Agnès, qui passe pour le seul rôle du répertoire qu'aucune comédienne, si gauche ou inexperte soit-elle, ne peut manquer.

Le décor de Louis Bercut, une mini-place entre trois maisons, n'essaie pas de tromper l'optique de la scène extrêmement étroite du Théâtre Hébertot, environ 7 mètres d'ouverture, alors que les publics sont habitués à présent à des scènes de 20 mètres d'ouverture ou plus, comme à la Criée de Marseille, comme à Nanterre... Ce petit terrain surprend au début, puis l'art des acteurs prend le dessus.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre Hébertot, 78 *bis*, boulevard des Batignolles, Paris 7e. Tél. : 43-87-23-23.

Un coup de soleil

L'échappée belle de trois clowns et d'un poète enflammé

LA PEAU TROP FINE
au Poche-Montparnasse

Un record. Cent minutes de bonheur fou, de théâtre fou. Et pas de temps morts. Un saut dans l'éther. Fusée Ariane de l'art drama. Hélas pas racontable : un vrai défi au compte rendu, c'est la monnaie de la « pièce ». Ou alors : imaginez trois pèlerins, jeunes, deux garçons une fille, une chambre en désordre, « un champ de bataille » comme disent les mères, deux heures du matin.

Lui est d'abord seul. Au piano. Il doit sans doute s'agir de composer une chanson. Surtout ne pas même y songer. Paresse ab-so-lue. L'excuse d'une très très grande fatigue, mais Lui, lui-même, n'y croit pas. La panne.

Coup de sonnette. Lui n'attend personne. Chambard terrible sur le palier. Entrée en coup de soleil : c'est Elle. « *C'est pas grave* », va-t-elle dire, d'entrée, généreuse, indulgente, ayant tout de suite saisi, à voir de trois quarts dos, et de loin, la silhouette défaite du compositeur, que la galipette ne va pas flamber.

« *C'est pas grave* » : l'insulte immonde. Et Lui de se cambrer, de hurler, de lever un poing meurtrier, quand coup de sonnette, chambard sur le palier, irruption d'un grand zig en imper Bogart (Camus copiait déjà le même) : c'est « le type ». Demandeur d'asile. Cherche une planque. Il vient de tuer. Qui ? – Un présentateur de la télé. – Lequel ? – Il ne sait pas, l'un des présentateurs, ils sont tous pareils, et tous, sans exception, à tuer. Débiles, vulgaires, imbuvables, tous à tuer.

Une divagation pure de baroudeur

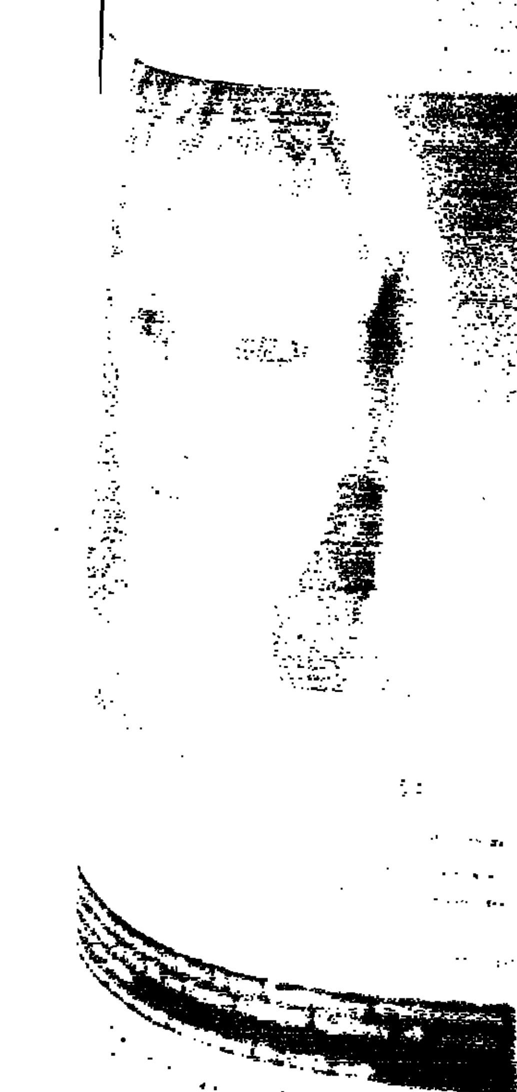
Vous allez peut-être croire que ce n'est pas du Shakespeare. Vous vous trompez. Jean-Pierre Bisson retrouve la vigueur, la lumière, la liberté, le punch, la poésie, du Bisson qui écrivait, il y a vingt ans, *Sarcelles-sur-mer*, *Smoking*, ou son adaptation de *Mademoiselle Julie*. Il écrit à présent *la Peau trop fine*, une divagation pure de baroudeur inspiré, légère, brûlante, écarlate. Mais, surtout, vous découvrez, pour une fois, la collusion absolue, le « concert » absolu, entre l'acteur et l'auteur. Bisson a regardé, écouté, trois clowns tout premier choix, et le texte qu'il donne à chacun est une perche bien à sa main.

Jeanne Marine, les yeux comme deux assiettes de porcelaine bleu ciel, un air de tombeuse de dessin animé, une eau fraîche de chahuteuse de certificat d'études, d'un comique totalement irrésistible, qu'elle dise des bêtises ou se taise, en fait une diablesse d'un art consommé. A voir, toutes comédiennes cessantes (non, pas de noms propres). Stéphane Berry (Lui), redoutable ado modern-style, aux allures de graine de casse-cou corrigé bon cœur, bon œil, aussi fort dans *Jules César* de Shakespeare que dans une tragédie de Racine. Et Marco Bisson (le Type), un ouragan, un démon noir, un déchaînement de fureur et de rires.

Encore une fois, ce chef-d'œuvre ne se raconte pas. C'est une illusion, incroyable, qui passe. Un feu de joie. De la part de l'auteur comme des acteurs : l'imagination créatrice la plus fine animant très vite une fantasmagorie. Un trésor.

M. C.

▶ Théâtre de Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Tél. : 45-48-92-97.



CULTURE

DANSE

Trois femmes au Québec

Le Festival international de nouvelle danse a été dominé par un trio féminin

MONTRÉAL

de notre envoyée spéciale

Le premier est au second ce qu'un luth est à un marteau-piqueur. Afficher le même soir Daniel Larrieu – la délicate poésie de ses *Gravures* – et Edouard Lock, maître de *La La La Human Steps* – la violence rageuse de son *Infante-Destroy* – suffit à prouver l'éclectisme du Festival international de nouvelle danse (FIND) qui vient de se dérouler à Montréal du 29 septembre au 10 octobre. Plus étonnante est son audience : 50 000 spectateurs pour cette cinquième édition (soit le double du score atteint par la première, en 1985), des salles de 100 à 3 000 places remplies à 95 % ... Quelque cent trente producteurs et journalistes étrangers étaient venus voir les vingt-sept compagnies programmées, dont neuf locales, l'accent étant mis cette fois sur les créateurs montréalais à l'occasion du 350e anniversaire de la ville.

Ce sont trois jeunes femmes décidées, venues des arts plastiques, Chantal Pontbriand, Diane Boucher et Dena Davida, qui ont fondé le FIND. Pure coïncidence, ce sont trois jeunes femmes talentueuses, Marie Chouinard, Lynda Gaudreau et Jane Mappin, qui ont dominé à nos yeux le lot des chorégraphes montréalais programmés cette année, et présenté les spectacles les plus «écœurants». Attention, au Québec ce mot signifie «excellent», «remarquable».

Après douze années de solos flamboyants présentés à travers le monde, Marie Chouinard s'est attaquée à sa première pièce de groupe avec *les Trous du ciel* (créée l'an dernier au Festival Eurodanse de Mulhouse). Une sorte de *Sacre du printemps* chez les Esquimaux (conscientes ou fortuites, des références à Béjart et à Nijinski se faufilent). Quelque part dans le Grand Nord, qu'évoque à l'horizon l'arc d'un soleil tantôt bleu, tantôt orange, une tribu primitive en tuniques jaunes nouées en boule sur le sexe vit au fil des saisons ses rites, ses peurs, ses joies, ses conflits, ses amours. La «sauvagerie» de ses mouvements (sauts genoux pliés, bras cassés à angle droit, etc.) contraste plaisamment avec la sophistication des moyens techniques dont elle dispose : des micros sans fil placés près de la bouche des danseurs amplifient une savante partition des souffles, cris, chuintements, borborygmes, aboiements de chiens à la lune, claquements de langue, gémissements, onomatopées. Un spectacle fort, original et plein d'humour salué par une ovation debout.

Lynda Gaudreau et Jane Mappin représentent la nouvelle génération. La première sait allier formalisme et théâtralité dans *Des centaines de fois mon cœur*, un solo pathétique exprimant l'univers intérieur complexe d'une femme, comme dans *De sang-froid*, duo baigné d'un climat étrange et troublant, où un couple se débat entre angoisse anihilante et persévérance vitale. C'est aussi avec un duo, *Seuil bleu* (magnifiquement dansé par elle-même et la très androgyne Chi Long) que Jane Mappin captive : articulation du temps en brèves séquences hachées de «noirs» et de l'espace en carrés lumineux mobiles, utilisation d'une voix *off* (des textes de Rilke) et de belles musiques d'Arvo Part, subtilité des rapports entre les deux personnages, danse tantôt ample et harmonieuse, tantôt convulsive et véhémente. Une sensibilité, un ton personnel, à suivre.

Un capiteux cocktail

Rayon chorégraphes étrangers, les hommes reprenaient du poil de la bête. Sous drapeau new-yorkais, Doug Elkins a chaviré les cœurs et les têtes avec ses *Patrooka Variations* (sur des thèmes de la *Carmen* de Bizet, entrecoupés de Prince et de James Brown). Un capiteux cocktail de break, de rap et de danse moderne, avec zeste de flamenco, servi frappé par des danseurs époustouflants de virtuosité nonchalante, de malice et de charme. Il fallait exercer un douloureux empire sur soi pour ne pas gambader dans les rues à la sortie.

Sous bannière belge bien qu'il soit né français, Pierre Droulers présentait *Comme si on était leurs Petits Poucets*, librement inspiré du *Finnegan's Wake* de Joyce : réglée au millimètre sous son apparence de joyeux délire, une pièce de théâtre musical et chorégraphique qui évoque souvent Pina Bausch (les saynètes jouées face au public, les chansons rétro, les accessoires incongrus, la pointe de sadisme, les numéros de cirque ringards), sans le côté tragique de la pâle dame de Wuppertal. Six danseurs-acteurs-chanteurs émérites. Laurie Booth représentait l'Angleterre avec *Requiair ;* sous deux grandes ailes blanches, mi-avion mi-ange, des variations sur le thème de l'envol. Nul simulacre icarien, mais une danse extrêmement fluide, calme, raffinée. Laurie Booth lui-même est un danseur exceptionnel, une sorte d'enfant improbable de Trisha Brown et de Shiva Nataraja...

Et puis Forsythe. Avec *The Second Detail*, qu'il a composé pour le Ballet national du Canada (BNC) (on n'en redira pas la beauté, célébrée la saison dernière lors du passage du Ballet de Francfort au Châtelet). En première partie, *Interrogating Slam* du chorégraphe John Alleyne, Montréalais d'adoption, dont le travail est présenté comme *«en communauté d'esprit avec celui de Forsythe»*. Las! Alleyne fait penser à un gâte-sauce qui essaierait de réaliser les plats du chef en chipant quelques ingrédients dans la cuisine. Le «vrai» Forsythe, ensuite, remettait les pendules à l'heure. Le BNC danse vaillamment, il ne peut prétendre à la vitesse supersonique et aux arêtes coupantes du Ballet de Francfort.

«Malgré son succès, nous ne souhaitons pas grossir le Festival», dit Chantal Pontbriand, qui gère un budget de 1,8 à 2 millions de dollars canadiens (environ 8 millions de francs), où les subventions fédérale, provinciale et municipale atteignent 50 %, la billetterie 20 % et le mécénat 30 %. *«Nous aimons sa dimension actuelle, humaine. Depuis le début nous nous sommes fixé une durée limite de douze jours, en agençant programmes, horaires et circuits de façon que les spectateurs qui le désirent puissent tout voir. Vingt-sept compagnies, c'est aussi un maximum pour établir des relations fructueuses.»* Elle déplore, par ailleurs, la pauvreté grandissante de la culture au Canada, où le budget du Conseil des arts n'a pas bougé depuis cinq ans, et où la danse est encore chichement aidée. Il s'est formé une «coalition du 1 %», réclamant que cette miette soit accordée à la culture dans le budget de l'Etat canadien. La France, où Jack Lang vient d'obtenir ce chiffre symbolique, fait des envieux.

SYLVIE DE NUSSAC

► Pierre Droulers présente prochainement ses *Petits Poucets* au Festival Octobre en Normandie ; Doug Elkins sera en janvier à Suresnes ; Marie Chouinard en mai à Mulhouse pour Eurodanse.

Le triomphe de la démesure

Rudolf Noureev donne une version personnelle du ballet qu'il dansa lors de son premier passage à Paris

LA BAYADÈRE
à l'Opéra Garnier

«Le kitsch est l'art qui suit des règles établies à une époque où, précisément, tout artiste met en doute les règles artistiques» (H. Rosenberg, *la Tradition du nouveau*). Cette définition semble écrite tout exprès pour *la Bayadère*, ballet de Marius Petipa, reconstitué, voire recréé par Rudolf Noureev, à l'Opéra Garnier. Amoncellement des décors (signés Ezio Frigerio), temple qui se transforme en palais, extérieurs qui deviennent intérieurs, nuit qui fait place au jour, magie, toutes les règles d'un Orient de fantaisie sont en place. C'est le triomphe du dix-neuvième siècle – *la Bayadère* fut créé en 1877, au Grand Théâtre de Saint-Pétersbourg. Mais en 1992, on s'attendait à plus d'audace dans l'interprétation du sujet, à une version plus contemporaine. D'autant que l'Orient et le retour du sacré sont des thèmes très actuels.

Noureev a choisi la fidélité à Marius Petipa. Sur le plateau, pas un morceau de stuc chantourné, ni un fragment d'étoffe soyeuse ne manquent. Les costumes de Franca Squarciapinoo sont à l'unisson des décors. Exquis, claquants de couleurs et totalement prévisibles. Comme la musique de Ludwig Minkus dirigée par Vello Paëhn, malgré les arrangements demandés par Noureev à John Lanchbery, afin de ménager des respirations.

Le résultat est souvent beau, mais l'émotion est absente. Comment pourrait-elle, en effet, survivre au milieu d'une telle débauche hollywoodienne ? On sait le goût de Noureev pour le cinéma. Installé dans son fauteuil d'opéra comme devant un bon vieux film, le spectateur s'amuse à voir défiler un éléphant bleu, une dépouille de tigre ou des chaises à porteurs. Pourtant, *la Bayadère*, sous cette forme, en trois actes, est monté pour la première fois à l'Opéra de Paris. Noureev n'a pas eu la possibilité de mettre en scène la quatrième partie. L'écroulement programmé du décor sur les héros n'aurait probablement pas été du meilleur effet après l'accident survenu à Séville.

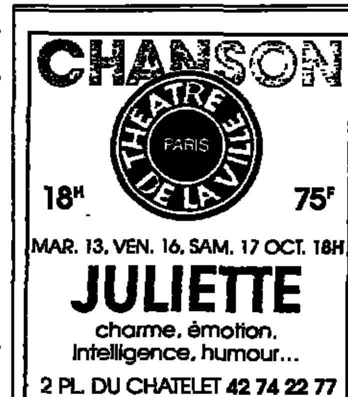
Le livret du ballet qui se déroule dans une Inde de fantaisie est simple. Nikiya, danseuse sacrée du temple (Isabelle Guérin), et Solor, un noble guerrier (Laurent Hilaire), s'aiment. Mais Solor est promis à la fille du rajah, Gamzatti (Elisabeth Platel). Le rajah, pour se débarrasser de Nikiya, lui fait offrir une corbeille de fleurs dans laquelle est dissimulé un serpent qui la tuera.

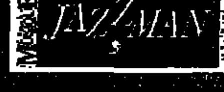
Le charme de *la Bayadère* ne réside pas dans le premier acte, lourd de la présentation de tous les personnages, lent et manquant d'action. En revanche, la danse des éventails, celle des perroquets, de l'idole dorée ou le pas d'action rythment parfaitement par leur diversité le deuxième acte. Laurent Hilaire triomphe aisément d'une chorégraphie d'une complexité rare. Isabelle Guérin apporte au personnage de Nikiya une grâce touchante, et Elisabeth Platel est parfaite et inattendue dans le rôle de la méchante. Les interprètes donnent pourtant l'impression de ne pas avoir encore le rôle dans les jambes. La beauté des danses réservées à la bayadère est à remarquer : souplesse du dos, ondoiement, lenteur. Position des doigts codée à l'indienne, pouce et index joints en forme de pattes de cygne. Main droite levée, gauche abaissée en signe d'espoir et de courage.

Le troisième acte, très célèbre, est la seule partie de *la Bayadère* traditionnellement représentée à Paris. Il commence par le défilé de trente-deux danseuses en tutu blanc. Elles arrivent une à une, sur un praticable en fond de scène, puis descendent lentement, leurs arabesques formant une ligne ininterrompue. Elles se déploient, au fur et à mesure, en une ligne serpentine sur le plateau. Ensuite, les ensembles qui se forment et se défont répondent aux lois de la géométrie. Tout est conçu pour le plaisir de la danse. La joie fugitive des amants réunis pour la dernière fois.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Opéra Garnier, les 12, 14, 15, 17, 20, 21, 23, 24, 27, 28, 30, et 31 octobre. Tél : 47-42-53-71.









هكذا من الاهل

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Trio Fontenay : 19 h mer. Schumann, Dvorak. Quatuor Muir : *19 h jeu. Haydn, Mendelssohn, Dvorak* Trio Fontenay : 19 h ven. Kilimayer, Brahms, Schumann. Les Arts florissants : 19 h lun. Sandrine Piau, Françoise Semellaz, Valérie Picard (sopranos), Mark Padmore (haute-contre), Stephan Van Dyck (ténor), Jérôme Correas (basse), William Christie (clavecin, direction). Charpentier, Couperin, *Lambert, Lully Melos* Quartett : 19 h *mar.* Beethoven, Sylvain Gettler : 20 h 30 sam. Piano. Schubert, Liszt.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Ensemble vocal et instrumental *Heinrich Schütz : 16 h 30 dim.* Michèle Guyard (orgue), Jacques Pichard (direction). Bach, Schütz, Monteverdi, Boyvin, Frescobaldi, Haendel, Buxtehude. *Participation libre.*

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Roger Muraro : 12 h 45 mer. Piano. Liszt, Le Paradis et la Peri : 20 h 30 jeu. Oratorio de Schumann. Pamela Coburn, *Hilde Leidland* (sopranos), Dalia Schaechter, Linde Finnie (mezzo-sopranos), Louis Gentile, Hans Graf (ténors), Louis Landuyt (*baryton*), *Cornelius Hauptmann* (basse), Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction) Quatuor Anton : 12 h 45 ven. Stravinsky, Tchaïkovski, Ensemble Intercontemporain : 20 h 30 sam. Christiane Ize (soprano), BBC Singers, Pierre Boulez (direction). Webern, Bonnet, Kevin Kenner : 12 h 45 lun. Piano. Chopin.

CONSERVATOIRE JEAN-PHILIPPE **RAMEAU** (43-25-79-82). Bellina Drandarova, Thierry Mathias : 18 h 30 mer. Clavecin, flûte, Isabelle Lesage (violon), André Krust, Alain Sabouret (piano), Raymond Maillard (violoncelle). Rameau, Schumann, Ancelin.

EGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Marisa Canales, Ana Maria Tradatti : *20 h 30 sam. Flûte, piano. Poulenc,* Martinu, Prokofiev.

EGLISE DE LA MADELEINE. Sinfonietta de Paris : jusqu'au 22 octobre. 20 h 30 jeu. Dominique Fanal (direction). Mozart, Ensemble Ars Musici : 18 h 30 mar. Guy Reverdi (direction). Bach, Vivaldi, Orchestre de Fontainebleau : 21 h lun. Michaël Matthès (orgue), Jean-Louis Bindi (baryton-basse), Chœur régional de Fontainebleau, Pierre Merle-Portales (direction). Haendel.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE. *Ensemble vocal des Hauts-de-Seine* : 20 h 30 sam. D. Hirtzlin, I. Philippe (sopranos), T. Gaiffe (hautbois), Jean-Christophe Ronfort (direction). Vivaldi, Haydn, Albinoni.

EGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE. Yves Castagnet : 20 h 30 mar. Orgue. Mendelssohn, Schumann, Dupré, Falcinelli, Demessieux.

EGLISE SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS. Chœurs et orchestre Pierre Molina : 20 h 45 jeu. Anne Constantin (*soprano*), Anne Pareuil (mezzo-soprano), Jean-Paul Vauquelin (baryton), Chœur de Compostelle, Denis Ogee (direction). Gounod. Dans le cadre des Fêtes d'automne 1992.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 24 octobre. 21 h sam., mar. Haendel, Vivaldi, Telemann La Maurache : 20 h 45 *ven. Musiques* italiennes et espagnoles au temps de Christophe Colomb.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli : 21 h mer. Danielle Borst (soprano), Jorge Chaminé (baryton), Michel Pastor (ténor), René Schirrer (basse), Atelier-chorale du Val-d'Oise, Michel Piquemal (direction). L'Enfance du Christ de Berlioz.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Parenthèse : 20 h 30 ven. ; 20 h 45 sam. Chorale la *Lyriade de Versailles*, Laurent Brack (direction). Mozart, Pergolèse.

FIAP (45-55-85-93). Carlos Camisassa : 20 h sam. Guitare. Piazzolla, Gustavino, Leguizamon, Plaza, Trollo, Mores. Dans le cadre des Samedis de la guitare.

HOTEL DE LA MARINE (42-67-36-47). Trio BWV : 21 h jeu. Mozart, Beethoven, Schubert. Tenue de soirée.

HOTEL DES MONNAIES (42-81-23-44). Jean Nirouët, Christine Auger : 20 h 30 jeu. Haute-contre, clavecin. Haendel, Vivaldi, Boësset, Guédron, Moulinié, Couperin, Rameau.

INSTITUT POLONAIS (42-25-10-57). Stefan Stalanowski, Aleksander Woronicki : 20 h 30 ven. Violon, piano. Paderewski, Wieniaski.

LE MADIGAN *(42-27-31-51). Trio* Paradisio : 22 h 30 ven. Beethoven, Ives, Catherine Estourneile, Odile Abrell : 22 h 30 sam., lun. Soprano, harpe. Britten, Caplet, Poulenc.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Ensemble Erwartung : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Florence Katz (mezzo-soprano), Bernard Desgraupes (direction). Bortoli, Poulenc, Honegger.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Thierry Felix, Maciej *Pikulski : 19 h lun. Baryton, piano. Schu*bert, Brahms, Strauss, Duparc, Ravel.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Ensemble *Sirin : jusqu'au 17 octobre. 20 h 30* mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Andreï Kotov (direction). Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Jeanne d'Arc au bûcher : jusqu'au 31 octobre. 19 h 30 mer., jeu., sam., mar. Oratorio de Honegger. Isabelle Hupert, Redjep Mitrovitsa (récitants), Hamada Rie, Anne-Sophie Schmidt (sopranos), Nadine Denize (mezzo-soprano), Ian Caley, Robert Dumé (ténors), Romuald Tesarowicz (basse), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Claude Régy (mise en scène) Inge Dreisig : 20 h mer. Soprano, Jean-Marc Bouget (piano). *Heise, R. Strauss*, Debussy, Messiaen, Bernstein.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Jacques Rouvier, Prisca Benoit, Serge *Soufflard* : 20 h mar. Piano, alto, *Philip Bride, Christian Crenne* (violon), Paul Boufil (violoncelle). Milhaud, Franck.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen : jusqu'au 20 octobre. 21 h jeu., sam., mar. S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Les Quatre Saisons de Vivaldi, Les Musiciens du roy : jusqu'au 26 octobre. *20 h 30 lun. Marais, Bach, Telemann,* Mozart.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Olivier Reboul, Quatuor Nomad : 19 h dim. Piano. Wagner, Chopin. Au profit de l'Orphelinat de Katmandu.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Quintette Pro Arte de Monte-Carlo : 20 h 30 mer. Granados, Borodine, Chostako*vitch, Sugwon Yang, Denis Pascal* : 20 h 30 jeu. Violoncelle, piano. Beethoven, Kodaly, Franck Tabea Zimmerman, Tzimon Barto : 11 h dim. Alto, piano. Milhaud, Enesco, Liszt, Penderecki, Chostakovitch Gabriel Bacquier, Isabelle Vernet : 20 h 30 lun. Baryton, soprano.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Bruno Rigutto et ses élèves : 20 h 30 mer. *Piano. Ravel, Chopin, Schumann, The* Chamber Orchestra of Europe : 20 h 30 jeu. Marieke Blankestijn (violon), Douglas Boyd (hautbois), Richard Lester (violoncelle), Matthew Wilkie (basson), Nikolaus Harnoncourt (direction). Beethoven, Haydn, Schumann Orchestre national de France : 20 h 30 ven. Josef Suk (violon), Zdenek Kosler (direction). *Smetana, Martinu, Dvorak, Vincent Letarme, Philippe* Coutelen : 17 h 30 sam. Piano, violon, Joël Soultanian (alto), Cyrille Tricoire (violoncelle). Dvorak, Chausson. Salle Chopin, Orchestre des Concert Lamoureux : 17 h 45 dim. Gérard Poulet (violon), Valentin Kojin (direction). Lalo, Moussorgski, Andras Schiff : 20 h 30 mar. Piano. Schubert Duo *Scaramouche : 20 h 30 mar. Ravel,* Chopin, Schumann, Orchestre Pasdeloup : 17 h 30 sam. France Clidat (piano), Roger Boutry (direction). Tchaïkovski.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Nagano Hideki : 20 h 30 jeu. Piano. Mozart, Brahms, Chopin, Dutilleux.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). La Danse de Ciguri : 20 h 30 mer. Quatuor vocal *Nomad, Farid Paya* (mise en scène).

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Noël Lee, Quatuor Fitzpatrick : 20 h 30 *lun. Piano. Piston, Beach, Pendelton,* Gottschalk.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). David James, Elmar Schmid, Theodoro Anzellotti : 20 h 15 lun. Haute-contre, clarinette, accordéon, Johannes Nied (contrebasse), Heinz Holliger (direction). Holliger. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Chœur d'Ukraine : 20 h 30 mar. Vivaldi, Rossini, Mozart.

CHATILLON. THÉATRE (46-57-22-11). Compagnie Les Cols roulés : 20 h 30 mar. Les Petites Natures, *Christine Marneffe (chor.).*

CHEVREUSE. EGLISE SAINT-MARTIN (30-52-15-30). I Musici de Montréal : 20 h 45 sam. Yuli Turovsky (direction, violoncelle). Schoenberg, Bloch, Hetu, Tchaïkovski. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

CLICHY. EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. Ensemble vocal des Hauts-*de-Seine : 20 h 30 ven. D. Hirtzlin,* I. Philippe (sopranos), T. Gaiffe (hautbois), Jean- Christophe Ronfort (direction). Vivaldi, Haydn, Albinoni.

COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Orchestre de Sénart ville nouvelle : 20 h 45 ven. Benoît Marin (alto), Yves Lestang (direction). Haydn, Schumann, Hoffmeister.

CORBEIL-ESSONNES. CATHÉDRALE **SAINT-SPIRE.** Octuor à vent de Villeroy : 20 h 45 ven. Haydn, Mozart, Schubert, Beethoven.

FERRIÈRES. CHATEAU (42-96-05-01). Marc-André Hamelin : 16 h dim. Piano. Schumann, Alkan. Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

ISSY-LES MOULINEAUX. PALAIS **DES ARTS** (46-42-70-91). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 mar. Gérard Jarry (violon), Teodor Coman (alto). Jacques Mercier (direction). Haydn, Mozart, Schubert.

LE KREMLIN-BICÊTRE. ESPACE ANDRÉ-MALRAUX (49-60-69-42). Chœur d'Ukraine : 21 h jeu. Vivaldi, *Mozart, Rossini.*

LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). Chœur d'Ukraine : 21 h sam. Vivaldi, Mozart, Rossini.

MANTES-LA-JOLIE. COLLÉGIALE. Orchestre de chambre de France : 20 h 45 sam. Jean-Louis Capezzali (hautbois), Alain Boulfroy (direction). Vivaldi, Albinoni, Telemann, Bach.

MELUN. EGLISE NOTRE-DAME (64-52-10-95). Sveti Ivan Rilsky : 20 h 30 jeu. Koïtcho Atanassov (direction).

NEUILLY-PLAISANCE. SALLE DES FÊTES (43-00-96-16). Ensemble vocal Romantica : 15 h dim. Mozart, Fauré, Gounod, Rameau, Brahms, Haendel, *Saint-Saëns, Debussy, Rossini, Verdi,* Franck Daniel Gourdon, Patrick Dechorgnat : 20 h 30 sam. Piano à quatre mains. Mozart, Saint-Saëns, Ravel, Brahms.

NEUILLY-SUR-SEINE. AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL. Quatuor Kandinsky : 20 h 30 mar. Turina, Fauré, Dvorak.

PONTOISE. EGLISE NOTRE-DAME. Ensemble Il Fondamento : 20 h 45 sam. Greta Dé Reyghere (soprano), Dina Grossberger (alto), Ian Honeyman (ténor). Dirk Snellincks (basse), Paul Dombrecht (direction). Hasse.

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS. ESPACE CULTUREL GERVAISIEN (48-44-93-26). Démon ailé : jusqu'au 24 octobre. 20 h 30 ven., sam. Christian Le Gall (contralto), Anne Thomas (piano), Christophe Boissière (violoncelle), Karen Bayol (mise en scène).

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SAINT-CYR-L'ECOLE. CHAPELLE DE L'ÉCOLE MILITAIRE (42-96-05-01). Trio Haydn de Montréal : 20 h 45 jeu. Haydn, C. Schumann, Schubert. Dans le cadre du *Festival d'Ile-de-France.*

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. THÉATRE. Cécile Hugonnard Roche : 20 h 45 ven. Piano. Haydn, Debussy, Brahms.

TAVERNY. EGLISE NOTRE-DAME (30-40-50-70). Les Heureux Meslanges : 20 h 30 sam. Chorale du Vexin, Chorale de Taverny, Paul Gateau (direction). Vivaldi, M. Haydn, Bach.

VERSAILLES. CATHÉDRALE SAINT-LOUIS. Le Concert des nations : 20 h 30 jeu. Jordi Savall (direction). Bach.

VERSAILLES. CHATEAU. *Quatuor Kuijken* : 20 h 30 ven. Haydn, Mozart Orchestre du XVIIIe siècle : 19 h 30 dim. Cyndia Sieden (soprano), Franz Brüggen (direction). Rameau, Mozart, Haydn.

VERSAILLES. PALAIS DES CONGRÈS. Emile Naoumoff : 20 h 30 jeu. Piano. Gould, Beethoven, Naoumoff, Moussorgski.

VILLE-D'AVRAY. CHATEAU (47-50-44-28). Stefania Mormone : 20 h 30 dim. Piano. Ravel, Debussy, Poulenc, Brahms, Chopin.

VILLECRESNES. EGLISE NOTRE-DAME (45-99-09-09). Patricia Kraeutler, Sandrine Longuet : 17 h 30 dim. Flûte, harpe. Bach, Fauré, Françaix, Sphor.

VINCENNES. EGLISE NOTRE-DAME. I Musici de Montréal : 20 h 45 ven. Yuli Turovsky (direction, violoncelle). *Schoenberg, Bloch, Hetu, Tchaïkovski.* Dans le cadre du Festival d'Ile-de-France.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Eugène Onéguine : 19 h 30, mer., ven. Opéra de Tchaïkovski. Sarah Walker, Dagmar Peckova (mezzo-sopranos), Nuccia Focile (soprano), Dimitri Hvorostovsky (baryton), Neil Schicoff, Peter Straka (ténors), Alexander Anisimov (basse), Chœur de chambre de *Saint-Pétersbourg*, Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction), Adolf Dresen (mise en scène).

HOTEL DES MONNAIES (42-81-23-44). Le Baron de Crac : jusqu'au 18 octobre. 20 h 30, mer., ven., sam. ; 15 h mer. De Christian Daumas. Musique de Haendel, Mozart, Paisiello, Nunes, Rousseau, Weyse. Mireille Julian (mezzo-soprano), Martine Midoux, Yuri Ogawa, Sandra Zeltzer (sopranos), Terence Newcombe (ténor), Frédéric *Goncalves (baryton), Francis Simon* (flûte), Stéphane Leach (piano, clavecin), Christian Daumas (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : jusqu'au 10 novembre. 19 h 30, ven., lun. Opéra de R. Strauss. Janis Martin, Gwyneth Jones, Deborah Voigt (sopranos), Trudeliese Schmidt (mezzo-soprano), Kenneth Riegel (ténor), Phi*lippe Rouillon (baryton), Orchestre de* l'Opéra de Paris, Jiri Kout (direction), David Pountney (mise en scène).

PETIT THÉATRE DE NAPLES (46-56-17-21). Le Barbier de Séville : jusqu'au 1er novembre. 20 h 30, ven., sam. ; 15 h, dim. Opéra de Rossini. Anne Coret, Nathalie Grandet, Ariane Saroufim (sopranos), Catherine Chassagny (*mezzo-soprano*), *Gérard Deviet,* Patrice Verdelet, Peter Jorgensen, Christophe Maffei (barytons), Martial Defontaine, Philippe Pouly (ténors), Ali Balthazar, Alain Golven (basses), Catherine Stagnoli, Vincent Minazzoli (piano).

SÈVRES. SEL (45-34-28-28). Le Barbier de Séville : 20 h 45 mer. Opéra de Rossini. Brigitte Lafon (soprano), Nikola *Todorovitch (ténor), Paul Medioni* (basse), Mario Hacquard, Bardassar Ohanian (barytons), Anne Barbier (mezzo-soprano). Chœur du Nouvel Opéra de chambre de Paris, Sinfonietta de Chambord, Amaury du Closel (direction), Christian Chorier (mise en scène).

CIRQUE D'HIVER (40-68-00-06). Il était une fois un prince, Luis Mariano : *15 h, 20 h 30, sam., dim.* Spectacle de Jacques Doulaud. Musique de Francis Lopez. Avec Ricardo Garcia, Tony Gama, Manuel Arenes, Regine Pascal, Virginia Pozo.

ELDORADO (42-49-60-27). Marianne, mes amours : 14 h 30, mer., jeu. ; 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane *Varon*, Philippe Béranger, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (44-63-05-00). Les Mille et Une Nuits : *14 h mer., jeu., sam., dim. De Francis* Lopez, Daniel Ringold, Rodrigo Lopez. Avec Tony Gama, Annie Galois, Jean-Paul Queret, Nadine Capri, Jean-Pierre Duclos, Catherine Lopez et Richard Finell (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Trio Arvanitas : 22 h 30 mer., jeu. ; Steve Lacy Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Belmondo Big Band : *22 h 30 lun. ; Jam Session* : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Idrissa Diop : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 26 octobre. 22 h 30 lun.

BATACLAN (47-00-30-12). Youssou n'Dour : 20 h *mer., jeu.,* ven. ; Azia : 19 h 30 lun.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Piano, Jean-Pierre Souchu (batterie), Patricia Lebeugle (contrebasse) ; Anne Ducros Quartet : 22 h 45 lun., mar.

BOUFFON-THÉATRE (42-38-35-53). Bleu Virgule : 18 h sam.

CAFÉ BALTARD *(42-33-74-03). Not* Too Trash : 23 h sam. ; Belhair & les Réverbères : 23 h ven.

CAFÉ DE LA DANSE. Kent : jusqu'au 24 octobre. 20 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Salsa Live Michel Gomez : 23 h ven. ; Mangala : 23 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Idées noires : 22 h 30 mer., jeu. ; The David Landon Band : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Stéphane Patry Quintet : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Maxim Saury Music : 21 h 30 dim., lun., mar.

LE CHALET DU LAC (43-28-09-89). Bonbon Tropical : 20 h 30 sam.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : 20 h mer. Grand orchestre de mambo et cha-cha-cha ; Paris-Barcelona Swing Connection : jusqu'au 9 novembre. 20 h lun.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE **PARIS** (40-28-28-40). Modern Jazz Quartet : 20 h 30 dim. Percy Heat (basse), John Lewis (piano), Connie Kay (batterie), Milt Jackson (vibraphone). Dans le cadre du Festival de jazz de Paris.

LA CIGALE (42-23-15-15). Orchestre national de jazz : 20 h mer. ; Keziah Jones : 20 h lun., mar.

CITY ROCK (47-23-07-72). Hot Kiss : jusqu'au 21 octobre. 0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h jeu. ; Kova Rea : 0 h ven. ; Soul Times : 0 h sam. ; Nomade in France : 0 h dim. ; Stoka Boka : 0 h lun. ; Dolly Prane : 0 h mar.

DUNOIS (45-84-72-00). Bertrand Renaudin : 20 h 30 mar. Batterie.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Ride : 19 h 30 sam.

ESPACE ORNANO (42-55-57-57). Christian Death : 19 h 30 ven. ; Nomads : 19 h 30 jeu.

L'EUROPÉEN. Chelsea : 20 h 30 jeu.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze boom : jusqu'au 28 octobre. 22 h 30 mer. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 ven. ; Blues Heritage : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 25 octobre. 22 h 30 dim. ; Tim Hearsey : 22 h 30 mar. ; Frogmouth : jusqu'au 26 octobre. 22 h 30 lun.

GIBUS (47-00-78-88). Soirée *Rockland : 23 h mer.* ; The Night of Broken Dreams : jusqu'au 29 octobre. 23 h jeu. ; Woodstock Tartere : 23 h ven., sam. ; Gladys de Montmartre, Fugu *Chéri : 23 h mar.*

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 23 octobre. 21 h ven. ; Trio New Orleans : jusqu'au 31 octobre. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Holly Lane : 22 h 15 mer. ; Pep Jet : jusqu'au 29 octobre. 22 h 15 jeu. ; Soul Time : 22 h 15 ven. ; Matthew Gonder Band : 22 h 15 sam. ; Chris & Azad : 22 h 15 lun. ; Doctor Doctor : 22 h 15 mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Trudy Lynn : jusqu'au 24 octobre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. : Claude Bolling Big Band : jusqu'au 8 novembre. 12 h dim. Jazz sur brunch.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Arthur Jones Quartet : 22 h 30 mer. ; Alto Contest : 22 h 30 *jeu. ; Nancy Holloway et Philippe* de Preissac Jazz Group : 22 h 30 ven., sam. ; Miss Angele's Little Blues Group : 22 h 30 lun. ; Gene Mighty Flea Conner & Mega Swing Quartet : 22 h 30 mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Pierre Emberger : 0 h ven. ; Sortilège : 0 h mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; *Michel Bescont Trio : 21 h lun.*

LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Michel Pilc : 22 h 30 mer., jeu.

MAIRIE DU XIVe ARRONDISSEMENT. *Zoanet Côme.s, C45, Holy* Gang, Jah Wisdom : 20 h sam. Dans le cadre de la Fête du reggae parisien.

LE MONTANA (45-48-93-08). Chris Henderson Quartet : *22 h 30 mer., jeu.* ; Trio Rahcerson : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 25 octobre. 22 h 30 dim. ; Marcel Zanini Quartet : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Pierre Calligaris : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Massilia *Sound System : 21 h 30 mer.* ; Six : 21 h 30 jeu., ven. ; Tête d'âne : 21 h 30 sam. ; La Grenouille : 21 h 30 lun. ; DSB, les Gnomes : 21 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Ray Barretto : 21 h mer. ; Joao Bosco : 21 h jeu., ven. Ricardo Silveira (guitare), Armando Sabal Lecco (basse) ; Helen Merrill, Gordon Beck : 21 h sam. ; George Coleman, Billy Higgins, Harold Mabern : 21 h mar. Saxophone, batterie, piano, Ray Drummond (basse).

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Marianne Mille : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Manu le Prince Trio : 21 h 30 lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Zap Mama : 20 h lun.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Jean-Louis Chautemps : jusqu'au 16 octobre. 18 h 30 ven.

PALAIS DES CONGRÈS. *Count Basie* Orchestra, Dee Dee Bridgewater : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival de jazz de Paris.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Indra, Hammer, Four Tops : 20 h 30 dim. Dans le cadre du Festival Legend of Soul Music ; *Donna Summer, Four Tops, Barry* White, James Brown : 20 h 30 lun. Dans le cadre du Festival Legend of Soul Music.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Indigo : jusqu'au 25 octobre. 21 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. ; Steve Young : 19 h mer. ; Loudon Wainwright III : 19 h jeu. ; Marie Boine Persen : 19 h ven., *sam.* ; Sylvin Marc 5-5 : 22 h lun. ; Oumou Sangare : 19 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). The Magic Platters : 21 h mer. ; Jean-Marie Machado-Padovani Quartet : 21 h jeu. ; *Fhemanda* : 21 h ven. ; Le Quintet de l'Ouest : 21 h sam. ; Emmanuel Bex Sextet : 21 h lun. ; Michel Legrand Quintet : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Irakli : 21 h mer. ; Tricéphale : 21 h jeu. ; Jean-Pierre Ducatel Jazz Orchestra : 21 h ven. ; Jazz at Five : 21 h sam. ; The Old Timers : 21 h lun.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Olivier Hutman, Thomas Bramerie : 23 h mer. Piano, contrebasse, Jean-Pierre Arnaud (batterie) ; Bibi Louison, Alby Cullaz, Simon Goubert : 23 h jeu., ven., sam. Piano, contrebasse, batterie ; Turk Mauro, Jack Van Poll, Michel Gaudry : 23 h mar. Saxophone, piano, contrebasse, Christophe Marguet (batterie).

PIGALL'S. Chelsea : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Dubrovnik : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; *Dowson : 23 h ven. Soirée Planete* Rock ; Nuits exotiques : jusqu'au 31 octobre. 23 h sam. ; Formidable : jusqu'au 26 octobre. 23 h lun. ; Wake-up : jusqu'au 29 octobre. 23 h jeu.

SALLE CORTO (42-63-76-47). Axel Zwingenberger : 20 h 30 ven.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Mano a mano : jusqu'au 24 octobre. *22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.*

SLOW CLUB (42-33-84-30). Jacky Milliet Jazz Band : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Patrick Saussois Quintet : 22 h *mar.*

SUNSET (40-26-46-60). Carole Morin Quartet : 22 h 30 mer. ; Six of Us : 22 h 30 jeu., ven. ; Katy Roberts Trio : 22 h 30 sam. ; Jam Session : 22 h 30 lun. ; Quasimodal : 22 h 30 mar.

TEXAS BLUES (42-08-60-20). Apple Pie : jusqu'au 30 octobre. 21 h jeu., ven.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES *(40-26-28-58). Flor de tango : jusqu'au* 17 octobre. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Sandra Rumolino (chant), Juan Carlos Carrasco (piano), Roberto Tormo (contrebasse), Toto Damario (bandonéon).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux & Jean-Louis Mahjun : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; Brothers McDaniel : 22 h ven. ; Linda Burroughs : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : 22 h mar. ; RMB : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Jacky Terrasson, *Antoine Roney, Clarence Ceay* : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun. Piano, saxophone, basse, Cindy Blackman (batterie) ; Craig Handy : 22 h 30 mar. Saxophone, Olivier Hutman (piano), Wayne Dockery (basse), George Brown (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). The Cure : 20 h lun., mar.

Périphérie

CERGY-PONTOISE. THÉATRE DES ARTS (30-30-33-33). Zap Mama : 20 h 30 mer.

CHILLY-MAZARIN. MJC (69-09-01-87). Trio Jazz'ils, Big Band Zephir : 21 h 30 sam.

LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT (49-92-61-61). Djamel Allam, So Kalmery, Mama Ohandja, Hayan : 20 h 30 sam. Human Spirit.

CRÉTEIL. 198e AVENUE (48-99-75-40). Red Wahle : 21 h ven.

ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-58-82). Les Garçons bouchers : 21 h 30 ven. Dans le cadre du Festival musique au pluriel ; Luther Allison, Mister Mops : 21 h sam. Dans le cadre du Festival Musique au pluriel.

ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT *(40-93-44-48). The Richies, les* Spécimens : 20 h 30 ven.

MAGNANVILLE. LA FERME. Michel Portal Unit : 20 h 45 ven. Dans le cadre des MusicaMantes.

MAGNY-LES HAMEAUX. SALLE DES FÊTES. French Lovers, Raymonde et les Blancs-Becs : 15 h dim. Dans le cadre du Festival *Musique au pluriel.*

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Shoulders : 21 h sam.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS *(42-87-25-91). Johan Asherton* : 21 h 30 mer. ; Victor Bémol Trio : 21 h 30 jeu. ; Juroli : 21 h 30 ven. ; François Corneloup Quartet : 21 h 30 sam. ; Duos : 21 h 30 mar.

NOISY-LE-SEC. GYMNASE BAUDIN (49-42-67-17). Manu Dibango, Soul Makossa Gang, Blue Big Band : 20 h sam. Julio Laks Trio.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Moe Tucker : 20 h 30 sam.

RUEIL-MALMAISON. CENTRE ***CULTUREL EDMOND-ROSTAND*** (47-51-85-45). Quintillo : 20 h 45 ven.

SAINT-DENIS. MJC (42-43-44-33). Les VRP : 20 h sam.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). Procédé Guimard Delaunay et la Tribu : 21 h ven. ; Dirty District : 21 h sam.

TORCY. ESPACE LINO-VENTURA (60-37-37-60). Ultramarine : 21 h sam. ; Blues Bass Combo : 16 h dim. ; Orchestre national de jazz : 21 h ven.

TRAPPES. LA MERISE. Khaled : 20 h mar. Première partie : Abdi Jazzy Raf, Allan Adote & the Soul Connection, Boogi Sat. Dans le cadre du Festival Musique au pluriel.

LA VERRIÈRE. *SALLE DES FÊTES.* Papa Wemba, Massilia Sound System : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Musique au pluriel.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Camille Morgane : jusqu'au 26 octobre. 20 h 30 lun.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Le Quatuor : 20 h 30 mer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE (48-05-00-09). Histoire d'un Faust : 20 h 30 mer., jeu. Spectacle de Roland Auzet et Véronique Bétourné. Musique de *Xénakis*, Jean-Louis Hourdin (mise en scène).

HOPITAL EPHÉMÈRE (46-27-82-82). Noir Paris : jusqu'au 31 octobre. 20 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

THÉATRE 14 (45-45-49-77). Mistigri chante Mac Orlan : jusqu'au 26 octobre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les gros qui tachent : jusqu'au 2 novembre. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. ; Richard *Foisy : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Juliette : 18 h ven., sam.

THÉATRE DES CINQ-DIAMANTS *(45-80-51-31). Olga Forest : jusqu'au* 29 novembre. 22 h mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL *(48-06-72-34). Marie-Hélène Féry : jus*qu'au 25 octobre. 15 h dim. Le Paris des années 20.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). *Anna Prucnal : 18 h 30 mer., jeu., ven.,* sam.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-33-66-70). Brigitte Comard : 20 h 30 lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Douce France : jusqu'au 31 octobre. 19 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Marc Rivais : 17 h dim. ; 20 h 30 lun.

ZÉNITH (42-08-60-00). Etienne Daho : 20 h mer.

MUSIQUES DU MONDE

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Musique Pibroc'h : 18 h lun. Musique classique de la grande cornemuse des Highlands Voix de Bretagne : *20 h 30* lun.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 OCTOBRE

« Les grands courants de peinture *de 1830 à 1870* », *10 h 30, hall du* Musée d'Orsay (M.-G. Leblanc).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« La renaissance de la mode des passages couverts, de la Bourse du commerce en passant par le pourtour du Palais-Royal et les restaurations du *quartier de la Bibliothèque nationale* », 11 heures et 14 h 45, métro Louvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 14 heures, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« Les passages couverts (deuxième parcours). Exotisme et dépaysement *assurés* », *14 h 30, 3, rue de Palestro* (Paris autrefois).

« Vieilles maisons et cours secrètes du quartier Maubert », 14 h 30, métro Maubert, sortie rue des Carmes (Sauvegarde du Paris historique).

« Exposition : La grande épopée des héros et des dieux : les théâtres de l'Inde », 14 h 30, musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (Le Cavalier bleu).

« Tragiques souvenirs révolutionnaires au *cimetière de Picpus* », *14 h 30, 35, rue de Picpus* (E. Romann).

« Deux siècles de musique à l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des *marches, arcade centrale* (Europ explo).

« De Saint-Médard au jardin royal, par l'hôtel Scipion Sardini », 14 h 30, devant l'église Saint-Médard (Paris capitale historique).

« Jardins secrets et chemins inconnus de la butte Montmartre », 14 h 30, place Clichy, sortie Caulaincourt (*C. A. Messer*).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les plus belles tombes du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (C. Merle).

« Les romantiques et le romantisme au Père-Lachaise », *14 h 45, porte* principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes. Histoire du bouddhisme, *ses pratiques exposées dans un* authentique temple tibétain », 15 heures, métro Liberté, sortie côté avenue Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Le Musée *Picasso en* l'hôtel *Salé* », 15 heures, 5, rue de Thorigny (Tourisme culturel).

« Le Musée de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Paris *et son histoire*).

CONFÉRENCES

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « La protohistoire d'Israël : des patriarches à Moïse », par C. Marquant (Clio).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Histoire souriante de l'Elysée de Madame de Pompadour à Valéry Giscard d'Estaing » (Paris et son histoire).

12, rue Guy-de-la-Brosse, 20 heures : « Qu'exclut-on dans l'étranger ? » (La Maison de toutes les couleurs).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Maîtriser le stress », par D. Verma. Entrée libre (Soleil d'or).

BILLET

La grève en déshérence

En 1991, le ministère du travail a recensé 656 500 journées perdues dans le secteur privé et nationalisé contre 693 700 un an auparavant. Jamais, depuis 1946, leur nombre n'avait été aussi faible. Si l'on ajoute la fonction publique, le recul se confirme également : 904 500 contre 1,2 million en 1990.

La plupart de ces journées de grève se rapportent à des conflits localisés à un seul établissement. Moins fréquents qu'en 1990, ces arrêts de travail obtiennent une participation accrue des salariés alors que ces derniers répondent de moins en moins aux mots d'ordre de plus grande ampleur, dans l'entreprise ou au plan national. Ainsi, là où ils ont été suivis, les conflits généralisés (SNCF, dockers, banques, grève interprofessionnelle FO-CGT du 24 octobre) n'ont impliqué que 26 % des salariés contre 52 % l'année précédente.

Un tel déclin reflète une attitude plus défensive du monde du travail. A cet égard, il est symptomatique de constater que les grèves pour la défense de l'emploi, souvent déclenchées après l'annonce d'une restructuration, représentent un motif de grève sur trois contre un sur cinq l'année précédente. Plus que jamais, les arrêts de travail restent l'apanage du secteur public où l'existence d'un statut protecteur limite la crainte de perdre son emploi.

Evidemment, on ne saurait prétendre que ces chiffres expriment une amélioration du climat social. Comme le souligne le ministère du travail, *« le moindre recours à la grève ne reflète pas pour autant des relations moins conflictuelles entre les partenaires sociaux »*. Ils manifestent plutôt un déséquilibre des relations sociales que confirme par ailleurs la faiblesse des négociations dans les entreprises, surtout celles dont la taille est modeste.

Cette déshérence confirmée devrait interpeller les syndicats français qui, comparés à leurs homologues européens, cultivent un curieux paradoxe. Chez nous, les dirigeants syndicaux ont souvent tendance à considérer qu'un appel à la grève est, quel qu'en soit le résultat, plus valorisant que la conclusion d'un compromis, mais, à l'heure des comptes, il apparaît que leurs mots d'ordre ne sont guère suivis d'effet. En outre, la concentration des grèves dans les services publics risque de créer une sorte d'illusion d'optique sur la fréquence des grèves. Un effet de trompe-l'œil tout à fait nuisible à l'image du syndicalisme.

J.-M. N.

Les négociations de l'Uruguay Round

Un accord commercial CEE-Etats-Unis placerait la France dans une situation embarrassante

La négociation de la dernière chance engagée entre Européens et Américains afin de rapprocher leurs points de vue, en particulier sur l'agriculture, et de rendre ainsi possible une conclusion de l'Uruguay Round, a été entamée dimanche 11 octobre à Bruxelles. Si les résultats à attendre des discussions, qui ont repris lundi matin, sont qualifiés par un haut fonctionnaire d' *« incertains »*, il semble bien que les négociateurs américains, et notamment M. Edward Madigan, le secrétaire américain à l'agriculture, aient bougé par rapport à leur position initiale, et même davantage qu'on le prévoyait à Bruxelles avant que ne débutent ces pourparlers.

BRUXELLES

(Communautés européennes)

de notre correspondant

Après les mises en garde de Paris contre un accord trop *« hâtif »*, qui ne tiendrait pas suffisamment compte des intérêts des agriculteurs, les discussions se déroulent dans un contexte dramatique : MM. Frans Andriessen et Ray Mac Sharry, les deux commissaires (le premier chargé des relations extérieures, le second de l'agriculture) qui négocient au nom des Douze, souhaitent naturellement parvenir à un arrangement qui écarterait le risque d'une guerre commerciale avec les Etats-Unis, désir partagé par les partenaires de la France. Mais ils ont également la préoccupation d'éviter une crise ouverte avec Paris, qui serait mal venue, alors que les débats sur la ratification du traité de Maastricht ne sont pas achevés et que la tempête monétaire est à peine apaisée. En cas d'accord, il reviendra sans doute au président de la Commission, M. Jacques Delors, dont on devine qu'il n'est pas ravi de se trouver placé ainsi entre l'enclume et le marteau, d'essayer de « vendre » aux Français la solution retenue.

Si les pourparlers aboutissent – ce qui signifierait que les Américains auraient mis pas mal d'eau dans leur vin, – la France se trouverait placée dans une situation embarrassante. Il ne serait pas évident, alors que la terre entière aspire à voir s'achever par un succès l'Uruguay Round entamé en 1986, de refuser un arrangement à peu près équilibré.

Assouplissement américain

Mais pourrait-elle, pour autant, avaliser des engagements représentant, aux yeux des paysans, des sacrifices encore plus lourds que ceux déjà induits par la réforme de la politique agricole commune (PAC) ? *« Aujourd'hui, un accord agricole avec les Américains, quel qu'il soit, ferait sauter la marmite en France »*, estimait à la veille de la rencontre un haut fonctionnaire bruxellois. Un avis très largement partagé. Cependant, mettre un veto, comme Paris l'a laissé envisager, à un projet d'accord considéré comme raisonnable par le négociateur européen, c'est-à-dire la Commission de Bruxelles (dont on peut penser qu'elle agit avec prudence), ouvrirait à coup sûr une nouvelle crise au sein des Douze.

Mais on n'en était pas là, dimanche soir, à l'issue de la première rencontre. A ce stade, les représentants des Etats-Unis ont assoupli leurs positions, mais de façon encore insuffisante pour rendre possible un accord. Ils acceptent l'idée, moyennant des nuances importantes, que les versements aux agriculteurs, prévus par la réforme de la PAC afin de compenser les baisses de prix, ne soient pas soumis à réduction au cours des années à venir.

Les Américains se montreraient également moins exigeants en ce qui concerne la limitation des exportations subventionnées de la CEE. Jusqu'ici, ils entendaient que la réduction, en volume, des quantités ainsi exportées atteigne 24 %. Cela reste un point très sensible. Mais, plus difficile encore, ils insistent pour obtenir la garantie que la Communauté réduira sa production d'oléagineux (colza, tournesol, soja) de 13 millions de tonnes en 1991 à 8 millions de tonnes. Tout en faisant valoir que la mise en œuvre de la réforme se traduira, en raison de l'obligation de gel des terres, par une diminution de la production, la Communauté refuse de limiter ainsi contractuellement son droit à produire.

PHILIPPE LEMAITRE

Un entretien avec M. Bruno Trentin

« Nous sommes victimes de la drogue de l'endettement public » nous déclare le secrétaire général de la CGIL italienne

Les trois confédérations italiennes CGIL, CISL et UIL organisent, mardi 13 octobre, une grève nationale de quatre heures contre le plan de rigueur du gouvernement de M. Giuliano Amato. Celui-ci vise à réduire de 93 000 milliards de lires les dépenses publiques en créant de nouveaux impôts et en réduisant les dépenses, notamment dans le domaine de l'assurance-maladie. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Bruno Trentin, secrétaire général de la CGIL (à dominante ex-communiste), le principal syndicat du pays, explique les raisons de son opposition aux mesures gouvernementales.

ROME

de notre envoyé spécial

« Que reprochez-vous au plan Amato et quelles propositions avancent la CGIL, la CISL et l'UIL ?

– Il ne s'agit pas d'une grève de protestation mais d'une étape dans un programme d'action qui se poursuivra tant que nous n'aurons pas obtenu d'améliorations.

» Le plan Amato est inique. Il fait payer ceux qui ont toujours payé. Ainsi, sur la base de leur déclaration de revenus, il exclut 80 % des salariés du bénéfice de l'assurance-maladie non hospitalière. Or, ces mêmes salariés en assurent 80 % du financement et, à cause de l'évasion fiscale, la moyenne du revenu déclaré des autres catégories est largement inférieure au seuil de 40 millions de lires (1) par an imposé par le gouvernement. On va dès lors retourner le système de protection sociale comme un gant. Le caractère indifférencié de ces mesures, qui conduit ultérieurement à modifier la distribution des revenus, est insupportable. Il exclut une catégorie qui a le plus participé à l'édification de ce que nous appelons « l'Etat social ».

» Nous voulons convaincre le monde du travail de la pertinence de nos contre-propositions, qui rapportent davantage que celles du gouvernement. Elles consistent à réduire et à réaménager le poids de la dette publique. Par exemple, nous proposons de privatiser l'intégralité du parc immobilier des établissements publics, comme celui du régime d'assurance-vieillesse de la sécurité sociale, dont la valeur atteint 30 000 milliards de lires. Le produit de cette vente serait transformé en un prêt à long terme dont le rendement serait supérieur à l'inflation mais largement inférieur à celui des taux d'intérêt. L'obstacle n'est que politique. Si l'on privatisait ce parc immobilier, des milliers de personnes seraient privées du petit ou du grand pouvoir d'attribuer un logement à untel ou untel. Ce serait une remise en cause directe du clientélisme.

« L'impérialisme est chez nous »

– Les conséquences de l'énorme dette publique italienne sont au cœur des débats.

– Nous sommes victimes de la drogue qu'est devenu depuis dix ans l'endettement de l'Etat. Les bons du Trésor ont une rentabilité réelle de 8 à 10 %. Par contre, une entreprise dont les investissements atteignent une rentabilité de 2 % peut s'estimer heureuse et le pouvoir d'achat des salaires a, selon les années, baissé ou progressé de 1 %. Beaucoup de gens ont profité des bons du Trésor, beaucoup de citoyens ont vu leur revenu augmenter. Ce phénomène est transversal, il concerne toutes les couches de la société. Mais il a déstabilisé la politique économique de l'Etat et, aussi, pénalisé les classes moyennes. S'agissant de la dette publique, nous nous retrouvons un peu dans la situation d'un pays sud-américain. Mais nous ne pouvons pas nous en prendre à « l'impérialisme étranger ». L'impérialisme, il est chez nous.

– Vous contestez le contenu du plan Amato, mais vous admettez que la démission du gouvernement serait peut-être la pire des choses.

– Comment sortir de l'étau sans le casser ? Il n'est pas question que les syndicats se substituent aux partis. Cela dit, nous avons fait un calcul politique de façon très transparente. Si le gouvernement Amato était renversé sans que soit apparue au préalable une alternative crédible, une possibilité de changement, alors nous déboucherions sur une situation extrêmement grave, y compris sur les marchés internationaux. Ce serait la porte ouverte au déchaînement d'une bataille de lobbies. N'oublions pas qu'il existe un groupe parlementaire qui prône la grève de l'impôt et appelle les Italiens à investir à l'étranger plutôt que chez eux... Nous avons à parcourir un chemin étroit pour remonter la pente. En tout état de cause, il faut d'abord arrêter ce déficit.

– Pourtant, la crise de confiance qui frappe les institutions ne vous épargne pas.

– Un exemple : depuis quatre ans, nous réclamons que les règles de la négociation collective en vigueur dans le secteur privé soient appliquées au secteur public, même en y autorisant les licenciements individuels. Nous n'avons toujours pas été entendus.

» La crise des partis politiques affaiblit la crédibilité des syndicats. Je suis également préoccupé par les différences d'appréciation qui se manifestent dans nos rangs. Mais c'est la loi de la démocratie. Les syndicats restent tout de même la seule force de masse dans ce pays, les seuls à pouvoir organiser de grandes manifestations contre la Mafia. Je pense qu'ils peuvent éviter d'être assimilés aux institutions en crise. C'est pourquoi il est très important que nous obtenions des modifications au plan Amato. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL NORMAND

(1) 190 000 francs environ.

Loi Sapin et publicité : tirs croisés

La volonté du gouvernement de rendre plus « transparentes » les activités des publicitaires n'est pas dénuée de risques politiques

Par profession, les publicitaires sont marchands d'influence. Nul ne s'étonnera donc de voir une loi qui prétend bouleverser leur profession, être soumise à des désirs d'amendements multiples, à des stratégies de « lobbying » plus ou moins efficaces et à des argumentaires relativement justifiés. La loi sur la corruption, dont le début de la discussion à l'Assemblée nationale est fixé au 13 octobre, et son volet sur la publicité, baptisée aussitôt « loi Sapin », sont au centre d'une agitation croissante, faite de critiques convergentes, d'anxiétés patentes, et de questions pendantes.

Les critiques portent d'abord sur le voisinage et le calendrier des réformes envisagées. Soucieuse de son image, la profession dans son ensemble supporte très mal de voir ses nouvelles règles du jeu définies dans une loi sur la... corruption, problème que cette loi, au demeurant, ne règle pas complètement, en ignorant, par exemple, les campagnes de publicité publiques.

Le fait que la plupart des campagnes d'initiative gouvernementale tombent dans l'escarcelle d'agences filiales du groupe Havas, partiellement sous contrôle étatique, ne fait pas l'objet de la moindre remarque. De plus, la volonté manifeste du gouvernement Bérégovoy d'aboutir vite, et sans faiblesse ni concession, a surpris tous ceux qui pensaient avoir le temps de se préparer à une évolution en douceur, et qui s'affolent aujourd'hui de cette révolution.

Tribut incantatoire à la transparence

De là à créer des coalitions, à parler d'exil – comme M. Gilbert Gross, patron de Carat, la principale centrale d'achat d'espace, qui menace de traiter ses affaires de Bruxelles, si la loi passe, – ou d'appel au secours – notamment auprès des autorités européennes, – il n'y a qu'un pas, que beaucoup ont franchi. Mais ce *« front du refus »* est loin de partager des objectifs identiques. Car, au-delà du tribut incantatoire et consensuel à la « transparence » (*« plus transparent que moi, tu meurs »*) que tous se sentent contraints de payer, chacun – agences grandes ou petites, centrales, médias, annonceurs – défend ses intérêts.

Les anxiétés sont à la mesure de ces intérêts : les investissements publicitaires réalisés par les annonceurs dans les cinq grands médias, qui sont par ordre d'importance la presse, la télévision, l'affichage, la radio et le cinéma, représentent, selon l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP), un investissement de 49 milliards de francs. Ces milliards de francs, les agences les transforment en messages, pour lesquels des centrales d'achat négocient des espaces publicitaires (pages ou spots) auprès des régies et des médias, rebaptisés « supports » (journaux, télévisions, radios).

Tout ce circuit vit dans une grande opacité, comme l'ont démontré des enquêtes successives du Conseil de la concurrence, dont la dernière suit son cours en vue de sanctionner des ententes et abus de position dominante (*le Monde* du 18 juillet). Voilà pourquoi la loi Sapin propose des modifications radicales des circuits financiers et du statut des centrales (*le Monde* du 28 août).

« Soviétisation de la pub »

Pour simplifier, la loi Sapin replace l'annonceur au cœur du système et non plus seulement en amont. Toute rémunération émane directement de lui (pour l'agence, la centrale, le média) et surtout, toute transaction doit être portée à sa connaissance et tout rabais doit lui être reversé. Globalement, les annonceurs s'en félicitent : la transparence leur permettrait de mieux contrôler leurs investissements et d'en vérifier l'efficacité. Mais ils souhaitent plus de souplesse dans le dispositif, allant des statuts diversifiés pour les intermédiaires à la possibilité pour des centrales de regrouper des ordres d'achat. Les plus gros annonceurs bénéficient de bonnes conditions tarifaires de la part des centrales. Ils souhaitent donc leur survie.

Les agences seraient prêtes à se féliciter du coup d'arrêt porté à l'expansion des centrales, qui, depuis des années, ont grignoté leurs marges. Mais, d'une part, elles ont créé elles-mêmes leurs propres centrales et, d'autre part, elles redoutent cette autre disposition importante de la loi qu'est l'interdiction des commissions versées directement par les médias.

Celles-ci sont constituées par la commission « officielle » de 15 %, en vigueur dans tous les pays, mais souvent rognée dans la réalité, et par les diverses « surcommissions », moins visibles et d'un taux varié, qui constituent une part substantielle de leurs bénéfices. Enfin, les agences craignent, non sans raison, que les annonceurs rechignent à payer au prix actuel les services rendus pour leurs conseils. Elles agitent donc le spectre d'une hécatombe d'agences et son cortège de suppressions d'emplois et demandent donc du temps pour s'adapter, ainsi que le maintien d'un commissionnement « transparent ».

Les médias ont, en général, plus à gagner qu'à perdre à la transparence, car ils ont dû consentir au fil du temps des rabais que ne justifient plus ni des facilités de trésorerie, ni des volumes garantis. Ils voient donc d'un bon œil la loi, du moins son chapitre consacré à la transparence. Mais ils sont divisés sur la question de la commission d'agence. Pour un Jean-Louis Peninou, directeur général de *Libération*, qui fait de son interdiction une condition de l'assainissement, on trouve un Michel Cacouault, directeur commercial d'Europe 1 qui plaide pour le maintien de ce *« lien entre le support et le prescripteur »*.

Si les médias sont globalement favorables à l'affaiblissement du pouvoir monopolistique des centrales, ces dernières sont entrées en rébellion ouverte. Plusieurs d'entre elles se sont regroupées dans l'Association des professionnels en conseil et achat média (APCAM, qui réunit à la fois le leader du marché, Carat, et de petites centrales), constituée en hâte fin septembre. Elle sonne le tocsin et dénonce les *« conséquences très graves »* d'un projet qui méconnaît *« la réalité des compétences spécifiques à chacun de ces métiers »*.

M. Gilbert Gross, créateur de Carat – plus grosse centrale française et européenne – avait déjà affiché son intention de lutter *« par tous les moyens »* contre cette loi. Son directeur général, M. Bruno Kemoun, parle d'une *« soviétisation de la pub »*. Il explique que les centrales, par leur capacité pédagogique, évitent une cartellisation des médias, soutiennent la diversité de l'offre en aidant les nouveaux supports et freinent l'inflation des coûts.

Amendements socialistes

Bref, le projet Sapin ne dispose guère de soutien chez les professionnels de la publicité. Le groupe Collectif, fondé il y a quelques semaines par des agences qui soutenaient le projet de loi sous réserve de quelques toilettages, s'est fait très discret ces derniers temps. Pourtant, face à cette fronde de moins en moins larvée, le gouvernement tient à rester serein. Le pourra-t-il quand des députés socialistes, pour des raisons diverses, renâclent eux-mêmes et lui indiquent qu'il risque une bataille très dure s'il refuse d'entendre certaines des doléances justifiées des professionnels ?

En commission, le groupe socialiste a déjà amendé le texte sur deux points. La première série d'amendements étend les dispositions de la loi au secteur du « hors-médias » (promotion, mailings, etc.) pour éviter aux agences la tentation de déplacer leurs budgets vers des prestataires de services moins contrôlés que les médias, et ainsi reconstituer des pratiques occultes. Le second amendement interdit tout lien capitalistique entre agences de publicité et régies, ces sociétés qui récoltent de la publicité pour le compte des médias.

Ce dernier amendement réveille une vieille querelle propre au monde de la publicité et qu'avait réveillée récemment une dizaine d'agences dépourvues de régies, rassemblées dans le « Club des dix » (*le Monde* daté 27-28 septembre). Il vise surtout deux des mastodontes de la publicité française, Havas et Publicis, tous deux actionnaires de régies de presse (le Monde publicité est, par exemple, une filiale commune au *Monde* et à Régie-Presse, filiale de Publicis). Leurs concurrents n'entendent pas laisser passer l'occasion de mettre fin à cette situation. Et peut-être de gêner surtout Havas, soupçonné d'avoir « téléguidé » les dispositions les plus explosives du texte, car elles servaient ses intérêts.

Le débat parlementaire, pimenté de critiques déjà annoncées par certains « mousquetaires » de l'opposition comme M. Alain Madelin (*le Monde* du 6 octobre), pourrait bien faire surgir d'autres questions pendantes, voire embarrassantes, que suscite le texte. Comment régler, par exemple, le cas des publicités d'offres d'emploi, secteur où n'existe aucune centrale d'achat d'espace mais de petites agences que la loi condamnerait à la concentration voire à la disparition ?

Comment traiter la publicité financière ? Comment faire pour que les agences publicitaires françaises conservent leur rang, commercial et créatif, dans la compétition européenne ? Comment gérer la transition entre le système actuel, qui avantage les gros annonceurs et les petits médias, et un système plus favorable aux gros médias et aux petits annonceurs ?

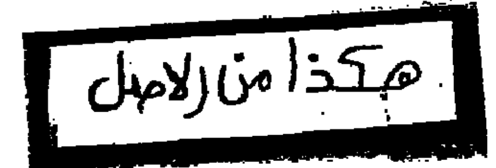
Le débat qui s'annonce est à hauts risques pour le gouvernement. Et il n'est pas sûr que Bercy puisse faire l'économie de critiques et de mise en cause tous azimuts, en proposant un « Grenelle de la publicité », après le vote de la loi.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA
et YVES-MARIE LABÉ

Accord commercial Etats-Unis-Chine

La Chine et les Etats-Unis ont signé, samedi 10 octobre, un accord commercial qui ouvre le marché chinois aux industriels américains, a annoncé M. Michael Moskow, représentant adjoint américain au commerce. Cet accord prévoit que la Chine doit éliminer progressivement les restrictions diverses à l'importation de produits américains, et met un terme au différend commercial opposant les deux pays depuis un an.

A la suite d'une enquête sur *« les pratiques déloyales »* commerciales de la Chine, Washington avait menacé d'imposer une taxe de 100 % à l'importation de divers produits chinois si Pékin, d'ici au 10 octobre, ne se décidait pas à ouvrir son marché aux produits américains. Le commerce entre les deux pays atteint un montant annuel de près de 20 milliards de dollars, mais les échanges sont très déséquilibrés, les Etats-Unis ayant enregistré l'an dernier un déficit de 12,7 milliards de dollars. Aux termes de l'accord, 75 % des quotas chinois et des barrières non douanières devraient diparaître en deux ans, et tous les autres obstacles en cinq ans, a expliqué M. Moskow.


هكذا من الاهل

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Orange virant au rouge

Suite de la première page

Selon les comptes de la nation, la consommation finale des ménages au deuxième trimestre a diminué de 0,2 % (– 0,4 % pour les produits manufacturiers) : c'est la première fois depuis longtemps qu'on enregistre une évolution négative de la consommation et tout porte à croire que les troisième et quatrième trimestres ne seront guère plus favorables. La peur du chômage, qui s'étend maintenant aux cadres, la modération, pour ne pas dire plus, des augmentations salariales, l'augmentation prévisible d'une épargne de précaution, constituent autant de freins à des dépenses que l'on peut différer.

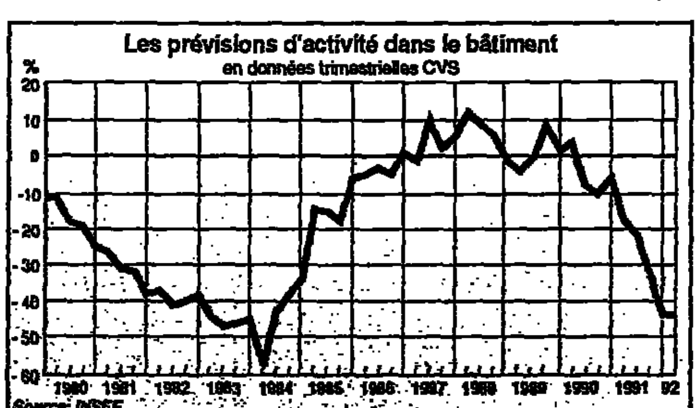
Les services touchés

Bien plus, les services, seul secteur qui ait créé de l'emploi ces dernières années, sont maintenant touchés, à commencer par l'hôtellerie, trop chère pour les ressources des clients, et en finissant par toutes les prestations habituellement fournies. Partout, on signale que les contrôleurs de gestion d'entreprise réduisent les frais dans tous les domaines (publicité, séminaires, réceptions, etc.). Autant de clignotants orange qui s'allument sur le tableau de bord de l'économie française.

Les clignotants passent carrément au rouge en ce qui concerne le bâtiment. Le graphique que nous publions retrace l'évolution des prévisions d'activité, corrigée des variations saisonnières, suivant les indications de l'INSEE. Il montre une véritable chute depuis le printemps 1991. Pour les sept premiers mois de 1992, les autorisations de mises en chantier ont diminué de 14,7 %, et, surtout sur les trois mois de juin, juillet et août, les mises en chantier reculent de 20 % sur une base annuelle en dégradation accélérée. Sans doute, la situation désastreuse du marché de la construction de bureaux, bloquée pour trois ans, avec des banquiers tétanisés par la perspective de devoir éponger des milliards de francs de pertes, paralyse les initiatives nouvelles.

Mais la très vive diminution du volume des prêts au logement accordés par les banques l'an dernier, de l'ordre de 20 % à 30 % (*le Monde* du 9 octobre 1991), se répercute maintenant sur les mises en chantier après les douze à dix-huit mois nécessaires pour passer de la décision à l'exécution. Et, pour ne rien arranger, les dépenses pour l'entretien des immeubles (38 % à 40 % du chiffre d'affaires du bâtiment), réputées stables ces dernières années, viennent de chuter lourdement au deuxième trimestre, comme l'indique la société Lapeyre, numéro un français des fournitures dans ce secteur, bien connue des professionnels et des bricoleurs du week-end.

Ces phénomènes, le gouvernement, probablement intoxiqué par des analyses exagérément optimistes ou par une vision manichéenne et un rien sulfureuse de l'immobilier, royaume de la spéculation et de l'enrichissement rapide, les a sous-estimés gravement depuis une bonne année. Ils sont lourds de conséquences, car le secteur du bâtiment travaux publics est la première industrie du pays, avec un million six cent mille salariés (7,2 % des emplois, 8,2 % du PIB marchand et 6,65 % de la valeur ajoutée). Dans ce secteur, au surplus, il se passe quelque chose d'inquiétant. Les grandes entreprises, faute de mieux, se rabattent sur les chantiers de faible importance, ce qui revient à en chasser les PME, dont beaucoup sont acculées à la faillite, comme le signale la Société française d'assurance-crédit (SFAC), qui voit passer et indemnise les sinistres. Comme il faut au moins un an pour faire redémarrer un chantier, on mesure la cassure qui est en train de s'élargir et va s'étendre sur toute l'année 1993, la pire suivant les analystes.



Le sort des PME, en général, devient de plus en plus préoccupant selon les banques. Toutes, elles signalent le maintien ou la recrudescence des dépôts de bilan, qui, maintenant, après avoir frappé les entreprises de création récente et de situation financière fragile, frappent les entreprises déjà anciennes mais si ébranlées qu'un accident supplémentaire vient les achever. C'est un processus pernicieux, selon la SFAC, dans la mesure où il compromet le démarrage d'une reprise ultérieure.

Une conjoncture mondiale sombre

Brochant sur le tout, les dévaluations sauvages de la livre sterling et de la lire (10 % à 15 % minimum) vont réduire les gains de parts de marché que les industriels français avaient réalisés depuis deux ans sur la Grande-Bretagne et l'Italie, grâce à la désinflation compétitive. C'était supposer que les parités monétaires voudraient bien rester stables, en dépit des tensions, et que nos partenaires se laisseraient faire. Aujourd'hui, ces parités ont sauté, ce qui, dans l'immédiat, compromet nos efforts dans ces deux pays, en attendant, certes, qu'un regain d'inflation vienne renchérir les coûts de production. Ce processus n'est pas aussi automatique que dans le passé, en raison de la baisse générale des prix sur les matières premières et les demi-produits dans un climat de déflation généralisée. Aussi, il va peut-être falloir raisonner à l'envers. C'est particulièrement inopportun pour une économie française tirée par l'exportation tous ces derniers mois.

Un tel faisceau de facteurs défavorables explique, que l'un après l'autre, les organismes spécialisés dans la prévision révisent en baisse leurs pronostics. L'OFCE, par exemple, ramène à 1,7 % l'augmentation du PIB en 1992, avec une diminution de 0,1 % au troisième-quatrième trimestre, et à 2 % celle pour 1993, le nombre des chômeurs dépassant trois millions fin 1993. Chez Rexecode, pour M. Michel Didier, ce chiffre de 2 % descend à 1,7 % toujours pour 1993 et à 1,5 % pour M. Philippe Chalmin, économiste de la SFAC, bon observatoire avec 550 milliards de chiffre d'affaires de transactions assurées, et 1 % par M. Philippe Lefournier, directeur du centre de prévision de *l'Expansion*.

Quant à la conjoncture mondiale, le diagnostic unanime est qu'elle apparaît sous un jour beaucoup plus sombre qu'il y a six mois. La reprise américaine s'est essoufflée, ou restera lente, le ralentissement japonais menace, pour la première fois depuis dix-huit ans, de déboucher sur une véritable récession et, en Europe, les gouvernements italien, espagnol, et même allemand entreprennent de serrer la vis pour réduire le déficit budgétaire (*le Monde* du 22 septembre). Que s'est-il donc passé pour justifier cet assombrissement ? Pour l'OFCE, le fond du problème est que, précisément, il ne s'est rien passé, c'est-à-dire que les blocages monétaires et financiers que l'on pouvait espérer voir levés facilement, notamment la politique restrictive de la banque fédérale d'Allemagne, ont persisté. D'où les dérèglements et les confrontations, dont l'implosion du système inter-européen n'est que le premier signe clinique.

C'est dire que les prochains mois risquent d'être troublés, en France comme ailleurs. Les 2,6 % de croissance de PIB qui sous-tendent le projet de budget de MM. Bérégovoy, Sapin et Charasse pour 1993 apparaissent totalement illusoires, même probablement aux yeux des intéressés, avec la perspective de voir le déficit budgétaire passer à 200 milliards de francs cette année, et 200 à 240 milliards de francs l'année prochaine. Ajoutons que même un abaissement des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne au printemps 1993 n'apporterait guère de soulagement. Il faudrait qu'il atteigne trois points au minimum pour avoir quelque effet, et même ce n'est pas sûr. Si les taux d'intérêt élevés ne sont pas vraiment dissuasifs en période d'expansion, l'argent bon marché est bien peu stimulant lorsque les perspectives et les débouchés s'annoncent médiocres ou carrément mauvais. On objectera, enfin, qu'une augmentation du PIB de 2 % ou même de 1,5 %, n'est pas vraiment désastreuse. Bien au contraire. Mais c'est oublier que ce pourcentage est global, qu'il tient compte des dépenses des administrations et qu'il dissimule le recul de nombreux secteurs, voire un effondrement possible, comme dans le bâtiment.

FRANÇOIS RENARD

En marge du projet de budget 1993

Un plan de soutien de 36 milliards de francs aux PME

En marge du projet de budget 1993, le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a annoncé, lundi 12 octobre, un plan de soutien aux petites et moyennes entreprises et industries (PME-PMI) portant sur 36 milliards de francs. Parmi ces mesures qui s'inspirent des propositions de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) deux sont d'ordre financier : une nouvelle enveloppe pour les codevi (compte de développement industriel) et la création d'un fonds de garantie auprès de la SOFARIS (Société française pour l'assurance du capital risque des PME).

L'enveloppe de prêts codevi est portée à 26 milliards (contre respectivement 25 et 16 milliards en 1992 et 1991) dont 5 milliards reviendront aux CEPME (crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises) et aux SDR (société de développement régional). Ces prêts aux entreprises à 8,75 % sont inférieurs au taux de base bancaire (9,85 %), ce qui représente, une fois l'inflation déduite, un taux réel de moins de 6 %. D'autre part, le fonds de garantie créé auprès de la SOFARIS sera doté de 300 millions de francs. Il permettra de garantir à 50 % quelque 10 milliards de francs de prêts bancaires destinés aux investissements d'entreprises réalisant moins de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires.

AFFAIRES

Spécialiste du diagnostic médical

Le groupe Biotrol est repris par l'allemand Merck

Les laboratoires Merck-Clevenot, filiale française du géant allemand de la pharmacie, le groupe E. Merck (25 000 personnes), ont annoncé vendredi 9 octobre le rachat de la firme Biotrol. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Implantée en région parisienne et à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), où le groupe emploie près de 600 personnes, Biotrol est présent sur deux secteurs : les produits médicaux et chirurgicaux, le diagnostic médical. Seule cette dernière activité intéresse le groupe Merck qui se propose de commercialiser dans l'ensemble des pays européens dès 1993 les produits spécifiques développées par Biotrol. En revanche, la branche produits médicaux et chirurgicaux a été d'ores et déjà cédée aux laboratoires Bruñeau, eux-mêmes filiale du groupe allemand Baun.

Le rachat de Biotrol n'est pas la première acquisition de Merck dans l'Hexagone. Il y a près d'un an, le groupe allemand avait déjà racheté une autre firme pharmaceutique, les laboratoires Lipha (2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires).

□ **Les armateurs français demandent des allégements fiscaux.** – Les principaux armateurs français *« demandent solennellement »* que le gouvernement décide *« immédiatement »* de défiscaliser les salaires des navigants et un allègement des charges sociales. A l'issue d'une réunion, vendredi 9 octobre, de leur comité central, ils estiment que *« seule l'entrée en vigueur de ces mesures est de nature à éviter la disparition de la flotte française, disparition dont le coût pour la collectivité, notamment en termes d'emplois, serait très largement supérieur »*. Elles permettraient de *« rétablir l'égalité de concurrence au sein de la Communauté »*.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1992

Le Conseil d'Administration de GLM SA, réuni le 8 octobre 1992 sous la présidence de Monsieur Alain AUBRY, a examiné les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 1992.

En millions de francs	30.06.92	30.06.91	92/91 %
Chiffre d'affaires	284,3	296,9	- 4
Résultat courant	16,7	10,7	+ 56
Impôts sur les sociétés	6,0	7,1	- 15
Résultat net consolidé	9.3	2,7	+ 244
Dont part du Groupe	9,2	3,3	+ 179

Hors l'activité librairies cédée pendant le second semestre 1991, le chiffre d'affaires consolidé et le résultat net consolidé, part du Groupe, progressent *respectivement de 3,1 % et de 48,4 %.*

Le premier semestre 1992 se caractérise donc par une progression importante des résultats pour l'essentiel liée à la réduction des pertes dans l'activité Vente par *correspondance de vins.*

L'activité de la branche dominante "Vente par correspondance de produits culturels" poursuit son développement de façon conforme aux prévisions.

Les performances du Groupe GLM au cours du second semestre 1992 devraient être proches de celles du premier semestre, sauf retournement sensible de la conjoncture.



هكذا من الاصل

VIE DES ENTREPRISES

La voiture « propre »

Renault et BMW s'associent dans le recyclage des épaves

« Vague verte » oblige, les industriels français se mettent à l'heure allemande. Après l'accord conclu entre les producteurs d'emballages des deux rives du Rhin pour l'emploi d'un sigle commun – le *« point vert »*, – *signalant leurs produits recyclables*, c'est au tour de Renault et de BMW de s'associer dans le retraitement des épaves automobiles. Un sujet d'importance pour les constructeurs, puisque, à terme, le recyclage des 12 millions de carcasses « produites » chaque année en Europe – 1,8 million en France, – deviendra inévitable (*le Monde* du 9 octobre).

D'après l'accord de coopération, annoncé samedi 10 octobre, les épaves de Renault immatriculées en Allemagne seront recyclées à Würtzburg, sur le site spécialisé de BMW. En France, les carcasses des véhicules du constructeur d'outre-Rhin seront traitées à Athis-Mons, sur un centre industriel près d'Orly. Capable de traiter 200 carcasses par jour, ce centre doit, après dépollution (vidange des fluides), démontage des pièces, broyage, retraitement des métaux et *incinération* des autres résidus dans des fours, permettre d'atteindre un taux de recyclage des véhicules de 95 %.

Géré par la Compagnie française *de ferrailles* (CFF), le centre d'Athis-Mons est le fruit d'une coopération de *Renault* et de *PSA Peugeot-Citroën*, puisqu'en juillet les deux constructeurs décidaient de ne plus faire cavalier seul en la matière et de mettre en commun le savoir-faire acquis dans leurs centres expérimentaux respectifs de Flins et de Saint-Pierre-de-Chandieu. *« Il s'agit de valider des techniques de recyclage dans le premier centre industriel de cette importance »*, explique-t-on chez Renault. En ajoutant que l'accord conclu entre Renault et BMW s'est fait, bien sûr, avec l'assentiment de PSA.

BMW, quant à elle, a développé ses premières études de recyclage en 1990 dans son usine de Landshut où plus de 1 000 véhicules ont *été retraités*. A la suite de cette expérience le fabricant de véhicules haut de gamme a mis sur pied avec les autres constructeurs allemands, un réseau d'entreprises « homologuées » pour le retraitement de ses véhicules.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACTION

□ **Pirelli Tyre Holding veut doubler son capital.** – *Pirelli* Tyre Holding (PTH), le holding de droit néerlandais du fabricant italien de pneumatiques, veut émettre 46,533 millions de nouvelles actions, doublant ainsi *son capital, pour consolider* sa situation financière et industrielle, a annoncé la compagnie *dans un* communiqué publié vendredi 9 octobre. Cette opération sera proposée le 1er décembre aux actionnaires au cours d'une assemblée extraordinaire à *Amsterdam. Le directoire* et le conseil d'administration du holding sont les initiateurs du projet. Les nouvelles actions ordinaires vaudront chacune 10 florins (30 F environ) et permettront un doublement du capital du holding, qui passera de *465,33 millions de florins* (1,4 milliard de francs) à 930,66 millions de florins (2,8 milliards de francs), selon le communiqué. Les actionnaires se verront proposer d'acheter *une nouvelle action pour chaque* action déjà détenue. Pirelli SpA s'est engagé à racheter toutes les actions qui n'auraient pas trouvé acquéreur selon ce système.

ACCORDS

□ **Technip : contrat de 1,5 milliard de francs en Iran (complexe pétrochimique de Tabriz).** – La société française Technip a signé, samedi 10 octobre, un contrat d'environ 1,5 *milliard de francs* pour l'agrandissement du complexe pétrochimique de Tabriz *(ouest de l'Iran)*, l'un des plus importants du pays, a-t-on appris de sources françaises. Technip construira deux tranches du complexe, destinées à produire de l'éthylène (100 000 tonnes), du styrène (25 000 tonnes), des polystyrènes (80 000 tonnes), du cumène (42 000 tonnes), et du phénol (*30 000* tonnes), *selon ces sources. Ce* contrat avait fait l'objet d'une première signature en 1991, mais, pour diverses raisons, il avait dû être renégocié par la suite. Il a été signé par les PDG de Technip, M. Pierre Aillaud, et de la Tabriz Petrochemical *Company*, M. Abba Zadeh, *en présence* du ministre français du commerce *extérieur, M. Bruno Durieux*, qui effectue une visite en Iran à l'occasion de la 18e foire internationale de Téhéran.

□ **Northwest Airlines et KLM font « ciel ouvert ».** – Les compagnies américaine Northwest Airlines et néerlandaise KLM Royal Dutch Airlines ont signé récemment un accord « ciel ouvert » aux termes duquel elles pourront notamment s'échanger des *passagers* sur l'ensemble de leurs vols à travers le monde. Cette *annonce est intervenue à la suite* d'un accord entre les Etats-Unis et les *Pays-Bas* ouvrant la voie à une libéralisation du marché aérien entre les deux pays. Northwest et KLM sont les premiers à concrétiser cet accord en raison des liens financiers entre les deux compagnies. KLM possède 49 % du capital du transporteur de Minneapolis. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

□ **Lucas Industries : 2 800 pertes d'emplois et nette baisse du bénéfice.** – Le britannique Lucas Industries, fournisseur des industries aéronauti*que et automobile*, a *annoncé*, lundi 12 octobre, une nette baisse de son *bénéfice avant impôts, qui passe à* 22,5 millions de livres (193,5 millions de francs) pour l'année terminée en juillet contre 82,8 millions (714 millions de francs) l'année précédente. Lucas Industries a également annoncé qu'il comptait supprimer 2 800 emplois, portant à environ 4 000 le nombre d'emplois supprimés *cette année*.

□ **André : chiffre d'affaires en hausse de 9,9 %.** – Le groupe André (distribution de chaussures, de vêtements et d'articles pour la maison) a réalisé, au cours de son exercice clos le 31 août, un chiffre d'affaires de 9,5 *milliards* de francs, en progression de 9,9 % par rapport à l'exercice *précédent, a indiqué le groupe dans* un communiqué publié le 7 octobre. *A structures comparables*, la croissance du chiffre d'affaires s'établit à 4,1 %.

INVESTISSEMENT

□ **Sibille-Dalle (papier) investit en Finlande.** – Le groupe papetier français *Sibille-Dalle a annoncé récemment* qu'il venait d'acquérir, par l'in*termédiaire de sa filiale Lystil SA*, la totalité du capital de la société finlandaise *Tamlon Oy* spécialisée dans la fabrication de non-tissés par voie humide (2 600 tonnes par an essentiellement destinées aux marchés de la filtration). Cette acquisition permet à Lystil SA de doubler sa capacité de production et de renforcer ainsi sa position sur les marchés complémentaires du non-tissé.

CESSION

□ ***Roussel-Uclaf* cède au japonais Takeda le contrôle d'une filiale commune.** – Les *laboratoires* pharmaceutiques Roussel-Uclaf (groupe Hoechst) vont céder au japonais Takeda le contrôle de leur filiale pharmaceutique commune en France, Laboratoires Takeda. A partir de janvier 1993, Takeda sera propriétaire de 95 % de ce laboratoire, Roussel-Uclaf conservant les 5 % restants.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 octobre 1992 :

UN DÉCRET

– Du 2 octobre 1992 accordant *un permis exclusif* de recherches de mines d'or, argent, arsenic, antimoine, tungstène, uranium et substances connexes, dit « permis des Oulleries » (Deux-Sèvres et Maine-et-Loire), à la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogéma).

UN ARRÊTÉ

– Du 8 septembre 1992 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur ou de professeur des écoles de musique et de danse contrôlées par l'Etat.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 octobre ⬇

Accès de faiblesse

Encore un début de semaine difficile à la Bourse de Paris, à nouveau affectée par les tensions monétaires. Après avoir ouvert en baisse de *0,94 %, l'indice CAC 40 a encore* cédé du terrain pour s'inscrire en début d'après-midi en repli de 1,22 % à 1 637,12 points.

La rechute du dollar qui est repassé sous les 5 F et, en contrepartie, le *renforcement* du mark ne permettent plus aux taux d'intérêt français à court terme de continuer à refluer. Par ailleurs, les opérateurs sont également très prudents avant le sommet européen de Birmingham et la réunion de la Bundesbank qui se tiennent tous *deux vendredi*. Enfin, les marchés des changes américains sont clos lundi en raison du Colombus Day et le volume des échanges risque d'être étroit, ce qui augmente les incertitudes.

Parmi les titres en baisse sensible on relève notamment Bail Equipement (– 10,9 %), Immobilière Phénix (– 5,4 %), Moulinex (– 4,9 %) et Matra (– 3,5 %). En revanche, parmi les quelques hausses : Métrologie *Internationale, qui progresse de* 7,1 % et SCOA qui s'adjuge 2,2 %.

A noter par ailleurs l'annonce d'une offre publique d'échange (OPE) d Elf-Aquitaine sur sa *filiale* Sogerap. Les actionnaires minoritaires de Sogerap, *contrôlée à 55 % par Elf-Aquitaine*, pourront échanger leurs titres contre des actions Elf-Aquitaine à émettre. La parité fixée par le conseil d'administration de la compagnie pétrolière est de 15 actions Elf pour 11 actions Sogerap, soit « une prime de 23 % *sur la base des cours de bourse d'ouverture du 9 octobre* » précise le com*muniqué* de la compagnie.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	2-10-92	9-10-92
Valeurs franç. à rev. variable	97,9	95,6
Valeurs industrielles	102,4	98,9
Valeurs étrangères	84,5	84,5
Pétroles-Energie	88,9	88,6
Chimie	118,9	116
Métallurgie, mécanique	98,4	93
Electricité, électronique	100	101,7
Bâtiment et matériaux	99,8	93,8
Ind. de consom. non alim.	113,2	110,8
Agroalimentaire	102,1	101,6
Distribution	100,8	100,9
Transports, loisirs, services	92,3	89,4
Assurances	87,8	84,3
Crédit banque	100,5	105,9
Sicomi	80,3	80,2
Immobilier et foncier	81,1	79,8
Investissement et portefeuille	86,2	82,7
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,8	99,9
Emprunts d'Etat	99,5	99,5
Emprunts garantis et assimilés	99,9	100,1
Sociétés	100	100,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 722,8	3 661,4
Valeurs étrangères	3 348,7	3 348,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	541,1	528,3
Valeurs étrangères	452,8	452,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119,3	119,3
Emprunt d'Etat	120,5	120,6
Emprunts garantis et assimilés	118,2	118,5
Sociétés	117,4	117,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	2-10-92	9-10-92
Indice général	464,9	454,6
Produits de base	406,2	411
Construction	400,9	388,5
Biens d'équipement	234,5	228
Biens de consom. durables	488,3	466,7
Biens de consom. non durables	788,2	779,7
Biens de consom. alim.	858,3	840,4
Services	457,2	448,8
Sociétés financières	408,7	393,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	384,1	379,5
Valeurs industrielles	484,2	474,8

TOKYO, 12 octobre ⬆

Sans conviction

La Bourse de Tokyo s'est inscrite en légère hausse lundi 12 octobre, l'indice Nikkei progressant de 62,59 points, soit 0,4 %, pour terminer la séance à 17 122,37 points.

Mais les échanges ont été très limités. La plupart des investisseurs sont restés extrêmement prudents, la hausse tient pour l'essentiel à des achats sélectifs de titres liés à l'indice et de quelques valeurs-vedettes. Selon M. Yasuo Ueki, directeur général de la maison de courtage, Nikko Securities, *« l'indice Nikkei restera bloqué entre 18 500 points et 17 800 points jusqu'à ce que les investisseurs trouvent des incitations concrètes à l'achat, telles qu'une baisse des taux d'intérêt ou des mesures de relance économique supplémentaires ».*

VALEURS	Cours du 9 oct.	Cours du 12 oct.
Ajinomoto	1 270	1 290
Bridgestone	1 100	1 130
Canon	1 230	1 280
Fuji Bank	1 750	1 780
Honda Motors	1 240	1 270
Matsushita Electric	1 110	1 140
Mitsubishi Heavy	548	552
Sony Corp.	3 960	4 030
Toyota Motors	1 440	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4466	4500
B.A.C.	23 70	.
Bque Vernes	660	670
Boiron (Ly)	510	509
Boisset (Lyon)	234	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	845	845
Calberson	205	205
Cardif	860	860
C.E.G.E.P.	153 90	153
C.F.P.I.	263	263
C.N.I.M.	1017	985
Codetour	264	....
Conforama	...	...
Creeks	112	112
Dauphin	188	188
Delmas	980	980
Demachy Worms Cie	365	350
Devanlay	980	931
Deville	100	105
Dolisos	120	120
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	177	175
Finacor	119	116
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	388	...
Gravograph	155	155
Guerbet	730	....
I.C.C.	161	160
Idianova	63	59 85
Immob. Hôtelière	1030	1030
Interm. Computer	115 10	....
I.P.B.M.	53	...
Locamic	78	..
Matra Comm.	300	295 70
Molex	145	140
N.S.C. Schlumberger	787	780
Publ. Filipacchi	365	400
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	90	...
Serbo	160	160
Sopra	296	297
TF1	386 50	382
Thermador H. (Ly)	300	...
Unilog	257	258
Viel et Cie	92	93
Y. St-Laurent Groupe	698	696

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 129 334

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,38	109,80	109,96
Précédent	109,44	109,92	110,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	Mars 93
107	2,68	3,51	0,30	

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 874

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 671	1 691	1 703
Précédent	1 707	1 719	1 742

CHANGES

Dollar : 5 F ⬇

Le dollar s'échangeait en milieu de journée à 5 F à Paris contre 5,0055 F vendredi au cours indicatif de la Banque de France. *Une* correction technique était observée après la forte hausse de la semaine dernière. Le marché américain était clos lundi.

FRANCFORT	9 oct.	12 oct.
Dollar (en DM)	1,4810	1,4752
TOKYO	9 oct.	12 oct.
Dollar (en yens)	121,55	121,02

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (12 oct.) .... 11 11/16-11 13/16 %
New-York (9 oct.) .... 3 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	96,80	96,30
Valeurs étrangères	83,50	83,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	449,70	454,60
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 673,86	1 657,34

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	8 oct.	9 oct.
Industrielles	3 176,03	3 136,58

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	8 oct.	9 oct.
100 valeurs	2 538,80	2 541,20
30 valeurs	1 870,40	1 865,20
Mines d'or	73,10	72,60
Fonds d'Etat	88,86	89,62

FRANCFORT

	8 oct.	9 oct.
Dax	1 451,12	1 439,66

TOKYO

	9 oct.	12 oct.
Nikkei Dow Jones	17 059,78	17 122,37
Indice général	1 298,65	1 309,33

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4,9590	4,9620	5,0570	5,0658
Yen (100)	4,1092	4,1134	4,1843	4,1930
Ecu	6,6177	6,6318	6,6127	6,6360
Deutschemark	3,3960	3,3975	3,4142	3,4196
Franc suisse	3,8343	3,8382	3,8782	3,8869
Lire italienne (1000)	3,8072	3,8184	3,7705	3,7881
Livre sterling	8,4526	8,4598	8,5058	8,5230
Peseta (100)	4,7440	4,7560	4,6876	4,7190

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	11 5/16	11 1/2	11 3/16	11 3/8	10 3/8	10 9/16
Deutschemark	8 15/16	9 3/16	8 3/4	9	8 3/8	8 5/8
Franc suisse	6 3/16	6 5/16	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16
Lire italienne (1000)	14 1/2	15 1/4	14 1/2	15 1/4	14 1/2	15 1/4
Livre sterling	8 3/4	8 7/8	8 5/8	8 3/4	8 5/16	8 7/16
Peseta (100)	14 1/2	16	14 1/2	16	14	15 1/2
Franc français	11 1/2	11 3/4	11 1/8	11 3/8	10 1/4	10 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

L'UAP franchit le seuil des 10 % de droits de vote dans le capital de Suez

L'UAP (Union des assurances de Paris), premier actionnaire de la *Compagnie financière de Suez*, possède aujourd'hui 10,4 % des droits de vote contre 6,4 % précé*demment*. Cette *montée en puissance*, au-delà du seuil des 10 %, n'est que la conséquence d'une dis*position statutaire* de la Compagnie qui prévoit qu'à partir de deux ans de détention, les droits de vote attachés aux titres nominatifs doublent. Mais cette disposition destinée à renforcer le tour de table de Suez risque de se retourner contre la Compagnie. Car l'UAP est toujours en conflit avec Suez au sujet de sa participation de 34 % dans sa filiale d'assurances *Victoire et de son* désir de rentrer dans le capital de Colonia, la filiale allemande de Victoire.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	C.N.E. 3%	4920	4919	4900	- 0 41
840	B.N.P. T.P.	784	782	789	+ 0 64
895	Cr.Lyon. T.P.	870	861	860	- 1 15
1661	Renault T.P.	1645	1640	1620	- 1 52
1670	Rhone Poul. T.P.	1648	1648	1600	- 2 91
1010	Saint Gobain T.P.	1016	1016	1020	+ 0 39
796	Thomson T.P.	785	785	798	+ 1 66
590	ACCOR	535	530	523	- 2 24
740	Air Liquide	718	716	710	- 1 11
655	Alcatel-Alsthom	593	587	588	- 0 84
1540	Ala.Superm.	1495	1480	1445	- 3 34
240	A.L.S.P.I.	235	231 10	230	- 2 13
410	AGF Sté Generale	380	376	377	- 0 79
110	Avenir H. Média	97 20	....	....	....
825	Axa (ex Cie Midi)	685	689	681	- 0 58
164	Bafip	148 50	148 20	148 20	- 0 20
93	Bail-Equipem.	87	79 80	77 50	- 10 9
675	Bail Investiss.	645	645	640	- 0 78
380	Bancaire	353	344 50	344 50	- 2 41
680	Bazar H.-V.	650	660	660	+ 1 54
1250	Berger (M)	1175	1175	1175	....
395	Bertrand Faure	390	390	390	....
800	Bic	802	796	784	- 2 24
1060	B.I.P.	1025	1035	1036	+ 0 98
190	BIS	184	184	184	....
375	B N P (CI)	350	345	346	- 1 14
650	Bollore Tech.	600	590	600	....
3220	Bongrain	3100	3010	3000	- 3 23
510	Bon-Marché	469	474	457 10	- 2 54
515	Bouygues	458	456	449	- 2 18
93	BP France	85 10	85 40	86 50	+ 1 65
995	B S N	968	968	977	+ 0 93
1100	Canal Plus	1019	1000	1003	- 1 57
205	Cap Gem.S.	178	171 60	174 40	- 2 02
177	Carnaudmetalbox	189	184	185 80	- 1 80
2170	Carrefour	2195	2160	2171	- 1 09
140	Casino	136 50	138 50	138	+ 1 10
88	Casino ADP	92 50	93 80	92 50	....
445	Castorama D.L.	440 50	440	437	- 0 79
192	C.C.F.	190 50	186 50	186 30	- 2 20
37	CCMC Ly.	34	....	....	....
360	C.D.M.E.	338 50	339	336	- 0 74
135	C.E.G.I.D.	145	139	145 80	+ 0 55
60	Centrest (Ny)	56 10	57	51 95	- 7 40
325	C.E.P. Comm.	300	305	309	+ 3 00
90	Cerus	82	81 10	80 25	- 2 13
860	Cetelem	806	810	809	+ 0 37
225	CF Int.	201 30	204 80	201 10	- 0 10
270	CGI Info	236 80	238	237 90	+ 0 46
990	C G I P	889	900	900	+ 1 24
630	CSP	618	607	607	- 1 78
1230	Chargeurs S A	1178	1160	1152	- 2 21
290	Christian Dior	269 80	256	256	- 5 11
520	C I C A (M)	550	522	503	- 8 55
360	Ciments franc.	295	292	300	+ 1 69
595	Clarins	517	535	515	- 0 39
370	Club Mediter.	345 40	345	343	- 0 69
765	Colas	681	714	672	- 1 32
192	Cpt. Entrep.	189	193	193	+ 2 12
1080	Compt Mod.	1050	1075	1045	- 0 48
225	CPR (Paris Réo.)	193	193	192 50	- 0 26
885	Créd. Foncier	813	808	802	- 1 35
285	Crédit Loc France	298 90	298	295	- 0 64
500	Cr Lyon.(CI)	460 50	454	447	- 2 93
1000	Crédit Nat.	1062	1050	1060	- 0 19
380	CSEE	370	385	363	- 1 89
3050	Damart	2970	3149	3060	+ 3 03
385	Dassault Aviation	356	380	360	+ 1 12
164	Dassault Electr.	180	156 40	180	....
1640	De Dietrich	1610	1639	1639	+ 1 80
85	Dév.R.d.C.(Li)	80	80	80	....
81	Dév.R.Sud-Est	80	79 90	84	+ 5 00
290	D M C	267	261 10	260	- 2 62
385	Docks France	357	355	362	+ 1 40
140	Dynaction	148	145	145	- 2 03
2070	Eaux (Gle)	1900	1881	1861	- 2 05
800	E.B.F.	780	770	760	- 2 56
390	Ecco	351	349	341	- 2 85
365	Elf Aquitaine	333 60	329 40	328 20	- 1 62
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	980	962	970	- 1 02
245	Erap-Elf (Certif)	233	231 10	228	- 2 15
630	Eridania-Beghin	618	620	610	- 1 29
395	Essilor	385	380	361	- 6 23
188	Essil.Int.(DP)	189 90	185	183	- 3 63
750	Esso	717	715	720	+ 0 42
1130	Eurafrance	963	962	965	+ 0 21
530	Eurocom	485	480	470	- 3 09
87	Eurodisneyland	69 50	69 50	68 70	- 1 15
805	Europe 1	821	898	832	+ 1 34
35	Eurotunnel	31 45	32 20	31 80	+ 1 11
1450	Exor	1450	1450	1450	...
102	Finextel	101	102 50	101	....
285	Fives Lille	262	270	267	+ 1 91
3290	Fromager. Bel	3201	3150	3150	- 1 59
1950	Gal.Lafayette	1800	1800	1800	....
365	G.A.N.	313 50	314 80	313	- 0 16
495	Gascogne (B)	433	435	435	+ 0 46
1115 01	Gaz et Eaux	1028	1050	1035	+ 0 68
890	Geophysique	862	884	864	+ 0 30
695	Groupe André SA	698	696	695	- 0 14
510	Groupe Cité	467	478	461	- 1 28
380	GTM-Entrep.	312	315	305	- 2 24
1390	Guyenne-Gas.	1392	1400	1448	+ 4 02
110	Hachette	136	130 20	130	- 4 41
445	Havas	369 20	363 50	362 20	- 1 90
275	Ida	255	265	252	- 1 18
300	Imétal	297	297	293	- 1 35
116	Immob. Phénix	111	107	105	- 5 41
86	Ingénico	74 80	76 10	78	+ 4 28
7400	Inst. Mérieux	7450	7450	7540	+ 1 21
385	Interbail	384	384	381	- 0 78
585	Intertechnique	524	510	506	- 3 44
835	J. Lefebvre	755	776	730	- 3 31
475	Klépierre	488	488	485	- 0 64
865	Labinal	590	500	600	+ 1 69
290	Lafarge	271	267 90	269	- 0 74
270	Labon	282	288	287	+ 1 77
4260	Legrand	3850	3760	3770	- 2 08
2180	Legrand (DP)	2080	2080	2062	- 0 87
260	Legris Industries	218 50	220	218 70	+ 1 02
640	Locindus	650	659	659	+ 1 38
3940	L.V.M.H.	3560	3539	3503	- 1 60
525	Lyon.Eaux/Dumez	474 10	474	466 10	- 1 69
62	Majorette Ly	60	60	58 05	- 3 25
275	Mar. Wendel	263	272	266 10	+ 1 18
183	Matra	170 90	167 90	166	- 2 87
78	Metaleurop	70	69 60	70	....
31	Métrologie In.	30 80	31	31 60	+ 2 60
199	Michelin	178 70	176 90	174 90	- 2 13
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	...	...	...
82	MMB	83 05	82 50	83 50	+ 0 54
111	Moulinex	103	102	100	- 2 91
755	Navig. Mixte	704	720	745	+ 5 82
119	Nord-Est	110	110 10	108 40	- 1 45
205	Nordon (Ny)	215 20	218	218	+ 1 30
76	Olipar	73	..	..	...
1000	Oréal	898	890	887	- 1 22
355	Paribas	280 10	281 10	282 50	+ 0 86
177	Pechiney Int.	179 70	176	179	- 0 39
280	Pechiney (CIP)	256	256 50	258 50	+ 0 20
465	Pernod Ricard	393 50	390	387	- 1 65
590	Peugeot	480	482	478	- 0 42
320	Pinault	327 50	325	327	- 0 15
750	Plastic-Omn.	752	750	765	+ 1 73
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	190	190	188 50	- 0 79
770	Primagaz	794	795	800	+ 0 76
650	Printemps	780	780	780	.
555	Promodès	558	560	560	+ 0 36
400	Radiotechn.	305	305	299 90	- 1 67
5680	Redoute (La)	5690	5690	5600	- 1 58
156	Rémy Cointreau	149	149	148	- 0 67
550	R. Poulenc CIP	506	508	501	- 0 99
52	Rochette(La)	47 50	48	46 60	- 1 89
420	Roussel Uclaf	400	402	420	+ 5 00
2760	R. Impe.Ly *	2785	2785	2785	...
156	Sade (Ny)	156	156	156	..
2020	Sagem	2100	2100	2090	- 0 48
545	Saint Gobain	488	481	487	- 0 20
1110	Saint Louis	1049	1040	1040	- 0 86
1150	Salomon Ly	1290	1290	1290	....
280	Salvepar (Ny)	280	...	....	....
1410	S.A.T.	1440	1412	1412	- 1 94
215	Saul. Chât.	202	198 10	203	+ 0 50
960	Sauppiquet (Ns)	920	921	921	+ 0 11
615	Schneider	507	508	505	- 0 39
13 50	SCOA	13 40	13 70	13 70	+ 2 24
310	Scor s.a.	306	306	305	- 0 33
415	S.E.B.	364	364 40	363	- 0 27
370	Sefimeg	377	375	371	- 1 59
119	Selectibanque	119	119	120	+ 0 84
153	Sextant A.	122	125	117	- 4 10
850	S F I M	673	650	674	+ 0 15
170	S.G.E.	154 90	151	151	- 2 52
395	Simco	393 90	391	394	+ 0 03
590	Sk. Rossignol	580	574	585	+ 0 86
390	Siges	321	322 50	320	- 0 31
535	Société Géné.	527	518	516	- 2 09
46	Sodexco(S)	46	45	45	- 2 17
95	Sodero(Is)	91 50	90	90	- 1 64
975	Sodexho	935	920	920	- 1 60
72	Sogeral(Ny)	71	71 50	75	+ 5 63
390	Sogeparc	375	...	.	...
1260	Sommer-All.	1060	1060	1061	+ 0 09
365	SOPHIA	377 50	378	366	- 3 05
735	Sovac	759	757	755	- 0 53
270	SPEP	235	230	223	- 5 11
275	Spie-Batignol.	245	245	240	- 2 04
670	Strafor Facom	600	600	597	- 0 50
260	Suez	227 90	224 90	223 60	- 1 89
1080	Synthelabo	1050	1070	1030	- 2 83
135	Thomson CSF	123 40	120 90	120 70	- 2 19
225	Total	215 50	212	212 30	- 1 48
154	[illegible]	130	130	133	+ 2 31
158	Truffaut Fin.	143	145	145	+ 1 40
445	U.A.P.	362	355 40	354	- 2 21
225	U F B Locab.	204	209	205 50	+ 0 74
185	U.G.C. DA (Robur)	167	174	174	+ 4 19
515	U I C	480	483 90	480	.
400	U I F	384 50	381 10	376	- 2 21
735	U I S	711		.	
365	Unibail	375	372	373	- 0 53
765	Valeo	616	610	600	- 2 60
146	Vallourec	132 20	132	126	- 4 69
210	Via Banque	194	195 10	195	+ 0 52
225	Worms et Cie	222	222	231 80	- 0 09
1240	Zodiac	1143	1134	1140	..
940	Elf Gabon	912	912	912	.
85	Amax	89	81 80	81	- 7 95
160	Amer. Barrick	152	151 50	149 50	- 1 64
112	Amer. Express	104 10	104	103	- 1 06
220	A.T.T.	209	210	210	+ 0 48
113	Anglo Amer C.	94 25	..	. .	. .
205	Amgold	188	..	.	.
192	Banco Santander	161 50	169 80	169 80	+ 5 14
730	B.A.S.F.	696	680	680	- 2 58
905	Bayer	830	827	825	- 0 60
44	Beecham Plc.	41	42 20	42 20	+ 2 93
23	Buffelsfont.	21 60	23 40	23	+ 6 48
111	Chase Manh.	107	103 40	103 40	- 3 38
2140	Daimler Benz	1777	1829	1750	- 1 52
67	De Beers	60	58 15	58	- 3 33
2220	Deutsche Bank	2151	2150	2159	+ 0 37
1190	Dresdner Bank	1188		...	..
48	Driefontein	40 40	39 65	39 20	- 2 97
245	Du Pont-Nem.	236	230	230	- 2 54
225	Eastman Kodak	213 40	208 70	208 50	- 2 30
10 50	East Rand	9 55	9 55	9 55	. .
33	Echo Bay	29 40	28 80	28 50	- 3 06
190	Electrolux	148	145 70	145 70	- 1 55
111	Ericsson	93 20	95	94	+ 0 86
325	Exxon Corp.	314	306	306	- 2 55
205	Ford Motor	177	174 70	174 70	- 1 30
31	Freegold	26 85	25 75	24 40	- 9 12
14	Gencor	12 20	12 35	12 20	
385	Gén. Elect.	381	377	375 60	- 1 42
170	Gén. Motors	148 90	146	146 30	- 1 75
305	Gén. Belgique	300	298	291 10	- 2 97
38	Gd. Métropol.	33	32 85	31 25	- 5 30
48	Guinness	44 05	44 50	45	+ 2 16
19	Hanson PLC	18	18	17 95	- 0 28
11	Harmony Gold	10 30	10 50	9 85	- 4 37
300	Hewlett Packard	265	. .	.	.
32	Hitachi	30 50	31 30	31 10	+ 1 97
830	Hoechst	749	744	744	- 0 67
69	Homestake	67 25	67 95	67	- 0 37
103	I.C.I.	92 90	...		
425	I.B.M.	399 10	390 80	389 70	- 2 36
320	I.T.T.	325	321	321 70	- 1 02
162	Ito Yokado	160 50	164	164 70	+ 2 62
49	Matsushita	45 50	46 60	46 20	+ 1 54
225	Mc Donald's	214 30	215 30	214 10	- 0 09
235	Merck	213 90	205 60	206	- 3 69
510	Minnesota M.	503	484 50	484 50	- 3 68
38	Mitsubishi	35 50	35 50	35 50	
335	Mobil corp	307	.	.	
315	Morgan J.P.	310 10	303	303	- 2 29
3870	Nestlé	3710	3760	3706	- 0 11
116	Norsk Hydro	109 80	107	105	- 4 37
70	OFSIL	61 50	60 90	59 50	- 3 25
1420	Pétrofina	1299	1305	1310	+ 0 85
440	Philip Morris	412 50	409	409 50	- 0 73
71	Philips	67	67	66	- 1 49
55	Placer Dome	59 20	59 50	58 50	- 1 18
245	Procter Gamble	248 10	242	242	- 2 46
169	Quilmès	153	155	153	.
15	Randfontein	13 60	13 40	13 25	- 2 57
250	Rhone Poul. Rorer	234 50	230 50	230 20	- 1 83
445	Royal Dutch	430	427 30	427 90	- 0 49
53	R T Z	50 10	51	49 45	- 1 30
13	Saat & Saatch.	12	12	12	.
20	St Helena	19 20	19 40	18 90	- 1 56
345	Schlumberger	335	335 10	338	+ 0 90
46	Shell transp.	44 40	44 25	44 60	+ 0 45
2000	Siemens	1850	1830	1815	- 1 89
175	Sony	162	164 70	163 80	+ 1 11
74	Sumitomo Bank	67	68 60	67 80	+ 1 19
155	T.D.K.	127	132 30	130 50	+ 2 76
50	Telefonica	45 10	43 30	46	+ 2 00
26	Toshiba	23 10	23 70	23 60	+ 2 16
570	Unilever	552	546	547	- 0 91
250	Unx.Techn.	233 30	230	230	- 1 41
169	Vaal Reefs	150 70	149	147	- 2 46
1060	Volkswagen	884	.	.	
275	Volvo	199 50	.	.	
79	West. Deep	63 50	63 50	57 50	- 9 45
395	Xerox Corp.	388 30	. .		
107	Yamanouchi	100	104	104	+ 4 00
4 35	Zambia Cop.	3 90	3 90	3 90	...

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	101 85	1 12
Emp.Etat 13,4%83	104 10	10 83
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	104	6 01
OAT 10% 5/2000	108 70	3 78
OAT 9,9% 12/1997	105 30	8 22
OAT 9,8% 1/1996	102 45	6 85
PTT 11,2% 85	105 40	8 86
CFF 10,30% 86	102 90	6 73
CFF 10,25% nov 90	107 75	5 92
CNA 10 % 1979	100 35	5 80
CNB Bques 5000F	...	2 40
CNB Paribas 5000F	....	2 40
CNB Suez 5000F	....	2 40
CNI 1/82 5000F	96 95	2 40
CNT 9 % 86	97 20	4 17
CRH 10,90% déc.85	107 05	7 69
CHARB FCE 3% 100	...	...
CNCA	1080	....
Carus	2200	....
Alcatel 6 % janv. 89	591	....
Ly. Eaux cv 6,5%	768	....
Thoms. cv 9,2% 86	715	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1531	....
Arbel	455	458
Bains C.Monaco	901	906
B.Hypoth.Europ	303 50	....
B.N.P. Intercont.	321 60	325
Bénédictine	2400	...
Sidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1265	....
B T P	35	36
Cambodge	980	1000
Carbone Lorraine	351 50	360
Case Poclain	3 50	3 55
C.B.C.	235	225
C.E.G.F (Frigor.)	650	651
Centenaire Blanzy	329 70	....
Ceragen	38	....
Champex Ny	43	43
CIC (CIP)	154 50	154
C.I.M.	612	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	....
Comiphos	480	480
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	320	314
Concorde	470	480 60
Compt.Mét.Prov.	15 60	14 90
Crédit Gén.Ind.	50	...
Cr Universel (Cie)	370	....
Darblay	615	623
Degremont	1710	1716
Delmas Vieljeux	1918	....
Didot Bottin	570	542
Eaux Bassin Vichy	2910	2905
Ecia	280	280
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eridania-Béghin CI	479 90	479
Fidei	375	372 80
Finalens	286 50	289
F.I.P.P.	89 55	....
F.N.A.C.	1637	1601
Foncière (Cie)	352 30	390 50
Fonc.Lyonnaise	512	505
Foncina	315	....
Fougerolle	780	780
France I.A.R.D.	395	....
France SA (La)	1389	....
From. Paul-Renard	2060	....
Gaumont	405	380
Geofim	228	225 10
Gévelot	439	....
G.F.C.	315	312 80
Groupe Victoire	743	740
G.T.I (Transport)	190	....
Immobail	305	306
Immobanque	540	540
Im.Marseillaise	4230	4050
Invest.(Sté Cie.)	3100	...
Lambert Frères	...	....
Lille Bonnières	864	....
Locafinancière	615	....
Louis Vuitton	700	691
Louvre	2115	2120
Lucia	385	....
Machines Bull	25	23
Mag.Uniprix	178	180 50
Magnant	640	640
Métal Déployé	380	379
Mors	53	53
Navigation (Nle)	181	181
Optorg	256 50	260
Oréal (CI)	479	472
Origny-Desvroise	560	560
Palais Nouveauté	1296	1291
Paluel Marmont	550	550
Parfinance	150	155
Paris France	238	....
Paris Orléans	190	182
Parthena Invest	253	253 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	975	...
Porcher	400	....
Promodès (CI)	345	....
Publicis	548	550
Rochefortaise	110 50	110 50
Rosario	138 60	145
Rougier	181	181
S.A.C.E.R.	435	440
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	157	....
Saga	380	360
Saint Dominique (F.)	107	106 50
Salins du Midi	510	507
Savoisienne M.	98 55	....
S.C.A.C.	685	...
Seselle	372	385
S.Etud.Part. (M)	130	....
Silic	518	515
Savim	91	97
S.I.P.H.	118	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	500	....
Soffo	215	215
Sofical	980	980
Softirm (ex Sanam)	65	65
Sofragi	2100	....
Soudure Autogène	645	652
Sovabail	310	....
Suemi	521	. .
Taittinger	2049	2000
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	210	....
Ufiner	1100	....
Vicat	460	480
Viniprix	1500	1500
Virax	120	..
Maroc Sté Brasserie	232 80	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	410	....
Alcan Aluminium	77 25	77 50
American Brands	238	..
Arbed	440	...
Asturienne Mines	78	78
Banco Popular Espa.	446	. .
B.Reglements Int.	22750	22500
Can.Pacifique	60	60
Chrysler Corp.	111	....
C I R	3 20	. .
Commerzbank	775	785
Dow Chemical	276 40	262 50
Fiat	13 30	14 20
GBL (Brux Lamb.)	398	398
Gevaert	866	825
Glaxo Holdings Ltd.	69 80	68
Goodyear Tire	290	. .
Grace and Co (WR)	179	...
Honeywell Inc. Inc.	356	.
Johannesburg	39 85	
Koninklijke Pakhoed	80 70	....
Kubota	23 80	
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	70 05	73 50
Olivetti priv.	6 20	
Pfizer Inc.	362 80	352 80
Ricoh	24	24 25
Robeco	286 90	285 30
Rodamco NV	129 80	128 40
Rolinco	270	267 50
Saipem	4 25	.
Sema Group	22 20	.
SKF Aktiebolaget	,62 10	65
Tenneco Inc.	151 30	.
Thorn Electrical	60	.
Toray Ind.	24 60	.
West Rand Cons.	3 35	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	.
Calciphos	72	
C G H Cogenhor	8	...
Coparex	619	
Drouot Assurances	.	..
Electro-Banque	.	
Europ. Accum.	77 50	.
Europ Soutres Ind.	12 10	
Gechot S.A.	46	48
Guy Degrenne	354	
Lecteurs du Monde	160	.
Nicolas	857	. .
Particip Percier	325	.
Quadrant	40	
Rorento N.V.	229 50	226 60
St-Gobain-Emballage	1636	
Schlumberger Ind.	545	545
S.E.P.R.	2050	.
S.M.T. Goupil	0 61	.
S.P.R. act. B	291	. . .
Waterman	1150	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 012	....	4 7	5 2
Ecu	6 626	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 370	....	328	348
Belgique (100 F)	16 469	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 470	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 866	....	3 4	4 1
Danemark (100 krd)	87 960	....	82	90
Gde.Bretagne (1 L)	8 514	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 615	....	2 3	3
Suisse (100 f)	383 370	....	371	391
Suède (100 krs)	90 210	....	85	93
Norvège (100 k)	83 110	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 244	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 750	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 806	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 016	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	4 118	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	56500	56900
Or fin (en lingot)	56500	55850
Napoléon (20f)	329	329
Pièce Fr (10 f)	300	.....
Pièce Suisse (20 f)	330	321
Pièce Latine (20 f)	321	319
Souverain	414	413
Pièce 20 dollars	1910	2000
Pièce 10 dollars	950	1010
Pièce 5 dollars	575	.....
Pièce 50 pesos	2100	2080
Pièce 10 florins	333	330

SICAV (sélection) 9/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	180 91	176 07
Améri-gan	6809 93	6548 01
Amplitude	588 17	571 04
Associc	1132 24	1132 24
Atout Futur	396 51	388 84
Aurecic	1072 48	1041 24
Avenir Alizes	1693 26	1660 06
Axa Capital	173 47	168 42
Axa Court Terme	8224 86	8224 86
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	858 60	833 59
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	747 03	725 27
Axa Europe	121 62	118 08
Axa Investissements	100 14	97 22
Axa NPI	106 42	103 32
Axa Ob Fr.Extrana	143 37	139 19
Axa Ob.In.Ex Mu.U Se	128 84	125 09
Axa Prem Ex.Agepre	117 80	114 37
Axa S8.Ex.Dr Sele	143 09	138 92
Axa Valeurs PER	114 89	111 54
Cadence 1	1038 32	1017 95
Cadence 2	1046 95	1026 42
Cadence 3	1038 63	1018 26
Capmonétaire	6505 72	6499 22
Capoblig	6575 28	6446 35
Capitacic	1364 60	1334 58
Coeris	1354 32	1321 29
Comptavalor	3634 62	3629 18
Convertimmo	315 19	309 01
Credimer	413 26	401 22
Credit Mutuel Capital	1312 38	1286 65•
Cred.Mut Ep Cour T.	690 53	690 53•
Cred Mut.Ep Indus.	90 16	87 75
Cred Mut.Ep.J	71943 94	71943 94
Cred Mut.Ep.long.T.	186 05	181 07
Cred Mut.Ep Monde	1067 12	1038 56
Cred.Mut.Ep Quatre	1091 26	1062 05•
Daze	1278 26	1247 08
Drouot France	801 22	777 68
Drouot Sécurité	215 09	206 83
Ecocic	1044 09	1013 68
Ecupar	122 88	119 30
Ecureuil Capitalisation	2630 07	2604 03
Ecureuil Géovaleurs	2266 35	2200 34
Ecureuil Invest.	143 16	138 99
Ecureuil Monepremiere	69508 49	69508 49
Ecureuil Monétaire	40739 73	40739 73
Ecureuil Trésorerie	2512 05	2512 05
Ecureuil Trimestr	2022 06	2002 04
Elancel	102 53	99 54
Energia	257 43	245 76
Eparcic	3729 59	3729 59
Eparcourt-Sicav	4438 25	4427 18
Epargne Associat.	26163	25865 10
Epargne Capital	11046 84	10937 47
Epargne Croissance	1604 31	1561 37
Epargne Obligat	198 97	193 64
Epargne Premiere	14722 09	14612 50•
Epargne-Unie	1210 43	1180 91
Epargne Valeur	413 13	402 07
Eufi Cash cap.	8178 92	8178 92•
Eufinvest cap.	553 39	537 27•
Eurco Solidarité	1047 12	1038 75
Eurocic Leaders	958 21	930 30
Eurodyn	1081 99	1055 60
Euro Gan	5783 47	5561 03
Europe Nouvelle	484 81	462 83
Fonsicav	14937 06	14937 06
France-gan	9177 82	8824 83
France Garantie	267 95	267 42
France Obligations	482 70	477 92
Francic	425 25	412 86
Francic Pierre	91 66	88 99
Francic-Régions	1110 31	1077 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fruco-Associations	36 44	36 44
Fruci-Capi	43 39	42 75
Fructidor	237 81	234 30
Fructifrance action C	847 88	827 20
Fructifrance action D	828 26	808 06
GAN Rendement	5176 96	5100 45
Gestilion	15259 04	15183 12
Gest Associations	163 32	159 73
Horizon	1155 50	1121 84
HLM Monétaire	14428 26	14428 26
Indicia	940 89	922 30•
Indust.Fse Court T.	1522 93	1522 93
Interépar.	106277 95	103182 48
Interoblig	13933 12	13659 92
Intersélection Fce	493 14	483 47
Japacic	136 93	132 94
Jeunepargne	290 85	286 55
Latitude	2328 79	2325 30
Leum C T	12984 38	12984 38
Leum L T	6553	6362 14
Lion Association	11568 57	11568 57
Lion Institution	30485 09	30409 07
Lionplus	1009 26	989 49
Lion Trésor	2173 91	2152 39
Lion 20 000	27104 08	27104 08
Livret Bourse Inv.	525 71	510 40
Livret Portefeuil.	661 41	642 15
Méditerranée	156 29	151 74
Mensuel CIC	10142 34	10041 92
Monecion	70507 72	70507 72
Mone.J	37524 22	37524 22•
Monévalor	84889 42	84889 42
Mutualité dépôts	13871 69	13844
Natio Court Terme	294113 00	294113
Natio-Epargne	18214 89	18034 54
Natio-Ep. Ret.	119 13	115 94
Natio Eparg Trésor	8036 76	8020 72
Natio-Fon.index	928 99	902 18
Natio-Imm	1036 05	1008 32
Natio-Inter	1424 72	1386 59
Natio-Monétaire	26145 46	26145 46
Natio-Opportunités	985 12	958 75
Natio-Patrimoine	1301 44	1286 61
Natio-Perspectives	964 94	939 11
Natio-Placements	86154 90	86154 90
Natio-Revenu	1034 08	1023 84
Natio Sécurité	12461 94	12461 94
Natio-Valeurs	815 41	793 59
Nippon-Gan	4432 19	4261 72
Nord Sud Dévelop.	1583 60	1580 44
Obli-Associations	156 69	155 14
Oblicic-Mondial	2617 48	2578 80
Oblicic-Régions	1044 60	1029 16
Oblifutur	2908 83	2837 88
Oblig. tres caté.	178 52	175 88
Oblition	1368 49	1354 94
Oblisécurité Sicav	13375 82	13375 82
Oracion	981 63	957 69
Orvalor	6994 87	6857 72
Paribas Capitalisation	1535 38	1512 69
Paribas Opportunités	116 52	111 77
Paribas Patrimoine	544 69	522 48
Patrimoine Retraite	229 48	224 96
Pervalor	592 76	581 14
Placement A.	1384 65	1357 60•
Placement J	7479 69	7464 76•
Placement M	89399 62	89261 10•
Placement Nord	859 20	842 35•
Plénitude	129 85	126 07
Poste Croissance	22480 70	22458 24
Poste Gestion	68160 18	68160 18
Première Oblig	10909 98	10899 08
Prévoy. Ecureuil	113 68	112 55

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévi'Associations	30457 29	30457 29
Proficus	949 83	926 66
Quartz	125	121 95
Réalvalor	682 04	649 06
Rensicac	161 76	159 37
Revenus Trimestr.	5315 17	5262 54
Revenu-Vert	1157 04	1128 82
St Honoré Vie & Santé	930 47	888 28
St Honoré Bons du Tr.	11610 66	11552 90
St Honoré Global	220 10	210 12
St Honoré Invest.	728 72	695 68
St Honoré Pacifique	526 31	502 44
St Honoré PME	476 98	455 35
St Honoré Real.	15493 81	15432 08
Sécuricic	1800 97	1800 97
Sécuri-Gan	13217 49	12958 32
Sécuritaux	1437 94	1437 94
Sicasden	716 67	706 08
Sicav Associations	1906 06	1906 06
SFI-CNP Assur.	617 57	599 58
S G. Fr. opport. C et D	1062 82	1041 98•
Sicav 5 000	413 77	402 70
S.I. Est	1231 15	1195 29
Slivafrance	663	645 28
Slivam	371 64	361 69
Slivarente	210 81	206 68
Slivinter	403 15	392 36
S N I	1053 87	1023 17
Sogenfrance C et D	1050 63	1030 03•
Sogépargne	326 85	320 44
Sogevar	906 82	889 04
Sogimer	1195 06	1171 63
Soleil Investissements	545 16	524 19
Solstice	2205 26	2199 76
State Street Act Eur.	8202 09	7924 72
State Street Act. Frce.	9466 30	9190 58
St. Str. Act.Japon	9892 39	9557 86
State Street Emer Mts	10120 31	9633 76
St.Street OAT Plus	10533 80	10327 25
Stratégie Actions	799 12	788 38
Stratégie Rendement	1448 77	1403 17
Technocic	967 02	938 85
Techno-Gan	5287 44	5084 08
Thesora	677 71	671
Trésor Plus	1326 74	1313 60
Trésor Trimestriel	1039 62	1029 33
Trésoricic	134835 16	134835 16
Tribon	5125 18	5059 41
UAP Investissement	400 34	385 87
UAP Actions France	549 28	529 43
UAP Act. Select.	577 32	556 45
UAP Aedificandi	498 96	480 93
UAP Alref	201 02	193 75
UAP Alto Sicav	160 87	155 06
UAP Moyen Terme	144 30	139 08
UAP Premiere Cat.	11089 88	10689 85
Uni-Associations	126 76	126 76•
Uni-Foncier	1121 98	1094 61
Unifrance	546 83	530 30
Uni Régions	1251 45	1220 93
Univar	243 52	243 52•
Univers Actions	1151 82	1123 73
Univers Obligations	1786 36	1723 28
Valorg	2114 61	2112 50
Valreal	55142 05	55114 49

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل



MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

Les constructeurs français entrent dans l'ère de la qualité totale

Cette politique ne peut pas se concevoir isolément. Les équipementiers sont de plus en plus associés à la réalisation du véhicule

«Le ticket d'entrée de la Twingo est de 3,7 milliards de francs.» Cette révélation de Louis Schweitzer, PDG de Renault, lors du lancement lui a valu les félicitations admiratives des experts. Il est en effet admis que le «ticket», l'ensemble des dépenses de conception, mise au point et industrialisation d'un modèle du segment B (petites voitures), oscille entre 5 et 6 milliards de francs. L'investissement minimal de Renault est la preuve que la firme maîtrise maintenant le concept de «qualité totale».

L'adjectif «totale» n'a rien de démagogique ou de publicitaire : il caractérise un système d'origine japonaise où le mot qualité ne veut rien dire s'il est seul. Il existe aujourd'hui un subtil langage de la qualité qu'il convient de décrypter si l'on veut éviter les contresens.

La «qualité perçue» est une notion que les constructeurs français ont trop longtemps négligée. Sous la pression de leurs acheteurs français, qui trouvaient les voitures allemandes «mastoc» ou «tristes», ils s'étaient enfermés dans une esthétique latine, gracieuse, légère, parfois gracile. Avec le temps, les voitures et les intérieurs «à la française» ont perdu de leur attrait : on associait la finesse de leurs traits aux multiples petits problèmes mécaniques dont elles souffraient. Alors, vive les rondeurs et raideurs généreuses des suédoises, allemandes ou nippones, synonymes d'absence de vibration, de bruits, de petites réparations ! La «qualité se voit», les designers français en sont aujourd'hui conscients. Ils choisissent mieux leurs matériaux, leurs plastiques, les rendent visuellement plus «solides» par des épaisseurs ou des courbes travaillées.

Action, qualité rendement

Ce concept de qualité perçue, castrateur pour les stylistes tant il est conservateur, n'est cependant pas gratuit. Par exemple, la hiérarchie des planches de bord plastiques – injecté (banal), revêtu (moyen), mousse (luxe) – est contraignante au niveau des coûts. Tous ces éléments, devenus indispensables à une bonne qualité perçue, sont déjà des éléments de «qualité technique» des automobiles.

Ce second concept traditionnel, les constructeurs s'en sont toujours occupés, certaines marques en faisant même leur raison d'être. Cette qualité, force est de reconnaître qu'elle a grimpé fortement ces dernières années. L'exemple type est Renault, dont le système de cotation «qualité» des voitures est bien connu. La perfection, c'est la note 162, l'AQR (action, qualité, rendement) maximum. Chaque défaut va retirer au véhicule sortant de chaîne des points de «démérite», la direction fixant les seuils au-dessous desquels un véhicule ne sera pas commercialisé. En 1987, le feu vert était donné à 110, les R 19, Clio et Twingo sortent à 145. Un gain énorme, car la cotation est devenue entre-temps beaucoup plus sévère, la référence Mercedes étant située par Renault aux environs de 150. Et plus que les 35 points gagnés, c'est la différence avec l'idéal, 17 au lieu de 52, qui montre le chemin parcouru. Reste à relativiser ces progrès, la croissance ayant moins de signification que l'écart avec une concurrence qui progresse elle aussi plus vite...

La vraie révolution de la qualité *technique ne réside* cependant *pas* uniquement dans sa progression mais aussi dans la façon dont elle est obtenue. Certains chiffres quantifient de façon exemplaire le bouleversement des méthodes amenant à la qualité : dans l'usine Renault de Sandouville, 50 retoucheurs opéraient en fin de chaîne sur la R 25. Il n'en reste plus un pour la Safrane. Les méthodes japonaises d'autocontrôle et cette révolution culturelle nommée «qualité totale» sont passées par là. Paradoxalement, le premier constructeur français à comprendre qu'il allait à sa perte s'il ne comblait pas son retard qualité sur le Japon a été Citroën. Qui a fait les choses en grand en invitant le meilleur expert mondial, le professeur Shingo, le père du système Toyota, à venir se pencher sur l'entreprise et l'usine d'Aulnay où allait être construite la petite AX. Cette «lean production», que le monde allait découvrir en *1990* dans l'enquête du MIT baptisée *«The machine that changed the world»*, Citroën allait la mettre en œuvre le premier, mais partiellement seulement. Même si le plan Mercure de formation du personnel a accompagné la mutation, même si les cercles de qualité sont passés de 400 en *1986* à *1 184* en *1992*, le message de Shingo n'a guère dépassé les sites de production : la direction du groupe PSA *où, l'on parle et l'on fait de la* qualité, ne baigne pas dans le «délire» qualité totale astucieuse*ment créé par Raymond Lévy.*

Un PDG de Renault dont le meilleur souvenir *«est d'avoir, pour les problèmes de qualité, retardé de trois mois le lancement de la R 19»* et qui a donné pleins pouvoirs à Pierre Jocou, directeur de la qualité, pour arrêter la production à tout moment si la qualité, priorité numéro un de l'entreprise, fait défaut...

Là encore, la réflexion sur la qualité a démarré en 1984 d'un constat amer : les produits Renault restaient raisonnablement attractifs, mais l'entreprise avait perdu toute sa compétitivité, ses pertes financières colossales le montraient crûment. La réaction forte, «la réaction en chaîne et la reprise brutale», on les doit à Georges Besse. Et très vite, l'entreprise s'est redressée : Raymond Lévy a trouvé une situation «pacifiée» et a littéralement inventé pour Renault un concept de «qualité totale» dont personne n'avait entendu parler jusque-là à Billancourt.

Bien démunie au niveau de la connaissance, l'équipe de Pierre Jocou va accumuler les observations et finir par trouver sa voie. Elle a été tracée par un autre professeur japonais, Imaï, l'inventeur du concept «Kaisen», celui des «petits pas». Il prône le progrès par chacun, par l'action de tous, par un processus continu d'acquisition de connaissances, de recherche permanente et collective de la perfection. Le kaisen cadrait avec la culture Renault et offrait un autre avantage à une firme exsangue : il permet le progrès sans investissement.

Formation et partenariat

Contrairement à bien des idées préconçues, la qualité totale ne concerne donc pas le produit mais *l'entreprise. On peut la définir* comme le rendement de l'entreprise, le rapport entre ses ressources et ses résultats. Comme dans un moteur à explosion, ce rendement est médiocre, aux alentours de 33 %, mais la qualité totale est là pour l'améliorer. Elle ne se préoccupe pas de savoir quelles ressources (financières et humaines) on introduit dans la «machine entreprise» ni quels résultats on obtient, elle s'occupe de mettre en place une machine à fabriquer des résultats efficaces. La qualité totale vise l'excellence de l'entreprise, si celle-ci est élevée l'excellence du produit en découle naturellement. La spirale de l'efficacité retrouvée induit une qualité technique, des profits et des parts de marché en hausse, tout ce qu'il faut pour progresser ensuite vite et bien à tous les niveaux. Voilà comment il faut analyser les 3,7 milliards pour le lancement de la Twingo, un investissement minimal dû à une excellente conception du véhicule, intégrée dès l'origine au processus d'industrialisation, pour lequel on a su utiliser des machines anciennes en les modifiant. Le secret des Japonais, sortant à peu de frais et à jet continu des nouveaux modèles, n'en est plus un : il se nomme qualité totale et peut être maîtrisé par l'Europe.

Reste que cette révolution culturelle doit détruire quelques bastilles pour s'imposer, notamment dans le management, qui doit être «transversalisé», alors que l'organisation traditionnelle des entreprises est verticale. Mais dès que les cadres ont admis que leurs subordonnés sont leurs «clients», que l'entreprise est toujours une pyramide, mais la pointe en bas, que *l'ingénierie doit être simultanée (conception/industrialisation en parallèle) pour gagner du temps* (donc améliorer le rendement de l'entreprise), le processus est sur la *bonne voie. La prise de conscience* est aussi importante sur les chaînes, moins robotisées, dépourvues de contrôleurs, avec des machines plus simples, où chaque opérateur se sent responsable de la qualité du produit, toujours avec le souci du client final.

Le problème reste que la qualité totale ne s'arrête pas aux frontières *de l'entreprise, mais les dépasse en* amont comme en aval. La formation des vendeurs et des services après vente est assez bien maîtrisée par les constructeurs, mais qu'en est-il de l'amont ? Si l'on sait qu'une petite voiture c'est 60 % d'équipements (en valeur), 70 % une grosse, que les constructeurs sont de plus en plus des assembleurs, une politique de qualité totale ne peut se concevoir isolément. A quoi serviront tous les efforts consentis si les composants ne sont pas fiables ? Voilà pourquoi les constructeurs ont imposé au plus vite leurs nouvelles normes de qualité aux équipementiers. D'abord le bâton avec des audits (communs aux trois constructeurs) et un classement A, B, C, D selon leur qualité, mais plus encore leur aptitude à la qualité. De 10 % au départ, le pourcentage de A est aujourd'hui voisin de 80 %, avec un objectif guillotine pour 1993 : les constructeurs français atteindront les 100 % de A puisqu'ils auront renvoyé les autres !

La carotte, c'est le partenariat, qui vise à associer très tôt l'équipementier à la conception du véhicule, en *lui confiant la réalisation d'un* organe, ou même d'une fonction complète. Cette technique efficace *héritée des Japonais – ils contrôlent* financièrement leurs équipementiers – a démarré de façon chaotique mais progresse en dépit de blocages psychologiques importants.

Les problèmes *ne manquent pas* mais peu à peu le *«partenariat vrai»* gagne du terrain, pour une raison impérative : le raccourcissement de cinq à trois ans des délais de conception des nouveaux véhicules est l'objectif affiché de tous les constructeurs.

Cette politique volontariste a fait des *victimes*, surtout parmi les petits équipementiers, incapables d'assimiler et de réaliser les exigences de la qualité totale. Plus ou moins contraints à se regrouper et à accélérer leur mutation, leur situation s'oppose à celle des «grands», qui n'ont plus de leçons à recevoir, la preuve en est donnée par leur réussite chez les constructeurs nippons installés en Grande-Bretagne.

On pourrait multiplier, chez les constructeurs et les équipementiers, les exemples tendant à montrer que les concepts japonais de qualité totale sont maintenant connus, adaptés et parfaitement maîtrisés. L'Institut Renault-Volvo de la qualité, créé en 1989, matérialise cette volonté de l'Europe d'aller plus loin et plus vite dans la qualité. La FIEV, Fédération des industries de l'équipement pour véhicules, s'est faite chercheur et pédagogue en matière de qualité totale, réunissant tous les deux ans dans sa commission mixte (constructeurs-équipementiers) six cents PDG et hauts responsables pour mieux relancer la machine.

A la poursuite du lièvre japonais

*L'industrie française de l'automo*bile maîtrise désormais la qualité à un niveau tel qu'elle se doit de le *pérenniser*. Il lui faudra *irriguer* de sa culture nouvelle l'éducation nationale, les écoles d'ingénieurs et de management et les partenaires sociaux comme elle l'a fait avec ses fournisseurs. C'est faisable. Il lui faut préparer un environnement pour préparer la seconde partie de sa défense, un abaissement des prix. Conception et qualité au meilleur niveau, il lui reste à se battre sur les coûts pour assurer sa survie. Et cette fois encore, c'est la qualité totale qui va donner la solution. En effet, pendant de nombreuses années, on a pensé que maîtriser à la fois qualité et prix était impossible : c'était, suivant la formule lapidaire de Pierre Jocou, *«Tati ou Hermès»*. Or la qualité totale dit non à ce raisonnement, comme elle a tordu le coup à : «la production de masse ne peut être de qualité». Une nouvelle fois c'est une affaire de culture ; les hommes doivent croire que c'est possible, ils y arriveront, il n'existe pas de blocage technologique. Ce sera d'autant plus faisable que la *qualité totale, qui vise à optimiser* en permanence le rendement de l'entreprise, a créé les réflexes et les *structures pour y parvenir.*

La course avec l'industrie automobile japonaise se poursuit, l'Europe remonte mais elle est loin d'avoir rejoint son lièvre : lequel sait aussi être rusé comme un renard lorsqu'il *s'agit de maintenir* son avance. Chez Toyota par exemple, lorsqu'un atelier fonctionne bien, on retire çà et *là des ouvriers pour voir comment* les autres vont compenser leur absence et éventuellement découvrir de ce fait un *process* plus économique. C'est peut-être là un effet pervers de la qualité totale, mais il faudra encore quelques années d'efforts avant que nous soyons contraints de l'employer.

JEAN-PIERRE GOSSELIN

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5887

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■						
IV						■		■	
V			■						■
VI		■		■	■				
VII									■
VIII							■		
IX					■	■			
X			■						
XI	■							■	

HORIZONTALEMENT

I. Qui sont au plus bas. – II. Tirer sur le fauve. – III. Pronom. Colorée comme une écharpe. – IV. Tranche quand on parle d'une « vieille ». – V. Un vague sujet. Font sauter. – VI. On en trouve dans le Sud. – VII. Qui peut effrayer les rats. – VIII. Devient vert en vieillissant. Possessif. – IX. Une question pour le psychologue. Particule. – X. Conjonction. Couper le souffle. – XI. Pas lue couramment.

VERTICALEMENT

1. Un diagnostic à l'œil. – 2. Plateau d'Orient. Couche chez des Chinois. – 3. Pas décoré. Bien refroidi. – 4. Un homme de méthode. Va ventre à terre. – 5. Les Basques le préfèrent au melon. Pronom. Dieu pour Moïse. – 6. Son nom est invoqué pour faire ouvrir les portes. Ne laissa pas indifférent. Adverbe. – 7. Ville de la Gironde. Animal. – 8. Fleuve côtier. Il faut beaucoup de liquide pour l'alimenter quand il est public. – 9. Endroit hostile. Sont plusieurs à porter le même nom.

Solution du problème n° 5886

Horizontalement

I. Crevaison. Béria. – II. Ailes. Agonise. – III. Sculpture. Api. – IV. SO. OE. Ce. CCP. Aa. – V. Ecourte. Bau. Art. – VI. Charge. Paris. Ar. – VII. Ressemblantes. – VIII. Sou. Lies. PC. – IX. Usée. Ite. Erasme. – X. Tondent. Crime. – XI. Esses. Evasées. – XII. Noires. Ite. – XIII. Ereintante. Tara. – XIV. Ue. Trust. In. – XV. Hernieuse. Eclat.

Verticalement

1. Casse-croûte. Euh ! – 2. Ricoche. SOS. Rée. – 3. Elu. Oasiens. – 4. Velours. Edénien. – 5. Asperges. Eson. – 6. Témoin. It. – 7. Sauce. Buttera. – 8. Ogre. PL. Vents. – 9. Noé. Baal. Castre. – 10. Camiers. Eu. – 11. Biscuiteries. Se. – 12. Es. Sésame. TTC. – 13. Réa. Sésia. – 14. Para. PM. Tria. – 15. Aviatrice. Néant.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Marie-Geneviève Bernet,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bernet et Chailamel,
font part du décès de

Léon BERNET

survenu le 7 octobre 1992, à l'âge de soixante-trois ans.

La messe d'adieu sera célébrée le mercredi 14 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Michel des Batignolles, 12 *bis*, rue Saint-Jean, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu le même jour à 17 heures, au cimetière de Châteauroux (Indre).

Ni fleurs ni couronnes.

10, rue Clairaut,
75017 Paris.

– Mme Marcel Briottet,
M. Alain Briottet,
Mlle Ghislaine Briottet,
Mme Jean Murat
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 1er octobre 1992, de

M. Marcel BRIOTTET,
commandeur des Palmes académiques,
ancien de la promotion Drouet-Valant (Saint-Cyr 1925),
ancien prisonnier de guerre 1939-1945
(camp de l'oflag 2 B).

L'office religieux et l'inhumation ont eu lieu au cimetière du Montparnasse.

– *Mme Yves Grosrichard*,
son épouse.
Mme Annik Hardin,
sa fille,
M. Gérard Hardin,
son gendre,
Laurence, Stéphane, Christophe, Denis,
leurs enfants,
M. et Mme Alain Grosrichard,
M. François Grosrichard,
Sylvie, Julien,
M. et Mme Christian Grosrichard,
Martin, Nicolas,
Mme Jany Brun et Frédéric,
M. et Mme Maurice Sully,
son beau-frère et sa sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Renée Blutte,
sa belle-sœur,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Rampini,
ses cousins,
Toutes leurs familles et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves GROSRICHARD,

survenu le 9 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-cinquième année, au Val-André.

Les obsèques ont été célébrées lundi 12 octobre, à 14 h 30, en l'église de Pléneuf (Côtes-d'Armor).

«Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive.»

15, rue du Coteau,
22370 Le Val-André.
1, square Trudaine,
75009 Paris.

[Né à Paris, le 25 novembre 1907, élève du philosophe Alain au lycée Henri-IV, licencié en philosophie, Yves Grosrichard entre en 1923 à *l'Œuvre*, que dirige son oncle, Gustave Thery. Mais lorsque Marcel Déat s'empare de *l'Œuvre*, il en démissionne, devient professeur de lettres et surtout entre dans la Résistance auprès de Pierre Brossolette. A la Libération, il devient journaliste politique à *France-Soir* et adhère à l'Association des journalistes parlementaires, dont il était toujours membre. Il devient chef du service politique, puis directeur littéraire du journal qu'anime Pierre Lazareff. Il dirige également *le Journal du dimanche*, coproduit l'émission «La petite semaine», à l'ORTF, avec Françoise Giroud et Philippe Bouvard, et donne des chroniques au *Figaro, à la Vie française, à l'Alsace et à la Montagne* de Clermont-Ferrand. Il poursuivait encore ces derniers jours sa collaboration au *Petit Bleu des Côtes-du-Nord*. Parallèlement, Yves Grosrichard a publié plusieurs ouvrages, des romans comme *la Compagne de l'homme*, couronné par le prix Cazes, et *le Haut du pavé*, ainsi que des études sur le monde des sourds et muets qui obtinrent, en 1963, le prix du Docteur-Schweitzer. Il est également l'auteur des *Cent Visages de Bismarck*, de *l'Amérique insolite* et d'une *Histoire de la guerre 1939-1945*.

Le Monde présente à la famille d'Yves Grosrichard, et particulièrement à son fils François, grand reporter au service économique de notre journal, ses plus sincères condoléances.]

– Ses parents,
Ses frères,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LAZ,
professeur agrégé de philosophie.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 9 octobre 1992, à Combrit (Finistère), dans l'intimité.

– La faculté de médecine de Strasbourg,
Et le centre de neurochimie,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. le professeur Paul MANDEL,
professeur émérite
à la faculté de médecine
de l'université Louis-Pasteur,
membre de l'Institut de France,
membre de l'Académie nationale de médecine,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre
de la Santé publique,
directeur honoraire
du centre de neurochimie du CNRS.

(Le Monde *du 10 octobre.*)

– Mme Georgette Masson,
sa mère,
Mme Jean Masson,
M. et Mme Claude Huber,
Séverine et *Stéphanie*,
Le docteur et Mme Jean-François Masson,
Aurélien, Camille, Mélissa,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean MASSON,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général
des télécommunications,
président honoraire
des photo-ciné-clubs PTT,
vice-président de la Société française de photographie,

survenu le 6 octobre 1992, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Bertrimoutier (Vosges), le vendredi 9 octobre.

– Maud Mannoni,
Patrick Guyomard,
Le conseil d'administration,
Et les membres du Centre de formation et de recherche psychanalytiques,
ont la tristesse de faire part du décès, le 29 septembre 1992, de

Miguel OLCESE,
psychanalyste,
membre adhérent du CFRP.

16, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

(Le Monde du 7 octobre.)

Messes anniversaires

– En hommage à

MARIE-ANTOINETTE,
reine de France,

une messe sera célébrée le vendredi 16 octobre 1992, anniversaire de sa mort, à 19 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Anniversaires

– Bernard Elkaïm, professeur des universités,
Ses filles, Agnès et Catherine,
rappellent le souvenir de leur tendre et bien-aimée épouse et mère,

Denise, Macha ELKAÏM,
née Moha,

décédée le 11 octobre 1972, à l'âge de trente ans.

– Il y a quatre ans, le 13 octobre *1988*,

Pierre FAVARD,
professeur à l'université Paris-VI,
maire de Pontlevoy (1983-1988),

quittait les siens et ses amis.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront pour lui une pensée.

Communications diverses

– Centre culturel Vladimir-Medem, 52, rue René-Boulanger, 75010 Paris, à 20 h 30. «Y a-t-il une nouvelle approche de la responsabilité de Vichy dans sa politique antijuive pendant l'Occupation ?» Table ronde, François Bédarida, Pierre Birnbaum, Henri Minczeles, Annette Wieviorka.

Soutenances de thèses

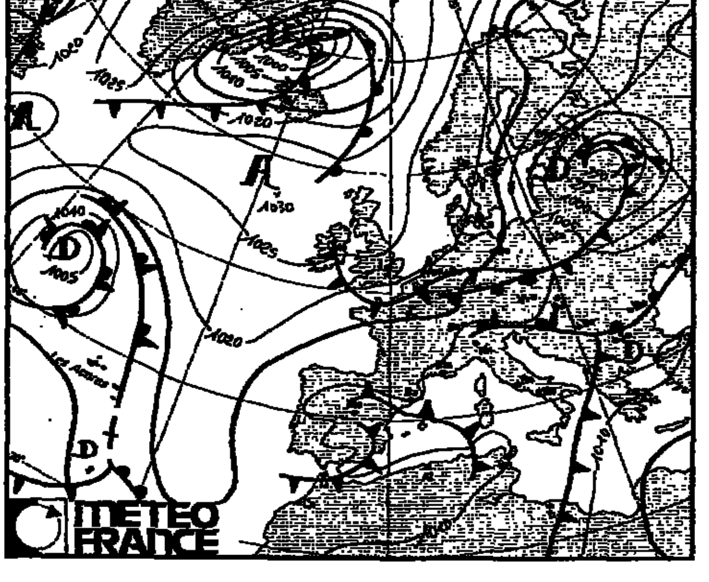
– Le 13 mai 1992, M. Abdenbi Ferhat a soutenu sa thèse de doctorat de l'université Paris-VI : «Contribution à l'étude du système ternaire, argent, germanium, tellure». Le jury lui a décerné le titre de docteur de l'Université avec la mention «très honorable».

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

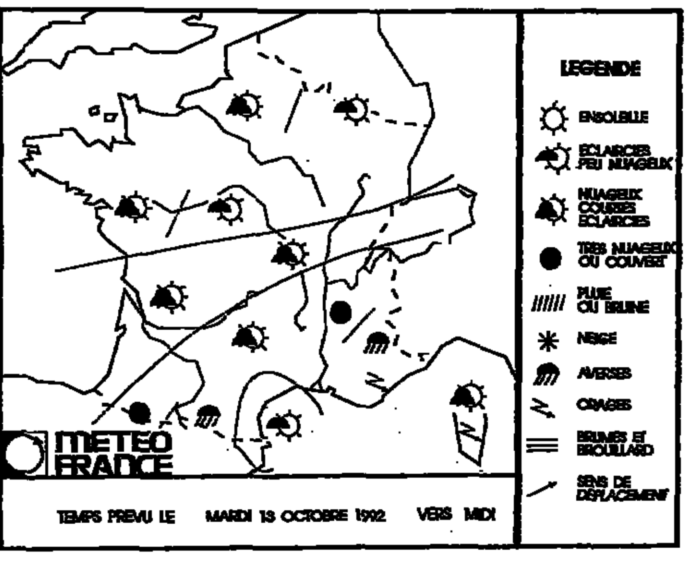
Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 OCTOBRE 1992



Mardi : éclaircies au nord, très *nuageux au sud. – Le matin, le ciel* sera très nuageux sur l'ensemble du pays. Les brumes et brouillards seront nombreux surtout sur la moitié nord et sur le Sud-Ouest. Des Alpes au Sud-Est et à la Corse, les nuages seront abondants avec des ondées. Les éclaircies seront plus nombreuses sur le Languedoc-Roussillon.

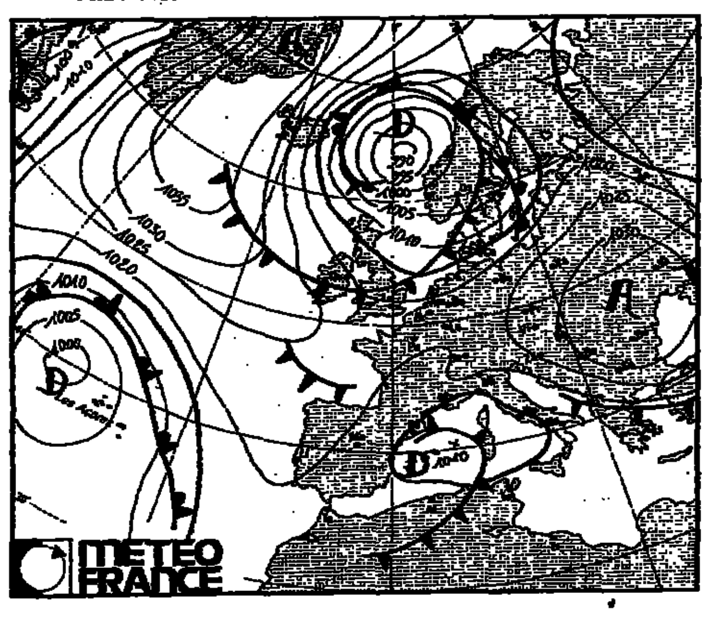
L'après-midi, de belles éclaircies se développeront au nord de la Loire. Du nord de l'Aquitaine au Jura, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Des Pyrénées aux Alpes jusqu'à la Corse, les nuages resteront abondants. Des ondées orageuses se produiront sur le Sud-Est et la Corse.

Le vent de nord-est soufflera modérément sur le nord du pays.

Les températures au lever du jour sont fraîches, avoisinant 0 à 4 degrés au nord-est, 2 à 4 degrés du Nord au Massif Central, 6 à 8 degrés sur l'Ouest et 10 à 15 degrés sur le pourtour méditerranéen.

L'après-midi, les températures maximales avoisineront 10 à 13 degrés au Nord et 14 et 17 degrés au Sud, jusqu'à 20 degrés sur le Sud-Est et la Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-10-1992 à 18 heures TUC et le 12-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	12	N
BIARRITZ	18	10	C
BORDEAUX	15	8	B
BOURGES	13	6	D
BREST	14	10	P
CAEN	14	11	C
CHERBOURG	14	11	C
CLERMONT-FER.	11	9	C
DIJON	15	8	N
GRENOBLE	18	11	C
LILLE	14	10	C
LIMOGES	10	7	C
LYON	11	10	C
MARSEILLE	20	10	D
NANCY	13	3	N
NANTES	13	7	D
NICE	25	12	D
PARIS-MONTS.	14	8	C
PAU	16	10	C
PERPIGNAN	19	12	C
RENNES	15	6	C
ST-ETIENNE	13	9	C
STRASBOURG	13	4	D
TOULOUSE	16	9	B
TOURS	13	6	D
POINTE-A-PITRE	31	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	24	13	N
AMSTERDAM	13	7	D
ATHÈNES	27	19	C
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	19	12	C
BELGRADE	17	9	C
BERLIN	10	1	D
BRUXELLES	13	8	C
LE CAIRE	29	18	D
COPENHAGUE	12	4	D
DAKAR	30	25	N
DELHI	28	20	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	13	10	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	27	19	C
JÉRUSALEM	27	14	D
LISBONNE	17	11	D
LONDRES	14	10	C
LOS ANGELES	19	16	B
LUXEMBOURG	7	7	C
MADRID	11	9	N
MARRAKECH	24	12	N
MEXICO	24	11	C
MILAN	16	9	B
MONTRÉAL	14	9	N
MOSCOU	3	1	A
NAIROBI	22	14	N
NEW-YORK	20	13	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	22	11	N
PÉKIN	17	6	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	14	N
SINGAPOUR	31	24	O
STOCKHOLM	6	0	*
SYDNEY	21	13	N
TOKYO	20	15	P
TUNIS	27	14	N
VARSOVIE	8	0	D
VENISE	17	13	N
VIENNE	12	7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La dent en or de Madonna

PEUT-ÊTRE, les nuits d'insomnie, la porte de la suite royale refermée sur le dernier courtisan, Madonna cauchemarde-t-elle que le carrosse redevient citrouille. Les couvertures de magazine, les cascades de dollars, les gardes du corps, les émeutes devant le palace, *les barrières de sécurité*, les lancements planétaires, tout le lourd accoutrement de star mondiale crève comme une bulle de savon, abandonnant aux griffes de l'aube une petite gagneuse âpre et moite, une haletante Luise Ciccone, si seule dans l'univers. Alors ? Alors guère d'autre salut que d'obtempérer à la société du spectacle, ce Méphisto en paillettes qui en exige chaque soir davantage. Tu as signé, petite étoile.

Faire parler, donc. Repartir sans cesse à l'assaut du mur, toujours plus rude, de l'indifférence. Elle apparut chez Anne Sinclair parée d'une incisive en or, qui scintillait sous les projecteurs. La prochaine fois se couperait-elle un doigt en direct ? Peu importait. Pour forcer un instant l'attention du monde, l'arme du jour était la dent. La bouche pérorait, souriait, enchaînait les banalités. Mais seule comptait la dent. Au centre de l'écran, la dent en or de la star mondiale rayonnait comme un phare absurde dans la nuit de la pensée, portant jusque dans les pampas et les savanes, en Somalie et en Georgie, à Jérusalem et à *Sarajevo, aux guérilleros et aux* affamés, ce message étincelant et vide du rêve américain, cette nouvelle presque sublime d'insignifiance : Madonna s'est mis une dent en or.

Pour revenir un instant à ce bas monde, une caméra de la ZDF, la télévision allemande, s'était fait enfermer, à la fin du mois d'août, dans le foyer de demandeurs d'asile de Rostock encerclé par les skinheads. « Transit », le magazine d'ARTE, diffusait ce reportage vendredi soir. La panique des Vietnamiens, l'attente éperdue et vaine de la police et en bas, entraperçues de la fenêtre, indistinctes et menaçantes, *les lueurs fauves du* pogrom : on tremblait, coude à coude avec tous les persécutés du monde. On n'est pas sûr que ces images nous fassent aimer l'Allemagne, mais au moins nous la faisaient-elles sentir, désorientée, à la dérive, offerte à tous les possibles. Vibrant, fiévreux, un rien désordonné, et pas si handicapé qu'on aurait pu le redouter par la traduction simultanée, ce magazine débordait de ce qui fait tant défaut, les autres soirs, à la chaîne culturelle : la passion.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 octobre

TF 1

- **20.45 Magazine : Mystères.** L'OVNI de Trans-en-Provence ; La vie et après ? ; Le trésor maudit de Rennes-le-Château ; Marthe Robin ou de la terre au paradis.
- **22.25 Magazine : Combien ça coûte ?** *Invité* : Yves Lecoq.
- **23.40 Magazine : Minuit sport.** Boxe thaï ; Supercross du Parc des Princes.
- **0.45 Divertissement : Le Bébête Show.**

F 2

- **20.50 Jeu : Fort Boyard.** Spécial médaillés olympiques.
- **22.25 Visages d'Europe.**
- **22.30 Cinéma : Quand les jumelles s'emmêlent.** ■ Film américain de Jim Abrahams (1988).
- **0.10 Journal et Météo.**
- **0.25 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

F 3

- **20.45 Cinéma : Adieu poulet.** ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1975).
- **22.20 Journal et Météo.**
- **22.50 Océaniques.** Magazine Les Arts. Complicité d'évasion ; Nature et nature, de Camille Guichard ; Le temps de voir : le Grand Sanglier noir ; Jean Raine ; American Center : Last Performance.
- **23.50 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
- **0.35 Musique : Portée de nuit.** La musique espagnole. *Fandanguillo* et *Rafaga*, de Turina, par Turibio Santos, guitare.

CANAL PLUS

- **20.35 Cinéma : Mohamed Bertrand-Duval.** □ Film français d'Alex Métayer (1990).
- **22.00 Flash d'informations.**
- **22.05 Le Journal du cinéma.**
- **22.10 Cinéma : Nuit et jour.** ■ Film franco-belgo-helvétique de Chantal Akermann (1991).
- **23.40 Cinéma : In Bed with Madonna** ■ Film américain d'Alek Keshishian. (1990) v.o.).
- **1.35 Cinéma : Archimède le clochard.** □ Film français de Gilles Grangier (1958).

ARTE

- **20.40 Cinéma : Thérèse.** ■■■ Film français d'Alain Cavalier (1986).
- **22.05 Court métrage : Dix minutes à Berlin.** De René Peraudin.
- **22.20 Cinéma : Mister Boo fait de la télévision.** □ Film chinois (Hongkong) de Michael Hui (1978).

M 6

- **20.45 Cinéma : Mission 633.** ■ Film américain de Walter E. Grauman (1964).
- **22.30 Téléfilm : Croque-morts Academy.** De Michael Schroeder.
- **0.00 Magazine : Culture rock.**
- **0.25 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 L'Histoire en direct.** Corse 22 août 1975 : le drame d'Aléria (2). Avec Gabriel-Xavier Culioli, Pierre Dottelonde, Stéphane Muracciole, Antoine Olivesi, Sanpiero Sanguinetti.
- **21.30 Avignon 92.** Electre, d'après Giuseppe Manfridi (Italie).
- **22.40 La Radio dans les yeux.** L'actualité du cinéma. Avec Thierry Jousse, Laurence Giavarini, Antoine de Baecque, Alexandre Astruc.
- **0.05 *Du jour au lendemain.*** *Avec Joël Magny* (Maurice Pialat).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct de l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal) : Chant de joie, de Honegger ; Symphonie en si bémol majeur op. 20, de Chausson ; Wampum symphonique, de Tremblay, par le Chœur Saint-Laurent, l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. : Charles Dutoit ; sol. : Marie-Danielle Parent, soprano, Claude Corbeil, basse, Hubert Gagnon, récitant.
- **22.30 Espace libre.**
- **23.09 Ainsi la nuit.** Par Anne-Marie Réby. Sonate pour violon et piano n° 1 en fa mineur op. 80, de Prokofiev ; Dix-huit pièces pour piano op. 72, de Tchaïkovski.
- **0.33 L'Heure bleue.**

Mardi 13 octobre

TF 1

- **15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.**
- **16.15 Club Dorothée.**
- **17.25 Jeu : Une famille en or.**
- **17.55 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.25 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !**
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show.**
- **20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.45 Cinéma : Rive droite, rive gauche.** ■ Film français de Philippe Labro (1984).
- **22.35 *Les Films dans les salles.***
- **22.40 Téléfilm : Tueur sans gages.** De Lou Antonio
- **0.15 Magazine : Le Club de l'enjeu.** Invités : Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur ; Louis Schweitzer, président de Renault ; Armand Cohen, stomatologue.

F 2

- **15.30 Variétés : La Chance aux chansons**
- **16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.45 Feuilleton : Beaumanoir.**
- **17.15 Magazine : Giga.**
- **18.30 Le Jeu !**
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- **19.59 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Cinéma : La Fureur de vivre.** ■■■ Film américain de Nicholas Ray (1955).
- **22.40 Visages d'Europe.**
- **22.45 *Magazine : Bas les masques.*** Présenté par Mireille Dumas. Je veux rester en France.
- **23.50 Journal des courses, Journal et Météo.**
- **0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.** *Présenté par Michel Field.*

F 3

- **15.35 Série : La croisière s'amuse.**
- ***16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer.***
- **17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.55 Un livre, un jour.** Journal 1922-1989, de Michel Leiris.
- ***19.00 Le 19-20 de l'information.*** De 19.09 à 19.55, le journal de la région.
- **20.06 Jeu : Hugodélire.**
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.40 INC.**
- ***20.45 Les Aventures de Tintin.*** Le Sceptre d'Ottokar.
- **21.40 Magazine : Faut pas rêver.** Pologne : travail au noir ; Turquie : fort comme un Turc ; Pérou : le dieu Condor.
- **22.35 Journal et Météo.**
- **23.05 Courts métrages : Libre court.** Lad ; Sans rires ; L'Ombre d'un rôle ; La Guerre des toiles.

CANAL PLUS

- **16.05 Cinéma : Violence en sous-sol.** ■ Film britannique de Sidney Hayers (1971).
- **17.35 Dessin animé : Les Simpson.**
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
- **18.50 Le Top.** Invité : Mike Oldfield.
- **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Niagara.
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Cinéma : The Doors.** ■ Film américain d'Oliver Stone (1991).
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.55 Cinéma : La Double Vie de Véronique.** ■■■ Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski (1991).
- **0.30 Cinéma : La Loi du désir.** ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1986) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Magazine : Macadam.** Peter Gabriel, en public à Athènes (rediff.).
- **18.05 Documentaire : Djaboté, Doudou N'Diaye Rose.**
- **19.00 Documentaire : L'Orient mirage de l'Occident.** De Pierre Zucca. 1. Les voyageurs de l'Illusion.
- **19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.**
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Soirée thématique : Derrière les barreaux.** Soirée proposée par la ZDF.
- ***20.41 Documentaire :*** **Fermeture des portes.** De Roswitha Ziegler.
- **21.25 Téléfilm : Adieu à un pseudo-paradis.** De Tevfik Baser.
- **23.00 Cinéma d'animation : Some Protection.** De Marjut Rimminen.
- **23.10 Documentaire : Sandrine à Paris.** De Solveig Anspach.

M 6

- **14.50 Magazine : Destination musique.**
- **17.15 Jeu : Zygopolis.**
- **17.35 Série : Campus Show.**
- **18.05 Série : Booker.**
- **19.00 Série : Les Routes du paradis.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.35 Le Mardi c'est permis.**
- **20.45 ▶ Téléfilm : La Formule magique du professeur Popper.**
- **22.10 Téléfilm : Le Jardin secret.**
- **23.55 Magazine : Culture pub.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Archipel médecine.** La médecine légale.
- **21.30 Retour de Mogadiscio.** 2. *Une indifférence coupable.*
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** La fabrique de l'homme occidental. 1. La marque.
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 4 juillet à Bagatelle à Paris). Sonate pour piano n° 21 en si bémol majeur D 960, de Schubert ; Nocturnes, Valses, de Chopin, par Janis Vakarelis, piano.
- **22.00 Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraieb.
- **23.09 Ainsi la nuit.** Les Tableaux d'une exposition pour piano, de Moussorgski ; Trio pathétique pour piano, clarinette et basson en ré mineur, de Glinka.
- **0.33 L'Heure bleue.**

هكذا من الاصل

Le Monde

L'ouverture du 14ᵉ congrès du PC chinois

Le socialisme est plus favorable à l'économie de marché que le capitalisme, estime M. Jiang Zemin

C'est en fanfare, aux sons de *l'Internationale*, qu'a été ouvert, lundi 12 octobre, le quatorzième congrès du Parti communiste chinois. Le chef en titre du régime, M. Jiang Zemin, a longuement rendu hommage à M. Deng Xiaoping, absent, et annoncé l'abolition de la commission des conseillers, instance où les gérontes conservateurs bloquaient les réformes d'inspiration capitaliste du « Petit Timonier». M. Jiang a toutefois assuré que la Chine resterait socialiste et exclu toute évolution vers le pluralisme politique.

PÉKIN

de notre correspondant

Une formule traduit l'état d'esprit de la direction chinoise à l'heure de la passation des pouvoirs à la génération d'après M. Deng : *« Nous sommes convaincus que l'économie de marché dans le cadre d'une société socialiste pourra mieux fonctionner que dans le cadre d'une société capitaliste. »* Le secrétaire général du PCC a énoncé cette certitude sans expliquer sur quoi elle était fondée. Puis il a passé les deux heures de lecture de son rapport à zigzaguer entre les écueils idéologiques parsemant la formulation de cette *« théorie du socialisme à la chinoise »* due à M. Deng, qui va figurer désormais en tête des statuts du parti, au même rang que le marxisme-léninisme et la *« pensée-Mao Zedong »*.

« Camarades, s'est-il écrié pour conclure, *le socialisme est un régime social encore récent, il triomphera certainement du capitalisme, c'est le sens général du développement historique. »* Il a toutefois prévenu les deux mille délégués et invités l'écoutant dans le Palais du peuple qu'il faudrait attendre les alentours du centième anniversaire de la République populaire, en l'an 2049, pour vérifier cette loi.

D'ici là, tout – ou presque – est permis dans l'expérimentation capitaliste, puisque, s'il est prouvé, grâce à Karl Marx, que *« la prise du pouvoir par le peuple sous la direction du prolétariat est possible »*, en revanche, pour ce qui est de *« savoir comment construire le socialisme (...), il faut, d'une façon générale, reconnaître que l'on doit continuer à creuser la question »*.

Fort de ce constat, le chef du PCC a rendu un hommage appuyé à M. Deng pour avoir *« su synthétiser et généraliser l'expérience créatrice des masses, prendre, en véritable expert, le pouls de notre époque, en tirant le meilleur parti de ses possibilités, et assumer la relève de ses prédécesseurs tout en brisant les carcans de la routine »*, avec, précisa-t-il, *« une audace inouïe »*. Jamais M. Deng n'avait été aussi solennellement encensé, à la manière dont le fut, jadis, Mao.

Le patriarche était absent, bien qu'il ait fait partie d'un groupe de vieux dirigeants *« spécialement invités »* mais trop faibles pour venir. Il était pourtant visuellement présent dans la capitale chinoise : non loin du palais, à un grand carrefour, est apparue voici quelques jours une grande affiche montrant M. Deng, publicité pour un nouveau film intitulé *Une initiative historique*, qui retrace le voyage qu'il a effectué dans le sud du pays au début de l'année pour relancer les réformes.

La victoire de M. Deng Xiaoping

Sur cette promesse que la Chine restera socialiste, les vieillards de la Longue Marche vont pouvoir prendre leur retraite officielle, symbolisée par l'abolition de la commission des conseillers du comité central. Annonçant cette mesure, M. Jiang n'a pas précisé si serait formé, comme on en a parlé, un petit groupe de « Vieux Sages » autour de la personne de M. Yang Shangkun, le chef de l'Etat et le plus vaillant des octogénaires de la génération historique.

Le rapport prévoit donc une relance de l'économie, avec un taux de croissance qu'il convient de faire passer officiellement de 6 % à 8 % ou 9 % (en fait, il dépasse les 10 %), et une révision en conséquence du 8ᵉ Plan quinquennal, adopté au début de l'année. La réforme des prix, l'instauration d'assurances-chômage, la libéralisation du secteur financier, l'actionnariat et la privatisation de plusieurs secteurs, dont l'immobilier mais aussi le marché *« de l'information »*, sont désormais à l'ordre du jour.

La victoire de M. Deng n'est pourtant pas sans partage. Les mesures concrètes énoncées par M. Jiang pour revitaliser le socialisme chinois demeurent prudentes pour tout ce qui touche à l'énorme secteur industriel d'Etat, largement déficitaire. La loi du marché, désormais sanctifiée, reste soumise à un *« macrocontrôle de l'Etat socialiste »* qu'il convient de *« perfectionner »*. Le but est, certes, *« de faire correspondre en temps voulu la production à la demande »*, mais la propriété publique reste le fondement de l'économie. Le régime prend acte du renforcement des provinces, mais entend *« délimiter de façon rationnelle les pouvoirs »* respectifs entre la capitale et celles-ci.

La *« restructuration du système politique »* ne vise *« nullement à introduire le pluripartisme et le parlementarisme à l'occidentale »*, a averti M. Jiang. Les intellectuels, les milieux religieux, les Chinois de l'étranger, sont invités à se mettre *« au service de la modernisation socialiste »*, en sachant qu'il n'est pas question de les laisser œuvrer à une *« évolution pacifique »* vers la démocratie. La *« lutte des classes »* n'est pas enterrée mais seulement rangée de côté. La *« dictature du prolétariat »* reste nécessaire.

De réforme, il n'est question que dans une optique d'efficacité : le régime *« élaguera »* ses organes gouvernementaux *« pléthoriques »* durant les trois ans à venir. Le but est d'assurer aux Chinois, à terme, *« une vie d'aisance moyenne, ce qui constitue un véritable miracle »*. Sous-entendu : exiger du régime un deuxième miracle, celui d'une démocratisation, serait abusif.

Au demeurant, M. Jiang a été très applaudi lorsqu'il a insisté à plusieurs reprises sur le fait que la Chine ne se laisserait pas dicter sa conduite par l'Occident. Le parti doit, certes, *« mettre de l'ordre dans ses propres affaires »* en luttant notamment contre le népotisme et la corruption, mais considère comme *« erronées et hautement nuisibles toute conception et toute action contestant son statut de parti au pouvoir et son rôle dirigeant, ou visant à les affaiblir ou à les rejeter »*. Le communiste chinois n'a pas à hésiter devant le dilemme entre *« se taire ou s'en aller »*, cette dernière possibilité ne lui étant pas offerte : *« Il est permis à tout membre qui a une opinion différente de la garder, pourvu qu'il se soumette à la décision collective et l'applique. »*

M. Jiang a enfin offert à Taïwan d'engager des pourparlers informels sur les modalités que pourraient prendre des négociations officielles en vue d'une réunification de la Chine, *« de façon à trouver un* modus vivendi *qui conviendrait aux deux parties »*. *« A condition de maintenir le principe d'une seule Chine, tous les problèmes sont négociables »*, a-t-il précisé. Compte tenu de l'absence totale d'ouverture politique à Pékin, on voit mal ce que le régime démocratisé de Taïpeh aurait à gagner dans de telles négociations.

FRANCIS DERON

Le conseil national du Front national

M. Le Pen sera candidat à Nice aux législatives

M. Jean-Marie Le Pen a annoncé, au terme de la réunion à huis clos du conseil national du Front national, dimanche 11 octobre à Paris, que son parti présentera des candidats dans les 577 circonscriptions aux élections législatives. Le président du parti d'extrême droite ira lui-même à Nice.

M. Jean-Marie Le Pen n'est *« pas découragé du tout »*. Le président du Front national l'a affirmé devant les membres du conseil national qui se réunissaient pour la première fois, dimanche 11 octobre, depuis le référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Le dirigeant d'extrême droite a estimé que son mouvement *« a enregistré un succès remarquable avec la glorieuse défaite du « non »*, lors de la consultation du 20 septembre dernier. Utilisant une formule habituelle avant les consultations électorales – *« Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis à terre car il peut se passer beaucoup de choses, d'ici là, qui sont de nature à faire évoluer l'opinion des Français »*, – M. Le Pen a annoncé que le Front national sera présent dans les 577 circonscriptions aux prochaines élections législatives.

Les candidats lepénistes seront conduits par leur chef à Nice et par les principaux dirigeants dans leur région d'élection. Ainsi, M. Bruno Mégret se présentera dans les Bouches-du-Rhône – le délégué général ira probablement dans la circonscription choisie par Jean-Pierre Stirbois en 1988, – M. Carl Lang, secrétaire général, sera candidat dans le Nord, M. Dominique Chaboche, vice-président, en Seine-Maritime, M. Jean-Marie Le Chevallier dans le Var et M. Yvan Blot dans le Bas-Rhin. Afin de tirer profit de l'ampleur du « non » au référendum, les champions du Front national porteront le label de la « Nouvelle Opposition nationale ». Pour autant, confie un dirigeant du parti, cette étiquette ne correspond pas à une stratégie d'ouverture comme cela fut le cas, lors de certaines consultations passées, pour répondre à un souci de respectabilité et de « ratissage ». Cette fois-ci, la volonté est de présenter des candidats « pur jus » du Front national afin de se compter.

Si M. Le Pen ne voit pas *« de façon concrète »* de nouvelles possibilités d'alliance, il se déclare prêt à *« toute discussion et toute collaboration de deuxième tour sur des objectifs qui soient, au minimum, communs »*. *« Nous établirons certainement des critères de choix qui pourront être sévères pour d'aucuns »*, souligne M. Le Pen.

Toutefois, le président du Front national n'ignore pas que le refus d'alliance de la droite parlementaire combiné au mode de scrutin législatif ne lui laisse que de maigres espoirs électoraux. C'est sans doute pourquoi il a fait, à huis clos, devant le conseil national, une distinction appuyée entre l'audience en voix d'un parti, le sien en l'occurrence, et le nombre d'élus qu'il peut en espérer. Sans préciser s'il voulait faire allusion à une situation passée ou à une situation à venir, M. Le Pen a souligné que les Republikaners – ses homologues allemands d'extrême droite – ont traversé une passe difficile après la réunification qui était leur principal thème politique avant de « se refaire » électoralement.

Le président du Front national ne cache pas qu'il compte sur une aggravation de la situation économique pour tirer un bénéfice électoral. Faisant un parallèle avec l'élection à l'Assemblée nationale de Mᵐᵉ Marie-France Stirbois, alors que le mode de scrutin majoritaire lui était défavorable, M. Le Pen a indiqué que *« l'affaire du tchador, qui était assez mince, avait suffi »* pour assurer la victoire de sa candidate, ainsi que celle de M. Philippe Adam à une autre consultation partielle. *« On ne peut pas préjuger des retombées de la consultation de Maastricht*, a dit M. Le Pen. *Non plus que de l'aggravation objective de la situation économique sociale. »* Pour le dirigeant d'extrême droite, *« le mécontentement des Français »* ne pourra donc *« profiter »* qu'à ceux qui, comme le Front national, *« ne cesse de les avertir de la malfaisance du gouvernement actuel et de l'impuissance de ceux qui aspirent à le remplacer »*.

OLIVIER BIFFAUD

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 11-12 octobre 1992 a été tiré à 515 310 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » :
un entretien avec M. René Teulade

« Sans maîtrise médicalisée des dépenses de santé, notre système de protection sociale va rapidement exploser », nous déclare le ministre des affaires sociales.

☐ **CHINE : expulsion d'un journaliste français.** – Un journaliste français a déclaré, dimanche 11 octobre, avoir été expulsé, le jour même, de Shanghaï vers Hongkong, par les autorités chinoises, qui l'ont accusé d'*« activités incompatibles avec son statut de touriste »* et de *« journalisme illégal »*. M. Philippe Grangereau, correspondant en Asie de *Libération* et du *Point*, sous le pseudonyme de Romain Franklin, qui voyageait en Chine sans accréditation et avec un visa de touriste, avait été interpellé après avoir rencontré des dissidents à Shanghaï. – *(AFP.)*

☐ **JAPON : un ministre réclame la démission de M. Shin Kanemaru.** – Un membre du gouvernement japonais a, pour la première fois, réclamé, lundi 12 octobre, la démission de M. Shin Kanemaru de son poste de député, tandis qu'une campagne contre M. Kanemaru a dépassé les 200 000 signatures ce week-end. Le ministre de la construction, M. Taku Yamasaki, a estimé que l'éminence grise du parti libéral-démocrate (PLD au pouvoir) n'avait pas d'autre solution que d'abandonner son mandat pour endosser la responsabilité de son implication dans le scandale Sagawa Kyubin.

☐ ***Deux Jordaniens tués par l'armée israélienne à la frontière.*** – Alors qu'ils venaient de s'infiltrer en Cisjordanie après avoir franchi le barrage électronique le long du Jourdain, deux Jordaniens ont été tués, dimanche 11 octobre, dans la soirée, par une patrouille israélienne.

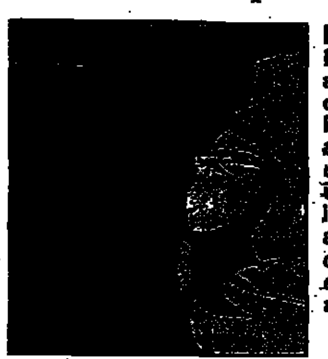
☐ **Explosion dans le centre de Bordeaux.** – Une explosion, apparemment provoquée par un colis piégé, s'est produite lundi matin 12 octobre dans le centre de Bordeaux, a déclaré un porte-parole de la police. Cette explosion, qui ne semblait avoir fait que des dégâts matériels, a eu lieu devant un magasin de chaussures attenant à un café, « Le Régent », qui a déjà fait l'objet de cinq attentats

☐ **M. Albert Vecten, sénateur de la Marne, quitte le CDS.** – M. Albert Vecten, sénateur de la Marne et président du conseil général du département, a démissionné du CDS, *vendredi 9 octobre*, pour protester contre le refus de M. Bernard Stasi, président départemental du parti centriste, d'exclure trois militants qui avaient constitué une liste dissidente opposée à celle de M. Vecten à l'occasion des élections sénatoriales du 27 septembre.

هكذا من الاصل

Le Monde

Terence Conran prend sa revanche



L'excentrique homme d'affaires anglais, créateur des magasins Habitat, lance aujourd'hui à Paris une Conran Shop. Une façon de faire la nique à son ancien groupe, dont il avait été éjecté il y a deux ans et qui va mal.

page 31

Tohu-bohu dans le courrier express



Pour les grands de la messagerie internationale – UPS, Federal Express, TNT, DHL, – le marché européen ne tient pas ses promesses. Les uns se replient, d'autres fusionnent ou s'allient avec l'ennemi héréditaire, La Poste.

page 37

L'inévitable dévaluation du franc CFA



Le credo de la zone franc a été réaffirmé au récent sommet franco-africain de Libreville. Et pourtant, celle-ci ne permet *sous sa forme* actuelle ni la croissance ni le maintien des grands équilibres : l'opinion d'Alain Bécart.

page 39

L'ÉCONOMIE

Les moutons patagons de Benetton

L'arrivée en force de la firme italienne en Patagonie, royaume de l'élevage, a suscité des espoirs aujourd'hui déçus

EL MAITEN (Argentine)
de notre envoyée spéciale

EFFICACITÉ et rentabilité : c'est avec ces consignes que Benetton, la firme italienne bien connue pour ses pull-overs et ses publicités «de toutes les couleurs», s'est lancée à la conquête de l'«or blanc» de l'immense province de Patagonie, au sud de l'Argentine : la laine des moutons.

Sur cette terre légendaire d'élevage ovin extensif (on compte 13 millions de têtes pour l'ensemble du pays), les fermes, jadis prospères, agonisent à cause de la chute des cours de la laine sur le marché international.

«Nous ne sommes pas venus jusqu'ici pour prendre le thé», déclare, derrière son bureau en acajou, Carlos Vivoli, régisseur de l'*estancia* (grand domaine d'élevage) El Maiten, dans la province du Chubut, à 1 800 kilomètres au sud-est de Buenos-Aires. *«Nous avons une mentalité d'hommes d'affaires»*, dit-il.

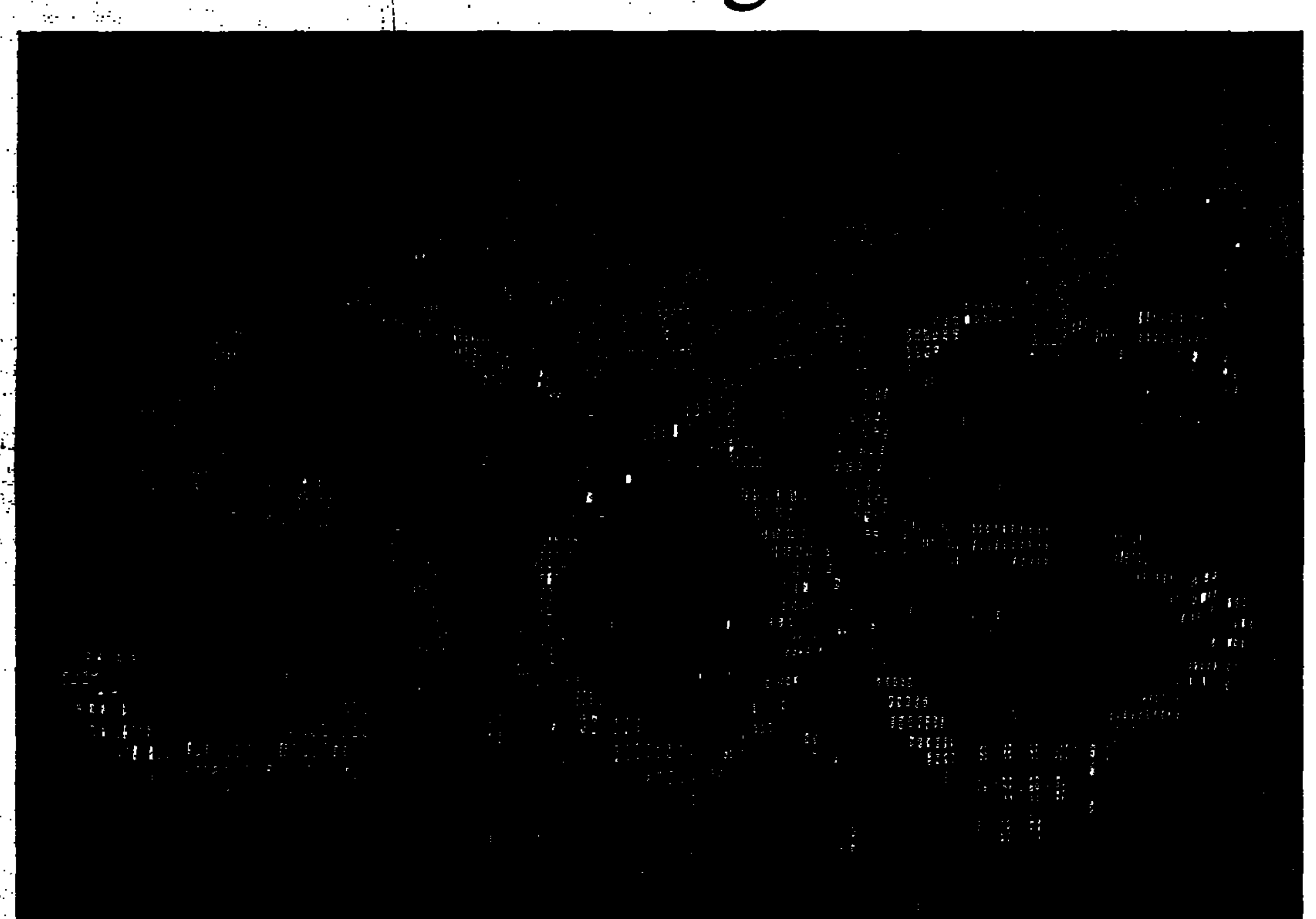
Dans ce «bout du monde» désertique et glacial, balayé par des vents incessants, la société italienne a su se tailler un royaume. En 1991, Benetton a racheté, pour un prix gardé secret mais évalué à 50 millions de dollars (1), cinq immenses propriétés agricoles – pratiquement les plus vastes d'Argentine.

Christine Legrand

Lire la suite page 37

(1) Un dollar vaut 4,80 francs.

Immobilier : le grand frisson



Après plusieurs années d'euphorie et d'envolée des prix, le marché sombre dans le marasme. Le retournement est particulièrement spectaculaire dans l'immobilier de bureaux, mais atteint l'ensemble du secteur, de la petite agence de quartier aux plus grands promoteurs. Jusqu'ici le pire a été évité, les banques, lourdement impliquées, répugnant à s'engager dans une douloureuse opération vérité. Mais pour combien de temps?

Lire pages 34 et 35 les articles de Françoise Vaysse

La revanche de Pancho Villa

Le Mexique n'a pas attendu l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), signé le 7 octobre à San-Antonio (Texas), pour engager sa mutation économique

TIJUANA (Mexique)
de notre envoyé spécial

«SE solicita personal» («on embauche»). Pour quiconque vient de l'autre côté de la frontière, du pays des *gringos* où la question des *jobs* est de toutes les conversations, le panneau apposé sur la plupart des bâtiments de cette zone industrielle de Tijuana constitue une première surprise. En quelques années, cette petite ville située à une demi-heure de voiture de San-Diego, la première étape vers ce qui reste encore le rêve californien pour beaucoup d'immigrés clandestins aux Etats-Unis, s'est totalement métamorphosée.

Surtout connue pour ses bordels et pour avoir bâti sa première fortune sur la vente d'alcool aux Américains pendant la Prohibition, «TJ» est devenue une immense métropole de plus de 1 million d'habitants (la municipalité n'en avoue que 800 000), au développement totalement anarchique à en juger par les bidonvilles qui ceinturent la ville, par opposition aux immeubles administratifs ultramodernes qui se dressent sur la Zona del Rio. Son entrée dans les temps modernes, Tijuana la doit surtout aux *maquiladoras*, ces usines d'assemblage dont la création a été rendue possible en 1964 dans le cadre du plan Bracero, un programme du gouvernement mexicain autorisant ses concitoyens à séjourner provisoirement dans les Etats du sud et du sud-ouest des Etats-Unis.

Parallèlement, ce plan prévoyait la création d'un Programme de développement industriel frontalier visant le vaste marché américain et qui tirerait profit des avantages douaniers accordés par Washington aux pays les moins développés.

Cette disposition nouvelle (General System of Preference) permettait dorénavant l'importation au Mexique de pièces détachées confectionnées aux Etats-Unis, leur montage sur place puis leur réexpédition de l'autre côté de la frontière moyennant des droits d'entrée gratuits, sous réserve de comporter une valeur ajoutée locale.

Serge Marti

Lire la suite page 33

Le purgatoire des banques nippones

Avec 1000 milliards de francs de créances douteuses, une Bourse fragile et un manque de fonds propres, les banques, au Japon, ne sont pas à la fête. Mais la restructuration est bien engagée

TOKYO
de notre correspondant

«*LE pire est passé. La tempête financière n'aura pas lieu.*» Yoshio Suzuki, conseiller de l'institut de recherches Nomura est catégorique : il faudra trois ans aux banques japonaises pour redresser leurs comptes. Ceux-ci sont grevés, d'une part, par les créances douteuses accumulées durant la période de spéculation de la seconde moitié des années 80, d'autre part, par la dévalorisation des actifs immobiliers qui servaient de garantie à ces prêts.

Mais, au prix de sérieuses restructurations, les nuages amoncelés sur les banques n'obscurcissent pas l'horizon de l'économie japonaise.

Les réajustements en cours feront perdre aux banques japonaises un certain nombre de leurs avantages, liés à leur spécialisation et à leur appartenance à de grands groupes industriels. Confrontées au renchérissement de leurs ressources et obligées de renforcer leurs fonds propres pour atteindre le ratio de solvabilité fixé par la Banque des règlements internationaux (1), elles devront, à l'avenir, jouer un jeu plus proche de celui de leurs homologues occidentales. En raison de sa puissance, la crise que traverse le système financier japonais se fait sentir à l'étranger.

Depuis le début de la décennie, huit des premières banques du monde, et un tiers des cent plus grandes en termes de capitalisation, sont japonaises. Leurs avoirs internationaux se chiffraient à 1 800 milliards de dollars (9 000 milliards de francs). Or aujourd'hui, les banques nippones se replient des marchés internationaux.

Philippe Pons

Lire la suite page 36

(1) La BRI a donné jusqu'au 31 décembre 1992 à toutes les banques internationales pour respecter un certain rapport entre leurs fonds propres et leurs engagements, pondérés en fonction du risque. Ce rapport, dit ratio Cooke, ne doit pas être inférieur à 8 %. Il est actuellement d'environ 7,3 % pour les *city banks* japonaises et ne peut que bénéficier de la remontée de la Bourse et de l'appréciation du yen.



هكذا من الأصل

MODE D'EMPLOI

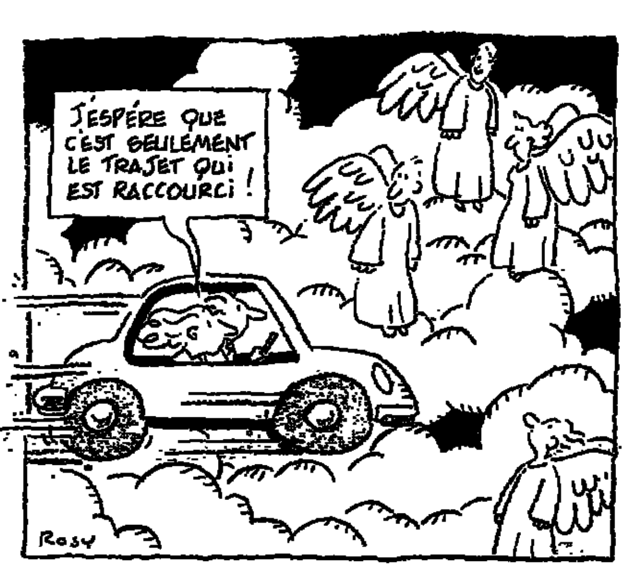
CONSOMMATION

La carte routière en puces

Contre les embouteillages, constructeurs d'automobiles, industriels de l'électronique et sociétés de services parient sur la cartographie informatisée et le guidage. A quel prix ?

« *DEUXIÈME à gauche* » ... « *Tournez à droite* », ordonne la voix synthétique de l'ordinateur qui guide la voiture à travers les rues de Boulogne-Billancourt, tandis que s'affiche sur un écran le plan des carrefours. Non sans quelques difficultés. Il s'agit d'une démonstration du programme de recherche européen Carminat, qui associe Renault, Philips, Sagem, TDF et son centre de recherches, le CCETT, pour mettre au point un véhicule « intelligent » avec des moyens de localisation et de guidage. Finies les scènes en voiture, où, pris dans les embouteillages, on se jette la carte à la tête ? Réponse vers 1995.

A cette date, les premiers systèmes de cartographie « embarquée » et de guidage seront proposés aux automobilistes. D'abord par les industriels allemands : Bosch, avec le Travel Pilot, déjà vendu en Allemagne à quelques milliers d'exemplaires, a été le précurseur de la cartographie informatisée ; Siemens propose le système de guidage actuellement le plus achevé, Euro-Scout, où les données de la carte sont intégrées par un ordinateur central qui calcule les trajets à suivre pour chaque automobile en fonction de la circulation et transmet les informations au conducteur par l'intermédiaire de balises infrarouge disposées aux quatre coins de la ville. Testé à Berlin sur quatre cents véhicules, ce système le sera prochainement au cours d'une expérimentation comparative à Paris et en Ile-de-France sur plusieurs centaines de voitures. Deux types de terminaux seront proposés : le premier, proposé à 1500 francs, donnera uniquement des données sur le trafic en fonction de la destination ; le second, pour 5 000 francs environ, offrira le guidage en plus. De leur côté, les partenaires du programme européen Carminat, qui vont aussi tester l'an prochain des terminaux à Paris et en région parisienne, parient sur un guidage par fréquence radio, lequel transmet aux automobilistes les informations sur le trafic, selon la zone où ils se situent.



RÉPONSE • Les constructeurs d'automobiles japonais parient sur la cartographie la plus simple, sans guidage. Deux cent cinquante mille voitures tournent déjà au Japon avec des cartes routières qui s'affichent à l'écran. Cinq mille équipements sont vendus chaque mois, pour un peu plus de 10 000 francs chacun, par Sumitomo, Nippon Denzon Alpine, Pioneer, Carion. La localisation de la voiture sur la carte est réalisée à partir de capteurs placés sur les roues et d'un compas magnétique.

C'est aux Etats-Unis, où les embouteillages coûtent, estime-t-on, quelque 100 milliards de dollars par an à l'économie, que les Japonais frapperont d'abord : Honda a déjà acheté la carte informatisée des Etats-Unis à une société américaine afin d'équiper d'une option navigation son modèle haut de gamme. Les Américains eux-mêmes n'ont mené jusqu'à présent que quelques expériences. A Orlando, en Floride, sous l'égide des automobile-clubs américains, une centaine d' Oldsmobile Toronados (de GM) ont été équipées du système de navigation TravTek : leurs ordinateurs de bord permettent de se diriger sans carte papier et d'effectuer les réservations dans une liste d'hôtels. ATT et Loockeed ont formé une joint-venture pour développer des systèmes ; Ford et Motorola affirment vouloir équiper plusieurs milliers de voitures à Chicago...

Les constructeurs d'automobiles, qui considéraient il y a deux à trois ans ces techniques comme des gadgets, perçoivent désormais la cartographie et le guidage comme la réponse apportée aux embouteillages croissants – comme la voiture électrique face à la pollution. Mais cela se payera, quels que soient les systèmes adoptés. Selon Pierre Billotey, directeur commercial adjoint de l'Institut géographique national (IGN), la carte routière de France, en disquette devrait coûter près de 500 francs, contre 20 francs pour la carte papier, mais avec d'autres informations : plusieurs échelles, les hôtels, les restaurants, les commerces, la possibilité de visualiser les embouteillages, les parkings... Plus le prix de location ou d'achat des terminaux et le coût de réactualisation des cartes. L'institut, qui a compris, avec un peu de retard, l'intérêt du marché de la carte routière automobile, jusque-là quasi-monopole de Michelin, mobilise une quarantaine de personnes pour informatiser les cartes routières françaises. Après l'Ile-de-France, Lyon et Marseille l'an prochain, l'IGN s'attaquera aux autres métropoles. Ces données seront ensuite fournies à European Geographic Technologies, une structure créée pour les commercialiser avec Philips (à hauteur de 40 %), Renault, Sagem, la banque néerlandaise Pierson, la société américaine NavTek.

Les conducteurs semblent prêts à payer. En témoigne le succès, en Grande-Bretagne, de la société Trafic Master, qui, en deux ans, a recueilli deux mille abonnés pour une information trafic aux automobilistes qui empruntent le M25, une autoroute périphérique autour du Grand Londres, au prix de 4 000 francs, plus 100 francs par mois. Mais l'essor de ces systèmes demande des investissements colossaux d'infrastructure pour le recueil de données et le guidage. Les Allemands affirment être prêts à s'y attaquer. D'après Heinz Sodeikat, de Siemens, une société est en cours de constitution dans ce but outre-Rhin. L'enjeu : l'installation de systèmes de navigation et de guidage pour cent trente villes de cinquante habitants en Allemagne. Coût prévisionnel : 1 milliard de marks !

En France, malgré les résultats du programme Carminat, il faudrait que les collectivités locales, les administrations – notamment les directions départementales de l'équipement, – qui peuvent jouer un rôle essentiel dans la collecte des données, s'y intéressent davantage. Un espoir : les politiques sont aujourd'hui plus préoccupés par les embouteillages que naguère.

Didier Gout

HUMEUR • par Josée Doyère

La fête inaccessible

VOUS sortez beaucoup, vous ? Plusieurs fois par mois, vous vous téléphonez dans l'après-midi, avec votre tendre cœur, pour vous dire : « *Et si on se faisait une toile, ce soir, à la sortie du bureau, et une petite bouffe après, avant de rentrer coucouche-panier-papattes-en-rond ? Qu'en penses-tu ?* ». Non ? Moi non plus. Je ne parle pas des couples avec jeunes enfants, conscients de leurs devoirs, pour qui la moindre sortie nécessite préméditation et programmation rigoureuses, pour assurer nourriture, sécurité et affection permanentes aux ayants droit. Je parle de ceux qui ont toute liberté d'improviser, parce qu'ils n'ont pas encore, ou plus, charge d'âmes.

Ils restent chez eux, et se font un petit dîner télé, un soir faste où il y a un bon film, ou pour amortir la mensualité de Canal Plus, ou parce qu'ils ont un magnétoscope. Ils n'en sont pas encore toujours au surgelé et/ou sandwich, à l'américaine, mais se contentent d'une salade composée et d'une pomme, cholestérol oblige, plus quelques douceurs si la soirée se prolonge, « *parce qu'on ne peut pas se priver de tout* ».

Mais ils ne sortent pas, ils ne sortent plus, ou du moins pas aussi souvent. C'est trop cher. Aller aux Champs-Elysées voir une exclusivité (et quel intérêt d'aller au cinoche voir un truc vieux de trois mois ?), ce n'est déjà pas donné, même si on s'y rend en métro. Quant au théâtre ou au concert, il n'y faut pas songer : la location à long terme interdit l'improvisation, et, de toute façon, le plus modeste strapontin est tout bonnement hors de prix !

En sortant, ce sera le taxi obligatoire. Mais le resto, parlons-en ! Le moindre repas dans une de ces chaînes où les minuscules tables sont à touche-touche, où il faut se grouiller d'avaler une pitance tout juste comestible au milieu des serveurs qui courent, dans un brouhaha invraisemblable, accru par une sono conçue pour qu'on ne s'éternise pas, coûte un max. Même la restauration rapide et les pizzas deviennent inabordables, pour peu qu'on boive autre chose qu'une carafe d'eau tiède ou qu'on prétende s'offrir un dessert.

Quant à aller dans un vrai restaurant, où il y a du vrai linge sur la table et non du papier essuie-tout masquant une nappe tachée et fatiguée, où le patron fait la cuisine lui-même, où l'on peut savourer un plat sans respirer celui du voisin et sans entendre les confidences qu'il fait à son vis-à-vis, faut pas rêver, c'est carrément hors de portée, sauf une fois par an, pour une occasion exceptionnelle. Au total, de toute façon, une soirée coûteuse, qu'on ne peut renouveler trop souvent, car il faut bien payer le loyer exorbitant, rembourser les emprunts, assurer l'intendance... Les salaires stagnent, mais ces prix-là grimpent, grimpent, comme s'ils faisaient un concours réservé aux guides chamoniards... tandis que la qualité se réduit en proportion inverse.

Alors on perd l'habitude de la fête spontanée. C'est bien triste. ■

LA COTE DES MOTS

Deal

Voici encore un mot à la mode, mis à toutes les sauces ! Car qui n'a pas entendu, un jour ou l'autre, dans la bouche d'un « décideur », d'un publicitaire, d'un brasseur d'affaires, etc., les expressions « *Je vous fais un* deal *!* », « *Je vous propose un* deal... » ?

Jusqu'à ces dernières années, le terme ne « parlait » qu'aux férus d'histoire contemporaine, qu'aux spécialistes des Etats-Unis, par le biais de Roosevelt et de l'expression « New Deal » (avec deux majuscules, sans trait d'union). Nous n'évoquons pas, ici, le président Théodore Roosevelt – qui laissa son nom, ou plutôt son prénom, aux ours en peluche : les teddy-bears – mais son cousin Franklin Delano.

Elu président des Etats-Unis alors que sévissait la grande crise économique, F. D. R. fit adopter une série de mesures dirigistes, regroupées sous la dénomination globale de « New Deal » (= « nouvelle donne ») : ce programme comprenait, entre autres, la dévaluation du dollar, l'expansion du crédit, d'importantes réformes sociales...

De nos jours, *deal* est utilisé en lieu et place d'*affaire*, de *contrat*, de *marché*, de « *coup* », de *transaction*, d'*opération*, etc. On pourrait concevoir une certaine indulgence à l'égard d'un terme ressenti comme relevant de l'argot d'affaires, mais l'on se reprendra rapidement, en se persuadant que cette tolérance conduit à accepter un anglicisme inutile... ! L'on préférera, de même, un « Marché conclu ! » ou un « Ça marche ! » bon enfant au trop yankee « *It's a deal !* ».

S'agissant des dérivés de *deal*, rappelons, afin de mettre en garde contre de fâcheux contresens, que *dealer* – employé abusivement pour *drug-dealer* et compris chez nous au sens de *trafiquant de drogue* – équivaut en réalité à de nombreux termes « généralistes » du commerce et de la finance : *fournisseur, négociant, concessionnaire, revendeur, boursier indépendant, marchand*... Ne vous laissez donc pas intoxiquer par des à-peu-près anglo-saxons.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

AIR FRANCE LICENCIE POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE. Affrontant une perte de 1,5 milliard de francs pour le premier semestre 1992, la compagnie a annoncé, le 1er octobre, un plan de rigueur. Les 1 500 supressions de poste prévues en 1993 s'ajouteront aux 3 500 licenciements déjà planifiés (*le Monde* des 2 et 4-5 octobre 1992).

OCDE : LA CROISSANCE EN 1992 NE DÉPASSERA PAS 1,5 %. Le 2 octobre, les prévisions de croissance des vingt-quatre pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont été revues à la baisse (*le Monde* du 6 octobre).

« LUNDI NOIR » SUR LES MARCHÉS BOURSIERS. Les places financières européennes ont connu, le 5 octobre, une nouvelle tempête. Après la décision de la Bundesbank, le 2 octobre, de ne pas réduire ses taux d'intérêt, la lire et la livre ont plongé. Les marchés boursiers ont enregistré des baisses spectaculaires : 4 % à Londres, 3,6 % à Francfort et Madrid, 4,3 % à Paris, qui a maintenu des taux à court terme élevés pour éviter un retour à la spéculation (*le Monde* des 5, 6, 7 et 8 octobre).

LES ÉTATS-UNIS, LE MEXIQUE ET LE CANADA ONT SIGNÉ LE TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE. Conclu le 12 août, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a été paraphé, le 7 octobre, à San-Antonio (Texas). Il ouvrira un marché global de 6 000 milliards de dollars et de 360 millions de consommateurs (*le Monde* des 8 et 9 octobre).

VIF RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR. La monnaie américaine est repassée en quelques jours de 1,40 mark à 1,49 mark et de 4,75 francs à 5,04 francs. Ce raffermissement a allégé les tensions au sein du SME, avec une remontée de la livre sterling et de la lire italienne (*le Monde* du 10 octobre).

COMPAQ RÉDUIT SES EFFECTIFS DE 10 %. Malgré des bénéfices exceptionnellement élevés au troisième trimestre, le numéro quatre de l'informatique mondiale a annoncé un millier de suppressions d'emploi (*le Monde* du 10 octobre).

MARDI 13 OCTOBRE. Gleneagles (Ecosse). Rencontre ministérielle du groupe de planification nucléaire de l'OTAN (jusqu'au 21 octobre).
Italie. Grève générale de quatre heures.

MERCREDI 14 OCTOBRE. Paris. Manifestation des enseignants CFDT.
France. Journée d'action organisée par le CNJA.
Bonn. Visite du président italien, Oscar-Luigi Scalfaro (jusqu'au 15 octobre).
Tunis. Réunion du comité central de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) pour faire le point des négociations sur le Proche-Orient.

JEUDI 15 OCTOBRE. Liban. Entrée en fonctions du nouveau Parlement.
Bruxelles. « Eurometeing », réunion de chefs d'entreprise, de cadres.
Paris. Réunion des ministres de la culture du Conseil de l'Europe (jusqu'au 16 octobre).
France. Ouverture des restaurants du cœur (jusqu'au 21 mars 1993).

VENDREDI 16 OCTOBRE. France. Grève à l'appel du Syndicat de la coordination des chauffeurs routiers et professionnels de la route.
Birmingham. Sommet extraordinaire européen des chefs d'Etat et de gouvernement.

SAMEDI 17 OCTOBRE. Ankara (Turquie). Visite de quatre jours du roi Juan Carlos d'Espagne.
Paris. Journée mondiale du refus de la misère. Célébration en France au Trocadéro.

DIMANCHE 18 OCTOBRE. Europe. 38e Congrès mondial des sociétés de droits d'auteur sur le thème : « Création et technologie dans un monde nouveau » à Maastricht et Liège (jusqu'au 24 octobre).

LUNDI 19 OCTOBRE. La Rochelle. Assises européennes sur la prévention des droits et de la sécurité (jusqu'au 23 octobre).
Allemagne. Visite de la reine Elizabeth d'Angleterre (Bonn, Berlin, Leipzig et Potsdam) (jusqu'au 23 octobre).
Paris. Manifestation nationale des intermittents du spectacle à l'appel de la CGT.

LOIS ET DÉCRETS

Audiovisuel

Un arrêté établit les budgets du Centre national de la cinématographie pour l'année 1992 : le budget de fonctionnement s'élève à 144,15 millions de francs, le budget d'intervention du ministère de la culture atteint 343,1 millions de francs, tandis que 132 millions de francs sont consacrés au budget d'intervention des administrations civiles en matière de cinéma et d'audiovisuel. Les dépenses de soutien à l'industrie cinématographique et à l'industrie des programmes audiovisuels dépassent 1,6 milliard de francs.

Un second arrêté donne la répartition des dépenses de soutien financier de l'Etat à l'industrie des programmes audiovisuels pour l'année 1992 :

• 419 millions de francs de dépenses sont réservés aux aides aux producteurs d'émissions, ayant déjà présenté des émissions à la télévision et aussi pour leur permettre de produire d'autres émissions.

• 188,4 millions de francs de dépenses sont consacrés aux aides sélectives à la production audiovisuelle (ces subventions sont accordées aux futurs producteurs afin de les aider à entrer dans le circuit).

• 90 millions de francs de dépenses sont accordés aux émissions destinées à la jeunesse. Diffusées par le service public, France 2 et France 3, elles favorisent aussi l'industrie française des dessins animés.

• 15 millions de francs sont versés à l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFIC), qui sert de fonds de garantie aux émissions.

Arrêté des 4 et 15 septembre 1992, ***Journal officiel*** **du 23 septembre 1992, p. 13168.**

Eau

Depuis plusieurs années, les Français ont pris conscience de l'importance de ce patrimoine naturel et écologique qu'est l'eau. Les agriculteurs utilisent 4,5 milliards de mètres cubes pour irriguer leur terre, les centrales nucléaires et l'industrie 27 milliards de mètres cubes, tandis que la distribution d'eau potable se chiffre à 6 milliards de mètres cubes.

La loi du 3 janvier 1992 a renforcé la protection et l'utilisation rationnelle de cette ressource. Deux décrets d'application viennent d'être publiés, le premier concerne la limitation des usages de l'eau, en cas de sécheresse, d'inondations ou de risque de pénurie. Le second décret concerne la procédure d'élaboration des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). La procédure est ouverte par arrêté préfectoral.

Le projet de schéma d'aménagement arrêté par la commission locale de l'eau est remis, pour avis, par le préfet simultanément aux conseils municipaux des communes concernées, aux conseils généraux et aux chambres d'agriculture. Le projet de schéma est destiné en bout de course à être mis à la disposition du public et affiché dans les mairies des communes concernées.

Décret n° 92-1041 92-1042 du 24 septembre 1992, *Journal officiel* du 27 septembre 1992, pp. 13430 à 13432.

Terence Conran prend sa revanche

Le fondateur des magasins Habitat puis de Storehouse, évincé de son groupe il y a deux ans, revient aujourd'hui sur la scène. Pressenti pour redresser son ancienne chaîne de magasins d'ameublement – en difficulté – il ouvre par ailleurs une nouvelle boutique à son nom à Paris

LONDRES
correspondance

« *JE veux bien aider les éventuels repreneurs d'Habitat en leur apportant mon expérience du marché, par exemple comme conseiller. Peut-être pourrai-je mettre quelques capitaux dans l'affaire, mais je ne veux surtout pas de lourdes responsabilités. Aujourd'hui, je fais les choses que j'ai toujours aimé faire, le design, la restauration, à une échelle modeste, mais qui correspond à mon rythme naturel...* » Il y a en ce moment, au quatrième étage d'un ancien entrepôt rénové de Butlers Wharf, quai désaffecté du quartier des Docklands londoniens, un homme serein et réjoui. Sir Terence Conran, soixante et un ans, ancien président du groupe de distribution britannique Storehouse, fondateur dans les années 60 de la chaîne d'ameublement Habitat, triomphe à nouveau.

Le gourou de la décoration intérieure, évincé de Storehouse il y a deux ans et demi, a été contacté au cours de l'été par trois sociétés d'investisseurs étrangers qui souhaitent racheter Habitat, pour redonner à la marque son lustre d'antan. Par ailleurs, il s'offre aujourd'hui le luxe d'ouvrir à Paris pour son propre compte, dans un ancien dépôt du Bon Marché, une nouvelle boutique à son enseigne, la Conran Shop. A l'instar du magasin londonien, véritable caverne d'Ali Baba, blottie dans le Michelin Building de Fulham Road, on y trouvera une vaste et surprenante gamme de produits de luxe, des pétales de fleurs séchées au nécessaire à écrire, de moelleux peignoirs de bain aux chaises métalliques, style Bauhaus. Un bric-à-brac un peu à l'image de son génial créateur : avenant... style et façon anglaise.

TROIS VIES • Surprenant Conran ! S'il devait retrouver l'orbite de la galaxie Habitat, pour sortir son ancienne compagnie de l'ornière dans laquelle la récession et de graves erreurs de gestion l'ont embourbée, ce serait la troisième incarnation d'un homme qui a déjà connu deux vies antérieures. La première est celle de champion du meuble chic et bohème, qui en 1964, aux beaux jours du *swinging London*, s'installe dans sa première boutique de King's Road, pour exposer ses fantasmes et objets – de bon goût, fonctionnels, bon marché – et ainsi, dit-il, *« avoir un contact avec le public »*. *« Le premier client se croyait au paradis »*, commente le vénérable *Times*, qui a rarement de telles bouffées de lyrisme à propos des excentriques.

Seconde vie : celle du capitaine d'industrie pris dans la tourmente des fusions-acquisitions, des OPA hostiles et autres coups de Bourse frénétiques des années 80. Plus de deux cent mille mètres carrés de surface de vente sur trois continents, employant près de dix mille personnes, pour un chiffre d'affaires de 500 millions de livres (5 milliards de francs)... En 1981 le succès d'Habitat amène Terence Conran à introduire l'action à la *Bourse de Londres*. « Terry » se laisse griser par la course effrénée


CHAVANAT

au gigantisme. Coup sur coup il rachète Mothercare (équivalent britannique de Prénatal), Richards (prêt-à-porter féminin), Heal's (fournisseur de la literie de la cour d'Angleterre), Blazer (tailleur hommes). En 1985, la fusion avec la chaîne de grands magasins *BhS* crée un groupe, Storehouse, dont l'ambition affichée est de concurrencer le numéro un de la distribution insulaire, Marks and Spencer. Le restaurant Bibendum, le Design Museum, destiné à promouvoir sa « philosophie », *le Conran Design Group, l'acquisition* de 20 % du capital de la FNAC... C'est encore lui. Trop vite, trop loin.

Séduisants sur le papier, ces achats, souvent à un prix trop élevé, déséquilibrent le bilan. Le vrai pouvoir passe entre les mains de gros actionnaires institutionnels, compagnies d'assurances et *établissements financiers*, qui commencent à s'inquiéter des montages financiers de plus en plus risqués. A force de coups de poker, Terence Conran a transformé une firme inventive et florissante en une multinationale *disparate, hétéroclite et vulnérable*.

CHUTE • *En 1990* c'est la chute. Sous la pression de ses actionnaires et de ses cadres, menés par le directeur général du groupe Michael Julian, Sir Terence Conran démissionne. Il revend ses titres et ne rachète à Storehouse que le Conran Shop, son « dada », qu'il a toujours couvé d'un regard amoureux. Ce magasin lui servira de nouveau tremplin.

Aujourd'hui, il tire les leçons de l'aventure. *« Amer, moi ? Non. Je suis plutôt déçu de n'avoir pu achever ma tâche à Storehouse... »* Les petits yeux bleus malicieux et le sourire généreux éclairent un visage massif, celui d'un homme d'action robuste aux épaules carrées, d'un « businessman », anobli en 1983, *qui s'habille pourtant* un brin trop jeune et arbore des cravates à pois dignes d'un voyageur de commerce. Derrière un bureau *sur lequel trône une sculpture en* bronze du Bibendum, emblème de « son » restaurant niché dans le Michelin Building, l'ancien demi de mêlée *de rugby devient* implacable quand on évoque le rôle joué par son second, le directeur général Michael Julian, dans son limogeage de Storehouse.

« Pour des raisons qui m'échappent encore, il a voulu faire cavalier seul. Il a choisi sa propre équipe en me mettant devant le fait accompli. La gamme Habitat a été chamboulée. On a suivi l'exemple catastrophique d'une maison de mode américaine, d'un Bloomingdale's à New-York. Le catalogue a été supprimé : des produits trop chers ont été introduits, des soldes massives ont été organisées », affirme-t-il. Deux ans après, la coqueluche du Tout-Londres, ne supporte toujours pas la comparaison avec son ancien second, un financier secret et rigide auquel tout l'oppose. Il a le masque un peu las quand il ajoute : *« L'objectif de Julian était de dé-conraniser Storehouse. Son offensive sournoise était déplaisante. J'ai préféré quitter le fauteuil présidentiel. »*

> **“Quelle ridicule arrogance que de croire qu'une chaîne de magasins peut être dirigée par un visionnaire flanqué d'un comptable.”**

Ce plaidoyer *pro domo* n'impressionne guère la City. *« Quelle ridicule arrogance que de croire qu'une chaîne de magasins peut être dirigée par un visionnaire flanqué d'un comptable ! »*, s'exclame Richard Hayman, président de Verdict Research, société londonienne spécialiste de la distribution. *« Ce qu'il fallait à Storehouse, c'était un spécialiste du marchandising comme c'est le cas dans les boîtes qui marchent. Marks and Spencer, ou John Lewis. Conran était un mauvais chef d'entreprise. »*

ORGANISATION • Pour Julie Ranshaw, analyste auprès de la banque Morgan Stanley, *« Conran avait oublié qu'un succès commercial à long terme se bâtit sur une solide organisation, pas sur le charisme ou la personnalité d'un seul individu, aussi brillant soit-il. Julian a voulu remettre de l'ordre dans Storehouse qui en avait bien besoin »*.

Un ancien acheteur d'Habitat, reproche à Sir Terence son incapacité à déléguer. *« Il mettait son nez partout, veillait à ce que rien n'échappe à son contrôle. »* Et obsédé de travail de surcroît, à en croire son biographe, Barty Philips : *« Rien d'autre ne l'intéresse. Il peut se montrer très ennuyeux. C'est aussi un manipulateur qui a sacrifié une grande partie de sa vie à ses affaires. »*

Se retrouver à la tête d'une PME employant moins de cinq cents personnes avec un chiffre d'affaires de 35 millions de livres lors de l'exercice 1991-1992, alors qu'on dirigeait un mastodonte de trente-trois mille employés au chiffre d'affaires dépassant 1,5 milliard de livres, est-ce avoir manqué sa vocation ? Sa nouvelle aventure semble avoir gommé l'effet des incartades et des coups durs du passé. D'une voix douce, sur un ton égal, Terence Conran lâche : *« Je m'amuse bien... »* Puis un silence ambigu...

Marié à trois reprises, Sir Terence a cinq enfants, dont quatre sont aujourd'hui associés à son entreprise. Le plus âgé, Sebastian, dispose de sa propre compagnie de design et l'assiste dans la conception des objets. « Daddy » préside également la société de Jasper, couturier renommé. Tom est dans la restauration et lié aux activités de traiteur. Quant à Sophie, elle travaille au Conran Shop, où elle est chargée des achats. La succession ? *« On peut très bien imaginer un scénario en vertu duquel Sebastian prendrait les commandes du design, de mes restaurants et Sophie des Conran Shop. Quand je présidais Storehouse, j'insistais en revanche pour que mes enfants fassent carrière en dehors du groupe. »* Jamais désarçonné par les coups du sort, regardant de ses yeux d'enfant les plans de la nouvelle boutique de la rue du Bac, l'enchanteur des Docklands déclare : *« C'est à Paris qu'Habitat avait pris son envol international. il y a plus de vingt ans. Cette nouvelle étape est pour moi en quelque sorte un retour aux sources. »*

Marc Roche

Habitat France : un îlot de prospérité

Ils avaient dix-huit ans en 1968. *Etudiants, ils finissaient* leurs études en 1973, date de l'ouverture du premier magasin Habitat à *Paris*. *Cadres*, à quarante-deux *ans*, *revenus* des idéologies et bourgeois sans le savoir, lecteurs assidus de la nouvelle *presse « déco »*, ils sont restés les clients fidèles de la chaîne de magasins. Une génération bien *dans ses meubles*... pour le plus grand profit d'Habitat France, un îlot de prospérité dans un groupe fort *chahuté*.

Dès l'origine, le *« concept Habitat »*, pour reprendre la terminologie maison, a constitué une petite révolution dans le monde de l'ameublement français : tournant résolument le *dos à la chambre* en bois de rose et à la salle à manger Henry II (années 50), à la tendance encens, *batik et coussins* au sol (vague hippie) ou à celle du « tout teck » (venue de Scandinavie), Habitat a joué la carte *de la fraîcheur*, de la *simplicité*, de la gaieté, des couleurs qui claquent, des meubles qui se *plient*, *bougent* et *permettent* de recomposer l'espace.

SÉDUIRE • *Très design ou tiré* du passé pour être réactualisé, chaque objet avait son utilité, et tournait donc résolument le *dos* à *la grande vogue* du gadget. Leurs créateurs les ont voulus chaleureux dans tous les sens du terme : *1973*, c'est *aussi en France* l'« année de la couette ». Au diable les draps et couvertures bien bordés ! Bonjour la plume et le *duvet enveloppants*. Bonne idée : 1973 était aussi l'année du premier choc pétrolier, des économies d'énergie et des balbutiements *de l'écologie. Une mode* qu'Habitat a fuie, comme toutes les autres, même s'il elle les conjugue dans son art de vivre, ce *qui lui permet* d'épouser son temps sans vieillir pour autant. Au cœur des années cocooning, Habitat a tiré sa gamme vers le *haut*, *ce qui lui a permis* de résister à l'arrivée d'Ikea, dont le point fort *était les petits prix*. Il s'est ainsi démarqué de moult marchands de meubles qui ont cédé au discount échevelé, *au risque de* disparaître.

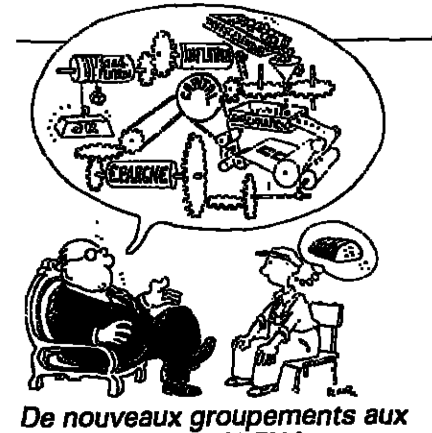
Charchant ouvertement à nouer une relation affective *avec ses clients*, il *cherche* toujours à les séduire par l'atmosphère dégagée par ses magasins. *On en dénombre* aujourd'hui trente-six : le trente-septième va incessamment ouvrir ses portes à *deux* pas de chez Fauchon. Il sera, comme trois autres (Saint-Germain-des-Prés, Avignon et Angers), *consacré uniquement* aux accessoires : abordant des villes plus petites, la chaîne a adapté son concept et retrouve un esprit plus « boutique ». Etant entendu que le client peut toujours choisir ses meubles *sur le catalogue*, lancé dès 1974 et tiré aujourd'hui à neuf cent mille exemplaires. Un *catalogue qui réalise à lui seul un* chiffre d'affaires équivalent à celui d'un magasin...

Bref, Habitat *France est* une *success story*, avec ses mille cent employés, son milliard 200 cents *millions* de *francs* de chiffre d'affaires et ses 68 millions de francs de résultat d'exploitation. Une *belle petite affaire* dont plusieurs acheteurs auraient bien aimé s'emparer. Il y a quelques semaines, *ses actionnaires* anglais ont repoussé les avances du Printemps, refusant de dissocier leur filiale française des autres.

Pourtant elle s'en distingue par la prospérité et surtout par sa fidélité au concept d'origine. *Celui inventé par Terence Conran*, qui dix-neuf ans après fait un come-back en France avec son deuxième Conran Shop *(le premier hors de* Grande-Bretagne), installé... à deux pas du magasin Habitat de Montparnasse, qu'il avait ouvert en 1973.

Françoise Vaysse

Les zones de libre-échange



De nouveaux groupements aux sigles bariolés (ALENA, MERCOSUR, CARICOM, ANCZERTA ou EEE) partagent aujourd'hui les continents, de l'Amérique à l'Asie en passant par l'Europe et le Pacifique. Avec un même objectif : constituer la zone économique la plus puissante en terme de population et de PNB.
En février 1992, la CEE se rapproche de l'AELE pour former l'EEE : 358 millions de consommateurs. En août, les Etats-Unis rétorquent en formant avec le Mexique et le Canada une zone nord-américaine de 360 millions d'habitants. Parallèlement, le Mexique se rapproche du Chili, l'Argentine du Brésil.
L'évolution tranche avec des décennies de « multilatéralisme », de recherche de développement des échanges mondiaux tous azimuts, à travers le GATT. Celui-ci n'autorise d'ailleurs les accords régionaux – contraires au principe de « non-discrimination » – que sous certaines conditions.
A la mode autour de 1960, avec le traité de Rome (1957) ou la naissance du Marché commun centre-américain (CACM), le régionalisme avait plutôt déçu. En Afrique ou en Amérique latine, tant de zones se sont révélées peu porteuses d'échanges, ou même n'ont existé que sur le papier. Deux éléments ont provoqué une relance décisive : le succès de la CEE, la conversion des Etats-Unis à l'approche régionale avec l'« Initiative pour les Amériques », de George Bush. Mais le libre-échange s'est révélé plus facile à négocier à quelques-uns plutôt qu'à beaucoup. Il n'a fallu que dix-huit mois pour l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), moins d'un an pour l'accord Mexique-Chili.
Ces régions risquent toutefois de se transformer en blocs, en « forteresses » commerciales si leur formation ne s'accompagne pas d'une ouverture sur le reste du monde. Tandis que les non-membres se sentent exclus, les participants adoptent une mentalité d'assiégés, voire d'attaquants. Sur la toile de fond d'échec des négociations du GATT ouvertes en 1986 se profilent des guerres commerciales, par exemple entre Etats-Unis et CEE sur le soja ou le colza.

Dossier réalisé par Dominik Barouch

Quels sont leurs objectifs ?

■ Une zone de libre-échange est formée par un ensemble de pays voisins qui s'engagent à éliminer les barrières douanières commerciales entre eux. Mais on peut aller plus ou moins loin dans ce sens. Dans le cas d'une union douanière, les pays membres unifient aussi leurs politiques commerciales, mettant en place un tarif extérieur commun pour leurs échanges avec le reste du monde. La CEE est allée encore au-delà, en prévoyant l'harmonisation progressive des politiques économiques et, si le traité de Maastricht est ratifié, une véritable union économique et monétaire. *La zone de libre-échange peut même comporter une politique d'intégration industrielle régionale. C'est ce qu'avait réalisé le Comecon, qui a* disparu *de facto* au 1er janvier 1991.

Le champ d'application peut varier aussi. *Une simple zone de libre-échange* exclut généralement des secteurs sensibles (acier, textile, agriculture, voire industries culturelles). *En même temps, un* accord peut – comme dans les plus récents – inclure les services ou les investissements, aussi bien que les échanges de marchandises. Ainsi, l'accord entre les Etats-Unis et le Canada s'applique notamment aux services financiers et informatiques, au tourisme, à l'architecture. Plus audacieuse encore, l'ANZCERTA, dans le Pacifique, concerne tous les services, à quelques exceptions près, strictement énumérées. La Communauté européenne, de son côté, va libéraliser le transport aérien et routier, les télécommunications, l'audiovisuel et les services financiers.

Mais le libre-échange véritable impose également la suppression des restrictions para-tarifaires (subventions, formalités douanières, normes et marchés publics), nettement plus difficiles à éliminer. A cet égard, le Marché commun, créé en 1957, souvent cité en modèle ne sera vraiment « unique » que le 1er janvier 1993. c'est encore l'ANZCERTA qui, jusqu'à présent, a été le plus loin pour les primes et subventions, supprimées totalement depuis juin 1990. En revanche l'accord Etats-Unis-Canada ne prévoit d'har*monisation des normes que pour le* secteur automobile.

Enfin la liberté du commerce dépend *du respect de la concurrence entre les* entreprises de la zone : un des objectifs du Marché unique européen est précisément de garantir celle-ci. ■

Quels avantages ?

■ Dans les pays industrialisés, le libre-échange, suscitant de nouveaux flux commerciaux, abaisse le coût des produits. Ce n'est pas le cas, toutefois, si les Etats membres sont contraints de se fournir auprès de leurs partenaires à des prix supérieurs aux prix internationaux : l'Espagne, en adhérant à la CEE en 1986, a dû accepter, dans le cadre de la politique agricole commune, de surpayer ses importations agricoles. L'équilibre obtenu dépend des droits de douane imposés aux Etats extérieurs à la zone. L'élargissement des marchés permet surtout de réaliser des économies d'échelle, d'autant plus importantes que le niveau de vie des pays concernés est élevé. L'in*tégration régionale renforce la concur*rence en assurant une plus grande transparence du marché.

Le commerce interne a presque doublé dans la CEE depuis sa création. Les résultats étaient comparables pour l'AELE jusqu'à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE (en 1972). Les résultats de l'ANZCERTA (Australie-Nouvelle-Zélande) sont plus difficiles à distinguer des mesures de privatisation, de dérégulation et d'abaissement unilatéral des droits de douane intervenues en même temps dans les deux pays.

Dans les pays en développement, la réussite a été bien moindre : l'Afrique, qui a connu le plus grand nombre d'accords, détient aussi le record des zones mort-nées (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, zone PTA en Afrique orientale *(voir ci-dessous)*. Ces pays en espéraient une auto-suffisance alimentaire, une expérimentation de la concurrence, des économies d'échelle et surtout la substitution de productions « indigènes » aux importations.

Les accords associaient des pays aux productions identiques et relativement peu diversifiées. Le commerce intra-zone ne s'est donc guère développé. Au sein du CACM (marché commun centre-américain) les exportations, après avoir fortement augmenté jusqu'en 1970, ont stagné ensuite avant de décliner. L'Association *latino-américaine de libre-échange créée* en 1960 a suivi une évolution comparable. Enfin entre les membres de l'ASEAN, le commerce est resté faible et une bonne partie est formée par un transit de marchandises à destination des pays développés. ■

Les conditions du succès ?

■ La réussite d'une zone de libre-échange suppose avant tout une bonne entente entre les parties. Il n'est pas superflu de le rappeler : en Afrique ou en Amérique centrale, par exemple, les conflits politiques entre Etats membres des zones de libre-échange ont souvent entravé le commerce. Sur un plan strictement économique, le fonctionnement de la zone ne peut d'abord être assuré que si la libération des échanges est assurée par des règles strictes, évitant les risques de perversion du système. *L'automatisme* des procédures est un facteur de succès.

Dans les unions douanières, c'est la multiplication des exceptions qui ruine la constitution d'un tarif extérieur commun. *Dans le CACM, marché commun* d'Amérique centrale, les dérogations concernaient l'importation de produits « nécessaires ». Dans les pays du Golfe il s'agissait des produits de luxe. Dans tous les cas, la mise en place de mécanismes institutionnels, sur le modèle des institutions des Communautés européennes, permet de vérifier le respect des objectifs.

La zone de libre-échange doit aussi être protégée de l'extérieur par des règles très strictes sur l'origine des produits, afin d'éviter que des pays extérieurs ne profitent d'accords bilatéraux avec un pays membre pour tourner les protections douanières établies par la région vis-à-vis du reste du monde – ce qui annule les avantages accordés aux pays membres.

Enfin un accord doit s'accompagner d'une harmonisation minimale des politiques macro-économiques, rendue nécessaire – et difficile – par les chocs extérieurs comme la crise pétrolière de *1973* ou la crise de la dette dans les années 80 : selon des experts du FMI, *« le marché commun centre-américain (CACM) a plus souffert de ses pénuries en devises que des conflits militaires »* internes. Les premiers symptômes de *la crise de la dette ont conduit au* relèvement des droits de douane en 1980, même à l'intérieur de la zone. Puis une mauvaise *politique conjoncturelle a laissé l'inflation* s'installer tandis que les monnaies nationales restaient fixées au dollar, en hausse sur les *marchés internationaux*. Résultat : la compétitivité s'effondrait en entraînant le commerce régional. Pour l'ALENA, les Etats-Unis ont précisé que les pays qui voudraient rejoindre les trois fondateurs devraient satisfaire à certains critères macro-économiques, comme la maîtrise de l'inflation. ■

Quelle est leur évolution ?

■ Longtemps les zones de libre-échange n'ont associé que des pays dont le niveau de développement *était similaire.*

Changement radical de philosophie, le régionalisme nouvelle formule unit au contraire, *sur une base bilatérale, des pays* aux niveaux d'industrialisation très différents. Un premier exemple a été donné avec *l'élargissement* de la CEE aux pays méditerranéens (Grèce en 1981, Espagne et Portugal en 1986). L'association proposée *récemment par* La Communauté à la Pologne, à la Tchécoslovaquie et à la Hongrie va dans le même sens.

> **“Pour chaque milliard de dollars d'exportations, nous créons 20 000 emplois”**
>
> Carla Hills, représentante américaine pour le commerce lors de la conclusion de l'ALENA en août 1992.

En Amérique, George Bush s'est engagé dans la même voie en juin 1990, en évoquant, dans le cadre de l'« Inititative pour les Amériques », l'idée d'un grand marché allant *« de l'Arctique à la Terre de Feu »*. L'accord signé entre les Etats-Unis et le Mexique illustre le principe de façon encore plus évidente : le PNB américain est près de huit fois supérieur à celui de ses deux partenaires réunis, et le PNB par habitant est presque dix fois plus élevé aux Etats-Unis ou au Canada qu'au Mexique. *Les industries* américaines, outre l'extension de leur marché, peuvent y trouver la possibilité de *délocaliser* certaines *activités dans* un pays à main-d'œuvre bon marché. Le Mexique attend des emplois, des nouveaux débou*chés et des transferts de technologie.*

Mais la création de zones-continents relance un débat sur la constitution d'un « bloc » américain, face aux « blocs » constitués par la CEE ou le Japon (même si ce dernier ne fait pas partie formellement d'une zone de libre-échange). ■

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Europe

● **COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)** : formée en 1957, *par six pays* d'Europe *occidentale,* élargie à dix en 1981, puis à douze en 1986, approfondie par l'Acte unique européen de juillet 1987 et maintenant par le traité de Maastricht de 1992 en cours de ratification. Population : 326 millions d'habitants ; PNB : 6 000 milliards de dollars.

● **ASSOCIATION EUROPÉENNE DE LIBRE-ÉCHANGE (AELE)** : formée en 1960, a perdu certains de ses membres au profit de la CEE. Population : 32 millions ; PNB : 842 milliards de dollars.

● **ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE)** : créé en *1992*, réunit les deux précédents. Population : 358 millions d'habitants ; PNB : 6 842 milliards de dollars.

Amériques

● **ALENA (ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN)** : signé en 1992 entre Etats-Unis, le Canada, et le Mexique, élargissant l'accord conclu en 1988 entre les deux premiers pays, il prévoit l'élimination des barrières douanières dans un délai de quinze ans maximum. Population : 360 millions d'habitants ; PNB : 6 214 milliards de dollars.

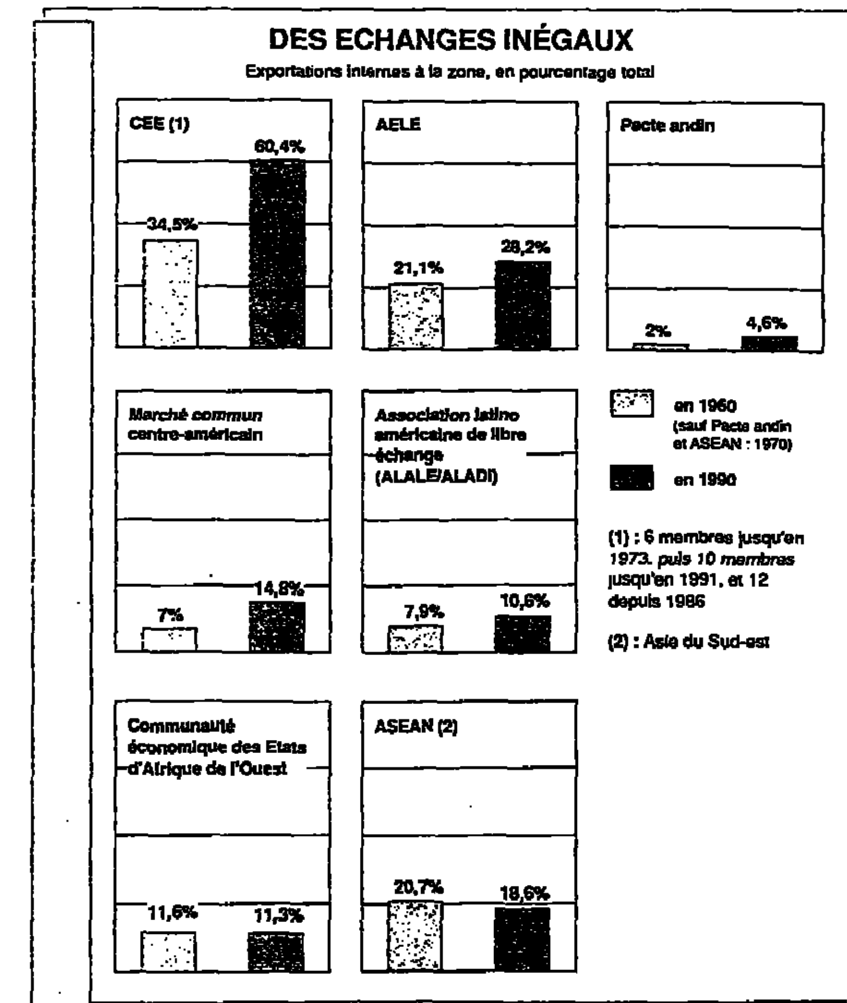
● **CARICOM** (Communauté des Caraïbes) : créée en 1973, elle devait aboutir en 1988 à une zone de libre-échange. Sans succès ; un nouveau calendrier a été fixé en 1990 pour l'élimination des droits de douane (1991) et l'établissement d'un tarif extérieur commun (*1994*), encore retardé depuis. Population : 12 millions d'habitants. PNB : 18,8 milliards de dollars.

● **CACM (Marché commun d'Amérique centrale)** : formé en 1960 pour éliminer les quotas et les droits de douane ; réaliser une union douanière et adopter un tarif extérieur commun ; réaliser une planification industrielle commune. A suivi le calendrier prévu jusqu'en 1980 quand ont été réintroduites des restrictions commerciales. Le tarif n'est pas appliqué par tous les membres. En juin 1991, les Etats membres se sont engagés à réaliser l'accord en 1992. Population : 25 millions d'habitants ; PNB : 25 milliards de dollars.

● **PACTE ANDIN** : conclu en 1969 par les pays du Nord des Andes. Objectifs : union douanière et planification *industrielle commune* ; *tarif extérieur commun* avant 1980 (modifié en 1988 et remis en vigueur en 1989) ; établissement d'une *zone* de libre-échange avant 1992, d'un marché commun avant 1993 et disparition des exceptions d'ici 1995 ; harmonisation des politiques macroéconomiques. La mise en œuvre a été retardée à plusieurs reprises. Population : 88 millions d'habitants ; PNB : 140 milliards de dollars.

● **ALALE** (Association latino-américaine de libre-échange), créée en 1960, devenue association de développement *intégré en 1980, visait à instaurer* le libre-échange, à développer une coopération économique, sur la base d'une liste de produits. Les retards se sont accumulés dans la libéralisation des échanges. Population : 375 millions d'habitants, PNB : 1 024 milliards de dollars.

● **MERCOSUR** : créé en 1991 pour réaliser un marché commun entre les pays du cône sud de l'Amérique latine d'ici à 1995 avec un tarif douanier extérieur commun, et la coordination des politiques fiscales, douanières et de contrôle des *changes. Population : 190 millions* d'habitants ; PNB : 492 milliards de dollars.



Afrique

● **CEEAO** (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), créée en 1975 pour réaliser une zone de libre-échange et une union douanière ; harmoniser les politiques de développement ; favoriser la mobilité du travail et du capital. Les objectifs devaient être réalisés d'ici à 1990, mais leur mise en œuvre est quasi-inexistante. (Population : 180 millions d'habitants ; PNB : 80 milliards de dollars).

● **PTA** (initiales anglaises de la zone de commerce préférentielle pour l'Afrique de l'Est et du Sud). Objectifs : zone de libre-échange et harmonisation des politiques commerciales ; élimination des droits de douane internes d'ici l'an 2 000. Limitée dans la pratique à quelques réductions *de droits de douane*. Population : 220 millions d'habitants ; PNB : 70 milliards de dollars.

Moyen-Orient

● **CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE (CCG)** : fondé en 1981, devait, sur le plan économique, assurer la coordination des politiques commerciales et réaliser une union douanière. L'union douanière et le tarif extérieur commun, initialement prévus pour 1986, sont repoussés à mars 1993. Population : 12 millions ; PNB : 155 milliards de dollars.

Asie

● **ASEAN (ASSOCIATION DES NATIONS D'ASIE DU SUD-EST)** : créée en 1967, pour assurer une coopération régionale en matière industrielle (la politique commerciale étant d'opérer une substitution aux importations extérieures). Population : 310 millions d'habitants ; PNB : 240 milliards de dollars.

Pacifique

● **ANZCERTA** (initiales anglaises de l'Accord commercial de rapprochement économique Australie-Nouvelle Zélande) : formé en 1983, modifié en 1988, mis en œuvre dans les délais prévus. Population : 20 millions d'habitants ; PNB : 340 milliards de dollars.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Regional Trade Arrangements*, Fonds monétaire international, 1992.

■ « La résurgence des accords économiques régionaux ». *Bulletin du FMI* du 20 avril 1992, reproduit dans *Problèmes économiques* du 11 juin 1992, La Documentation française.

■ *The Move Toward Free Trade Zones*, 1991, Revue de la Banque de réserve fédérale de Kansas-City, reproduit dans *Problèmes économiques* du 2 septembre 1992, La Documentation française.

■ *Global Economic Prospects and the Developing Countries*, Banque mondiale, 72 pages, 1992.

■ *Rapport sur le développement dans le monde 1991*, Banque mondiale.

...ange

Quelle est leur évolution?

« Pour chaque milliard de dollars d'exportations, … créons 20 000 emplois »

Afrique

• CEEAO

• PTA

Moyen-Orient

• CONSEIL DE COOPÉR… GOLFE (CCG)

Asie

• ASEAN ASSOCIATION DES NATIONS D'ASIE DU SUD-…

Pacifique

• ANZCERTA

La revanche de Pancho Villa

Suite de la page 29

En 1972, le gouvernement mexicain décidait de ne plus limiter ces dispositions aux seules zones frontalières mais de les élargir à toutes les régions du pays considérées comme « *économiquement déprimées* ». D'où la vive concurrence que se livrent, depuis, une demi-douzaine d'Etats pour attirer les firmes étrangères. Celles-ci viennent plus volontiers depuis la libéralisation générale de l'économie mexicaine, accompagnée par un vaste programme de privatisations. Les effets récents de ces dispositions, accélérés par la perspective de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui vient d'être signé le 7 octobre dernier à San-Antonio (Texas) après avoir été paraphé le 12 août précédent à San-Diego, ont été spectaculaires.

INVESTISSEMENTS • En 1991, les investissements directs étrangers au Mexique ont doublé, pour atteindre finalement 9,8 milliards de dollars contre 4,7 milliards l'année précédente. Les *maquiladoras* essaiment à présent dans tout le nord du Mexique, avec toujours une prédilection pour la frontière avec la Californie, où se concentrent environ 50 % de ces 2 200 usines d'assemblage qui emploient un demi-million de salariés. Sans aucune exclusive quant à la nationalité des partenaires, américains dans la majorité des cas (48 %), mais parmi lesquels se glissent de plus en plus souvent les grands noms de l'industrie japonaise, taïwanaise et coréenne.

« Aux côtés de Kodak ou de Honeywell, nous avons, à Tijuana, des firmes asiatiques comme Hitachi, Sony ou Samsung », confirme Mme Yoko Miyai Watanabe, adjointe au directeur régional du Banco Nacional de Comercio Exterior, le bras armé du gouvernement mexicain en matière d'investissements étrangers. *« Avant d'en arriver là, nous avons passé plusieurs mois à leur expliquer les règles administratives, juridiques, fiscales, douanières en vigueur, y compris une législation du travail plus souple puisque nous avons ici des syndicats « blancs ». Ce qui les a décidés, c'est aussi le fait que Tijuana, grâce à ses cinq universités techniques, dispose d'un important réservoir de personnel spécialisé, même si 75 % à 80 % de la main-d'œuvre sont encore constitués de femmes »*, raconte-t-elle.

Alfonso Martinez Reyes, le directeur régional de BANCOCOMEXT, renchérit : *« Nous avons quarante et un conseils répartis dans le monde entier afin d'attirer les investissements étrangers au Mexique. Pour ma part, je coordonne les activités de quatre Etats mexicains où sont installées des* maquiladoras *assemblant des téléviseurs, des composants ou encore des pièces de rechange. »* Mme Watanabe souligne le soin qu'elle apporte à faire l'éducation de ces nouveaux patrons de *maquiladoras*, souvent parachutés de l'étranger. *« Je m'efforce de faire comprendre aux Japonais qu'il est inutile de s'obstiner à faire faire de la gymnastique tous les matins aux employés. En revanche, les relations personnelles comptent beaucoup et il n'est pas inutile de se souvenir du prénom du dernier-né d'une jeune ouvrière »*, explique-t-elle, ajoutant que, dans ce domaine, *« les Européens ont le contact plus facile »*.

« Lorsque nous avons inauguré l'usine, au printemps dernier à l'occasion de la Coupe de l'Amérique, où nous avions engagé un bateau, il a fallu faire bénir l'installation par le prêtre et organiser une grande fête avec, bien sûr, orchestre de mariachis. Tout le monde était très content. C'était important pour bien démarrer », concède en souriant Marc Renauld, le directeur technique de Legris, la seule entreprise 100 % française installée à Tijuana, où elle monte des raccords instantanés.

« Nous aurions sans doute trouvé une main-d'œuvre moins chère à Ensenada, au sud de Tijuana, ou à Mexicali, plus à l'est, mais nous avons préféré nous installer ici où l'infrastructure fonctionne bien et où nous avons trouvé le personnel qualifié dont nous avons besoin pour nos presses à injection de plastique. Nous avons commencé la production en janvier dernier et nous employons maintenant trente-cinq personnes et un seul expatrié, moi-même », indique-t-il.

REDEVANCE • Les autorités mexicaines ont mis trois formules à la disposition de ces firmes étrangères : la filiale directe, la société de sous-traitance et enfin le *shelter*, une « société-abri » qui oblige à passer par une société mexicaine *contractante*, laquelle se charge d'embaucher et de gérer le personnel, de représenter juridiquement et au regard des douanes la société étrangère en échange d'une redevance convenue entre les deux parties. *« Nous avons choisi cette dernière formule car nous ne connaissions pas bien le Mexique. Nous avons signé un contrat de deux ans qui nous coûte 2 dollars de l'heure par personne (charges sociales comprises), sur lesquels l'employé recevra 1,03 dollar. Son revenu mensuel est de 215 dollars environ, bien supérieur à ce qu'il serait dans le sud du pays. »* Grâce à cette *maquiladora*, Legris, qui possède aussi des installations à Singapour et aux Philippines, réexporte à bon compte ses produits vers les Etats-Unis, où sa filiale locale détient déjà 10 % du marché américain pour ce type d'articles.

> Le grand vainqueur de la bataille des chiffres intra-américaine reste le Mexique, qui table sur un doublement de son PIB.

Le *shelter* à la mexicaine, c'est aussi le système d'implantation choisi par Keith Zimmerman, le directeur de Whitney Blake, une petite entreprise de raccords téléphoniques du Vermont. Il a créé une *maquiladora* à Hermosillo, la capitale de l'Etat mexicain de Sonora où le groupe automobile Ford a établi sa tête de pont, dirigée cette fois vers le marché mexicain et non pas vers la mère-patrie. *« Nous avons commencé avec 20 personnes en décembre 1989. A présent, nos effectifs sont de 200 personnes et nous aurons réalisé 5,5 millions de dollars sur les 12 millions de chiffre d'affaires total attendu pour l'exercice 1992 »*, indique Keith Zimmerman.

Comme pour tous les autres investisseurs industriels au Mexique, le facteur prix est déterminant. *« Nous payons 1,99 dollar l'heure au* shelter, *qui prend là-dessus 95 cents pour sa propre gestion, le reste étant reversé au salarié, pour une activité d'assemblage qui nous coûterait 8 dollars l'heure dans le Vermont. Le calcul est vite fait. »* Ce développement constitue-t-il une menace pour les ouvriers américains ? Cet ancien élève de West Point reconverti dans l'industrie s'en défend. *« Non seulement nous avons conservé les 150 employés de cette usine du Vermont, mais nous accroissons constamment leur qualification. Au Mexique, ce sont des emplois sous-qualifiés. De toute façon, il fallait réagir très vite quand, à la fin des années 80, nos clients sont venus nous voir en nous disant : « Désolés, mais nous avons des propositions plus intéressantes en Extrême-Orient. » C'est alors que j'ai pris ma valise pour le Mexique. C'était un très bon choix. »*

DÉLOCALISATIONS ? • Tous ne sont pas de cet avis, notamment les syndicats américains. Selon la centrale syndicale AFL-CIO, un demi-million d'emplois perdus viendraient s'ajouter aux 600 000 disparus ces dernières années en raison des restructurations et de la crise économique. Après bien des hésitations, Mme Lynn Martin, secrétaire américain à l'emploi, a admis que 150 000 *jobs* de cette nature pourraient disparaître sur une durée de dix ans. La division agricole de l'université de Californie avance, elle, le chiffre de 240 000 emplois perdus.

A l'inverse, l'Institute of International Economics escompte un gain de 325 000 emplois au cours des prochaines années après la mise en place effective de l'accord de libre-échange, tandis que le président Bush anticipe 400 000 créations d'emplois grâce à l'essor des exportations.

Le grand vainqueur de cette bataille de chiffres intra-américaine reste le Mexique, qui table à la fois sur 600 000 emplois créés par les effets directs de l'ALENA et sur un doublement à terme de son produit intérieur brut, lequel a progressé de 3,1 % en 1991.

De quoi donner le tournis aux gamins en haillons qui, agglutinés devant le poste-frontière de Tijuana, proposent, pour quelques piécettes, de nettoyer les pare-brise des milliers de voitures, quelques-unes aux allures d'épave, qui vont de l'autre côté.

Serge Marti

Le rituel de San-Ysidro

SAN-YSIDRO (Californie)
de notre envoyé spécial

Sagement assis sur les hauteurs qui surplombent le lit à sec de la rivière Tijuana, matérialisant la frontière avec San-Ysidro, la petite ville américaine où les *chicanos* constituent désormais 85 % de la population, ils attendent, par grappes, que la nuit commence à tomber avant de se lancer à l'assaut de l'autre rive. Le compte est toujours le même : pour un clandestin arrêté par les voitures vertes de la police des frontières, deux compatriotes réussiront à fouler, indemnes, la terre californienne. Avant d'effectuer un nouveau saut d'obstacles, l'autoroute I-5 qui conduit à San-Diego et où un panneau représentant une femme tirant ses deux enfants avertit l'automobiliste qu'il faut éviter d'écraser ces piétons souvent partis sans baluchon.

Pour les agents de l'immigration américaine qui patrouillent nuit et jour le long de la frontière délimitée depuis peu sur une quinzaine de kilomètres par un étrange mur de tôle ondulée de 3 mètres de haut, ce sont des « étrangers illégaux ». Au consulat mexicain de San-Diego, on préfère les appeler des *indocumentados*, des « sans papiers », ce qui est bien différent de la terminologie américaine *« qui fait d'eux des criminels »*, assure le consul général, Enrique Loaeza.

Selon un étrange rituel, plus de trois mille « sans papiers » empruntent chaque jour l'axe Tijuana-San-Ysidro, devenu le point de passage le plus fréquenté des 3 500 km de frontière qui séparent le Mexique des quatre Etats américains riverains (Californie, Arizona, Nouveau-Mexique et Texas).

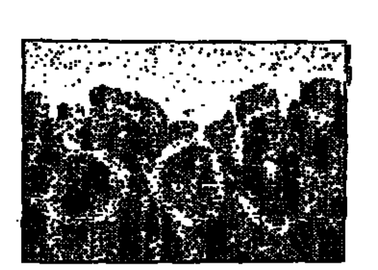
Une entreprise qui comporte de nombreux dangers : des gangs mexicains n'hésitent pas à tuer les candidats à l'émigration qui tombent entre leurs mains. Quelquefois, de jeunes Américains armés de battes de base-ball, s'offrent aussi une séance de *Mexican bashing* sur ceux qui ont réussi à franchir le mur, en espérant dissuader les autres.

Rien n'y fait. Certains jours, le flot d'illégaux est tel qu'un habitant de San-Ysidro, exaspéré de voir le cinquième *indocumentado* de la journée traverser son jardinet, situé à 200 mètres de la frontière, a pris son pistolet calibre 25, tuant un jeune Mexicain. Ces derniers mois, les violences de tout ordre se sont multipliées à la frontière, où les patrouilles s'efforcent aussi d'intercepter des représentants de la pègre mexicaine qui n'ont qu'un lointain rapport avec l'immigration économique.

Les incidents avec la police sont si fréquents que le président Bush et son homologue mexicain, Carlos Salinas, ont dû consacrer à ce problème l'une de leurs séances de travail sur le renforcement des liens entre les deux pays. En espérant que les effets de l'accord de libre-échange et l'essor futur du Mexique contribueront à apaiser ces tensions autant raciales qu'économiques.

S. M.

هكذا من الامل



IMMOBILIER : LE GRAND FRISSON

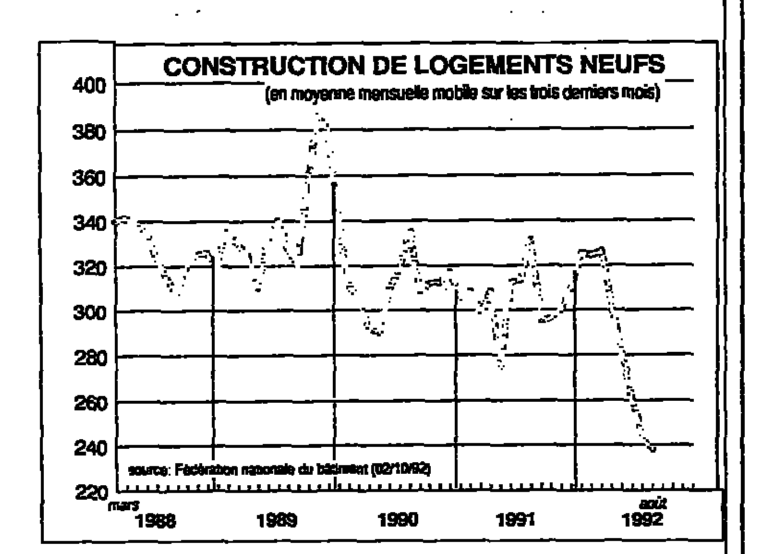
Les banquiers et les pr

Marchands de biens, banquiers, agences immobilières, notaires et entreprises du bâ
Encore le pire a-t-il été jusqu'ici évité. Les banques ont préféré tenir à bout de
dont les conséquences auraient été catastrophiques pc

« ILS *ne mouraient pas tous...* » De la petite *agence du coin de la rue* au promoteur le plus prestigieux de la place, en passant par les *grandes banques et les compagnies* d'assurances, aucun acteur de l'immobilier n'échappe aujourd'hui à la crise. Déjà, quelques têtes sont tombées, les tours de table se recomposent, le tribunal de commerce s'active, des dépôts de bilan ont été prononcés et, comme toujours en temps de crise, les effectifs chutent.

Les observateurs ont les yeux tournés vers les banques, clés de voûte du système, de l'attitude desquelles dépend l'avenir : une à une en ce début d'automne, elles annoncent des résultats en baisse, grevés par leurs imprudences immobilières. *« Les banques ont joué aux apprentis sorciers », « elles ont poussé au crime »*... S'ils reconnaissent *leurs erreurs – la plus* impardonnable étant de ne pas avoir senti le retournement du marché, surtout dans l'immobilier de bureaux, et de se retrouver avec des stocks énormes sur les bras – les professionnels montrent du doigt les établissements financiers, coupables d'avoir prêté de l'argent sans précaution à des promoteurs et des marchands de biens trop fragiles. Jusqu'à 100 % voire 110 % d'une opération, entend-on couramment.

Le dernier chiffre soulignant l'importance des engagements des banques sur l'immobilier vient du président de Paribas, M. André Lévy-Lang : entre 400 et 500 milliards de francs ! Un tiers du budget de l'Etat. *Certes, il ne s'agit* que d'une estimation « à la louche », extrapolée d'une étude de la *Commission bancaire portant* sur trente-quatre banques et datant d'il y a un an, mais elle donne le *vertige. Les banquiers eux-mêmes* ont mis du temps à réaliser l'ampleur du désastre. Tous sont concernés : le *Crédit lyonnais* (43 milliards de francs), la BNP (10 milliards), la Société générale (10 *milliards), Paribas (28,9 milliards),* Suez, La Hénin, Worms...



SOLIDARITÉ • *Un débat* a d'ailleurs agité la profession : fallait-il faire une opération-vérité, couper les vivres aux promoteurs et marchands de biens, les pousser à vendre dare-dare des bureaux surabondants quitte à casser les prix, pour « prendre ses pertes » rapidement et une fois pour toutes ? Ou au contraire, fallait-il continuer de les soutenir, quitte à se substituer à eux, à « porter » leurs biens (grâce à d'ingénieux montages financiers), et étaler sur plusieurs *années lesdites pertes* ?

Jusqu'ici, la première formule – « à l'américaine » – a été écartée, car elle risquait d'entraîner un « effet domino » (de contagion) dans tout l'immobilier : dépôts de bilan en pagaille, effondrement des prix, chantiers stoppés, bureaux *vides de tout occupant,* chômage massif dans le bâtiment... bref, un scénario catastrophe ! Entre deux maux, les banques ont choisi le moindre. Triplement engagées dans l'immobilier – en tant que propriétaires, en tant que financiers des promoteurs (les 2/3 de leurs encours) et des marchands de biens (1/3), et en tant que prêteurs *aux ménages – elles ont opté pour* la « solidarité de place ». Leurs résultats s'en ressentiront pendant *des années, compte tenu de l'am*pleur de leurs provisions sur l'immobilier.

Dans ce débat, *l'attitude* adoptée au mois de juillet par le président du tribunal de commerce de Paris, Michel Rouger, a été décisive. Depuis quelques mois, les dossiers immobiliers commençaient à affluer : dépôt de bilan, le 7 avril, de Pascal Jeandet, un des nombreux marchands de biens à avoir fait fortune pendant le boom ; reprise de Franck Arthur par Dominique Bouillon ; redressement judiciaire, le 25 avril, de Constructae... De « petites » affaires au regard du cas dont il eut ensuite à traiter : il portait sur un patrimoine de 5 milliards de *francs, mettant en jeu cinq mar*chands de biens (dont l'un des plus estimés de la place) et une vingtaine de banques.

CAUCHEMAR • S'appuyant sur un article un peu oublié de la loi de 1985 traitant des faillites, qui menaçait de redressement judiciaire les associés *« indéfiniment et solidairement responsables du passif social »* d'une personne morale elle-même en règlement judiciaire, il mit autour d'une table les banquiers pour négocier un accord amiable. Certes, ceux-ci devaient consentir un gros sacrifice, mais ils évitaient le pire : quelques jours plus tard, Kaufman & Broad reprenait pour une « bouchée de *pain » (350 millions* au lieu d'un prix initial de 650 millions monté à 1 milliard après les indemnités *d'éviction des occupants)* un des programmes d'immobilier de bureaux qui avaient fait tomber les *marchands de biens : celui de la* Cité Berryer, à deux pas de la Madeleine. Michel Rouger a actuellement en cours *huit dossiers* dont la moitié tournent autour du milliard de francs.

Car la crise de l'immobilier d'entreprises a servi de déclencheur. « Collés » avec des dizaines *de milliers de mètres carrés de* bureaux qu'ils ont ou sont en train de construire et qu'ils ne réussissent plus à écouler, ou sur de grandes opérations prestigieuses (les NMPP, le 50 avenue Montaigne, la rénovation du siège de Philips...), les grands promoteurs de la place sont brusquement passés de l'euphorie au cauchemar. La clientèle d'entreprise, inquiète, s'est volatilisée, notamment les étrangers, longtemps attirés par les beaux quartiers de la capitale (le *fameux « triangle d'or »). Faute* d'acheteurs, les prix des bureaux ont chuté – certains avancent le chiffre de *30 %* – entraînant dans leur sillage les loyers.

Endettés jusqu'au cou, les promoteurs ne paient plus leurs agios aux banques et sont *contraints de se tourner vers leurs* actionnaires pour être « recapitalisés ». Jusqu'ici, on n'a pas vu de dépôt de bilan tonitruant et tous cherchent à les éviter. Mais, au sein des groupes les cartes se redistribuent. Donc les rapports de forces changent. Christian Pellerin, le « père » de la Défense, a cédé à la mi-juillet à des investisseurs ins*titutionnels 9 % du capital* de son holding de tête, ce qui fait tomber à 46 % sa participation au sein de *son groupe. Annonçant le 30 sep*tembre des pertes *« élevées »* pour sa filiale foncière Lucia, il est contraint de se recentrer sur la Défense et de faire appel à de nouveaux actionnaires.

RUMEURS • Il risque gros : au mois d'août, des rumeurs mettaient même en doute son maintien à la tête du groupe. Cette hypothèse était alors envisagée avec effroi, Christian Pellerin étant un symbole, à la fois adoré et haï, dans le milieu *(lire ci-contre)*. En attendant, les cotations de Lucia sont suspendues dans l'attente du verdict des actionnaires (la Générale des eaux et la BNP notamment).

Jean-Marc Oury, président de l'Immobilière Phénix, a également traversé une période difficile. A la mi-août, il a accueilli un nouvel actionnaire dans son tour de table, les Assurances générales de France, pour 15 %. Pelège, autre grand nom de l'immobilier, vend un à un tous ses secteurs périphériques. Sous la houlette – mais pas sous la tutelle ! – du Crédit lyonnais, insiste-t-on dans son entreprise, démentant ainsi une rumeur persistante. Le groupe vient tout juste de publier ses résultats conso*lidés pour 1991 : 188 millions* de pertes après une dotation pour provision de 237 millions pour un volume d'affaires étale (5,3 milliards). Autre promoteur contraint de se renforcer : Copra a augmenté en mai ses fonds propres de 113,4 millions et fait une augmen*tation de capital, souscrite par* les quatre grandes familles d'actionnaires. Les Nouveaux Construc*teurs, un des derniers grands pro*moteurs indépendants, présidé par Olivier Mitterrand, cherche aussi à améliorer son ratio fonds propres-endettement (qui est de 1 à 6) en émettant 250 millions d'obligations convertibles. Ce groupe est « collé » sur une des opérations de bureaux les plus difficiles de la capitale – la rénovation de l'ancien siège de Pechiney, un projet de 4 milliards, – dont il détient 25 % aux côtés de 11 banques et du Groupement foncier français (également actionnaire à hauteur de 25 %).

> **Vu l'importance des stocks et la morosité économique, les observateurs ne prévoient pas de reprise avant 1995.**

Cette opération, mais aussi la *perte de confiance de ses action*naires (toutes les assurances de la place), a poussé à la démission le patron du Groupement foncier français, Bertrand Bâlaresque : affichant 642 millions de pertes au premier semestre, il sollicitait ses actionnaires pour améliorer son bilan... Après Didier Renaudin, parti en juillet de la Banque Worms, c'est la deuxième victime *d'envergure de la crise.*

Bien évidemment, tous ces groupes subissent une purge terrible. *Selon la Fédération nationale* des promoteurs constructeurs (FNPC), 7 000 emplois sur 25 000 auront disparu d'ici à la fin de l'année. Car, vu l'importance des stocks et la morosité économique ambiante, les observateurs et ne prévoient pas de reprise avant 1995.

PSYCHOSE • Si l'immobilier de bureaux connaît une crise violente qui promet d'être longue, les dangers semblent moins grands dans le *secteur du logement* car les besoins des Français sont loins d'être satisfaits.

IMMOBILIER : LE GRAND FRISSON

…rs et les p…moteurs serrent les rangs

…res, notaires et entreprises…nt, tous les professionnels sont passés en quelques années de l'euphorie au cauchemar.
…nques ont préféré tenir à…s les promoteurs plutôt que d'engager une opération vérité de type anglo-saxon
…s auraient été catastroph…out le secteur. Mais combien de temps pourront-elles tenir ?

PSYCHOSE •

A court terme pourtant la crise fait là aussi des ravages, la baisse, toute relative des prix n'ayant pas suffi à ramener des clients. A Paris, après avoir flambé, le prix du mètre carré dans l'ancien baisse résolument, gommant les gains des années 1989 et 1990. La chasse à la bonne affaire devient un sport national ! Mais le marché n'est pas encore reparti : jamais les transactions n'ont été si peu nombreuses. A la spirale à la hausse s'est substituée une psychose à la baisse : les acheteurs *temporisent* en se disant que les prix vont encore reculer. Les vendeurs – viscéralement attachés à leurs plus-values immobilières – trouvent les prix trop bas et attendent une reprise.

Moralité, la machine est grippée. *« Vendez votre bien. Acceptez une décote de 10 % et placez cet argent en sicav monétaires : dans un an, vous aurez récupéré votre mise. Si vous attendez, vous risquez de vendre encore moins bien »*, conseille un agent immobilier convaincu, comme quelques autres, que la baisse n'est pas finie en région parisienne. Car personne ne s'attend à une reprise du logement avant la fin 1993.

CADEAUX • Les acheteurs sont inquiets des perspectives économiques et de leurs conséquences sur leur emploi et/ou leur pouvoir d'achat. Ils hésitent à s'engager sur plusieurs années. En outre, malgré la baisse récente, le niveau des prix dans les grandes villes (notamment *dans la région parisienne*) reste vertigineux, combiné à des taux d'intérêt réels historiques (7 % à 7,5 %). Quelle famille a encore les moyens de s'offrir dans la capitale un quatre-pièces (2,1 millions en moyenne dans l'ancien) ?

Les ménages craignent de ne plus être en mesure de payer des traites que l'inflation n'érode plus. Ils voient d'ailleurs leurs difficultés aggravées par l'attitude des banques, de plus en plus réticentes envers les emprunteurs. Quand ils comparent le placement dans la pierre à d'autres (comme les sicav monétaires), les investisseurs ne sont guère incités à acheter du logement. Ce qui contribue à l'assèchement du marché locatif privé et pose un problème de fond : chassés de l'accession à la propriété et de la location dans le privé, ne pouvant se tourner non plus vers les HLM (également confrontées à des problèmes), les Français commencent à vivre une sérieuse crise du logement.

> La province pâtit aussi du mauvais climat général, mais des villes font encore preuve de dynamisme.

Pour tenter de relancer le marché, les professionnels déploient des trésors d'ingéniosité afin d'attirer le chaland, résorber leurs stocks de logements neufs et maintenir la production. Car jamais, depuis 1975, les mises en chantier n'ont été aussi basses (on est sur une tendance de 240 000 l'an).

Ils multiplient donc les « cadeaux », avec des bonheurs divers. Il y a un an, Kaufman & Broad avait fait sensation en offrant une Renault Clio pour chaque maison achetée, ce qui équivalait à une remise moyenne d'environ 3 %. Il vient de récidiver, avec une Espace, cette fois (6 % de rabais).

D'autres proposent une cuisine équipée, la prise en charge du crédit-relais... Depuis quelques jours et pour deux mois, Copra propose même un crédit au taux de 6,95 % aux acheteurs de ses appartements, battant ainsi la Cogedim, qui propose 7,5 % ! Car le client est redevenu roi et négocie durement. Si bien que l'on constate des distorsions de plus en plus importantes entre les prix affichés par les vendeurs et les prix réels (de 15 % à 20 %).

Les agences immobilières, durement concurrencées par les transactions de particulier à particulier (65 % du marché), commencent, elles aussi, à souffrir. Notamment, les agents « occasionnels », qui avaient ouvert boutique pendant *les années folles* de l'immobilier. Dans cette profession, aux structures demeurées vieillottes, où beaucoup d'indépendants travaillent encore dans leur coin, une nouvelle race d'acteurs cherche à introduire des méthodes commerciales nouvelles (franchise, réseaux) et à améliorer la formation. Un autre métier, encore plus discret, est frappé par le gel du marché : le notariat qui subit la chute des transactions et réduit la voilure.

RECENSEMENT • La maison individuelle, rêve paraît-il de tous les Français, souffre particulièrement et voit ses troupes se réduire : 4 750 au lieu de 5 800 entreprises répondaient à l'appel de son dernier recensement. Chez Kaufman & Broad, on affirme pourtant sentir des signes de reprise dans ce secteur. Situé dans le haut de gamme, ce promoteur reconnaît néanmoins que le prix moyen proprosé est tombé de 2 millions en 1991 à 1,7 million. A toute chose malheur est bon : en réaction à la crise, la profession a engagé une nouvelle réflexion sur la qualité.

La province n'avait pas vécu les mêmes excès que la région parisienne. Globalement, elle pâtit aussi du mauvais climat général, mais certaines villes font encore preuve de dynamisme. A l'inverse, des régions économiquement *sinistrées* ont un marché immobilier atone.

En amont, évidemment, le bâtiment souffre : sur ses 995 000 emplois recensés à la fin 1991, on redoute 30 000 suppressions en 1992 et 50 000 en 1993. Sachant que l'entreprise moyenne dans le secteur (hors travaux publics) emploie dix personnes, ce chiffre équivaudrait à la disparition de 3 000 entreprises cette année et 5 000 l'an prochain. Plus inquiétant, la Fédération nationale du bâtiment (FNB) commence à voir remonter des informations faisant état de dépôts de bilan d'entreprises moyennes ayant depuis des années pignon sur rue et employant une quinzaine de personnes. Signe que c'est, désormais, le tissu industriel qui recommence à se déchirer.

Françoise Vaysse





Christian Pellerin une vedette menacée

Christian Pellerin, une des stars de l'immobilier de ces quinze dernières années, apparaît aujourd'hui comme l'un des promoteurs les plus menacés de la place : frappé de plein fouet par la chute du marché des bureaux, fragilisé par le scandale de la tour BP et par l'affaire de la Société générale (pour lesquelles il est inculpé), ses heures à la tête du groupe seraient comptées. L'avenir de son entreprise dépend désormais de ses principaux actionnaires (la Générale des eaux et son patron, Guy Dejouany, et la BNP, présidée par René Thomas). Son talent, son « flair » légendaire, reconnus par ses amis comme par ses ennemis, ses multiples relations réussiront-ils à le sauver ? Les observateurs s'interrogent de plus en plus ouvertement.

Sans qu'il le sache, le vent a commencé à tourner pour Christian Pellerin à l'automne 1988, lors de l'affaire de la Société générale : il a alors acheté et revendu 300 000 actions de la banque avec une plus-value d'environ 3 millions de francs. L'échec du raid, étalé sur la place publique, fit peser sur lui un soupçon de délit d'initié pour lequel il a été inculpé il y a quelques jours (*le Monde* du 19 septembre).

C'est en 1988 également, mais en décembre, que la tour BP était achetée, point de départ d'une autre affaire qui a abouti le 17 janvier 1992 à l'inculpation de Christian Pellerin, cette fois pour *« complicité d'abus de biens sociaux et complicité de faux et usage »*.

DES SUCCÈS • Dans ce contexte, la crise de l'immobilier tombe on ne peut plus mal : Christian Pellerin ne peut plus s'appuyer sur ses succès financiers pour défendre sa position. Comme beaucoup de ses pairs, il est désormais à la tête d'une société (Lucia) qui fait des pertes et il doit se tourner vers ses actionnaires pour remettre de l'argent au pot. *« La baisse de ses résultats peut permettre à un conseil d'administration de liquider une personne que l'on n'a jamais pu supporter et qui vous envoyait aux pelotes »*, commente, laconique, un spécialiste, qui dépeint le promoteur comme étant un personnage ayant un *« fort caractère, très autoritaire, même si c'est un acteur extraordinaire »*.

Hors de l'ordinaire, Christian Pellerin l'est sans aucun doute : pour preuve, le pari qu'il a pris en 1978 – à trente-quatre ans – sur la Défense, alors que personne n'y croyait. Le succès du quartier d'affaires – *« le plus grand d'Europe »* – fut le socle de sa légende. L'ancien patron de l'EPAD (l'établissement public d'aménagement de la Défense), Gérard de Senneville, raconte dans un livre paru cet hiver (1) : la Sari, que préside Christian Pellerin, *« a construit durant les dix dernières années environ un tiers des surfaces de bureau existant aujourd'hui à la Défense. Ceci s'explique par un quasi-monopole, durant cette période, dans l'attribution des droits de construire dans le quartier d'affaires. A part la Grande Arche et la tour Voltaire, peu d'immeubles importants lui ont échappé. »*

Comment a-t-il pu obtenir ce quasi-monopole ? *« Grâce à ses relations étroites avec les communes et le ministre de l'équipement »*, explique l'auteur. *« Ses relations »*, le grand mot est laché.

Elles sont aussi nombreuses que variées et généralement influentes.

On imagine les rancœurs, les jalousies et les ennemis que ses méthodes lui ont valu. Homme riche et ne le cachant pas, brillant et séduisant ses interlocuteurs, donnant des fêtes somptueuses, Christian Pellerin – issu d'un milieu relativement modeste (son père était chef d'une petite entreprise) – a été présenté pendant des années comme le promoteur le plus doué de sa génération, souvent qualifié de *« visionnaire »*. Sa chute serait tout un symbole.

F. V.

(1) *La Défense, le pouvoir et l'argent*, de Gérard de Senneville, Albin Michel.

هكذا من الأصل

ENTRETIEN

Les critiques d'un Keynes japonais

Pour Yoshikazu Miyazaki, économiste non conformiste et auteur à succès, le gouvernement japonais n'a pas pris la mesure de la crise qui, née de la libéralisation des marchés financiers, touche aujourd'hui tous les secteurs et tous les pays

CE n'est pas un livre à lire dans le métro. Et pourtant depuis sa parution en juin, *la Récession complexe* (*Fukugo Fukyo*) de l'économiste Yoshikazu Miyazaki a battu les records des meilleures ventes toutes catégories – y compris les bandes dessinées ! En septembre, 230 000 exemplaires avaient été achetés... Un intérêt qui témoigne à la fois de l'inquiétude diffuse que suscite le ralentissement de l'activité économique dans l'opinion publique et du caractère déroutant de cette récession. Parce qu'il pronostiquait cette crise alors que l'économie progressait encore tambour battant, son éditeur habituel fit la moue. Aujourd'hui, ce dernier s'en mord les doigts : lorsque le livre du professeur Miyazaki est sorti – chez un autre éditeur, – la conjoncture confirmait ses analyses. Professeur honoraire de l'université de Kyoto, Yoshikazu Miyazaki est l'un des économistes japonais les plus respectés. Ses derniers ouvrages – *Comment voir l'économie mondiale* et *Dollar et yen* – ont, comme *la Récession complexe*, connu des succès de librairie. Pourtant, et contrairement à beaucoup de ses homologues, il reste à l'écart des cercles du pouvoir, conservant, notamment à l'égard du gouvernement, une grande indépendance d'esprit.

Proche des économistes américains dits radicaux, comme Stephen Hymer qu'il contribua à introduire au Japon, le professeur Miyazaki, qui traduisit aussi la non-conformiste économiste de Cambridge Joan Robinson (qui établit notamment une synthèse entre les approches marxiste et keynésienne), ne se réclame d'aucune école. « *La tâche des économistes n'est pas de plaquer des théories sur la réalité, mais d'essayer de comprendre et d'expliquer cette réalité de manière rationnelle. La difficulté est de trouver des hypothèses opératoires. Je pense que, si Keynes était vivant, il ferait de même* », dit-il.

« L'économie est devenue une sorte de pot percé »

« La récession que traverse le Japon est due à une dépréciation des actifs qui se conjugue à un déclin de la demande, accentuée par une capacité de production excessive. Est-ce cela que vous entendez en parlant de récession complexe ?

– « Il ne s'agit pas seulement du Japon. Le phénomène est combiné. L'économie américaine est entrée en phase de récession à la fin de 1990 et l'économie japonaise un an plus tard. Puis sont venues les crises de l'Europe de l'Ouest et du Nord. Le point commun de ces crises est la libéralisation des marchés financiers à partir du milieu des années 1980. Dans le cas du Japon, le gouvernement est longtemps resté optimiste et n'a pris, dernièrement, que des mesures qui remédient aux symptômes sans s'attaquer aux causes profondes du mal. La récession complexe actuelle ne peut être traitée comme celles qui sont provoquées par un simple déclin de la demande.

– Pensez-vous que la politique suivie par le gouvernement, et notamment le plan de relance de l'économie adopté fin août, constitue une réponse adéquate ?

– Je ne suis pas d'accord avec l'analyse du gouvernement. La relance par les investissements publics aura certainement un effet, mais le problème financier reste entier. Affolé par l'ampleur de la chute des actions, le gouvernement a cherché avant tout à éviter une crise bancaire. Or il freine ainsi les effets de la libéralisation du système financier sans trancher pour autant l'alternative : poursuivre, quel qu'en soit le prix, cette libéralisation ou l'arrêter. Il est nécessaire, à mon sens, d'assumer les conséquences de cette libéralisation qui conduit à une sélection naturelle des banques et des établissements financiers.

> **“La « bulle financière » alimentée par les spéculations a eu un effet en spirale, l'augmentation de la valeur des avoirs se doublant d'un endettement proportionnel.”**



» Par des mesures qui visent à éponger les mauvaises créances des banques, les autorités entament, en réalité, la capacité des banques à se réformer et à assainir leur gestion. Je crois, en outre, que le gouvernement a pris conscience tardivement de ce qui se passait : il s'est longtemps obstiné à répéter que cette crise n'était qu'un ajustement conjoncturel. Ce n'est qu'en août qu'il a admis que la dépréciation des avoirs affectait l'économie réelle. Alors seulement il a accepté l'idée d'une « récession complexe ». Mais sans en tirer les conséquences. Ce qu'il est convenu d'appeler la « bulle financière », alimentée par les spéculations boursière et immobilière entre 1987 et 1989, a eu un effet en spirale, l'augmentation de la valeur des avoirs se doublant d'une endettement proportionnel. Le gouvernement pense qu'en faisant dégonfler la « bulle » s'opère automatiquement une adéquation entre les actifs et l'économie réelle. C'est oublier que le dégonflement de la bulle s'est traduit par un amoncellement de mauvaises créances non seulement dans les banques mais aussi dans les entreprises et chez les individus.

» Il aurait fallu donner une réponse adéquate à chacun de ces problèmes au lieu de voler simplement au secours des banques. Compte tenu de l'existence d'un marché des capitaux désormais sans frontière, l'économie nationale est devenue une sorte de pot percé dont on ignore de quelle importance est le trou.

» Nous nous trouvons dans une situation économique, qui n'est pas propre au Japon mais qui est mondiale, caractérisée par un excès de flux financiers par rapport aux besoins de l'économie réelle.

– Dans le passé, les phases de récession ont été l'occasion pour le Japon de se restructurer pour prendre un nouveau départ. Cette fois, l'économie japonaise sortira-t-elle affaiblie ou renforcée de cette crise ?

– Effectivement, les récessions provoquées par l'embargo pétrolier au début des années 1970, puis par la valorisation du yen se sont traduites par des restructurations (amélioration de la productivité, économies d'énergie, etc). Cette fois, planent néanmoins sur l'horizon des incertitudes. Au cours de la période de « bulle financière », les entreprises bénéficiant de financement bon marché ont pu investir dans l'automation (ce qu'on a appelé la « révolution micro-électronique ») et la recherche. Mais désormais non seulement elles ne bénéficient plus de cette source d'argent facile, en raison de la stagnation de la Bourse, mais encore elles doivent faire face à la charge de rembourser les obligations avec souscription d'actions (qui autrefois leur permettaient de se financer sans pratiquement de frais) qu'elles ne parviennent pas à convertir en raison précisément de la chute de la Bourse.

» Or, un tiers de ces bons de souscription (soit 75 milliards de dollars) arrivent à échéance en 1993. Dès maintenant se produit une hémorragie de l'« épargne » (des fonds propres) des entreprises. Certes elles restent créditrices, mais peuvent-elles subir ce renchérissement du coût de l'investissement ? Elles disposent d'outils perfectionnés mais dont le fonctionnement revient plus cher que prévu. Répercuter ces coûts sur les prix, à un moment où le yen se renchérit, risque de faire chuter les exportations. La pression de Washington pour une rectification du déséquilibre commercial ne laisse en outre guère penser que le marché américain accueillera une augmentation des exportations.

– Voyez-vous l'économie japonaise arriver à un tournant ?

– Les coûts deviennent plus élevés et se posera de manière de plus en plus cruciale pour le Japon la question des débouchés. Ce sera son grand casse-tête dans la décennie à venir. En ce qui concerne les coûts, il y a deux solutions : délocaliser ou perfectionner les usines (automation, etc.). La première solution suppose une désindustrialisation progressive du Japon, la seconde la multiplication de ces « ouvriers silencieux » que sont les robots (il y en avait déjà 210 000 au Japon en 1989, soit le nombre le plus élevé du monde). La délocalisation suppose des transferts de technologie vers les pays en voie de développement, ce qui peut contribuer à relever le niveau de vie des populations et par conséquent se traduire par la création de marchés. Ce n'est pas le cas des robots : ils ne créent pas de marché. Je pense que c'est dans la perspective de la première hypothèse que les industriels japonais s'intéressent tant à la Chine.

» Je pense que le Japon s'oriente vers un modèle de développement connu : à savoir les exportations de capitaux seront à l'origine de plus de profits (dividendes, etc.) que les exportations de biens. C'est le cas des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Actuellement, le Japon est dans une phase transitoire. S'il renoue avec une croissance forte, je pense qu'il passera rapidement à ce nouveau stade. »

Propos recueillis par Philippe Pons

Le purgatoire des banques nippones

Suite de la page 29

« *Cette prudence est appelée à se poursuivre au moins jusqu'à la reprise de l'activité économique. Pour l'instant, les banques doivent d'abord se ressaisir* », estime Yoshio Suzuki.

Selon l'Institut Nomura, les banques et les divers organismes de crédit qui sont dans leur mouvance, ainsi que les compagnies d'assurances, ont près de 120 000 milliards de yens (4 800 milliards de francs) de créances garanties par des avoirs immobiliers. Les vingt et une plus grandes banques doivent faire face à une accumulation de créances douteuses ou non provisionnées évaluées entre 8 000 milliards de yens – chiffre officiel – et 30 000 milliards de yens (entre 320 et 1 200 milliards de francs). La moitié de ces sommes est vraisemblablement irrécupérable. A cela s'ajoute, à l'étranger, un montant de 5 000 milliards de yens.

Ces créances douteuses se répartissent par tiers entre les différentes catégories de banques (*voir encadré*). Pour les onze *city banks*, elles représentent de 1,2 % à 3,6 % du total des prêts, de 5 % à 15 % du total des prêts des *trust banks* et de 6 % à 18 % de ceux des *long term credit banks*.

Le passif est également lourd pour les banques régionales, déjà affectées par la libre rémunération des dépôts : les mauvaises créances peuvent atteindre, dans leur cas, jusqu'à 20 % du total des prêts. Ce sont les banques les plus vulnérables à des crises de liquidités.

Parmi les banques de prêt à long terme, Nippon Credit Bank et Long Term Credit Bank sont dans une situation précaire. Globalement, le système bancaire a néanmoins les ressources nécessaires pour surmonter la crise. Tout d'abord, la remontée de la Bourse, à la suite de l'annonce du plan de stimulation de l'économie, a donné aux banques de l'oxygène. Mais c'est un remède fragile : si l'indice Nikkei tombe à 12 000 – il est actuellement aux environs de 17 000 après avoir approché les 40 000 aux beaux jours du Kabuto-cho, – les plus-values latentes du portefeuille de titres détenu par les banques s'annulent, estiment les observateurs. Ce qui aggraverait considérablement les risques d'insolvabilité de beaucoup d'entre elles.

Les plus-values existantes restent cependant peu liquides : la part des banques dans la capitalisation boursière est importante (de 13 % à 14 %), aussi leur faudrait-il plusieurs mois pour réaliser leurs portefeuilles. En outre, leur solidarité avec des groupes cotés – qui par ailleurs les sert – entrave la liberté de mouvement des banques : on estime que guère plus de 5 % des plus-values latentes pourraient être dégagés en un an.

Les banques disposent d'importantes plus-values latentes en immeubles, un peu plus facilement réalisables malgré la mauvaise tenue du marché. Le patrimoine immobilier des vingt et une plus grandes d'entre elles est évalué à 18 000 milliards de yens – à la suite de la dévalorisation de 30 % intervenue depuis mars 1991.

Les atouts des banques nippones tiennent surtout à la qualité de leur portefeuille commercial – les grandes entreprises qui ont engrangé d'énormes quantités de liquidités au cours des dernières années et disposent d'importants fonds propres – ainsi qu'à la solidarité de groupe dont elles sont assurées. Des solidarités qui peuvent être aussi être pesantes, comme le montre l'exemple de la maison de commerce d'Osaka, Itoman, société qui défraya la chronique pour « *la pire affaire d'irrégularités commerciales depuis la guerre* » à laquelle était mêlée le Banque Sumitomo : celle-ci vient d'imposer l'absorption d'Itoman par une société du groupe, Suikin Bussan, qui devra en fait éponger 400 milliards de yens de mauvaises dettes.

Au sein de ces groupes figurent aussi des compagnies d'assurances qui drainent l'épargne (les Japonais sont les plus gros épargnants du monde) et la remettent sur le marché, en aidant notamment les banques à se refinancer. Toute la question est de savoir si les compagnies d'assurances ont effectivement les reins assez solides. Leurs avoirs se chiffrent à 1 350 milliards de dollars. Mais leurs plus-values latentes ont également fondu et la croissance de leurs actifs s'est ralentie. Elles devraient néanmoins mettre sur le marché (en acquisition d'actions et d'obligations) plus de 5 000 milliards de yens, dont 2 400 milliards seront affectés à des concours aux *city banks*.

RÉORGANISATION • Les banques, qui enregistrent des bénéfices d'exploitation dus en partie à la baisse des taux d'intérêt, procèdent par ailleurs à des réorganisations internes. La crise actuelle leur apprend la prudence. Elles mettent désormais l'accent sur la rentabilité des opérations plus que sur les parts de marché. Pour la *troisième année consécutive*, les *city banks* ont enregistré une augmentation de leurs profits de 31,5 %. C'est dans cet esprit aussi qu'elles réduisent leur réseau de succursales et sont plus circonspectes dans leur politique de prêts. Elles se sont lancées enfin, quoique de manière insuffisante selon les industriels, dans une politique de compression des salaires, généralement largement supérieurs à ceux des entreprises.

Les banques sont néanmoins l'objet de critiques dans la presse pour leur *obstination à refuser de* divulguer le montant exact de leurs créances douteuses. Une partie des prêts ayant transité par les établissements non bancaires dans leur mouvance (sociétés de crédit), aujourd'hui en faillite ou en graves difficultés, reste dans une zone d'ombre.

Cette absence de transparence aggrave la perte de confiance subie par l'ensemble du secteur financier et constitue l'une des difficultés de la mise en place de l'organisme chargé de racheter les biens immobiliers garantissant les prêts, prévu par le plan de stimulation économique. La valeur de ces biens ne représente plus aujourd'hui que 60 % de la somme prêtée, et il faut, dans l'hypothèse de créances s'élevant à 30 000 milliards de yens, trouver 4 000 milliards pour amorcer le processus. On ne sait toujours pas qui les fournira.

Ph. P.

L'épreuve de la concurrence

Le système bancaire japonais s'est développé sur le modèle américain de la spécialisation. Dès la fin du siècle dernier, les plus importantes banques japonaises étaient établies dans les villes, d'où le nom de *city banks* qui leur est resté. Elles ont financé le développement industriel en fournissant des crédits à court ou moyen terme aux grandes entreprises. Au nombre de onze, elles sont pour la plupart intégrées à un groupe (comme les banques Fuji, Sumitomo, Mitsubishi), quand elles n'en forment pas le cœur (comme la Daï Ichi Kangyo). Cette intégration explique, d'une part, que le passif des entreprises japonaises soit largement constitué d'emprunts à court terme, et, d'autre part, que ces très grandes banques aient été longtemps sous-capitalisées : en 1988, lorsque la réglementation internationale sur les ratios de solvabilité fut adoptée, elles avaient un ratio Cooke inférieur à 2,5 %, l'un des plus faibles du monde. A ces importantes *city banks* s'opposent *une soixantaine de banques* régionales, parfois de taille respectable, dont la clientèle est constituée surtout de PME et qui financent des collectivités locales.

Spécialisées dans les prêts longs à la grande industrie, les *long term banks* qui représentent seulement environ 10 % du crédit au Japon, ont cherché plus tôt que les autres une diversification à l'étranger.

Une dernière catégorie, à la *fois banques commerciales et* banques d'affaires, est constituée par les « *trust banks* » plus tournées vers la gestion de patrimoine. Directement en prise sur l'énorme épargne japonaise, placée en majeure partie en comptes à terme, cinq d'entre elles figuraient avant les difficultés récentes parmi les cinquante plus grandes banques mondiales. La déréglementation financière et l'internationalisation des années 80 a sensiblement modifié le paysage bancaire japonais. La spécialisation s'est estompée, avivant une concurrence relativement absente auparavant, d'autant plus que quelques acteurs étrangers réussissaient à se faire une place sur le marché nippon. Dans un contexte de « bulle financière », les banques ont joué la croissance à tout va, au mépris de toute prudence. L'assainissement est en cours, et *l'Etat devrait y apporter un* concours massif *via* le volet bancaire plan de stimulation économique de presque 450 milliards de francs annoncé le mois dernier.

S. Gh.

AFFAIRES

Tohu-bohu dans le courrier express

L'heure est aux grandes manœuvres dans le monde très fermé de la messagerie internationale. Après une course effrénée à la taille, les « integrators » font une pause. On se marie, on s'allie, on se replie, ou encore on consolide son réseau

IL n'est pas aussi simple de grandir sur le marché européen que sur celui des Etats-Unis. Les coursiers internationaux qui se sont bâti de véritables *empires, comme* Federal Express (Fedex) et United Parcel Service (UPS) aux Etats-Unis, TNT en Australie, et DHL en Europe ont la vie dure sur le Vieux Continent.

Les sociétés de transport express se sont dès l'origine nourries des carences des postes. Créées dans les années 70, elles acheminent en un temps record – entre la fin de la journée et le lendemain matin entre Paris et New-York – les enveloppes, plis, paquets et colis (de l'ordre de 30 kilos par avion) jusqu'au domicile du client. Selon le même principe que Chronopost, à cette différence près que le petit messager français n'opère qu'à partir de l'Hexagone, alors que les « géants » du secteur disposent d'un vrai réseau *international*.

Le marché est difficile à estimer. Ajouter les chiffres d'affaires des quatre grands (72 milliards de francs pour UPS + 37 environ pour Fedex + 21 pour TNT + 12 pour DHL = 142 milliards de francs) ne donne pas une idée exacte : certaines ont des activités de transport de marchandises (avions, voire camions) ou même possèdent des compagnies aériennes, ce qui fausse les résultats. Seule certitude la messagerie internationale est en progression constante, avec une croissance de l'ordre de 15 % l'an, selon DHL. *« Dans notre métier, celui qui ne croît pas de 10 % par an, régresse »*, assure Gilles Garin, PDG de DHL en France.

Au fil des ans, ces géants ont tissé leur toile en Europe, par l'acquisition de sociétés ou encore le développement de leur propre réseau. Mais ils se sont vite aperçus qu'il serait impossible d'y reproduire à l'identique le « modèle » américain ou australien. L'abolition prochaine des frontières douanières et la perspective de ses 320 millions d'habitants aiguisant les appétits, *tous ont adapté leurs stratégies* de conquête, avec plus ou moins de bonheur. L'échec de Fedex est le plus significatif.

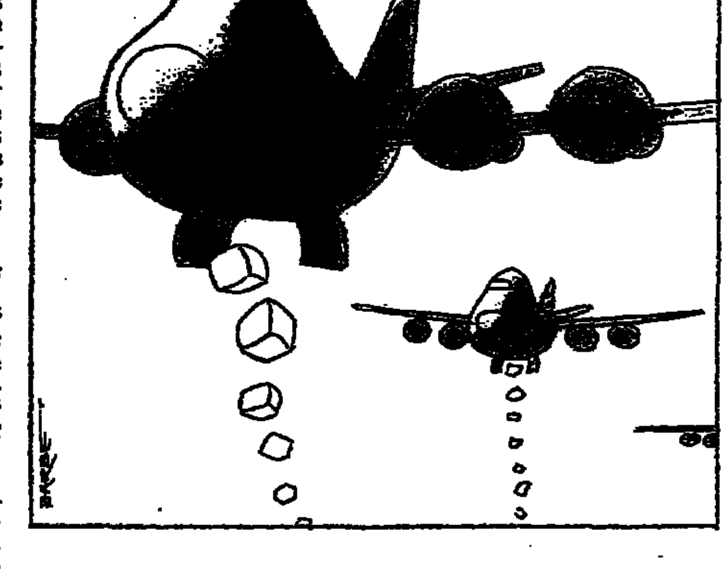
Le roi américain de l'express « overnight » – paquets enlevés en fin d'après-midi et livrés le lendemain matin – traite aux Etats-Unis 1,5 million de colis par nuit. Pour grandir en Europe, il s'est appuyé sur des infrastructures très coûteuses en préférant aux camions une desserte par avions à partir de sa plate-forme aéroportuaire de Bruxelles.

ERREUR • *« Nous nous sommes trompés en croyant, il y a dix ans, que l'Europe représentait un marché potentiel de trois millions de colis par nuit*, reconnaît Marie-Pierre Rogers, directrice générale de Federal Express en France. *Le marché européen de l'overnight atteint aujourd'hui 150 000 livraisons, toutes sociétés confondues. »*

La société en a tiré les conséquences en *mettant un terme*, le 4 mai, à ses livraisons intra-européennes, la seule façon d'endiguer l'hémorragie financière. Au troisième trimestre 1991-1992 (décembre, janvier, février), les pertes d'exploitation hors des Etats-Unis se sont élevées à près de 2 milliards de francs pour un chiffre d'affaires d'à peine 3 milliards. Ces résultats incluent les frais de restructuration sur le Vieux Continent et les 6 600 suppressions d'emplois.

Aujourd'hui, Fedex limite ses activités sur le Vieux Continent à un service international à partir de seize villes européennes (dont Paris et Lyon). Pour la messagerie intra-européenne, elle recourt à la sous-traitance. En France, c'est le SERNAM, filiale de la SNCF, qui assure la distribution de ses envois express en provenance de 130 pays (à l'exclusion de l'Europe) ainsi que l'enlèvement des paquets destinés à ces pays.

Fedex a décidé de se concentrer sur le transport aérien de marchandises, et sa spécialité, le service « overnight express ». Depuis le rachat de Flying Tiger, le mastodonte *se targue d'être la première* compagnie de cargo aérien au



monde (en tonne-kilomètre), devant la Lufthansa. Sur l'« overnight express », Fedex, après avoir renoncé à ses ambitions européennes, souhaite maintenant développer son réseau en Asie, une région où la croissance est très prometteuse.

BOUFFÉE D'OXYGÈNE • TNT Express Worldwide – qui regroupe les activités internationales du géant australien TNT – est le principal bénéficiaire du retrait de Fedex, qui lui a délégué ses importations vers l'Europe. Ce sont autant de colis qui vont tomber dans l'escarcelle de la toute nouvelle joint-venture créée entre TNT Express Worldwide et cinq postes publiques – française, allemande, néerlandaise, suédoise et canadienne – baptisée Global Delivery Express (GDE) (*le Monde* du 21 mars). C'est une bouffée d'oxygène salutaire pour TNT limited, la maison mère qui cumule les déficits depuis deux ans. Pour la dernière année fiscale (1991-1992), avec une *perte avant impôts* de l'ordre de 150 millions de francs.

Avec un chiffre d'affaires potentiel de l'ordre de 7 milliards de francs, Global Delivery Express, qui ne fera que de l'international – puisque chacun de ses membres assure le transport national, – déclare figurer dès le départ parmi les premiers mondiaux et européens de l'express.

En collaborant avec les postes, TNT Express Worldwide trouvera un super-réseau de distribution nationale dans cinq pays et du volume supplémentaire pour remplir ses avions. En France, où Chronopost est déjà la première à l'export, le chiffre d'affaires attendu est de 500 millions de francs en 1993.

Les professionnels observent avec curiosité l'alliance contre nature entre les postes et une entreprise privée d'esprit très libéral. *« C'est un peu le mariage de la carpe et du lapin*, note un concurrent. *Il s'agit d'un très bon accord sur le plan strictement logistique qui risque d'être plus problématique au niveau commercial. Mais c'est un ensemble non négligeable qui montre bien que tout le monde s'affole et recherche des synergies. »*

ALLIANCES • Dans le jeu des alliances, les stratégies ne se ressemblent guère. DHL, le plus petit des quatre « géants » de la messagerie, a préféré, quant à lui, tomber dans les bras de deux compagnies aériennes étrangères. L'allemand Lufthansa et Japan Airlines ont acheté chacun 25 % de son capital. De son côté, la société Nisso Iwai, qui détenait 2,5 %, a porté sa participation à 7,5 %. Pourtant DHL ne connaissait pas les déboires financiers de ses grands concurrents. Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 12 milliards de francs en 1991, ses bénéfices ont dépassé les 600 millions.

Mais elle ne disposait pas d'une assise américaine ou australienne puissante pour passer en force sur les autres marchés. Bien que DHL ait été fondée par trois étudiants californiens (Dalsay, Hillblom et Lynn), elle s'est surtout développée dès 1976 vers l'international et l'Europe, où elle dispose d'un réseau de transport aérien à partir de Bruxelles. Ce fut aussi la première à s'implanter en Europe de l'Est à partir de 1983.

L'accord passé avec les deux compagnies aériennes consolide ses positions sur l'Europe avec Lufthansa, et sur l'Asie avec Japan Airlines. *« Lufthansa, la première compagnie aérienne de cargo en Europe, peut nous apporter une expertise importante pour développer la part des colis, un domaine où elle a une meilleure connaissance du marché*, note le PDG de DHL France, Gilles Garin. *Aujourd'hui, DHL compte 55 % de son chiffre d'affaires en documents et 45 % en colis, soit 2/3-1/3 en volume. »* Or le marché du document semble arrivé à maturité, concurrencé par des systèmes de transmission comme le fax. En revanche, celui des petits colis qui ne dépassent pas 50 à 60 kilos, est en pleine expansion.

Reste le premier mondial, United Parcel Service (UPS). Il a choisi lui, une politique de rachat. Créé en 1907 à Seattle, le géant américain, qui pèse deux fois plus lourd que le numéro deux du secteur, Fedex, se concentre moins sur « l'overnight express ». Très puissant dans son pays, UPS s'est intéressé au marché européen au milieu des années 70. L'expérience d'une implantation *ex nihilo* en 1976 en Allemagne l'a découragé de faire de même dans les autres pays.

En 1985, la société s'est lancée dans une politique d'alliances et d'acquisitions tous azimuts. *« Nous avons décidé de faire des joint-ventures avec les meilleures sociétés dans les différents pays européens*, note Marc Wenger, PDG d'UPS France. *Avec l'idée que les « locaux » seraient les patrons et qu'aucune affaire ne serait gérée en propre par les Américains. »* Progressivement, la très américaine UPS essaie de couper le cordon ombilical avec les Etats-Unis.

Tout dernièrement, la société annonçait avoir clos – du moins provisoirement – la liste de ses acquisitions en rachetant en juillet la société britannique Carryfast, la seizième depuis 1985. *« Aujourd'hui, nous allons faire l'interconnexion de tous nos réseaux européens par avion ou par camion*, note M. Wenger, *et nous lancer dans l'europroduit. »*

Avec l'abolition des frontières et son solide réseau terrestre, UPS semble avoir de meilleures chances de réussir là où Fedex avait échoué.

Martine Laronche

Les moutons patagons de Benetton

Suite de la page 29

Connues traditionnellement sous le nom d'*« estancias des Anglais »*, elles occupent depuis la fin du siècle dernier les meilleurs pâturages, au pied de la précordillère des Andes. Un royaume de quelque 450 000 hectares, peuplé de 200 000 moutons de race mérinos, réparti sur les trois provinces de Neuquen, de Rio-Negro et du Chubut.

Un royaume qui, si l'on en croit les responsables locaux de la firme, n'est qu'une petite province de l'« empire » Benetton. *« Benetton est le premier acheteur de laine du monde*, affirme Carlos Vivoli. *Les 500 tonnes de laine obtenues en Argentine* – sur une production argentine totale de 57 000 tonnes – *ne couvrent pour l'instant qu'une part infime de nos besoins. Outre le cheptel ovin, nous avons quelque dix mille vaches et nous souhaitons développer l'élevage. »*

LICENCIEMENTS • L'intérêt de Benetton pour l'Argentine et pour l'agriculture n'est pas nouveau. Depuis 1983, les Italiens possèdent une exploitation agricole à Balcarce, dans la riche province de Buenos-Aires : dix mille hectares consacrés à... la culture de la pomme de terre. Sur le plan commercial, la firme possède un réseau de quatre-vingt-cinq points de vente. Elle a inauguré dans le centre de Buenos-Aires son plus grand magasin d'Amérique latine. Mais, en raison de la hausse des coûts de production en Argentine, *la plupart des vêtements* vendus dans ce pays sont importés du Brésil, et même d'Italie.

Au-dessous du 42e parallèle, là où commence le Chubut, et jusqu'à la Terre de Feu, s'étend une zone dépourvue de fièvre aphteuse, ce qui devrait permettre, selon Carlos Vivoli, d'exporter sans problèmes la viande des troupeaux vers le Chili et la Grande-Bretagne. Des maisons blanches avec des toits en tôle peints en rouge, des terres à perte de vue, une végétation aride de petits arbustes rabougris : El Maiten est une *estancia* modèle de Patagonie. Dans le village du même nom, les quelque trois mille habitants semblent s'être résignés à la pauvreté.

La majorité de la population a vécu jusqu'à présent du travail à l'*estancia* et de la ligne de chemin de fer miniature du Old Patagonian Express, qui parcourt en quatorze heures les 400 kilomètres séparant Ingeniero-Jacobassi d'Esquel, *via* El Maiten. Aujourd'hui, les employés du chemin de fer sont menacés de licenciement, car le petit train à vapeur qui transportait la laine n'est plus rentable. Benetton, pour sa part, achemine sa production par camions.

Une des premières mesures des Italiens a été de licencier des dizaines de *peons*, jugés trop nombreux pour le travail. *« Nos ouvriers sont bien payés : 350 dollars par mois pour dix heures de travail quotidien »*, se défend Carlos Vivoli. *« Ils n'ont fait aucun investissement*, se plaignent les gens du village, *sauf des kilomètres de barbelés à l'infini. »* Ces clôtures n'empêchent pas le vol de moutons, si important qu'on a du mal à connaître l'effectif des troupeaux. *« Ils obtiennent la matière première très bon marché*, estime un petit éleveur voisin. *Ils paient le kilo de laine environ 50 cents, alors que le prix du marché est de 2 dollars. »*

DÉPÔT NUCLÉAIRE • Cédées à la couronne anglaise en 1889 par le gouvernement argentin pour quatre-vingt-dix-neuf ans, les *estancias* rachetées par Benetton avaient été vendues en 1985 à trois grandes familles de l'oligarchie argentine. Beaucoup affirment qu'il s'agissait d'une vente fictive à des hommes de paille, car la concession venait à échéance. Après une époque de splendeur, au début des années 80, avec le « boum » de la laine, vendue principalement à l'Union soviétique, le filon de l'« or blanc » s'est épuisé et l'élevage a cessé de rapporter.

Un seul des domaines « anglais » n'a pas été racheté par Benetton : celui de Maquinchao, 200 000 hectares dans le centre du Rio-Negro, une zone beaucoup plus sèche qu'El Maiten. Les propriétaires ont reçu plusieurs offres d'acheteurs étrangers. On parle de créer une réserve écologique ; mais la grande peur est de voir un jour les zones désertiques utilisées comme dépôt nucléaire.

La politique de Benetton fait l'objet d'une vive controverse en Argentine, car, après la tonte, la laine brute est exportée vers l'Italie pour y être lavée et traitée. L'espoir de voir surgir de nouvelles sources de travail qu'avait suscité l'installation de la firme en Patagonie s'est évanoui. On prête à Benetton le projet d'exporter la laine brute, non plus vers l'Italie, mais vers une filiale du groupe, au Brésil, pour y être traitée, en raison du bas coût de la main-d'œuvre, ce qui suscite l'indignation de l'industrie textile argentine. Pour y répondre, Marco Gastaldi, porte-parole de Benetton dans le pays, a annoncé il y a trois mois que l'installation d'une usine de lavage en Patagonie n'était pas exclue.

Benetton estime qu'il faudra plusieurs années pour améliorer le rendement et obtenir une laine de qualité comparable à celle de la Nouvelle-Zélande ou de l'Australie. Traditionnel « grenier à laine », la Patagonie est victime d'un lent processus de désertification dû à une mauvaise utilisation des sols. Dans certains cas, il faut prévoir 5 hectares de pâturage par mouton.

Christine Legrand

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Henry Kaufman : vers plus de réalisme

A en croire Henry Kaufman, l'économiste bien connu des milieux financiers (devenu célèbre pour avoir, contre le sentiment général de Wall Street et des experts officiels, annoncé, dès le début des années 70, une hausse persistante des taux d'intérêt), les politiques économiques devraient devenir plus « réalistes ». Sur ce thème, il a prononcé une conférence à Washington, le jour où se tenait le référendum français. Cette coïncidence fortuite n'était pas sans ironie.

Sur deux ou trois points fondamentaux, le « réalisme » de l'éminent analyste (doublé d'un praticien) américain va à l'encontre des pratiques et des ambitions européennes. Or ce qui s'est passé depuis le 20 septembre apporte de l'eau au moulin du docteur Kaufman. *La voie indiquée* par celui-ci soulève cependant autant de questions qu'elle est censée en résoudre. Il restera encore *à voir comment elle est susceptible* ou non de s'accorder avec les propositions – et les promesses – faites par les candidats à la prochaine présidence américaine.

Là où l'on attend d'abord notre prévisionniste, sur la tendance des taux, *il ne mâche pas* ses mots. *« Je crois que la politique monétaire peut contribuer davantage à la reprise. Il est tout simplement contraire à la vérité de soutenir que les taux ont tombé si bas* [il s'agit des taux américains, bien entendu] *que de nouveaux abaissements ne changeraient plus rien. Cette manière de voir... ignore l'essentiel : l'activité économique ne se réveillera qu'à la faveur d'une remise en ordre financière, et celle-ci, pour se produire, a besoin de taux encore plus bas. »*

Le point culminant de l'ascension des taux fut atteint au premier semestre 1982, quand *les banques portèrent* leur taux de base (*prime rate*) à 21,5 %. *« Avant d'en arriver là,* dit Henry Kaufman, *chaque nouvelle étape de hausse était généralement considérée, sur le marché, comme devant être la dernière... De ce point de vue, la situation actuelle se présente comme l'image inversée de celle qui prévalait à cette époque : chaque nouvelle baisse est aujourd'hui saluée par des déclarations péremptoires selon lesquelles on a touché le point le plus bas. Or tel n'est probablement pas le cas : les taux d'intérêt devront sans doute tomber à un niveau auquel on ne s'attend pas, avant qu'on ne revienne à des conditions financière et économique normales. »*

NICOLAS GUILBERT

Un leitmotiv de Kaufman est l'avantage indirect *qu'on peut attendre d'une détente des* taux : une telle mesure, en soutenant les cours de Bourse, favorise les augmentations de capital par émissions d'actions nouvelles. Celles-ci ont été nombreuses sur le marché américain depuis quelques mois. *Mais cela est encore très insuffisant.* Le marasme actuel est caractérisé par le refus de prendre, au sens capitaliste du terme, *des risques. C'est à cette circonstance que* Kaufman attribue l'apparition d'une courbe fortement « positive » des rendements : taux à long terme situés très au-dessus des taux à court terme. C'est à tort, insiste-t-il (comme il a raison !), que *le haut niveau des premiers par rapport aux* seconds est imputé à la persistance d'*« anticipations inflationnistes »*. Le vrai motif, selon lui, c'est une grande aversion au risque due à la crainte de l'avenir. Et de mettre les *points sur les « i » : pas de renouveau économi*que en vue, aussi longtemps que prévaudra cette méfiance.

Or le préalable au retour d'une attitude plus positive face au risque, tant de la part du monde *des affaires que de la part des ménages*, c'est l'amélioration de leurs situations financières respectives. Pas de meilleur adjuvant pour y parvenir, que des baisses *supplémentaires* [nous sommes toujours en Amérique, ne l'oublions pas !] des taux. La boucle est apparemment bouclée. L'est-elle vraiment ?

Une première absence frappe dans ce raisonnement séduisant (et, pour une bonne part, convaincant) : aucune mention n'y est faite de la valeur extérieure du dollar. A partir du moment *où la chute de ce dernier – puissant moyen pour* soutenir une très faible conjoncture américaine *via* la stimulation des exportations – ne se tra*duit par aucun regain d'inflation aux Etats-Unis*, pourquoi s'en préoccuper ? Tel semble être le point de vue dominant aux Etats-Unis, apparem*ment partagé par notre analyste*.

New-York, pas plus que Washington, n'est disposé à entendre l'appel du reste de la com*munauté internationale (européenne surtout)*. Présidant le mois dernier le comité intérimaire du FMI, Carlos Solchaga, ministre espagnol des *finances ainsi que Michel Camdessus, directeur* général de cette institution, ont plaidé pour un abaissement des taux allemands sans diminution *concomitante des taux américains*.

En outre, la politique d'argent bon marché, dont Henry Kaufman *prône l'accentuation*, n'a pas eu, jusqu'à maintenant, pour effet d'entraîner une plus grande propension des ban*ques à prêter aux entreprises de taille moyenne* malmenées par la récession. Une importante raison en est qu'*elles* disposent d'autres moyens, censés ne comporter aucun risque, pour encaisser des bénéfices, ce dont elles ont le plus grand besoin. Bien *qu'en cours de redressement*, *leurs* bilans restent défigurés par leurs excès passés : créances irrécouvrables sur l'Amérique latine, sur l'immobilier, etc.

Alors que les banques peuvent désormais se procurer *des ressources sur le marché moné*taire à 3 % et moins, elles se sont constitué de gros portefeuilles remplis de valeurs du Trésor *rapportant autour de 7 %. Discrètement, le sys*tème de Réserve fédérale américaine (Fed) a favorisé ces investissements, en exigeant très peu ou pas du tout de capital de la banque acheteuse pour ses acquisitions de titres de la dette publique. La gestion de cette dernière s'en trouve facilitée. Mais qu'adviendrait-il, demain, si les banques, pour faire face à une demande sou*daine de crédits pour cause de reprise, devaient* alléger leurs actifs ainsi immobilisés afin d'y accorder, comme c'est leur métier de le faire, *des prêts aux entreprises ?* Des ventes importantes de leur part ne provoqueraient-elles pas une dépréciation des valeurs du Trésor (réputées exemptes de risque) et donc une remontée immédiate des taux d'intérêt à *moyen et long terme ?* Le renouveau économique tant attendu serait à nouveau retardé.

Une chose paraît probable : le futur président des Etats-Unis, quel qu'il soit, sera *tenté de pousser dans* ce sens. Alan Greenspan, président de la Fed, *dont la politique* de baisse des taux passe pour favorable à la croissance (*« pro-growth »*), pourrait bien continuer *à lui* prêter une oreille complaisante. S'il devait s'ensuivre une nouvelle baisse du dollar, quelles seraient les conséquences pour les économies européennes déjà largement soumises à de fortes pressions déflationnistes ? Le SME y résisterait-il ? Henry Kaufman aborde ce sujet. Dans quel sens ?

« Je pense, depuis un certain temps, dit-il, *qu'une défense à tout crin du « mécanisme de change »* [autrement dit : de la grille des parités du SME] *serait une erreur et que les Etats-Unis auraient dû encourager les pays membres du SME à le suspendre, tant que subsisteront parmi eux des résultats économiques aussi divergents. C'est plus ou moins ce qui arrive sous la pression d'une crise des changes de style vieux jeu...*

« *JE sais,* ajoute-t-il, *que beaucoup d'Européens ne seront pas de mon avis. Les partisans les plus déterminés du mécanisme de change se sont opposés à tout réalignement. Leur argument est que l'intégration européenne est si avancée que des politiques monétaires indépendantes parmi les différents pays membres ne sont plus possibles ; que la France, la Grande-Bretagne, l'Italie ont partie liée avec la Bundesbank ; que les marchés financiers de ces pays anticiperaient une inflation plus forte si leurs monnaies respectives devaient être dévaluées vis-à-vis du deutschemark... » Je n'accepte pas ce raisonnement. Des dévaluations auraient cet effet si les économies européennes fonctionnaient à pleine capacité ; or c'est loin d'être le cas. Dans les circonstances d'aujourd'hui, les marchés obligataires n'ont pas à craindre de retombées inflationnistes. Une fois l'atmosphère de crise dissipée, il est beaucoup plus plausible que leur interrogation portera sur la capacité de tel ou tel pays européens à suivre une politique similaire à celle que mène, depuis deux ans, le système de réserve fédéral aux Etats-Unis... »*

Parmi les autres recommandations (au futur président américain) faites par Henry Kaufman, figure encore, notamment, une grande prudence dans la politique budgétaire. L'annonce de nouvelles réductions d'impôts de caractère définitif se heurterait à une *réaction immédiate et néga*tive des marchés financiers. Mais l'austère analyste s'oppose avec la même vigueur au projet *préconisé par Ross Perot d'une taxe sur l'énergie* (notamment pétrolière). Il en résulterait une augmentation, particulièrement inopportune des *coûts de production. D'une façon générale, « des mesures draconiennes pour réduire rapidement le déficit budgétaire seraient dangereuses... »*

Pour qu'un homme aussi conscient des dangers du désordre financier en vienne à conseiller une telle circonspection (sur les finances publi*ques) et de telles facilités (sur la politique moné*taire), il faut qu'il soit persuadé de la gravité de la menace déflationniste. A sa thérapeutique, il ajoute la *nécessité de revenir sur* les effets pervers de la déréglementation financière.

LIVRES

La genèse de l'économie politique

Produit d'une érudition prodigieuse, l'ouvrage de Jean-Claude Perrot ancre la connaissance économique dans son cadre historique. On y apprend entre autres que l'association de l'économie et de la politique remonte à 1615

UNE HISTOIRE INTELLECTUELLE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, XVIIe-XVIIIe SIÈCLE
de Jean-Claude Perrot.
Ed. Ecole des hautes etudes en sciences sociales,
496 pages, 270 F.

PROFESSEUR d'histoire à l'université Paris-I et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Jean-Claude Perrot a rassemblé dans cet ouvrage quatorze études publiées de 1971 à 1990 dans des revues ou livres spécialisés parfois difficiles à trouver. Ces travaux de nature diverse – synthèses, recherches thématiques, biographies intellectuelles, bilan bibliographique – analysent par autant d'angles d'attaque différents la vie intellectuelle française des XVIIe et XVIIIe siècles sur tout ce qui touche à l'économie politique.

Produit d'une érudition prodigieuse, cet ouvrage trouvera sa place dans les bibliothèques de tous ceux qui souhaitent comprendre la genèse de l'économie politique. Dans un premier chapitre introductif, l'auteur justifie sa propre démarche scientifique en situant le rôle de l'analyse historique des textes économiques par rapport à l'histoire des idées économiques. A une histoire de la pensée économique qui va rechercher dans les textes anciens l'émergence des concepts économiques pour mieux comprendre les théories modernes, il oppose l'histoire des textes anciens qui ancre la connaissance économique dans son cadre historique pour comprendre le travail savant, l'activité de connaissance elle-même.

MÉTIER ROYAL • Le lecteur ne devra pas manquer le deuxième texte, qui fournit une synthèse passionnante sur les auteurs des XVIIe et XVIIIe siècles. On y apprend que l'association de l'économie (science des affaires domestiques) et de la politique (science de l'Etat) apparaît en 1615 dans le *Traité de l'économie politique* de Montchrestien, dépassant ainsi la dichotomie antique. A partir d'hypothèses d'universalité de l'intérêt privé et de la concurrence, Montchrestien débouche sur un art politique qui fait penser à la littérature contemporaine sur la régulation sociale (*« mechanism design »*).

« La meilleure prise qu'on puisse avoir sur les hommes, c'est de connaître les inclinations, les mouvements, les passions et les habitudes, en les prenant par ces anses, on peut les porter où on veut. » « C'est un grand art aux princes de savoir et pouvoir bien user de la vie et du service de leurs sujets... Les uns sont bien aises d'être employés à la recherche du gain, les autres à la quête de l'honneur. » Pour Montchrestien, la finalité du métier royal est l'utilité commune, l'utilité publique. On est ici bien proche de la problématique moderne et de l'économie politique. Comment « maximiser » le bien-être social sous la contrainte des comportements individualistes des agents économiques, auxquels il faut donner des incitations appropriées pour guider leurs comportements ?

RÉALITÉ • Que ce soit dans sa lecture détaillée des dictionnaires du commerce au XVIIIe siècle, dans son analyse statistique des sujets du premier dictionnaire d'économie politique en langue française, dans son étude des banques foncières au XVIIIe siècle, ou dans la relecture de la comptabilité des entreprises agricoles, Jean-Claude Perrot multiplie les remarques originales, à la lumière de sa gigantesque culture historique complétée par une profonde connaissance des textes théoriques modernes importants.

Il peut ainsi relier à la littérature moderne sur les anticipations rationnelles les réflexions de Necker sur les crises et observer que *« Necker est sans doute le premier à rattacher la naissance de l'échange inégal à la disparité sociale de l'information »*. Les prix n'ont pas chez Necker le caractère objectif et *« naturel »* qu'ils acquerront chez les classiques. *« Les prix sont un composé de réalité et d'imagination »*, expression qui trouve sa formalisation moderne extrême dans la théorie des taches solaires et des prophéties « autoréalisatrices ».

L'économie moderne souligne le difficile problème de la coordination des anticipations qui, pour beaucoup d'auteurs, justifie la nécessité de l'intervention publique. Dès 1775, Necker, à partir de ses réflexions théoriques sur la formation des prix quand l'information ne circule pas gratuitement et instantanément, comprend que *« l'effet d'une habile administration est de se confondre en quelque sorte dans l'ordre naturel des choses, de manière que la main qui encourage, qui retient, qui répare, n'étant plus aperçue, on oublie ses services... »*. Un an avant *la Richesse des nations* d'Adam Smith, référence universelle de la notion de main invisible qui harmonise socialement la compétition des intérêts individuels, Necker avait compris pourquoi les problèmes de coordination des anticipations exigeait une discrète régulation sociale.

Le livre se termine par les bibliographies économiques de Condorcet et de Lavoisier, tous deux éliminés durant la Révolution. On se prend à rêver à ce qu'aurait été la science économique française au XIXe siècle si ces deux génies avaient pu poursuivre leur œuvre. Ils souhaitaient créer une école d'économie analogue à nos écoles d'ingénieurs. Combien de faux débats auraient été évités, combien d'idéologues de salon démasqués si la lucidité de Condorcet l'avait emporté sur la folie sanguinaire de 1794 ?

Méditons encore une des dernières réflexions de Condorcet publiée le 29 juin 1793 dans le *Journal d'instruction sociale* : *« On a besoin d'enchaîner les hommes à la raison par la précision des idées, par la rigueur des preuves, de mettre les vérités qu'on leur présente hors des atteintes de l'éloquence des mots ou des sophismes de l'intérêt. »*

Jean-Jacques Laffont

NOTES DE LECTURE

LES POLITIQUES FAMILIALES
de Michel Messu,
Editions ouvrières, coll. « Le social en acte », 146 pages, 85 F.

Le pluriel est trompeur. Le livre retrace, en fait, l'histoire de « la » politique familiale en France : comment l'Etat y a été amené à s'intéresser aux familles et comment s'est formé le système d'aide actuel.

Dès le début, les débats ont été marqués par les préoccupations natalistes, sous le signe de la lutte contre la *« dépopulation »* et de l'aide aux familles nombreuses, qui auraient été victimes d'une *« conspiration »* au cours du dix-neuvième siècle. « Familiaux » et natalistes ne s'entendent pas pour autant. A leurs divergences s'ajoutent les préoccupations patronales (fixer et discipliner la main-d'œuvre), qui expliquent la méfiance durable des syndicalistes et des socialistes.

Le système familial actuel s'est mis en place dès les années 20-40, avec l'attribution d'allocations d'abord dans la fonction publique, puis la généralisation des « caisses de compensation » patronales. Le Code de la famille de 1939 contient déjà les principes généraux des allocations familiales, des avantages fiscaux et de la protection de la famille qui seront développés après la Libération. La loi Gounot de 1942 ne fera qu'ajouter la reconnaissance d'un mouvement familial chargé de responsabilités nationales, préfigurant l'UNAF d'après-guerre.

L'« âge d'or » de la politique familiale, après 1945, où 50 % des dépenses de protection sociale vont à la famille, durera peu : le taux des cotisations baisse et les allocations ne suivent pas l'évolution des salaires. Le « néo-natalisme » des années 70 n'y changera rien ; en revanche, à partir de cette période, les préoccupations sociales (renforcer les aides aux familles en difficulté) prennent de plus en plus d'importance.

Mais l'analyse tourne court avec la période récente, en gros depuis l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand. Est-ce parce que les socialistes, qui avaient commencé par relever fortement les prestations familiales, ont peu à peu abandonné toute ambition et surtout toute imagination en ce domaine ? Encore eût-il fallu le dire – et l'expliquer – et situer les nouveaux enjeux.

G. H.

L'ÉTAT DU MONDE
(édition 1993)
La Découverte, 636 p., 149 F.
L'ÉCONOMIE MONDIALE 1993
du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales),
La Découverte,
coll. « Repères »,
128 pages, 45 F.

La douzième édition de *l'Etat du monde* se présente comme une véritable base de données pour 1993. Six grandes parties cette fois : 1. Questions stratégiques ; 2. Etats et ensembles géopolitiques ; 3. Conflits et tensions ; 4. Tendances ; 5. Dossier ; 6. Statistiques mondiales.

Comme dans chaque livraison, un dossier est présenté : il est consacré cette année à *« la nouvelle donne de l'économie mondiale »*.

Sur ce même sujet, on trouvera, dans un petit livre qui sort chez le même éditeur, un travail du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). Les études portent notamment sur les difficultés des pays riches.

Les *« améliorations timides et inégales »* des pays en développement, les inquiétudes de l'Europe centrale et orientales, le système financier et ses *« verrues »*, les écueils de l'Uruguay Round, l'Europe après Maastricht, la compétition technologique et industrielle.

P. D.

L'ÉCONOMIE

OPINIONS

Politique monétaire

L'inévitable dévaluation du franc CFA

Que reste-t-il en pratique de la zone franc africaine (ZFA) ? Une politique monétaire commune qui n'a permis ni un développement économique et commercial ni un maintien des grands équilibres. Tôt ou *tard, il faudra dévaluer le franc CFA : autant le faire* de façon ordonnée, en liaison avec l'Europe, plutôt que de laisser éclater la zone franc. Dans l'immédiat, les chefs d'Etat africains, réunis à Libreville du 5 au 7 octobre, ont réaffirmé leur attachement à la parité actuelle.

par ALAIN BÉCART (*)

LA situation économique de la zone franc africaine est particulièrement préoccupante et rien ne *laisse entrevoir de solution simple aux deux pro*blèmes qui remettent en cause son existence : l'intégration régionale est restée embryonnaire, le développement est arrêté.

La ZFA constitue une expérience originale d'intégration par la monnaie. En Europe, l'union monétaire était un objectif ; en Afrique, au contraire, elle constituait un moyen. Les fondateurs des deux unions monétaires africaines (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale) ont cru qu'entre les pays membres le dialogue serait assuré par les institutions moné*taires communes, la coopération par la politique* monétaire, et la solidarité par le compte d'opérations. Et, sur cette base monétaire, il était prévu de greffer des institutions régionales, en particulier dans les secteurs bancaire, financier et commercial.

Mais toutes ces formes d'intégration ont échoué, si l'on excepte la pratique commune de la politique monétaire. En 1991, il n'y avait pas plus de 12 % du commerce extérieur des pays de l'Afrique de l'Ouest qui se réalisaient dans l'union et à peine 3 % en Afrique centrale. Jamais les différences entre les pays n'ont été aussi grandes. Les équilibres macroéconomiques ont disparu et la croissance s'est arrêtée. Après la période faste des années 70, et ses dépenses immodérées, les chocs conjoncturels qui ont marqué les années 80 ont totalement désorganisé la régulation par la monnaie. Probablement parce qu'elle était fragile en raison de *l'absence de rigueur dans la création monétaire.* Certainement parce qu'elle n'était pas soutenue par la politique budgétaire, particulièrement laxiste. Aux déficits budgétaires sont venus très vite s'ajouter les déficits extérieurs et leur corollaire, l'endettement, qui en 1991 était estimé à plus de 30 milliards de dollars, soit environ 10 000 milliards de FCFA *(1 dollar = 300 FCFA environ et 1 FCFA =* 0,02 F). A partir de 1986, les déséquilibres macroéconomiques ont conduit, toujours par le simple jeu *des règles de la ZFA, à une réduction progressive,* mais massive, des crédits publics et de la demande interne.



Les importations se sont ralenties, et avec elles les investissements et la croissance. Très vite, sont apparues les demandes de rééchelonnement des dettes internationales, qui peu à peu ont réduit la *marge de manœuvre des pays sur les marchés* financiers, par ailleurs beaucoup moins dynamiques, et les arriérés de paiement ainsi que les créances douteuses qui ont ruiné les systèmes bancaires de la ZFA.

Instances régionales

Aujourd'hui, le constat est clair. La ZFA, dont le but était de limiter les risques, et ainsi de créer un climat de confiance favorable à l'investissement et *au développement, a en fait réintroduit ces risques* à un niveau très élevé : risque de change lié à la surévaluation du FCFA par rapport au franc français, risque de non-transfert, dû au manque de liquidité des banques, et enfin risque d'inconvertibilité, en raison de la situation économique catastrophique dans tous les pays. Ces trois risques ne sont cou*verts actuellement* que par l'aide financière massive hors convention « zone franc » de la France, qui supporte donc seule le poids de la solidarité.

Dès 1986, mais surtout depuis 1989, des mesures ont été prises pour transformer la ZFA, sans toutefois modifier son fonctionnement fondé sur les deux choix initiaux : le taux fixe et la convertibilité illimitée du FCFA assurée par la France. Pour l'essentiel, il s'est agi de chercher une solution aux deux problèmes économiques majeurs – les déséquilibres macroéconomiques et l'arrêt de la croissance – dans une accentuation de l'intégration : restructuration du système bancaire, libéralisation en particulier de la politique monétaire, création d'un véritable marché financier permettant de mobiliser l'épargne locale, souvent réfugiée à l'extérieur et d'attirer les capitaux étrangers, et surtout harmonisation juridique. Apparemment, il s'agirait d'expérimenter une forme inversée de la « subsidiarité » : ne pas faire au niveau national ce qui pourrait être réalisé à l'échelon communautaire, et pour cela créer *des instances régionales de décision.*

Mais ces réformes nécessaires, qui vont encore accroître l'endettement, devront également s'accompagner d'une politique économique plus rigoureuse qu'auparavant pour restaurer les équilibres, ce qui est en cours, mais aussi la compétitivité des productions africaines. Il ne s'agit plus maintenant de contrôler la hausse des prix, mais de diminuer *leur niveau afin de faire baisser les coûts de produc*tion et orienter les ressources disponibles vers des emplois plus efficaces. Comment imaginer dans les conditions sociales, politiques et économiques de *l'Afrique d'aujourd'hui qu'un tel projet puisse abou*tir ?

La poussée démographique incontrôlée et la formation inadaptée conduisent à une destructuration des sociétés. Politiquement, la démocratisation en cours, bien tardive, fait apparaître des besoins individuels et collectifs hors de proportion avec les possibilités et surtout avec la rigueur nécessaire. Economiquement, l'activité est arrêtée et la seule énergie qui se manifeste est orientée vers les marchés et circuits informels qui, par définition, échap*pent à tout contrôle. De son côté, la France pourra*-t-elle longtemps supporter le poids financier de la réforme ? Les échéances européennes soulèveront bientôt la question de la zone franc : dans la situation actuelle, il est vraisemblable que le *statu quo* ne pourra être maintenu lors du passage à la monnaie unique.

Dès lors, les deux scénarios les plus probables conduisent à la disparition inéluctable de la zone franc africaine dans sa forme actuelle. Soit, constatant l'aggravation des déséquilibres, les pays mem*bres, l'un après l'autre ou ensemble, décident d'in*terrompre l'expérience et se retirent de la zone franc (leurs monnaies seraient alors immédiatement et sensiblement dévaluées). Soit, et ce serait la solution minimaliste, ils décident pour les mêmes raisons de dévaluer le FCFA. La ZFA serait alors préservée, mais transformée. On dévaluerait « une fois pour toutes », de façon à la fois importante et uniforme, en mettant en place une politique de rigueur un peu allégée par rapport à celle qui est prévue aujourd'hui. Les transformations en cours pour une intégration véritable seraient alors valorisées et permettraient d'adapter la ZFA aux réalités d'un développement vrai : le marché et la régulation par les prix. Dans le cadre de l'Union économique et monétaire prévue par le traité de Maastricht, le nouveau franc CFA, à un niveau plus réaliste par rapport au franc français et rattaché à la monnaie unique *européenne, via le taux fixe écu-franc français, pré*serverait ses caractéristiques actuelles. Mais la Banque centrale européenne prendrait la place de la Banque de France pour les opérations monétaires actuellement contrôlées par le Trésor français.

(*) Professeur à l'université Lille-I et à l'université de Lomé.

هكذا من الاهل

L'ECONOMIE

CONJONCTURE

INDICATEUR • L'emploi

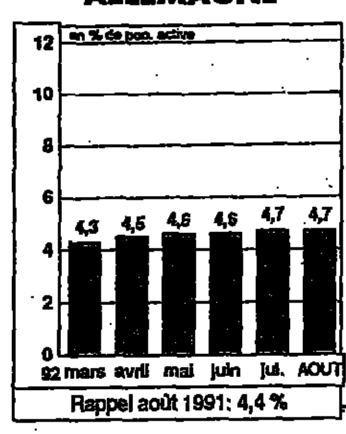
Incertitudes

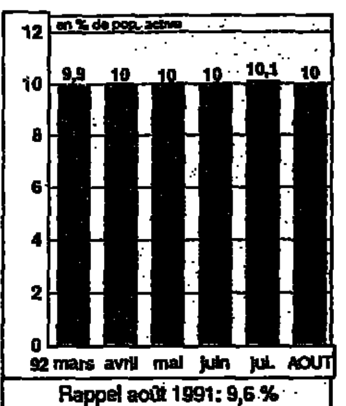
LES chômeurs se découragent-ils de pointer, les jeunes en quête de postes de s'inscrire dans les agences pour l'emploi, ou bien les statistiques mensuelles concernant l'emploi sont-elles à ce point approximatives *qu'elles en perdent leur fiabilité? Toujours est-il que la stabilisa*tion des taux de chômage observée un peu partout durant les mois d'été, sauf en Grande-Bretagne, ne convainc guère, tant elle paraît éloignée du climat conjoncturel que décrivent les autres indicateurs économiques.

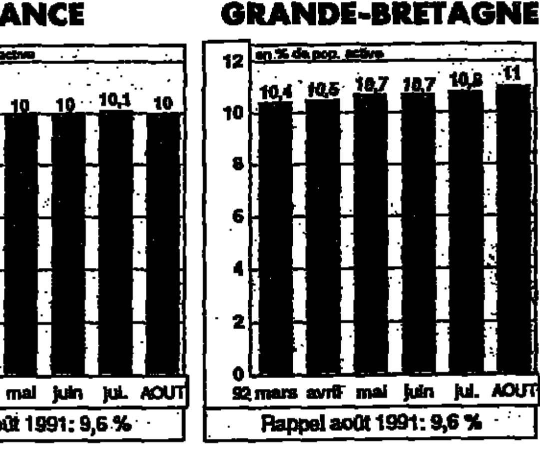
En fait, ni les services statistiques nationaux des différents pays d'Europe, du Japon ou des Etats-Unis, ni *a fortiori* ceux des Communautés européennes, n'ont la possibilité de fournir chaque mois des *données définitives*. Les taux de chômage publiés mensuellement résultent donc d'estimations provisoires, susceptibles d'être fortement révisées par la suite. Le nombre des chômeurs déclarés étant généralement connu *par leur recensement auprès des agences pour l'emploi, il reste*, pour déterminer les taux de chômage, à évaluer la population active, qui n'est connue qu'avec plusieurs trimestres de décalage et sur une base annuelle. Si les études démographiques permettent bien d'approcher *l'accroissement potentiel de celle-ci*, les changements de comportement sont plus aléatoires.

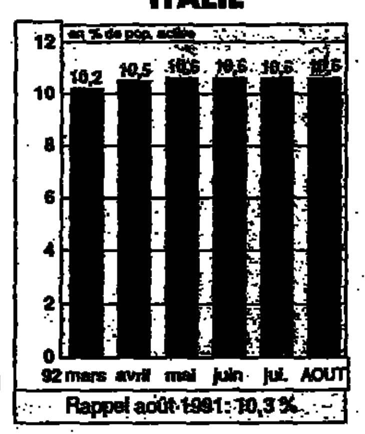
Ainsi la situation conjoncturelle incite-t-elle les femmes et les jeunes à rechercher du travail pour combler les pertes de revenu d'un foyer ou les décourage-t-elle d'entrer sur le marché du travail? Rien ne permet aujourd'hui de répondre à cette question.

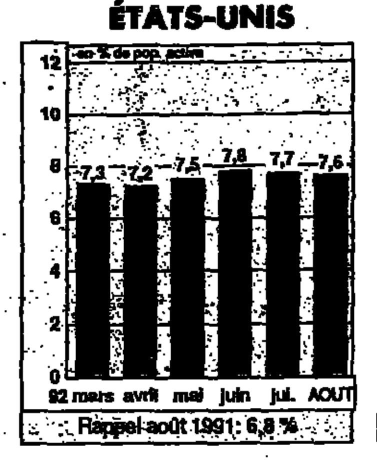
Or, selon le cas, l'évaluation du nombre des actifs est modifiée, et avec elle les taux de chômage. Il faudra de fait attendre plusieurs trimestres pour connaître avec précision l'état de dégradation du marché du travail aujourd'hui.

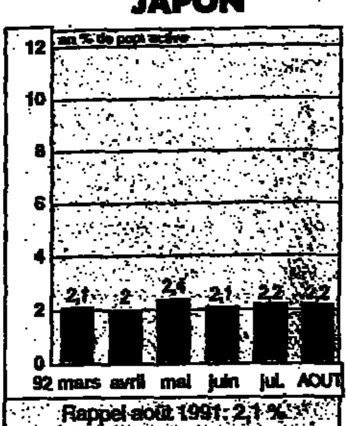












Taux de chômage en pourcentage de la population active. Sources: Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon: sources nationales).

RÉGION • L'Asie du Sud-Est

Industrialisation inégale

DES magnétoscopes aux jouets, et peut-être bientôt aux voitures, il n'est point difficile de repérer dans notre environnement les indices de l'essor *industriel du Sud-Est asiatique.* Doit-on envisager l'émergence d'un nouveau pôle industriel majeur à l'échelle d'une région après tout plus peuplée que la Communauté européenne?

Avec quelque 8 % de la population du globe, l'Asie du Sud-Est ne fournit encore que *1,5 % du PIB mondial. Si elle* assure 5 % du commerce international (dont 2 % pour Singapour), cela reflète en partie la faiblesse des synergies industrielles locales, et de la consommation. Et la vivacité de certaines croissances *tient à l'extrême sous-in*dustrialisation, jusque vers 1960, d'une région spécialisée, à l'ère coloniale, dans l'exportation des matières premières.

Partout, sauf à Singapour, la population reste majoritairement rurale, et les *emplois industriels* représentent 10 % des actifs dans le meilleur des cas. De plus, l'industrialisation du Sud-Est asiatique est marquée par l'inégalité.

Inégalité entre pays. Trois catégories se distinguent. Ceux – *Birmanie, Cambodge, Laos – qui* échappent totalement au processus. Ceux – Indonésie, Philippines, Vietnam – qui, tout en faisant parfois l'objet d'investissements massifs, sont caractérisés par une main-d'œu*vre pléthorique, des salaires très* bas (on gagne à Java environ dix fois moins qu'à Singapour) et une production de bas de gamme : textile, chaussure, assemblage électronique, industries souvent délocalisées de Taïwan ou de Corée. Ceux enfin – Malaisie, Singapour, Thaïlande – qui sont marqués, parfois depuis peu, par un déficit de main-d'œuvre, par des rémunérations en *augmentation* rapide et par le renforcement des segments intensifs en capital (industrie lourde, biens intermédiaires) et/ou en technologie (informatique, machines...).

Inégalité entre régions. Sauf *dans la cité-Etat singapourienne*, il n'y a pas de tissu industriel cohérent à l'échelle nationale. La dépendance est extrême par rapport à l'extérieur pour les débouchés, les technologies, le management et les capitaux. D'autre *part, les activités se concentrent* en un petit nombre de pôles : seul Bangkok compte vraiment en Thaïlande et, si l'ouest de la péninsule malaise s'articule autour de trois centres (Penang, Kuala-Lumpur, Johore-Baharu), la côte est et, plus encore, la Malaisie orientale (Bornéo) demeurent très délaissées.

Loin de s'élargir, ces pôles constituent trop souvent des abcès de fixation; *ils tendent* à stériliser le reste du pays, par l'intermédiaire de l'exode rural, et à générer des tensions nouvelles, par la pression sur les infrastructures et l'environnement, comme par la cristallisation des ingéalités sociales.

Inégalité dans la répartition des activités. Tout se passe comme s'il existait trois types *d'entreprises industrielles séparé* par des cloisons étanches. D'un côté, les prospères filiales des multinationales se concentrent dans l'industrie légère exportatrice : électronique partout, chaussure en Indonésie, textile en Malaisie, agroalimentaire en Thaïlande.

De *l'autre, les grands* groupes nationaux, d'Etat ou privés, souvent déficitaires et/ou ultra-protégés, ont pour prédilection l'industrie lourde (métallurgie, chimie), la transformation des matières premières et, dans *une moindre mesure*, les constructions mécaniques (automobiles en Malaisie, avions en Indonésie, navires et armements à Singapour...). Enfin, a côté de ces moyennes et grandes unités, on trouve une myriade de micro*entreprises, essentielles pour* l'emploi et pour la consommation locale, mais aux méthodes encore très artisanales, et généralement incapables tant de s'élargir (sinon par un piratage réussi, activité classique mais en régres*sion) que de s'associer comme* sous-traitant aux multinationales.

Inégalité dans la répartition des bénéfices enfin. Une part disproportionnée revient aux firmes étrangères, sans que cela puisse toujours être considéré comme *un investissement : les transferts* de compétences vers les entreprises locales se font mal, et il s'agit fréquemment d'installations peu capitalistiques, déménageant sans relâche à la recherche de salaires toujours plus bas. *Les Chinois* – plus ou moins métissés – qui contrôlent la plupart des entreprises indigènes répondent à l'animosité de leurs concitoyens et, parfois, des autorités en investissant le moins possible à long terme et en faisant fuir leurs capitaux, parfois en émigrant. L'alternative, c'est de se ranger sous l'aile protectrice du pouvoir, qui réclamera son dû. D'où, dans une atmo*sphère de copinage, de népotisme* et de corruption, ces tout-puissants conglomérats «politiques» que dirigeaient les «cronies» de l'ex-président Marcos ou que gèrent les amis de la famille du président Suharto (groupe Salim, groupe Astra...).

Tout cela n'est guère favorable à la constitution d'entreprises nationales compétentes et profitables. Mais il ne faut pas pour autant perdre de vue les progrès accomplis, inégaux certes, mais souvent considérables. Le dynamisme qui enveloppe tout l'Extrême-Orient, la ténacité et l'esprit d'entreprise de ses habi*tants, l'importance des capitaux* disponibles, l'exemple proche *d'extraordinaires réussites* : comment, avec cela, ne pas avoir confiance en l'avenir?

Jean-Louis Margolin
Université Strasbourg-II

Population en millions d'habitants: 14,3 (81), 16,1 (86), 18,2 (91)
PIB par habitant en dollars: 1769 (81), 1636 (86), 2570 (91)
500 km
Golfe de Thaïlande
Mer de Chine méridionale
THAÏLANDE
FÉDÉRATION DE MALAYSIA
Ipoh
Kuala-Lumpur
BRUNEI
SABAH
SARAWAK
SINGAPOUR
Exportations en milliards de dollars: 13,7 (81), 14,3 (86), 33,7 (91)
Part des produits manuf. dans les exportations en %: 21 (81), 40 (86), 64 (91)
Croissance du PIB en %: 7,6 (89), 9,8 (90), 8,8 (91)

PAYS • La Malaisie

Le cinquième dragon?

VINGT MILLE *voitures* malaysiennes Proton Saga ont été vendues en 1991 au Royaume-Uni. Il s'agit certes de la copie d'un modèle du japonais Mitsubishi, qui possède 30 % de la société productrice, et le tiers des composants sont importés du Japon. Mais quelle revanche sur l'ancienne métropole!

Le lancement en 1985 d'une industrie automobile était apparu comme un coûteux «éléphant blanc». Aujourd'hui, les principaux problèmes de qualité sont résolus, un réseau d'équipementiers locaux est apparu, et, surtout, l'enrichissement d'une importante classe moyenne *garantit les débouchés inté*rieurs : plus de 400 000 Proton représentent 60 % des ventes automobiles.

L'automobile n'est pas un cas isolé : la plupart des indicateurs sont au vert dans un pays qui a vu la part de l'industrie dans son produit intérieur brut *doubler en vingt ans (passant de* 14 % en 1970 à 28 % en 1991), qui a bénéficié en 1991 de 6,2 milliards de dollars d'investissements étrangers (dans l'électronique surtout), cependant que les matières premières, dont le pays regorge pourtant (hydrocarbures, caoutchouc, cacao, étain; *premier rang mondial pour les* bois tropicaux, l'huile de palme, *le poivre), ne représentent* plus que le tiers des ventes. En 1991, l'industrie a crû de 10 %, les exportations de 19 %.

Les causes de ce succès sont à rechercher dans le legs colonial *(infrastructures de qualité, plan*tations très rentables, formation d'une élite compétente), dans l'aménagement relativement équilibré du territoire (du fait de la domination politique de Malais surtout ruraux) et dans la dynamique communauté chinoise (un tiers de la population, la moitié du capital).

La réussite a sa rançon : la surchauffe économique, qui dure depuis 1988, a créé ou accru certains déséquilibres. La balance des comptes courants est largement déficitaire (4,4 milliards de dollars en 1991). Les réseaux routier, électrique et d'eau potable n'arrivent pas à suivre l'essor *de l'industrie et du niveau de vie.* Malgré un exode rural préoccupant, et l'afflux de près de 1 million de travailleurs immigrés, essentiellement indonésiens, le manque de main-d'œuvre, qualifiée surtout, devient chronique, et tire les *salaires vers le haut*, ce qui menace à terme la compétitivité.

Cependant, l'inflation (encore 4,5 %) tend à se calmer et le déficit du commerce extérieur est devenu minime. Si la Malaisie sait négocier l'ambitieuse politique de privatisations, d'ouverture économique et de montée en puissance technologi*que dans laquelle elle s'est lan*cée, si elle sait concilier développement rapide et relative équité entre ethnies, couches sociales et régions, tous les espoirs lui sont permis.

J.-L. M.

SECTEUR • Parfumerie-cosmétiques

Essor ralenti

APRÈS dix années d'une croissance ininterrompue, les industries de la parfumerie, des cosmétiques et produits d'hygiène enregistrent elles aussi les effets de la crise de la consommation. En *1991, leur chiffre d'affaires, qui* atteint 26,3 milliards de francs, a progressé seulement de 1,8 %. En volume, c'est-à-dire corrigée de l'évolution des prix, la progression est évaluée à 1,8 %. Pour 1992, les prévisions ne semblent pas très optimistes : au premier semestre l'augmentation serait de 1,5 % par *rapport au chiffre de 1991*, particulièrement mauvais pour cause de guerre du Golfe. Alors que des records avaient été atteints en 1989 avec 7,1 % de croissance et 6,7 % en 1988.

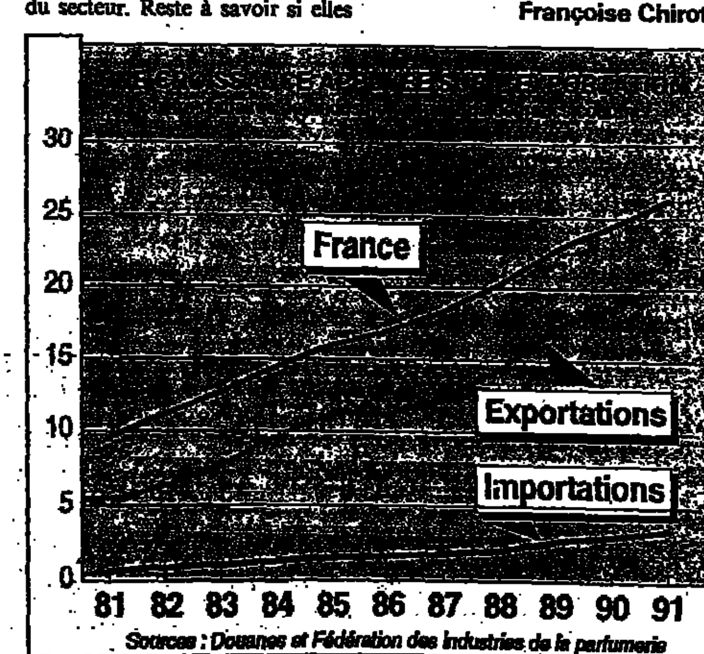
Cette baisse de la croissance a *d'abord une cause conjoncturelle* : en 1991, la guerre du Golfe notamment a eu un effet désastreux sur tous les commerces liés aux voyages : boutiques hors taxes, tourisme. De même la morosité ambiante et la baisse du *pouvoir d'achat de certains rejail*lissent aussi sur les achats de parfumerie et d'hygiène, bien que ces produits représentent seulement 1 % du budget des ménages. Cependant, les professionnels ont voulu savoir s'il n'y a pas d'autres facteurs. *«Le consommateur ne changerait-il pas durablement de comportement?»*, dit Michel Mosser, président de la Fédération des industries de la parfumerie, qui regroupe quelque 250 industriels, de L'Oréal, numéro un mondial des cosmétiques, à Procter Gamble ou Henkel, en passant par de plus petits comme les parfums Givenchy, Hermès ou Jean Patou.

Une enquête menée par Euromap sur le comportement des consommatrices a détecté trois *éléments-clés : «nouveau natu*rel», libre arbitre, gourmandise. C'est-à-dire : une nature réconciliée avec le progrès; une autonomie du consommateur et une distance par rapport au discour des fabricants et des publicitaires; la *reconnaissance du désir et du plai*sir de consommer. Autant de potentialités de développement, apparemment, pour les industriels du secteur. Reste à savoir si elles confirmeront les tendances et les stratégies observées au cours des dernières années. Si la progression des produits capillaires et de toilette (dentifrices, savons, déodorants, etc.) se poursuit, deux phénomènes *sont particulièrement* remarquables.

D'une part, l'explosion des produits de soins, dont le chiffre d'affaires est passé de 1,5 milliard de francs en 1980 à 6,2 milliards en 1991. Un filon que tout le monde cherche à exploiter. *Mais* le ticket d'entrée est cher car la *réussite exige une forte crédibilité*, notamment en matière de recherche. D'autre part, les hommes se mettent eux aussi aux crèmes et aux «sent-bon» en tout genre, au point d'en consommer pour 2,4 milliards de francs (hors TVA) en 1991. Contre seulement 740 millions de francs en 1980. Le secteur de la parfumerie se caractérise par des lancements de plus en plus nombreux – plusieurs dizaines par an, – les firmes se livrant à une concurrence effrénée *sur le plan international*, à coups de budgets publicitaires faramineux : pour le lancement en Europe et au Moyen-Orient de Dune, Dior a dépensé 110 millions de francs. Beaucoup de ces produits disparaissent, mais ceux qui survivent assurent de confortables bénéfices aux sociétés dont ils portent la marque.

Une des grandes obsessions de cette profession est la distribution. Près d'un tiers des produits sont vendus dans les grandes surfaces, et 8,7 % dans les pharmacies. Mais les fabricants sont très attachés au circuit sélectif des parfumeries, qui réalise 24,7 % des ventes, dans un cadre et avec un service indispensable, selon eux, pour les produits haut de gamme. *«Nos industries sont confrontées à trois défis*, résume Michel Mosser. *Celui de l'Europe et des rapports entre fabricants et détaillants. Celui des incertitudes sur la conjoncture économique. Enfin celui des changements ultrarapides des consommateurs, qui provoque une remise en cause à laquelle personne ne peut se soustraire.»*

Françoise Chirot



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.